DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12739 – 6 F
Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine
– DIMANCHE 12-LUNDI 13 JANVIER 1986

M. Heseltine contre-attaque

L'ancien ministre britannique de la défense n'a pas dit son dernier mot dans le rachat des hélicoptères Westland par un groupe américain ou... un consortium européen

De notre correspondant

Londres. – Redevenu simple député conservateur, M. Michael Heseltine a le sourire. Malgré le demi-échec que représente sa démission, l'ancien ministre britannique de la défense est en passe d'obtenir gain de cause dans l'affaire qui aura dramatiquement modifié le cours de sa carrière. Un étonnant coup de Bourse a mis du plomb dans l'aile du groupe américain Sikorsky, qui s'oppose à un consortium européen pour prendre le contrôle du constructeur d'hélicoptères Westland.

N'étant plus du tout astreint à l'obligation de réserve qui lui pesait, M. Heseltine a vraiment les mains libres pour faire campagne en faveur de la solution européenne (cinq sociétés aéronautiques, dont l'Aérospatiale française) pour le sauvetage des hélicoptères Westland. Il y met, selon son expression, *« toute son énergie »*, multipliant réunions et conférences de presse avec la ferme intention de continuer ses efforts durant le week-end.

Il continuera lundi 13 janvier, jour où, *devant les Communes*, le cabinet de Mme Thatcher sera sommé de s'expliquer sur son étrange neutralité à la veille de l'assemblée extraordinaire des actionnaires de Westland. Dès maintenant, il s'avère que l'événement intervenu en Bourse pourrait apporter à M. Heseltine une première et belle revanche, susceptible de faire grimper ses propres actions sur le marché à terme des valeurs politiques.

Au cours de la journée du vendredi 10 janvier, M. Heseltine a en effet assisté avec le plus grand plaisir à la réussite – provisoire et peut-être décisive – de l'opération menée par l'un de ses alliés, M. Alan Bristow, qui, en quarante-huit heures, est devenu le principal actionnaire de Westland.

Résolument opposé à la prise de participation de Sikorsky et partisan de l'association avec le consortium européen qui, jusqu'alors, tentait vainement de concurrencer l'offre de la compagnie américaine, M. Bristow a discrètement fait main basse sur un paquet d'actions disponibles. Il détient maintenant près de 12% du capital au lieu de 5% précédemment. Cela lui a coûté cher (*au total environ 5 millions de livres*), puisqu'il n'a pas hésité à reprendre ces parts à 50% au-dessus de leur valeur.

M. Bristow a, lui aussi, une revanche à prendre. Ce millionnaire est le fondateur de la Société Bristow, spécialisée dans *le transport par hélicoptère* (de Westland pour la plupart), qui assure notamment la desserte des plates-formes pétrolières en mer du Nord. L'an dernier, il avait tenté sans succès de racheter Westland pour 89 millions de livres. Désormais, M. Bristow est en mesure de demander à lui seul l'ajournement du vote sur l'offre de Sikorsky. Cette dernière est la *seule à être mise aux voix* le 14 janvier, la direction de Westland, au grand dam de M. Heseltine, n'ayant cessé de refuser de considérer les propositions du consortium européen qui a pourtant surenchéri sur celles de Sikorsky.

Conformément aux statuts, 10 % des voix suffiraient pour obtenir le report de la décision, un objectif minimum que le consortium européen voudrait atteindre afin de gagner du temps. Mais M. Bristow n'entend pas s'en tenir là.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 3.)

M. Hersant devant les juges

Le tribunal de commerce de Paris statue sur la nomination d'un administrateur provisoire au « Progrès » après la prise de contrôle par le patron du « Figaro »

L'audience de référé du tribunal de commerce de Paris visant à désigner un administrateur provisoire pour les sociétés du groupe le Progrès s'est tenue ce samedi matin 11 janvier, sous la présidence de M. Jacques Bon.

La décision du tribunal constituera un épisode essentiel dans l'épreuve de force engagée entre M. Robert Hersant et le pouvoir, après le rachat du *Progrès* de *Lyon par le patron du Figaro.*

En prenant le 3 janvier le contrôle du grand quotidien lyonnais, dont le propriétaire était jusqu'alors M. Jean-Charles Lignel, M. Hersant lançait un double défi au gouvernement. D'abord, il violait la loi de 1984 visant à sauvegarder la transparence et le pluralisme de la presse. Ensuite, à quelques semaines des *élections* législatives – les lenteurs de la justice aidant, – il pouvait être assuré d'une certaine impunité.

La première surprise passée, le gouvernement réagissait. Dans la soirée du mardi 7 janvier, le secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, en accord avec les services du premier ministre et ceux du garde des sceaux, *annonçait la saisie de la* Commission pour la transparence et le pluralisme de la presse, l'ouverture d'une information par le parquet de Paris pour infraction à la loi de 1984 et la demande par voie de référé au tribunal de commerce de Paris d'un administrateur provisoire pour *le Progrès*. Un véritable tir de barrage.

Deux jours plus tard, la Commission, présidée par M. Caillavet, concluait, comme on pouvait le prévoir, qu'il y avait dans l'affaire du quotidien lyonnais doublement infraction à la loi : non-déclaration de la transaction, d'une part, atteinte au pluralisme, d'autre part. Deux avis transmis au procureur de la République du tribunal de grande instance de Paris. Dans le même temps, on apprenait que d'autres repreneurs du *Progrès* s'étaient mis sur les rangs, mais sans connaître leur identité.

Si le tribunal de commerce désigne un administrateur provisoire, une nouvelle situation sera à l'évidence créée. Quelle sera alors la réaction de M. Hersant ? En payant, la veille même de l'audience, les salaires de décembre et le treizième mois des employés du *Progrès*, il s'est efforcé de prendre une longueur d'avance.

(Lire nos informations page 16.)

UNE DÉCLARATION AU « MONDE » SUR LE BOYCOTTAGE DE LA LIBYE

M. Reagan aux Européens : vos intérêts sont en jeu

Correspondance

Washington. – Dans un entretien avec les représentants de cinq journaux européens, dont *le Monde*, le président Reagan a souligné, vendredi 10 janvier, que les *amis et* alliés des Etats-Unis devaient prendre en considération le *« problème moral »* posé par l'attitude de la Libye, *« Etat souverain employant le terrorisme littéralement contre le monde entier »*. Et cela à la lumière des informations *« secrètes »* que M. Whitehead, secrétaire d'Etat adjoint, communiquera la semaine prochaine aux divers gouvernements européens, établissant *« de manière irréfutable »* la complicité du colonel Kadhafi avec les auteurs des attentats de Rome et de Vienne. Le document publié la semaine dernière par le département d'Etat ne contenait que des informations *« non confidentielles »* mais suffisait, selon le président, *« à mettre en évidence les liens entre le colonel Kadhafi et Abou Nidal (...). Nous savons que Kadhafi l'a rencontré plusieurs fois au cours des derniers mois... »*. L'attitude des Européens n'a pas déçu, ni totalement surpris le président, qui a conscience des problèmes de pays ayant d'importantes relations commerciales avec la Libye. A la lumière des informations complémentaires données par M. Whitehead, M. Reagan espère que les Etats européens rejoindront les Etats-Unis pour *« isoler ce hors-la-loi dans la communauté des nations »*. *« Nous serions très heureux*, a-t-il dit, *si nous pouvions, avec la Communauté européenne, dire ensemble à Kadhafi : nous allons vous isoler tant que vous n'aurez pas changé d'attitude et renoncé à soutenir et encourager le terrorisme. »* Les sanctions, a expliqué M. Reagan *« veulent simplement dire à Kadhafi : changez votre attitude et les choses changeront »*.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 3.)

La grande misère des Tuileries

Le ministère de la culture a confirmé, vendredi 10 janvier, la démission de M. Jean-Pierre Weiss, directeur du patrimoine depuis octobre 1983. Cet ancien polytechnicien de trente-huit ans avait suscité bien des protestations en déployant une hâte et une énergie inhabituelles dans l'opération du transfert à Lille des délicats plans-reliefs des Invalides. Sa décision, toutefois, serait motivée par une divergence d'opinion avec M. Jack Lang au sujet de l'occupation par les forains du jardin des Tuileries et l'installation de l'éphémère grande roue. La nature du sol aurait cette fois paru trop fragile à M. Weiss pour ces équipements. Au-delà d'une querelle ponctuelle, c'est la santé et la destination des parcs parisiens ou proches de Paris qui sont en cause.

Après avoir nargué les autorités et joyeusement squatterisé pendant un mois l'un des sites les plus célèbres de Paris, les forains ont démonté leurs attractions et ont quitté les Tuileries. Les tentes sous lesquelles Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales, avait abrité durant les fêtes le « Forum des enfants » ont fait place nette elles aussi.

Mais cette double occupation et les remous qu'elle a suscités ont révélé la grande misère d'un jardin appartenant à l'Etat et géré par le ministère de la culture. Dessiné par Le Nôtre sur 24 hectares entre le Louvre et la place de la Concorde, parcouru chaque année par des millions de touristes, cet espace mondialement connu est à la fois chargé d'histoire et accablé de langueur. *« Eventré, traversé de vacarme et de pollution, la frondaison maigre, sale, inhabitable, comme abandonné, le parc des Tuileries agonise au cœur de la capitale »*, tel est le diagnostic du paysagiste Michel Serres, à qui l'on avait demandé il y a un an d'étudier un projet de rénovation.

Les manifestations qui s'y déroulent, qu'elles soient autorisées ou « spontanées », n'arrangent pas les choses. Chaque fois, ce sont les arbres et les derniers lambeaux de pelouse qui trinquent. En ce moment même, les Tuileries servent de dépôt à une douzaine de marronniers rescapés de la cour du Louvre. Durement élagués, puis emmaillotés de pansements, ils voisinent tristement avec la statue de Léon Blum, dont apparemment personne ne veut. Salon des refusés, infirmerie végétale, terrain à tout faire, les Tuileries ont vraiment triste mine.

Les vingt jardiniers chargés de l'entretien baissent les bras. Ils ne refont même plus les parterres de fleurs et abandonnent toute idée de rajeunissement de la mini-futaie. Quant aux gardiens, la ruse des forains qui a eu raison de leur vigilance et l'impuissance du ministère de la culture à faire respecter le règlement les ont démobilisés. Pour calmer les esprits, M. Jack Lang a chargé un « sage » de tirer les leçons des derniers événements, de proposer un plan de gestion des Tuileries et de réfléchir à l'avenir de ce site. L'homme chargé de cette mission est M. Joseph Belmont, cinquante-sept ans, qui fut architecte des palais présidentiels, directeur de l'architecture au ministère de l'environnement et du cadre de vie, et qui est, depuis 1982, conservateur du parc national de Saint-Cloud.

D'ores et déjà, il a été décidé que l'exposition de prêt-à-porter qui se tient deux fois l'an aux Tuileries sera présentée à l'avenir dans la cour Carrée du Louvre. Il est probable qu'on renoncera à installer dans le jardin de Le Nôtre des manifestations comme le « Forum des enfants » qui, pour une semaine d'activité, a occupé le terrain pendant deux mois.

Sans attendre les propositions de M. Belmont, M. Lang semble indiquer lui-même ce que pourraient être les Tuileries de demain. Vendredi 10 janvier, il a inauguré non loin du pavillon du Jeu de paume un bronze du sculpteur britannique Mason. En février, la terrasse du bord de l'eau hébergera une exposition des œuvres du sculpteur mexicain Zuniga. Les Tuileries deviendront-elles ce musée de plein air de la sculpture contemporaine qui manque à Paris ?

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 9.)

Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 13 janvier. – *Strasbourg :* Réunion du Parlement européen ; *Bruxelles :* Conseil des ministres à 12.

Mardi 14 janvier. – *Le Caire :* Visite de M. Craxi, premier ministre italien ; *Guatemala :* Intronisation du président Cerezo.

Mercredi 15 janvier. – *Tokyo :* Visite de M. Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères.

Jeudi 16 janvier. – *Varsovie :* Congrès mondial des intellectuels pour la paix ; *Baden-Baden :* Rencontre Mitterrand-Kohl ; *Genève :* Reprise des négociations soviéto-américaines.

Vendredi 17 janvier. – *Abidjan :* Sommet des chefs d'Etat de l'ANAD (accord de non-agression en matière de défense).

SPORTS

Mardi 14 janvier. – *Tennis :* Tournoi des Maîtres à New-York (jusqu'au 19).

Samedi 18 janvier. – *Rugby :* Tournoi des Cinq Nations, Ecosse-France à Murrayfield ; *Football :* 23e journée du Championnat de France de première division ; *Automobilisme :* Rallye de Monte-Carlo (jusqu'au 25).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

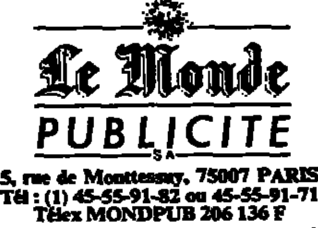
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 570.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,80 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 160 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

IL Y A DIX ANS, LA MORT DE ZHOU ENLAI

L'insaisissable numéro trois de Pékin

Le 8 janvier 1976, mourait le premier ministre de la République populaire de Chine, *Zhou Enlai. Il avait soixante-dix-huit ans.*

La nouvelle, diffusée au milieu de la nuit suivante par la radio, frappe le peuple chinois de stupeur. On savait l'homme fatigué par le poids de ses charges, malade, mais pas au point de mourir si vite, avant Mao Zedong. Aussitôt le choc reçu, c'est la consternation, et l'inquiétude. C'est surtout un immense chagrin dont on voit se développer les manifestations dans tout le pays, montrant à quel degré de popularité est parvenu le seul premier ministre que la Chine populaire ait jamais eu depuis sa fondation, vingt-sept ans plus tôt.

Dès que la dépouille mortelle est déposée dans une petite salle de l'hôpital de Pékin, d'accès plutôt étroit, la foule vient s'amasser devant le bâtiment, réclamant dans les sanglots et les cris l'autorisation de rendre un dernier hommage au disparu.

Car les Chinois se sentent comme orphelins, privés d'une protection. Il reste bien le président Mao, mais il est âgé, et autour de lui rôdent des ombres inquiétantes, celle de sa femme Jiang Ching et de ses protégés shanghaïens, dont on redoute qu'ils relancent sur la voie radicale la mécanique révolutionnaire. Seul Zhou Enlai paraissait capable de faire barrage à leurs éventuels débordements. Il l'avait montré pendant la révolution culturelle, représentant la raison et la stabilité au milieu des folles turbulences des gardes rouges.

Certes, il y a le vice-premier ministre, Deng Xiaoping, mais on ne sait pas encore s'il aura les épaules assez larges. Le premier ministre, lui, avait une telle expérience, une telle habileté, une telle séduction que les Chinois comme les étrangers évoquent à son sujet les grandes figures du passé. Pour Malraux, *« il représentait à merveille le sage confucianiste devant la regrettable barbarie de ceux qui n'observent pas les rites »*, une image qui correspond à celle de ce Maître Kong moralisateur dont les jésuites ont latinisé le nom et qui reste pour l'Occident le symbole stéréotypé de la Chine traditionnelle.

Un *« moderne Confucius »*... Kissinger reprend la comparaison, après avoir négocié avec lui le surprenant renversement des alliances dont Zhou est considéré comme le principal artisan. Un succès considérable : la Chine entre enfin à l'ONU, les Etats-Unis lâchent Taiwan, et les Russes n'oseront rien tenter aux frontières, si toutefois ils en ont l'intention. Le tout marqué avec éclat par la sensationnelle visite du président Nixon à Pékin. Le maître diplomate n'en est pas à son coup d'essai.

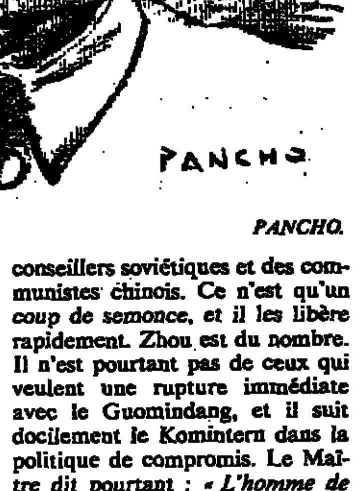
Un séducteur-né

En 1936, déjà, lorsque, après la longue marche, le mouvement communiste s'installe au Shenxi, c'est Zhou qui est chargé des relations complexes et difficiles avec le Guomindang. Acteur-clé du fameux incident de Xian, il fait libérer Tchang Kaï-Chek capturé par l'un de ses généraux. A Chongqing, où il a mission de montrer un visage séduisant du Parti, il a l'occasion de rencontrer beaucoup de monde, diplomates occidentaux, journalistes étrangers, politiciens chinois, auprès desquels il forge son expérience. Il réussit même à faire succomber des intellectuels à son chant de sirène.

Après la victoire communiste de 1949, Zhou devient premier ministre et ministre des affaires étrangères de la nouvelle République. Il est cependant dans l'ombre de Mao et n'en sortira pour accéder à la célébrité mondiale qu'en 1954, lorsqu'il sera assis à la table des Grands de la conférence de Genève réunie pour le règlement du conflit indochinois. Le régime de Pékin n'est pourtant reconnu ni par les Etats-Unis, ni par la France. Le secrétaire d'Etat Dulles ignore Zhou Enlai avec superbe. Mais c'est vers celui-ci que va Mendès France pour trouver un arrangement. Dien Bien Phu tombe sans doute à point pour éviter à la Chine d'avoir à promettre aux frères vietnamiens une intervention dont elle ne veut pas. Néanmoins, Zhou apparaît comme l'un des principaux artisans de l'accord qui met fin à la guerre. Il séduit, impressionne par son efficacité, l'élégance de ses réceptions dans la somptueuse villa genevoise qu'il a louée et magnifiquement décorée de tapis, de meubles et d'objets d'art chinois.

Comment se fait-il que cet homme soit communiste, s'interrogent les diplomates. Mendès France dit de lui qu'il est un empereur qui ne parle pas inutilement, qui ne se disperse pas, et qui se comporte comme un aristocrate de la plus vieille civilisation du monde.





PANCHO.

Converti en France

Deux ans plus tard, Zhou Enlai triomphe à Bandoung, en leader des peuples asiatiques et africains, qu'il invite à former un bloc neutraliste pour faire échec à l'impérialisme blanc. L'aristocrate est aussi un ardent promoteur de la révolution mondiale et de la révolte des nations opprimées. D'ailleurs, le personnage ne laisse pas d'intriguer. Il y a du mystère dans cet air de *« chat studieux »* que lui trouve Malraux, de la dureté dans le pincement fugitif et soudain des lèvres ou dans certain éclair glacé du regard filtrant sous les lourdes paupières. Son passé témoigne d'ailleurs d'un tempérament durci par les affrontements implacables du combat révolutionnaire, peu compatible avec la recherche de l'harmonie chère au sage antique.

Il est né en 1898, au Jiangsu, d'une famille de notables originaire du Zhejiang, ce qui lui permet de faire des études de privilégié dans un bon collège de Tianjin, puis à Tokyo et à Kyoto, en 1917 et en 1918, dans un Japon qui fascine, depuis Tsushima, les jeunes Asiatiques avides de progrès. Mais, en 1919, il rentre en Chine pour se joindre au mouvement de protestation du 4 mai et se lance aussitôt dans l'action politique. Il fonde avec des camarades la Société du réveil, écrit des articles, manifeste, part en France pour *« travailler et étudier »*. En 1921, il y adhère au communisme, rencontre d'autres jeunes Chinois, tels Chen Yi, Li Lisan, Deng Xiaoping. Dès lors, il nagera comme un poisson dans le puissant courant qui va emporter la Chine vers l'« horizon rouge », habile à éviter les tourbillons pernicieux ou à s'écarter à temps des dérives perdues.

Quand il retourne en Chine, en 1924, l'heure est à l'alliance des nationalistes et des communistes au sein d'un Guomindang béni par le Komintern et Staline. C'est le temps des conseillers soviétiques, de Blücher, dit Galen, de Grussenberg, dit Borodine, le temps des « conquérants » de Malraux. Zhou est élu membre du comité exécutif du Guomindang. Mais l'alliance entre les diverses tendances reste problématique.

La mort de Sun Yat-sen libère les antagonismes. En mars 1926, Tchang Kai-chek laisse percevoir ses intentions en arrêtant des conseillers soviétiques et des communistes chinois. Ce n'est qu'un *coup de semonce*, et il les libère rapidement. Zhou est du nombre. Il n'est pourtant pas de ceux qui veulent une rupture immédiate avec le Guomindang, et il suit docilement le Komintern dans la politique de compromis. Le Maître dit pourtant : *« L'homme de bien converse dans l'harmonie sans s'abaisser au compromis, et l'homme de peu commerce dans le compromis sans parvenir à l'harmonie. »* A l'oublier, Zhou manque de peu la catastrophe.

Rallié à Mao

L'année suivante, il participe en effet à l'insurrection victorieuse de Shanghai. Mais Tchang Kai-chek, prenant les communistes de vitesse et par surprise, les attaque avec l'aide de la société secrète de la Bande verte. C'est le massacre. Zhou parvient, remarquable anguille – contrairement à la quasi-totalité des cadres importants du Parti – à passer à travers les mailles pourtant très serrées du filet. Elu ensuite au comité central et au bureau politique, il est, avec Li Lisan, partisan de la stratégie révolutionnaire urbaine. Li Lisan éliminé, il se replace dans l'alignement derrière les Vingt-Quatre Bolcheviks, des *fidèles de Moscou, qui prennent* la direction des affaires.

La période est violente et ténébreuse. Où est donc la bienveillance confucéenne, le *« ren »*, cette vertu d'humanité que prône le sage, dans l'exécution impitoyable ordonnée par Zhou en 1931 de toute la famille de Gu Shunzhang, un traître au Parti ? On serait plutôt tenté d'évoquer la figure de Cao Cao, l'un des personnages légendaires du roman historique des Trois Royaumes qui, en mauvaise passe et en fuite, avait trouvé refuge chez des gens hospitaliers. Ayant entendu dans la nuit qu'on aiguisait des couteaux, il soupçonna qu'on voulait le tuer. *Dans le doute, il* jugea préférable de prendre les devants. *Les pauvres gens* avaient seulement l'intention d'égorger un cochon pour l'en régaler.

Zhou est à l'époque le partisan *pur et dur* qui suit la ligne du comité central. On l'envoie en 1932 dans la base rouge du Jiangxi, où il affronte Mao Zedong, maître du comité du front, qu'il fait écarter de la direction des opérations militaires, et remplace au poste de commissaire politique de l'armée rouge. C'est au cours de la Longue Marche, à Zunyi, en 1935, que Mao retourne la situation à son profit. Zhou vient à composition et se *rallie* bientôt définitivement à celui qu'il suivra désormais jusqu'au bout.

Cramponné à la barre

Le Confucius des Occidentaux, le Cao Cao des traîtres et des déviationnistes est aussi ce premier ministre qui restera à son poste vingt-sept ans durant, jusqu'à sa mort. L'homme qui a toujours su tenir l'encolure du tigre de préférence à la queue du serpent a un sens aigu de la place. Il est chef de gouvernement, donc, mais surtout l'éternel numéro trois d'un régime qui *réserve au numéro deux*, pour prix d'une parcelle aléatoire de pouvoir et l'espérance de le détenir tout entier, un avenir de bouc émissaire.

Hormis ses fonctions diplomatiques, il semble être le technicien qui gère et modère, alors que le génial Mao invente et ose. Il se compromet davantage quand il exalte la fonction révolutionnaire des intellectuels dans un appel devant la conférence suprême de l'Etat, qui prépare le lancement, en 1956 de la campagne des Cent Fleurs. Mais lorsque la floraison déverse le parfum vénéneux de la critique dans les universités et sur *ces affiches murales que sont* les dazibaos, il sait donner le coup d'arrêt nécessaire pour empêcher les dérapages dangereux.

Face aux gardes rouges

Lorsque Mao se retire après le catastrophique Grand Bond en avant, laissant Liu Shaoqi, le pragmatique premier dauphin, tenter de reconstruire l'économie, Zhou paraît *au-dessus des clans*, en dehors des batailles idéologiques. Toujours aux commandes de l'appareil étatique, il s'abstient d'accabler le vieux chef septuagénaire que tant d'autres enterrent déjà.

Toutefois, il ne plonge pas avec Mao dans le Yangzijiang, pour déclencher *le formidable* maelström revanchard, démentiel et lamineur qu'est la révolution culturelle. Il perd son poste de vice-président du Parti, mais reste à la barre, qu'il doit même agripper de toutes ses forces pour ne *pas être jeté par-dessus bord* par les vagues déferlantes de gardes rouges en furie. Il ne peut cependant éviter les éclaboussures, comme à Wuhan, où il échappe de peu à la capture par des éléments rebelles de l'armée. Il tente de négocier, de réduire les excès. Il reprend en main le ministère des affaires étrangères, dont Chen Yi, contesté, n'est plus en mesure d'assumer la direction.

Dans le chaos et la folie, il symbolise la raison, la modération, la *continuité. Les gardes rouges* le traitent de réactionnaire confucéen, mais pour la plupart des Chinois il évoque alors moins un Confucius rétrograde que le vrai sage, fonctionnaire intègre qui, dans les temps tumultueux des Printemps et des Automnes, entre le VIIIe et le Ve siècle avant J.-C., prêchait le retour aux vertus antiques. C'est pourtant Cao Cao qui réapparaît dans le montage politique menant à la chute de *Lin* Biao, le dauphin trop pressé, *qu'on précipite* avec son avion dans l'enfer maoïste, en le chargeant de toutes les fautes de la *révolution, et même, comble* d'ironie, du péché de confucianisme.

En fait, celui que vise la campagne du clan gauchiste contre Maître Kong et ses ombres est bien Zhou Enlai, l'inamovible premier ministre, dont le prestige est alors à son apogée. Assiste-t-on à une résurgence de l'antique débat entre deux doctrines politiques qui s'affrontaient déjà au IIIe siècle avant notre ère, celle du gouvernement par la loi, et celle du gouvernement par l'homme.

La première, défendue par *l'école des légistes*, avait une conception technique et réaliste qui pourrait se résumer dans la formule machiavélique de la fin justifiant les moyens. La seconde, *défendue par les lettrés confucia*nistes, ne dissocie par la morale de la politique. Elle insiste sur le retour des vertus antiques d'humanité, dans un cadre hiérarchique défini et l'observation des rites.

La controverse a rebondi plusieurs fois au cours des siècles. Selon les *temps et les circons*tances, le débat est apparu comme une opposition entre réalistes et humanistes, entre modernistes et traditionalistes, entre autorité et bienveillance, entre révolutionnaires et réactionnaires, dernier avatar qui masque en fait une lutte féroce pour le pouvoir.

Le cercle parfait

Zhou n'est cependant pas menacé. Jamais son rayonnement n'a été aussi grand qu'en ces dernières années de règne, où se prépare la succession d'un Mao très vieilli. Mais il n'est pas et ne peut pas être le dauphin. Il est atteint d'un cancer et se sait condamné. Autour de ces deux vieux compagnons qui glissent vers la mort et la rencontreront la même année règne une atmosphère de coexistence armée des factions.

Faire un homme nouveau, c'est bien, mais l'homme présent veut du riz dans son bol, et pourquoi pas quelque chose de *plus* dans ce riz ? Alors, Zhou, le diplomate, le Janus habile à jouer de ses divers visages, l'homme de l'eau qui contourne l'obstacle dans le sens du courant, choisit un successeur capable de gouverner avec efficacité, *un pragmatique, que les* gardes rouges ont malmené en le traitant de filou contre-révolutionnaire, et dont le nom est associé à celui de Liu Shaoqi : Deng Xiaoping, un homme de pierre.

Cette dernière partie de Zhou n'est pas gagnée pour autant. A peine a-t-il disparu, *les manifesta*tions populaires en hommage à sa mémoire sont réprimées, le port du brassard noir est interdit, et surtout Deng Xiaoping est éliminé. Ce ne sera que pour un temps. Le retour du balancier lui donnera raison. Peut-être s'est-il souvenu, lui qui portait le badge « Servir le peuple » au lieu de l'effigie de Mao, de ce conseil du sage auquel on l'a assimilé : *« Placez les hommes droits au-dessus des hommes pernicieux, le peuple viendra à vous. Faites le contraire, le peuple vous refusera son soutien. »*

Mais, en définitive, qui était-il, cet homme issu d'un milieu mandarinal, devenu étudiant protestataire, militant communiste, combattant révolutionnaire, diplomate, premier ministre ? On peut dire qu'à l'instar de l'homme de bien confucéen il était *« grand seigneur par nature, sans avoir besoin de grands airs »*. Mais il ne pouvait en avoir toutes les vertus de douceur, de mansuétude et de piété. Il était avant tout chinois, non seulement par le dévouement et l'amour qu'il a prodigués à son pays, mais par cet esprit de conciliation fondamental qui caractérise la sagesse chinoise. Quelles que soient les circonstances et ce qu'elles obligent parfois à faire, l'idéal n'est-il pas d'avoir dans l'esprit la *pensée d'un cercle parfait* ?

PHILIPPE FRANCHINI.

LA FIN DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE DE FÈS

L'Iran a obtenu que la guerre du Golfe ne fût pas mentionnée dans le communiqué

De notre envoyée spéciale

Fès. – *« Allah nous aidera à trouver la solution. Prions-le ! »* Cet appel à l'aide divine n'a pas de quoi surprendre à l'issue de la seizième conférence ministérielle de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), qui s'est terminée dans la nuit du vendredi 10 au samedi *11 janvier* à Fès. On peut s'interroger sur l'utilité des cinq jours de débats et des nombreuses heures d'âpres discussions qui ont abouti à l'absence de toute référence à la guerre du Golfe dans la déclaration finale de la conférence.

Toutes les tentatives faites pour aboutir à un compromis qui aurait au moins sauvé les apparences ont échoué, Bagdad et Téhéran campant fermement sur leurs positions. L'Irak, qui se proclamait prêt à entreprendre à tout moment des négociations de paix, voulait voir reconnaître son offre et demandait donc que l'appel au cessez-le-feu ne s'adressât qu'à l'Iran. Téhéran exigeait avant tout la condamnation de l'*« agresseur irakien »*. L'absence de résolution constitue cependant un succès pour les Iraniens.

Si le soutien de la plupart des pays arabes reste acquis à l'Irak, beaucoup *souhaitent ne plus totalement* isoler l'Iran, espérant ainsi tempérer son extrémisme. Les pays du Golfe, qui avaient, lors de leur sommet à Mascate en novembre dernier, fait une timide tentative de rapprochement avec Téhéran, ne sont sans doute pas étrangers à ce « rééquilibrage ».

Remise en cause de la présence égyptienne

La venue à Fès d'une délégation iranienne, alors que Téhéran, qui a reconnu la République sahraouie, n'a plus de relations diplomatiques avec le Maroc, pourrait aussi être l'amorce d'une reprise des relations entre les deux pays.

La conférence islamique n'a pas beaucoup mieux réussi dans sa recherche de terrains d'entente sur les grands problèmes agitant la communauté musulmane, la plupart des *résolutions* importantes adoptées l'étant avec des réserves de la part de plusieurs pays. De la réunion des experts *à la clôture de la conférence*, la Syrie, avec derrière elle, mais dans une moindre mesure, la Libye et l'Iran, a remis en cause constamment la présence de l'Egypte au sein de l'OCI.

Demandant la parole après la lecture de la déclaration finale, le délé*gué syrien a répété la position de son* pays, arguant du fait que l'Egypte n'avait souscrit aucun engagement de rompre ses relations avec Israël. La conférence s'est bornée à appeler à nouveau les pays membres *« à rompre leurs relations diplomatiques et toutes autres relations directes ou indirectes avec Israël »*. Ce dernier adjectif, introduit par l'Egypte, vise les fournitures d'armes à l'Iran par l'intermédiaire de Jérusalem, ce que conteste Téhéran.

La conférence invite les pays qui ont récemment renoué avec Israël à *« revoir leur attitude, qui pourrait leur nuire dans leurs relations avec les pays arabes »*. Formulation très *modérée qui répond aux vœux de* nombre d'Etats africains soucieux qu'on respecte leur souveraineté.

La résolution sur l'Afghanistan condamnant l'*« occupation militaire soviétique »* et demandant *« le retrait total, immédiat et sans conditions de toutes les forces étrangères »* de ce pays, a fait l'objet de réserves de l'OLP, dont le chef de délégation, M. Farouk Kaddoumi, rentrait de Moscou, et de trois alliés de l'URSS, la Syrie, la Libye et le Yémen du Sud. La conférence s'est *aussi bornée à entendre une délégation* de moudjahidins afghans de l'Alliance islamique, venus réclamer que *leur soit attribué* le siège de Kaboul, laissé vide depuis 1980. S'appuyant sur les quelques espoirs de changement de la part de Moscou après le sommet de Genève, beaucoup de pays ne souhaitaient pas *« provoquer M. Gorbatchev »*.

Une résolution de soutien aux *minorités* turques *musulmanes* de Bulgarie a aussi provoqué de vifs débats. De nombreux pays ont taxé d'ingérence dans les affaires de Sofia l'adoption d'une motion en faveur de la reconnaissance de l'identité musulmane des habitants soumis à la slavisation. Le secrétaire général de l'OCI a chargé trois pays membres d'étudier la situation de ces minoritaires et de faire un rapport lors de la prochaine session ministérielle qui devrait se tenir en novembre prochain en Malaisie, avant le sommet prévu en janvier 1987 au Koweït.

Seul point d'accord dans cet océan de discordes, la résolution sur le Proche-Orient et le conflit israélo-arabe *reprend pratiquement* la motion adoptée il y a un an à Sanaa en faveur de la réunion d'une conférence *internationale incluant* les membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU avec *« la participation de l'OLP sur un pied d'égalité avec les autres parties concernées »*.

En annonçant au moment de la réunion de Fès les sanctions économiques contre Tripoli, le président Reagan a fait un appréciable cadeau au ministre libyen des affaires étrangères, M. Triki, *qui restera la figure* marquante de ces assises. *L'Opinion*, journal de l'Istiqlal, portait, jeudi, en manchette : *« Reagan transforme Kadhafi en héros »*...

La Libye a obtenu à Fès deux motions de soutien. *« Des ministres qui ne serraient pas la main à M. Triki sont allés spontanément le voir »*, nous racontait un diplomate africain peu suspect de sympathies pour la Libye. Toutefois, M. Triki n'a pas obtenu la condamnation de l'« impérialisme américain » ni des mesures concrètes d'aide à son pays. Sévèrement mis en accusation par le secrétaire d'Etat tchadien aux affaires étrangères, M. Ahmed Korom, pour la politique libyenne dans le nord du Tchad, M. Triki s'est abstenu de répondre. Il n'empêche que l'initiative d'une motion de soutien à la Libye a d'abord été lancée par des pays africains, d'habitude plus prompts à dénoncer les menées libyennes.

La tolérance à laquelle, dans un message lu par son fils, le roi Hassan II avait appelé à l'ouverture de leurs travaux les participants à cette conférence, n'a pas été, et de loin, la vertu islamique la mieux respectée. Est-ce la raison pour laquelle le roi du Maroc, président de la conférence islamique, n'a pas jugé utile de recevoir les délégués ?

Le problème fondamental de l'OCI tient à l'absence de liens politiques dans l'ensemble disparate où se côtoient le sultanat de Brunei, l'Ouganda et la Syrie. L'islam, seul trait commun à des Etats qui sont désormais quarante-six, le Nigéria, le plus grand pays musulman d'Afri*que, ayant été admis à part entière à* l'OCI, n'a guère nourri les débats. Il a du moins assoiffé les délégués, la consommation d'alcool ayant été interdite dans la capitale spirituelle du Maroc pendant toute la durée de la conférence.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Les Européens réticents pour sanctionner la Libye

Les Pays-Bas ont proposé que les douze ministres des affaires étrangères de la CEE se réunissent le 21 janvier pour étudier la question des sanctions américaines contre la Libye. Un porte-parole du gouvernement de La Haye – qui assure actuellement la présidence du conseil européen – a cependant assuré vendredi 10 janvier que cette date n'avait pas encore été définitivement arrêtée. M. Roland Dumas, ministre français des relations extérieures, a proposé qu'une telle réunion *« aborde non seulement les initiatives américaines mais l'ensemble du problème du terrorisme en Europe et la façon dont nous pourrions mieux coordonner nos efforts entre pays de la Communauté »*.

De son côté, Mme Margaret Thatcher, dont le pays passe pour être un des plus fidèles alliés des Etats-Unis en Europe, a réaffirmé, vendredi, avec une vigueur *toute particulière, que Londres ne* s'associerait en aucun cas aux mesures américaines. Au cours d'un entretien avec les correspondants américains en poste en Grande-Bretagne, Mme Thatcher a expliqué qu'elle ne croyait pas à l'efficacité des sanctions : *« Le matériel sera fourni par d'autres pays ; en théorie, les sanctions marchent, mais elles ne marchent que si elles sont appliquées à cent pour cent, et je ne connais aucun endroit où elles aient été appliquées à cent pour cent. »* Le premier ministre britannique estime que des représailles militaires *« seraient contraires à la législation internationale »*, ajoutant : *« Si certains ne respectaient pas les frontières d'autres pays, le chaos serait plus grand. »*

Pour le moment, Ottawa est la seule capitale qui n'ait pas répondu totalement par la négative à l'appel à un boycottage économique de la Libye lancé mardi par M. Reagan. Le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, a annoncé vendredi que son gouvernement avait décidé de suspendre toute aide aux compagnies désireuses de commercer avec la Libye. La Société d'expansion des exportations (SEE, agence fédérale) n'assurera plus les compagnies cherchant à établir des relations commerciales avec Tripoli. Cette mesure, combinée à une interdiction des ventes de haute technologie et d'équipement d'exploration pétrolière, privera Ottawa de débouchés en Libye d'une valeur de quelque 30 millions de dollars canadiens, a estimé M. Clark, le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures.

A Bruxelles, il a été confirmé vendredi qu'une mission commerciale belgo-luxembourgeoise se rendrait, comme prévu, à Tripoli le 30 janvier prochain afin de sonder les possibilités du marché libyen.

Alors que le monde arabe continue à afficher – au moins publiquement – sa solidarité avec Tripoli, le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, a assuré, vendredi, qu'il était prêt, à l'occasion de cette crise américano-libyenne, à tirer un trait sur les divergences qui l'ont opposé dans le passé au colonel Kadhafi. Libyens et Palestiniens, a-t-il dit, doivent *« unir leurs efforts pour combattre l'arrogance israélienne et américaine »*. – *(AFP, AP, Reuter.)*

M. Reagan : vos intérêts sont en jeu

(Suite de la première page.)

Mais le président ne se contentera pas de paroles. *« Kadhafi devra prouver par son action*, a-t-il dit, *qu'il ne soutient plus les groupes terroristes, financièrement, et qu'il n'y a plus de camps d'entraînement en Libye. »* Le président Reagan ne croit pas que l'affaire des sanctions contre Tripoli suscitera entre les Etats-Unis et ses alliés un différend similaire à celui de 1981 à propos du gazoduc eurosibérien : *« Je ne pense pas qu'il y ait eu un moment où l'amitié entre nos gouvernements ait été moins forte qu'aujourd'hui »*.

Il a ajouté : *« Ce que nous voulions, c'est expliquer notre position aux alliés et, très franchement, essayer de les convaincre que leurs intérêts sont en jeu »*.

Et pourquoi, anticipant la réaction des Européens et celle des Etats arabes, a-t-il décidé des sanctions ? *« Nous voulions empêcher que nos concitoyens résidant en Libye deviennent des otages ; nous voulions avoir les mains libres pour mener toute action qui nous paraîtrait nécessaire dans l'avenir... »*

Faut-il en conlure que la prochaine décision américaine sera d'employer la force ? *« Non, je ne veux pas discuter du problème... M. Kadhafi serait content de connaître ma réponse... Je dis seulement que nous devons être prêts à toute éventualité. »*

Le processus de paix au Proche-Orient ne risque-t-il pas d'être affecté par les sanctions ? Le président ne le croit pas. *« Je pense que nous avons établi une base de confiance avec beaucoup d'Etats arabes et je ne crois pas qu'elle en sera affectée... Des Etats arabes ont estimé devoir publiquement affirmer leur solidarité avec la Libye, mais je n'ai pas vraiment la preuve d'un affaiblissement de nos relations. »*

Le président a dit encore que si les relations entre l'Union soviétique et M. Kadhafi étaient étroites, il ne lui semblait pas que la Libye soit dans la même situation de satellite que Cuba. Les récentes déclarations de M. Chevarnadzé, ministre soviétique des affaires étrangères, dénonçant les « menaces » contre la souveraineté libyenne sont *« dictées par la propagande »*, estime M. Reagan, qui souligne que dans ses conversations avec M. Gorbatchev, celui-ci *« avait exprimé sa répugnance à l'égard des actes terroristes »*. *« Je suis sûr que nous discuterons du terrorisme quand nous nous rencontrerons »*, a dit le président américain, indiquant cependant que *dans ses récentes communications* avec le dirigeant soviétique, *« les attentats de Rome et de Vienne n'ont pas été mentionnés »*.

Quant à la suggestion du sénateur Metzenbaum de faire assassiner le colonel Kadhafi, le président a dit qu'il en avait été surpris : *« Nous ne descendrons pas au niveau des terroristes. Riposter au terrorisme par le terrorisme n'est pas une réponse... »*

HENRI PIERRE.

Le colonel Kadhafi « de mère juive » ?

IL ÉTAIT UNE FOIS...

Jérusalem. – (AFP). – *« La mère du colonel Mouammar Kadhafi était juive »*, affirme l'hebdomadaire *Erev Chabbat* (« Soir du Chabbat »), publication juive orthodoxe, paraissant à Jérusalem), citant des témoignages recueillis auprès des « anciens » de la communauté juive de Libye établis en Israël. Selon Shounamit Bormeli, une vieille juive libyenne résidant dans le village d'Elishema, la mère de Mouammar Kadhafi *« a été enlevée par un riche cheikh du désert de Libye, Ibn Linji »*.

Mme Bormeli tient cette histoire – digne des contes des Mille et une nuits – de sa mère, précise *Erev Chabbat* : *« Il était une fois en Libye deux jeunes et belles juives, Zemirada et Razellalah, dont le père était mort à la fleur de l'âge. Un jour, le cheikh Ibn Linji arriva dans leur village et enleva la belle Zemirada. Il l'emmena dans une oasis proche de la frontière tunisienne où ils vécurent et eurent des enfants. Et le fils aîné de Zemirada n'est autre que le colonel Mouammar Kadhafi »*.

Grande-Bretagne : M. Heseltine contre-attaque

(Suite de la première page.)

Il a acquis l'appui de United Scientific Holdings, société américaine qui possède 4 % des parts. *Ainsi*, avec environ *16 %* des voix est-il proche des 25 % nécessaires pour faire opposition au projet Sikorsky.

Dans la City, on est déjà presque convaincu qu'il y parviendra et que le conseil d'administration *de Westland ne peut plus guère* compter sur une majorité de 75 %, malgré de longs communiqués publiés à pleine pages, chaque jour dans les journaux, pour essayer *de faire valoir leur point* de vue (1). L'actionnariat de Westland est très dispersé (dix grands groupes financiers détiennent 35 %, deux mille autres 45 % et dix mille particuliers 20 %), ce qui ne facilite pas leur tâche.

Dans ces conditions, la direction pourrait décider elle-même le report de l'assemblée plutôt que de prendre le risque d'une défaite. Mais, s'il se confirme qu'elle n'a plus l'espoir de faire accepter le dossier Sikorsky, la direction n'aurait plus d'autre choix que de *présenter* celui du consortium européen ou bien d'abandonner complètement la recherche d'un partenaire, livrant ainsi Westland – toujours au bord de la faillite – à l'administration judiciaire.

Une certaine amertume

Une nouvelle fois, le vent paraît avoir subitement tourné dans *cette affaire décidément fertile en* rebondissements. Mais plusieurs commentateurs de la presse britannique font valoir que Sikorsky, qui n'est qu'un élément du puissant trust américain United Technologies, n'a pas dit son dernier mot. Cependant, M. Heseltine se montre très confiant. Alors qu'on lui demandait : *« Allez-vous gagner ? »*, il a répondu vendredi soir : *« Il semble bien que c'est ce qui va se passer... »*.

Dans les milieux gouvernementaux, on se contente, avec une certaine amertume, de souligner que le cabinet de Mme Thatcher n'a jamais eu *« aucune préférence »* et s'en tient *« toujours »* à une position de *« stricte neutralité »* en souhaitant que *« la meilleure solution l'emporte »*. On persiste à démentir les accusations de M. Heseltine qui a affirmé que le premier ministre a fait obstacle aux propositions européennes et que le ministre de l'industrie et du commerce, M. Leon Brittan, a exercé des pressions en faveur de Sikorsky.

De nombreux observateurs dans les milieux politiques s'accordent à penser qu'une victoire de M. Heseltine dans le débat sur Westland serait très « humiliante » pour Mme Thatcher et une bonne chose pour l'avenir de l'ancien ministre de la défense. On considère de plus en plus que ce « solitaire », que l'on ne prenait *« pas au sérieux »*, pourrait peu à peu réunir autour de lui un groupe d'opposition interne au Parti conservateur. D'ores et déjà, M. Heseltine paraît pour Mme Thatcher plus gênant hors du gouvernement qu'il ne l'était en son sein.

FRANCIS CORNU.

(1) L'adoption d'une proposition de rachat du capital de Westland, à hauteur de 30 %, requiert une majorité de 75 % des actionnaires.

EN CHINE

Des milliards de rats...

Pékin *(AFP)*. – La Chine a réussi à exterminer environ deux milliards de rats au cours des trois dernières années, mais trois autres milliards, bien vivants, poursuivent leurs ravages, ont annoncé, jeudi 9 janvier, des responsables du ministère chinois de la santé. Selon eux, les rats *mangent*, chaque année, en Chine, plus de 15 millions de tonnes de céréales qui suffiraient *à nourrir cinquante millions* de personnes. Cela représente aussi le total des importations chinoises *de céréales*...

Le ministère de la santé a décidé d'intensifier la campagne de dératisation lancée il y a trois ans. Il s'agit essentiellement *de produire* davantage de poisons antirats, de chercher de nouvelles méthodes pour les tuer et de mieux informer la population sur ces questions.

En mai dernier, *le Quotidien du peuple* avait annoncé qu'un *« chat électrique »*, capable d'attraper vingt rats à la fois, avait été mis au point. Selon le journal, son inventeur avait créé une société pour le produire en série. Un autre journal chinois, *Information économique*, avait estimé, plus prosaïquement, que la seule façon de se débarrasser des rats était de les manger. L'article déplorait l'absence du rat dans les recettes culinaires chinoises aux côtés des deux cents autres espèces animales. Il soulignait qu'il fallait se débarrasser des préjugés : *« Les rats sont plus propres que la volaille ou les porcs. (...) Ils se nourrissent essentiellement de céréales, ce qui donne une chair de haute qualité, non seulement savoureuse mais facile à cuisiner... »* – (AFP.)

Les Etats-Unis livreront quarante avions F-16 à Athènes

Correspondance

Athènes. – L'acquisition par la Grèce de quarante avions de combat américains F-16-G vient d'être officiellement autorisée. Le secrétaire à la défensse, M. Caspar Weinberger, a signé, vendredi 10 janvier, le contrat de vente que la société General Dynamics avait conclu, après de longues négociations avec le gouvernement grec, quelques mois auparavant. La conclusion de *cette affaire a pris un certain retard*, que l'on a souvent attribué à la volonté de Washington d'obtenir des concessions grecques sur l'avenir des bases militaires américaines en Grèce.

Les avions seront payés grâce à des crédits militaires américains, obtenus par la Grèce depuis 1984, remboursables en sept ans et à un *taux d'intérêts de 5 %, après* une période de grâce de cinq ans. La Grèce a négocié des compensations de la part de la société américaine, notamment en matière d'investissements, dont on ne connaît pas encore le détail.

On parle, cependant, de la production en Grèce et de l'exportation vers des pays tiers, de matériel électronique pour avions, de véhicules et de bateaux militaires, de systèmes de défense contre les blindés, et de DCA, ainsi que de la promotion par *les Américains* des exportations de certaines industries traditionnelles grecques.

(Intérim.)

[Pour moderniser sa flotte aérienne de combat, la Grèce avait décidé de partager ses commandes entre les Etats-Unis et la France, à laquelle elle a déjà acheté quarante avions Mirage-2000.]

LA COUR DE LA HAYE DONNE VINGT JOURS AU MALI ET AU BURKINA POUR RETIRER LEURS TROUPES

La Cour internationale de justice de La Haye, saisie du différend frontalier entre le Burkina et le Mali, a appelé, le vendredi 10 janvier, les deux pays à retirer *« leurs forces armées sur des positions ou à l'intérieur de lignes »* à déterminer par accord dans un délai de vingt jours. A défaut d'un tel accord, la Cour fixera elle-même, à l'issue du délai imparti, le tracé de cette sorte de « no man's land ». Les *deux gouvernements* sont, d'autre part, invités à continuer de respecter le cessez-le-feu intervenu le 31 décembre dernier.

En ce qui concerne l'administration de la zone contestée, la juridiction de La Haye demande que *« la situation antérieure aux actions armées qui sont à l'origine des demandes en indication de mesures conservatoires ne soit pas modifiée »*, ce qui signifie que, une fois les troupes retirées, chaque pays recouvrerait son autorité sur les zones qu'il administrait précédemment.

Cette ordonnance de la Cour de justice, qui a été rendue selon une procédure d'urgence et *« à titre provisoire »*, n'apporte aucune réponse sur le fond du litige. L'arrêt définitif ne sera pas rendu avant le printemps, chaque pays devant déposer, avant le 2 avril, un contre-mémoire. – *(AFP.)*

MADAGASCAR

Rasoa en quête de riz

Les Malgaches sont champions du monde de consommation de riz. Ou du moins ils l'ont été. Car, aujourd'hui, se procurer la céréale nationale tient de la gageure et rend aux petites gens la vie bien difficile.

« Donne du riz à ton homme, tu verras comme il t'aimera... » Rasoa sent bien que l'harmonie conjugale et même familiale est proportionnelle à la part de riz servie à chaque membre de sa maisonnée. L'ambiance se fait morose depuis que l'on ne mange plus de riz qu'une fois par jour, et chichement.

Auparavant, chaque adulte avalait chaque jour sans sourciller ses trois *kapoaka* (boîte de lait Nestlé prise ici pour unité de mesure) ; un pour chaque repas. Temps béni où l'on avait le sentiment d'avoir le ventre plein après avoir ingéré en un temps record une montagne de riz sec couronnée de quelques vagues bouts de viande et de trois feuilles de brèdes. Un kilo de riz représente trois *kapoaka* et demi. C'était ce qui se consommait régulièrement il y a une dizaine d'années. Record du monde homologué, puisque même les peuples asiatiques n'atteignent pas un tel chiffre. Le prix du kilo ne dépassait alors que rarement 100 FMG. Aujourd'hui, il n'est pas rare qu'il atteigne 500 FMG et plus sur le marché.

Décidément, Rasoa se fait bien du souci. Les enfants ont repris, après deux mois de vacances, le chemin de l'école ; or c'était à eux qu'était dévolu le rôle d'attendre de longues heures devant le magasin d'approvisionnement du *fokontany* (collectivité décentralisée) qu'on veuille bien leur accorder, sur présentation du petit carnet officiel de la famille, au mieux un kilo de riz. Cela fait bien longtemps, en effet, que le quota alloué à chaque ménage par ce circuit de distribution ne correspond plus aux besoins réels.

Rasoa est secrétaire dans une administration. Il est hors de question qu'elle puisse faire la queue toute la journée devant le *famatsiana* (magasin) comme les femmes au foyer qui alignent tôt le matin leurs paniers ou leurs sachets en plastique. Elles papotent assises sur le plus proche talus, s'en vont faire un brin de lessive, reviennent pour constater tristement que le riz n'est pas encore arrivé. Elles repartent préparer quelque bouillon, puis envoient les enfants voir s'il y a du nouveau et les remplacer. Lorsque la vieille 404 bâchée brinquebalante d'un des responsables du quartier arrive, c'est la ruée. Le rite a beau se reproduire chaque jour, la même pagaille s'installe au moment de la distribution, chacune voulant s'assurer qu'une autre ne bénéficie pas de passe-droit.

Souvent, après quatre ou cinq heures d'attente, les responsables du ravitaillement les renvoient chez elles bredouilles. Ce sera pour le lendemain ou le surlendemain. Aucune révolte, aucun drame dans ces files interminables. Le circuit de distribution du *fokontany* fournit, bien qu'irrégulièrement et en quantité insuffisante, un riz qui coûte le tiers du prix de celui qu'offrent les vendeurs du marché de la capitale. Alors, pour économiser 200 à 300 FMG, on attend, on revient, on intrigue. Sur un salaire de 20 000 à 30 000 FMG, la moindre économie compte.

Le libéralisme impuissant

Entre 1975 et 1983, la vente des produits vivriers de base comme le riz, tout comme leur collecte, passait obligatoirement par les collectivités décentralisées qui s'approvisionnaient elles-mêmes auprès des sociétés d'Etat de collecte et de distribution. La situation n'était guère brillante, et une grande disparité existait entre communes et régions. Pour remédier à cet état de choses et par suite du changement de cap économique de 1984, le pouvoir a décidé de libéraliser le commerce du riz et des autres produits agricoles, tout en tentant parallèlement de relancer le dynamisme du secteur privé et de séduire investisseurs locaux et étrangers.

Dans les années 1980-1981, on avait coutume d'accuser les sociétée de commerce étatisées de tous les maux. L'impéritie de leurs dirigeants, les malversations et le manque de responsabilité de leurs gestionnaires, la démobilisation et l'indifférence de leurs employés étaient les raisons fréquemment avancées pour expliquer leur impuissance à assurer correctement les tâches que les étrangers menaient auparavant à bien dans ces mêmes sociétés.

Difficile soudure

Le retour au libéralisme et aux dures lois du marché devait, selon les chantres de cette politique, favoriser l'accroissement de la production et donc la baisse des prix. Force est de constater que le résultat de cette mesure prise sous la pression des mécontentements exprimés çà et là est loin d'être probant. Hier accablé de critiques pour son interventionnisme dans les affaires économiques, l'Etat se voit aujourd'hui reproché de laisser l'initiative aux spéculateurs.

Rasoa ne comprend rien à tout cela. Elle ne fait pas de politique, mais elle ne sait trop à quel saint se vouer, d'autant que, parallèlement à la flambée des prix du riz, les autres denrées vivrières connaissent une forte hausse. Rasoa est bien d'accord avec le président quand elle l'entend prôner la diversification des habitudes alimentaires, mais encore faudrait-il que le manioc, les patates douces et autres produits de substitution restent abordables. Ce n'est pas le cas. Et puis l'attachement du Malgache à son plat de riz est si fort que même après un bon repas il se sent le ventre vide s'il n'en a pas consommé sa « dose ». Dans le petit peuple, on grogne quelque peu en entendant les politiciens d'« *ambony* » (d'en haut) suggérer d'abandonner le riz. Les mauvaises langues bougonnent que « là haut » ils en parlent à leur aise, n'ayant aucun problème de ravitaillement.

Hier, les spécialistes de l'organisation et de la gestion de la pénurie condamnaient avec un bel ensemble le dirigisme de l'Etat et l'incompétence de ses fonctionnaires ; aujourd'hui, ce sont les petits salariés urbains qui maugréent et accusent les *« capitalistes »* de faire disparaître artificiellement le riz des marchés pour provoquer la hausse de la précieuse denrée.

Finalement, dans cette équation qui oppose l'étatisation de la distribution à la libéralisation des prix, les perdants demeurent les mêmes, à savoir les couches populaires, la petite bourgeoisie urbaine d'une part, les paysans d'autre part. L'encadrement étatique à outrance et le libéralisme sauvage débouchent par des voies différentes sur un résultat identique : la pénurie, et une soudure de plus en plus difficile et étalée dans le temps.

Les différentes composantes de la bourgeoisie citadine, la bourgeoisie terrienne et les commerçants ne souffrent pratiquement jamais du manque de riz. Car là n'est pas le moindre des paradoxes : les paysans, à qui aurait dû profiter au premier chef la libération des prix, ne tirent aucun bénéfice réel de cette mesure politico-économique.

Avant eux, ce sont les intermédiaires, les usuriers ruraux et les spéculateurs urbains qui sont venus cueillir les fruits du retour aux lois du marché.

La privatisation de la collecte et de la vente, la libération des prix, ne sauraient à elles seules faire autre chose qu'un slogan de l'incantation « produire, produire, produire », que l'on entend dans les discours politiques. Trop d'autres facteurs entrent en jeu, qui découragent les paysans de produire le surplus commercialisable dont le pays a besoin.

Et d'abord la structure foncière. Dominée par la propriété féodale là où justement la riziculture constitue l'activité fondamentale, elle ne favorise guère l'esprit d'innovation, de risque ou d'entreprise, quand un tiers au moins de la récolte revient au propriétaire foncier. Par ailleurs, les terres, morcelées à l'extrême, ne peuvent produire davantage. L'impossibilité de mécaniser des surfaces aussi exiguës, la difficulté pour le paysan d'appliquer des techniques culturales modernes coûteuses eu égard à la taille de son exploitation, limitent la production.

MÉNAGER

En outre, l'évacuation de la récolte est rendue aléatoire du fait de l'état des pistes et du manque de moyens de transport. Les inondations ou les sécheresses inopinées viennent enfin transformer en défi prométhéen l'augmentation de la production. L'insécurité démobilise les meilleures bonnes volontés. Les produits vivriers sont volés sur pied dans les champs.

Entre voisins, désormais, on s'épie, on cache ses poules la nuit dans la pièce commune, on coupe tiges et feuilles de manioc à six mois pour que rien ne permette au visiteur nocturne de déceler la mise en culture d'une parcelle, cela au prix d'une importante perte de rendement.

La spéculation

Lorsque enfin, cas de figure le plus optimiste, le prix au producteur enregistre une réelle hausse, dans le même temps les prix des produits manufacturés et des intrants agricoles triplent. Le paysan ne parvient plus, en moyenne, à couvrir ses besoins que sur trois ou quatre mois de l'année. Il est contraint, à la récolte, de vendre quelque *daba* (1) de paddy pour acheter un ou deux vêtements, des fournitures scolaires, ou encore pour satisfaire aux obligations cérémonielles. Il vend alors à prix très bas un peu de grain, et celui-ci abonde sur le marché. Deux mois plus tard, ayant épuisé ses réserves, il commence à racheter à l'épicier du village du riz qu'il paie facilement quatre fois plus cher qu'il ne l'avait cédé !

Le mécanisme est simple : une minorité, disposant de liquidités au moment des récoltes, engrange le riz et attend qu'il disparaisse des greniers et des marchés. La pénurie et l'affolement s'installent, faisant tomber les prix en flèche. Des fortunes se constituent sans effort. Entre l'offre et la demande, la spéculation brouille les cartes et bloque toute possibilité de développement. Les richesses ainsi amassées ne sont même pas réinjectées dans la création de quelque petite entreprise industrielle ou artisanale, elles s'échappent vers l'étranger ou vers les secteurs parasites du commerce ou improductifs de l'immobilier.

Dans le *fokontany* de Rasoa, deux partis politiques s'affrontent et se rejettent mutuellement la responsabilité des carences dans le ravitaillement de la population. Rasoa renvoie les deux formations dos à dos. Ce qui la chagrine, c'est d'avoir un revenu insuffisant pour diversifier son alimentation, comme on l'y engage, et trop peu de temps libre pour perdre des heures à piétiner dans l'attente d'un hypothétique kilo de riz. Elle songe que toute la famille va être obligée d'aller manger plusieurs fois par semaine à l'*hotely*, ou auberge du coin de la rue, afin de ne pas oublier le goût du riz.

Comment fera-t-elle alors pour tenir un budget familial ? Dans ses rêves, elle compte et recompte, rogne sur les transports. A l'exception de son mari, tout le monde va déjà au travail à pied. Au bureau, Rasoa et ses collègues ne cessent de parler de tout cela. « *Sarotra be ny fianana* » (la vie est bien difficile) devient le leitmotiv des conversations de rue et de bus. Le moral baisse. Reste un espoir : convaincre le cousin paysan de vendre un sac au prix pratiqué à la campagne. Acceptera-t-il ?

MARTINE CAMACHO.

(1) Bidon de pétrole de 15 litres. Unité de mesure courante.

TURQUIE

Les trésors engloutis de Samsat

Un barrage en Turquie, surtout quand il porte le nom illustre d'Atatürk, se doit d'être gigantesque. Quand il s'installe dans une région agricole prospère et, qui plus est, sur un site archéologique passionnant, il n'a pas que des admirateurs...

De notre correspondant

Samsat-sur-Euphrate. – La localité, qui fut illustre et riche en trésors, vit les derniers jours de six mille ans d'histoire. Avec quinze villages de la région, dont la population devra être installée ailleurs, elle sera bientôt engloutie par les eaux de l'Euphrate et sacrifiée sur l'autel du dieu des temps modernes : l'énergie. Mais la divinité, en échange, dispensera ses bienfaits. Retenant un lac artificiel d'une surface de 817 kilomètres carrés formant un réservoir d'eau de 48,7 milliards de mètres cubes, le barrage d'Atatürk, haut de 454 mètres, redonnera vie à l'agriculture dans cette région où l'Orient et l'Occident, l'Asie Mineure et la Mésopotamie se donnaient rendez-vous depuis des millénaires.

A partir du printemps prochain, un premier lac se formera sur ce carrefour historique du Croissant fertile, par la montée progressive des eaux coupées par un barrage provisoire établi sur le cours d'eau pour assécher en aval le terrain de construction du « grand barrage ». Parallèlement, des tunnels de dérivation, déjà presque terminés, vont changer le cours de l'Euphrate.

L'été dernier, par une chaleur accablante, Mme Nimet Ozguc, professeur d'archéologie, et ses collaborateurs se sont activés plus que jamais, car le temps presse, sur la célèbre acropole de Samsat, site dominant la plaine où se trouve la bourgade actuelle.

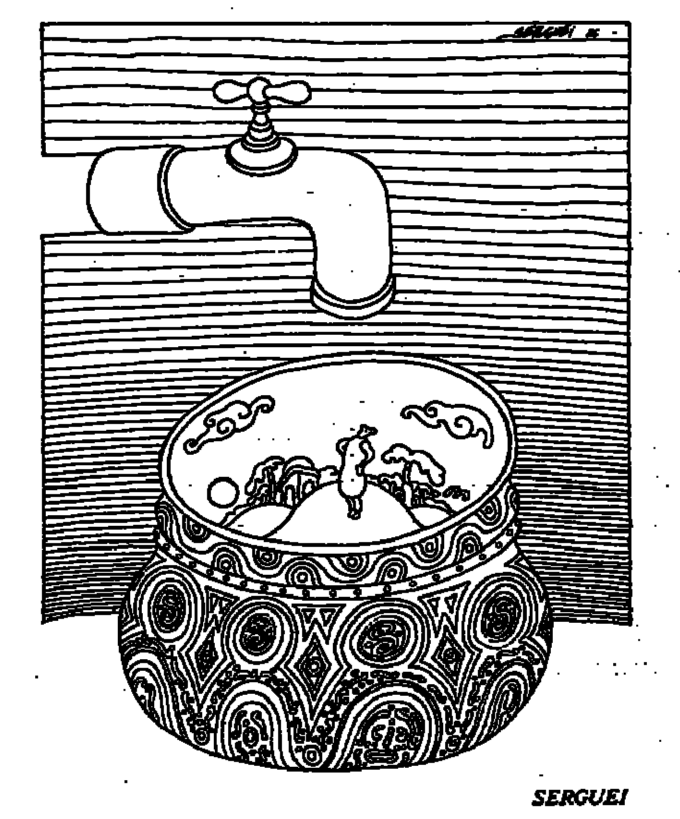
« Nous espérions, soupire-t-elle, *pouvoir encore revenir travailler ici pendant une ou deux saisons. Mais les officiels nous affirment qu'ils ne pourront pas « garantir les conditions géographiques. »* Cet inquiétant euphémisme ne la désespère pas, et l'archéologue n'a pas encore abandonné la maison qu'elle avait louée à Samsat. *« Nous allons inspecter le terrain au printemps prochain,* dit-elle. *Si les eaux de l'Euphrate n'ont pas monté autant que prévu, nous reprendrons nos fouilles. »*

« C'était le bon choix »

Expropriés et indemnisés, certains habitants de Samsat se désolent. Que va-t-il advenir de la prospérité que leur avaient assurée, sur des terres admirablement irriguées, le coton, les pois chiches, les lentilles et les haricots, si facilement écoulés sur le marché. Reflétant le sentiment de ces paysans aisés, un notable, M. Abdulkerim Das, voit dans le barrage un *« ennemi »*. Il juge la compensation offerte *« nettement sous-évaluée »*.

Blacilar, à 2 kilomètres du district de Samsat, est une bourgade typiquement anatolienne. Les enfants qui jouent près de la fontaine et les femmes en fichu nous suivent du regard. M. Ahmet Cetin, « muthar » (président), élu du village dont les terres s'étendent jusqu'à la rivière et seront parmi les premières à être submergées, s'inquiète de l'avenir. Où retrouver un sol aussi fertile ? Où reloger sa très nombreuse famille avec le même confort ? Il va devoir renoncer à la merveilleuse maison du dix-neuvième siècle en pierre taillée qui appartenait à l'un de ses oncles. Elle aussi sera bientôt recouverte par les eaux de l'Euphrate.

Les paysans sans terre, qui sont les plus nombreux à Samsat – comme dans beaucoup de régions du Sud-Est anatolien encore régentées par une poignée de latifundistes, – se montrent plutôt contents du bouleversement qui se prépare. Ils croient à un développement de toutes les activités et attendent beaucoup de la construction du « nouveau Samsat » qui sera bâti à quelques kilomètres de l'actuelle bourgade. Ils espèrent pouvoir trouver du travail dans le bâtiment, puis dans les petites usines à naître.



SERGUEI

Il avait été un temps question de réinstaller les évacués de Samsat au bord de la mer Egée. Le préfet de région, ayant pris l'initiative de reconstruire la sous-préfecture à 7 kilomètres seulement du site, a forcé le destin et obtenu du gouvernement d'Ankara l'aide financière nécessaire, l'envoi de techniciens ainsi que les crédits pour la construction de logements. La population pourra donc rester sur place. Pour le maire social-démocrate, *« c'était le bon choix. Nous préférons vivre chez nous près de la rivière ».*

Une course contre la montre

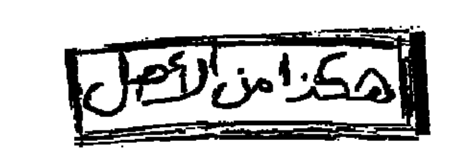
Avant que ne disparaisse à jamais l'objet de leurs recherches, Mme Nimet Ozguc et ses collaborateurs livrent une course contre la montre pour ressusciter un passé prestigieux. Les archéologues turcs sont parvenus à remonter l'histoire de la cité jusqu'en 4000 avant J.-C. Elle s'est appelée Samosata avant de devenir Sumeisat ou Simsat sous les Arabes, et enfin Samsat sous les Turcs.

L'ancienne colonie assyrienne a été d'abord enrichie par sa position géographique sur la célèbre « voie royale des Perses ». Les Romains en firent une capitale provinciale de l'Empire. Au Moyen Age, elle fut convoitée successivement par les Byzantins, les Arabes, les Turcomans et même un temps par les croisés. Les Artukides construisirent le petit palais dont les murs dominent toujours le sommet du tumulus. Passée sous domination ottomane au treizième siècle, la ville perdit définitivement son rôle commercial et militaire à la fin du Moyen Age.

Mme Nimet Ozguc a un grand sujet de satisfaction. Alors que les fouilles entreprises en 1964 et 1967 par l'archéologue américain Teresa Goell n'avaient rien exhumé de bien spectaculaire, elle-même a été plus heureuse, en découvrant par exemple des restes du célèbre palais de Mithridate Kolonikos. Les mosaïques et les fresques du tumulus de Samsat ont déjà été envoyées dans un musée. Autre trouvaille : un trésor abbasside du neuvième siècle qui *« nous donne une idée précise de l'orfèvrerie du Moyen Age islamique »*. Sans le barrage, l'archéologue eût poursuivi les fouilles jusqu'en 1990.

Hélas ! ce qu'elle eût sans doute découvert ne le sera plus par personne. *« Mais,* dit-elle, *il restera encore beaucoup de tumulus ou des vestiges anciens à fouiller dans cette partie du Croissant fertile. »* Et les jeunes du pays, moins soucieux de recherches historiques, ont pour leur part ce commentaire sans réplique : *« Le barrage, c'est notre chance. »*

ARTUN UNSAL.



AU « FORUM SUR LE MÉTIER DE DIPLOMATE »

Le Quai d'Orsay face à ses utilisateurs

Comment – et à quelles fins ? – s'exerce aujourd'hui le métier de diplomate ? C'est pour tenter d'apporter, sinon toutes les réponses possibles à ces questions, du moins quelques pistes de réflexion, que l'ensemble des associations professionnelles du Quai d'Orsay avaient organisé, jeudi 9 et vendredi 10 janvier à Paris, un colloque plus particulièrement consacré aux relations que les diplomates entretiennent avec trois types d'« usagers » : les entreprises, la presse et les Français de l'étranger.

L'actualité a donné une importance particulière au troisième thème dans la mesure où il était prévu d'y examiner la question de la sécurité des Français expatriés. Les dernières rumeurs sur le sort des quatre otages français enlevés au Liban l'an dernier ont donné un relief particulier à ce que devait dire sur l'ensemble du problème M. Marc Bonnefous, directeur d'Afrique du Nord et Proche-Orient. L'exercice était périlleux : l'orateur était tenu d'en parler, mais contraint de n'en rien dire de précis. Il s'en est tiré avec brio.

M. Bonnefous a distingué trois catégories de prises d'otages. Dans le premier cas, il s'agit du rapt de gens qui travaillent sur un chantier isolé ; il y a eu trois cent quatre-vingt-dix cas ces cinq dernières années, dont une vingtaine de Français, tous libérés aujourd'hui. En deuxième lieu, les détournements d'avions ; deux ont concerné la France récemment : les vols Paris-Vienne en 1983 et Paris-Francfort en 1984. Dans les deux cas, a noté M. Bonnefous, l'issue a été heureuse, mais il s'agit là d'*« opérations très lourdes »*, qui *imposent de tout prévoir « tout en gardant à l'esprit que le remède ne doit pas être pire que le mal »*. Même si l'exemple n'a pas été cité, le souvenir de l'assaut dramatique de l'aéroport de Malte était évidemment présent dans toutes les mémoires.

Enfin, il y a les prises d'otages du Liban. Quelque six mille personnes y ont été enlevées depuis cinq ans, dont la moitié l'an dernier. Une dizaine d'Occidentaux sont encore détenus au secret, parmi lesquels les quatre Français. Ce type d'affaire exige une discrétion absolue de la part des gouvernements, comme devait aussi le rappeler M. Dumas dans ses propos de clôture, mais aussi un certain sens des responsabilités de la part des journalistes. Les prises d'otages, a rappelé M. Bonnefous, suscitent en effet un triple affrontement dialectique : entre l'intérêt immédiat des individus et celui de la collectivité, à plus ou moins longue échéance ; entre ce qui relève des Etats et ce qui appartient à des groupes privés ; entre la discrétion diplomatique et les nécessités médiatiques, enfin. Le directeur d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient a su, à l'évidence, concilier habilement celles-ci et celle-là.

« Assoupi sur les berges... »

Auparavant, M. Bernard Bochet avait fait part de son expérience d'ambassadeur à Mexico au moment du tremblement de terre qui devait faire plusieurs dizaines de milliers de morts, dont « seulement » une quinzaine de Français, sur les six mille deux cents qui y sont immatriculés. Il a notamment montré que l'action du département avait été très utilement et très spontanément relayée par des bénévoles, tel ce radio-amateur qui, en dix jours, a diffusé quelque six mille messages !

M. Bernard Garcia, directeur des Français de l'étranger et des étrangers en France, et différents représentants d'associations avaient pour leur part évoqué les aspects administratifs des relations entre ces Français expatriés, les ambassades et les consulats. La fermeture de plusieurs de ces établissements a été vivement regrettée par certains intervenants. M. Loïc Hennekinne, directeur du personnel et de l'administration générale du ministère, devait rappeler à ce sujet que le *« maillage »* diplomatique et consulaire français demeure un des plus serrés du monde. Et aussi, pour justifier certaines fermetures, donner lecture du début d'un rapport d'inspection qu'il venait de recevoir, où le consulat de X... (les noms propres étaient supprimés), *« assoupi sur les berges de l'Y... à deux pas du centre historique »*, offrait l'*« image même de la quiétude »* et semblait tourné vers le passé plutôt que vers l'avenir... Evocation qui a mis en joie quelques auditeurs non diplomates, mais aussi embarrassé certains autres.

En matière d'information, André Fontaine, directeur du *Monde*, Henri Pigeat, directeur général de l'AFP, notre ancien collaborateur Maurice Delarue et M. Philippe Faure, responsable du service de presse de l'ambassade de France à Washington, sont finalement arrivés à des conclusions qui n'étaient pas si éloignées. Entre diplomatie et information existe une relation complexe, moins contradictoire qu'on ne le croit parfois.

Les diplomates officiellement les plus critiques à l'égard de la presse ne sont pas les derniers à (tenter de) s'en servir. Mais sans doute gagnerait-on, du côté du Quai ou des chancelleries, à jouer davantage le jeu, quitte à indiquer clairement qu'on ne peut rien dire lorsque c'est effectivement le cas. Le journaliste comme le diplomate recherchent des informations, si possible inédites, et en font des « papiers », ceux du premier ayant – normalement... – plus de lecteurs que ceux du second.

Quant aux industriels qui avaient, jeudi matin, ouvert le feu à propos du rôle des diplomates par rapport à l'entreprise, ils ont semblé, eux aussi, à quelques exceptions près, plus demandeurs que vraiment critiques. MM. Alain Chevalier, président de Moët-Hennessy, et Xavier de Villepin, président de la Commission du commerce extérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, directeur général adjoint de Saint-Gobain, ont en particulier esquissé une typologie des besoins des entreprises françaises à l'égard des relations extérieures, dont certaines demandes concrètes devraient ne pas rester sans suite.

L'indéniable succès d'affluence mais aussi la qualité des participants et ce souci du concret qui a marqué la plupart des interventions sont de nature à rassurer non seulement les organisateurs de ce premier Forum sur le métier de diplomate, mais aussi, d'une manière plus générale, ceux qui pouvaient redouter que se répande l'idée – profondément fausse – selon laquelle la diplomatie, de nos jours, ne sert plus à grand-chose. Manifestement, pour les différents interlocuteurs du Quai qui étaient réunis jeudi et vendredi, si une évolution est nécessaire, c'est plutôt vers le renforcement de l'outil diplomatique que vers sa disparition.

BERNARD BRIGOULEIX.

Le député socialiste de la Nièvre va être nommé ambassadeur auprès du Conseil de l'Europe

Une prochaine nomination d'ambassadeur risque encore de semer le trouble parmi nos diplomates professionnels. On a appris, en effet, le jeudi 9 janvier, que M. Jacques Huyghues des Etages, médecin et député socialiste de la Nièvre, venait d'être nommé par le premier ministre *« parlementaire en mission »* auprès de M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures. Cette nomination ne constitue que la première étape d'un processus visant à faire de M. Huyghues des Etages le prochain représentant permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe de Strasbourg, en remplacement de M. Henri Ourmet qui avait pris ses fonctions le 25 février 1985 seulement. M. Huyghues des Etages, qui n'est pas, bien sûr, diplomate professionnel, même s'il est vice-président de la commission de la défense, n'avait pratiquement aucune chance d'être réélu dans le département de M. Mitterrand ; il ne vient, en effet, qu'en troisième position sur la liste socialiste dont on s'accorde à affirmer qu'elle n'aura qu'un seul élu. Il est âgé de soixante-deux ans.

A travers le monde

AMÉRIQUE CENTRALE

Entretien au sommet au Guatemala le 15 janvier

Les chefs d'Etat de six pays d'Amérique centrale (Guatemala, El Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa-Rica, Panama) doivent se rencontrer le 15 janvier au Guatemala à l'occasion de la prise de pouvoir de M. Cerezo, démocrate-chrétien. Ce sera la première rencontre de ce type depuis la victoire des sandinistes au Nicaragua en 1979. C'est M. Cerezo qui a pris l'initiative de ce sommet centraméricain, qui pourrait permettre une relance du groupe de Contadora en faveur d'une solution négociée des conflits de la région. C'est en tout cas ce qu'a publiquement souhaité M. Daniel Ortega, président du Nicaragua, alors que ce pays avait, à la fin de 1985, réclamé la suspension des travaux du groupe (Mexique, Venezuela, Colombie, Panama) pendant les six prochains mois. – *(AFP, Reuter.)*

RDA

Le mur de Berlin démoli en 1987 ?

Berlin-Est. – *Une délégation de parlementaires américains* actuellement en visite en RDA a proposé au numéro un est-allemand, M. Erich Honecker, de démolir le mur en 1987, à l'occasion du sept cent cinquantième anniversaire de la création de la ville de Berlin. *« Nous avons suggéré à M. Honecker ce geste qui lui permettrait de célébrer dignement ce grand événement »*, a déclaré M. Thomas Lantos, responsable de la commission pour les affaires étrangères de la Chambre des représentants des questions de désarmement, de sécurité internationale et de droits de l'homme, au cours d'une conférence de presse faisant suite à un entretien de *plus de trois heures avec le chef de l'Etat et du parti est-allemands.* La délégation américaine a également déploré, lors de l'entretien, que les pays de l'Est ne respectent pas d'une façon satisfaisante les droits de l'homme. – *(AFP.)*

TURQUIE

Prison pour insulte à la religion

Ankara. – Les blasphémateurs turcs vont devoir se méfier des oreilles indiscrètes s'il tiennent à leur liberté. En effet, une loi votée le jeudi 9 janvier par le Parlement d'Ankara prévoit des peines de prison allant de six mois à deux ans pour les auteurs d'insultes envers la religion musulmane, Allah et son prophète Mahomet. Cette loi, proposée par le Parti de la mère patrie, formation du premier ministre Türgüt Ozal, réprime également les profanateurs des lieux de culte et de sépulture, qui pourront être condamnés à des peines allant jusqu'à trois ans de prison. Son adoption intervient dans le contexte d'une renaissance islamique en Turquie, pays traditionnellement présenté comme un bastion de la laïcité dans le monde musulman.

France

M. JOSPIN A FR 3

Les socialistes ont fait « du bon boulot »

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, invité le vendredi 10 janvier sur FR 3 dans l'émission « Face à la 3 », a été interrogé à la fois par des journalistes et par de jeunes étudiants de l'Institut supérieur de gestion ou du Centre de formation des journalistes.

Bravo la jeunesse ! Invités par FR 3 à exprimer sans détour l'idée qu'ils se font de M. Jospin, les étudiants présents sur le plateau ont eu la bonne idée d'y aller franchement, sans se laisser intimider par la confrontation directe avec leur interlocuteur. A les écouter, le premier secrétaire du PS est bourré de défauts : il est « professoral », un peu trop « apparatchik », beaucoup trop « dogmatique », manque de « décontraction » et de « chaleur humaine ». Les deux plus méchants le jugent « terne » et « flou »... M. Jospin a pu néanmoins échapper à la déprime grâce à un catalogue des qualités qui a dû, après cette dégelée, lui aller droit au cœur : il est jugé « persévérant » et « tenace », « accrocheur », « convaincu ». Il *« croit à ce qu'il dit »*, est *« apparemment sincère »*. C'est un *« meneur d'hommes »*. Il est *« fidèle »* au PS et à M. Mitterrand.

Mais le plus drôle restait à venir. Pour améliorer son image, M. Jospin devrait *« chanter plus souvent* les Feuilles mortes » en public, essayer de se mettre aux costumes à la Jack Lang, montrer davantage sa famille, parler davantage de sa vie quand il ne fait pas de politique, penser plus souvent à dérider son auditoire, avoir enfin *« une pointe d'originalité »*.

Ainsi titillé, M. Jospin, qui n'a pas une vision très simple — les téléspectateurs ont pu en juger — de l'articulation entre une personnalité privée et une image publique fort dissemblables, a essayé, mi-figue mi-raisin, de parler un peu de lui : son fils l'initie au rock, et il suit, du moins pour la musique ; il aime le cinéma américain des « fifties », et quand il fait du sport c'est, *« comme toujours, de la compétition »*.

En l'interpellant comme ils l'ont fait, les étudiants ont reproduit avec une surprenante exactitude l'image que renvoient de M. Jospin les habituels sondages d'opinion. La saveur de l'exercice tient évidemment à l'insolente spontanéité des réponses, même si l'émission avait, bien sûr, été préparée. Les jeunes qui reprochent à M. Jospin sa sévérité auraient pu, par parenthèse, sortir du canevas prévu pour mettre dans le même sac les journalistes, dont la mine sinistre offrait un vif contraste avec leur vivacité. Sans doute les journalistes étaient-ils là, eux, pour « parler politique »...

Le premier secrétaire du PS a donc aussi parlé politique. Il a jugé que le socialisme en France est *« un grand courant »* alors que le libéralisme n'est qu'*« une mode idéologique »*. Il a affirmé que, pour dégeler l'électorat populaire, il faut convaincre les Français qu'au milieu d'une période difficile les socialistes ont fait *« du bon boulot »*.

M. Jospin, qui juge encore insuffisants les 26 à 27 % promis à son parti par les sondages aux prochaines élections, a lancé : *« Nous devons être largement en tête de tous les partis et (...) représenter par rapport à la coalition RPR-UDF, dont il est vraisemblable qu'elle n'obtiendra pas la majorité à elle seule, une force imposante, incontournable. »* Pour le reste, — comment et avec qui gouverner ? — M. Jospin s'est contenté de rappeler que le PS devrait *« prendre ses responsabilités »* et qu'il y a *« des éléments de contradiction à l'intérieur de la droite potentiellement très forts »*.

J.-L. A.

Propos et débats

M. Toubon : ils finissent d'échouer

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a affirmé, le vendredi 10 janvier, à Laval et à Saint-Brieuc que *« les socialistes ne se battent pas pour gagner, mais pour empêcher les autres de gouverner »*. M. Toubon a ajouté : *« Les socialistes disent :* nous commençons à réussir, *moi je réponds : ils finissent d'échouer. »*

M. Bérégovoy : un train de retard

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, qui participait, le vendredi 10 janvier, à une réunion publique à Châteauroux (Indre), a estimé que le Parti communiste a, sur la flexibilité de l'emploi, *« un train de retard, voire une génération, pour une raison électorale subalterne »*. Evoquant le retour éventuel de la droite au pouvoir, il a affirmé qu'une telle situation créerait *« un désordre politique, économique et social »*. *« Entre le programme de Chirac, ce qu'annonce Valéry Giscard d'Estaing et ce que pense Raymond Barre, on n'y retrouve pas son latin »*, a-t-il ajouté.

M. Plissonnier : cuisine

M. Gaston Plissonnier, membre du bureau politique du PCF, estime dans un éditorial du dernier numéro des *Cahiers du communisme* que *« les mêmes orientations politiques que défendent la droite et le PS »* permettent, après les élections législatives, toutes les possibilités de variantes gouvernementales *« à la mode de toutes les cuisines politiciennes dont la IVe République a été riche »*.

M. Charles Hernu : défauts de peinture

Dressant un bilan de cinq ans de socialisme, M. Charles Hernu a affirmé, le vendredi 10 janvier, à Thaon-les-Vosges (Vosges) : *« Il ne faudrait pas que quelques défauts de peinture masquent l'architecture d'ensemble. »* M. Hernu a également, à cette occasion, invité les communistes *« à ne pas se sentir exclus »*.

M. Rocard : l'enterrement de la social démocratie

M. Michel Rocard déclare dans *le Nouvel Observateur* du 10 janvier qu'il se sent *« un peu le père »* de la mode anti-étatique. Il est *« d'autant plus à l'aise, ajoute-t-il, pour rappeler à ceux qui l'oublient qu'un Etat fort reste indispensable pour fixer les règles du jeu. »*. M. Rocard ne se réclame pas pour autant de la social-démocratie, *« projet trop étatique »* et *« presque enterré »*.

Débat Poperen–Toubon : le « tiers bloquant »

Dans le cas ou le Parti socialiste resterait la principale force politique du pays après mars, la droite devrait se définir par rapport aux propositions socialistes et s'allier avec le Front national si elle voulait s'opposer au nouveau gouvernement, a affirmé M. Jean Poperen, numéro deux du PS, le vendredi 10 janvier, sur Europe 1 au cours d'un débat avec M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR. M. Toubon a protesté contre cette hypothèse du *« tiers bloquant »* et d'un gouvernement minoritaire incapable à ses yeux de gouverner. *« Cette voie est une totale impasse »*, a-t-il dit.

LA POLITIQUE SUR MINITEL

M. Mauroy, premier VIP de GAO

« Que regrettez-vous le plus de Matignon ? Le parc, les meubles ou les cuisines ?

— J'y ai accompli mon service national, c'est tout. Mais quel beau parc ! »

Grâce au Minitel, on sait aujourd'hui que M. Pierre Mauroy a, comme tout le monde, succombé au charme du célèbre parc du 57, rue de Varenne. L'ancien premier ministre, homme de bonne volonté, a dit oui sans l'ombre d'une hésitation, quand quatre clubs de gauche — Priorité à gauche, La mémoire courte, Gais pour les libertés, Espaces 89 — parmi ceux qui sont réunis dans le collectif Ici et maintenant ont pensé à lui — *« à l'unanimité »* — pour inaugurer la rubrique VIP *(Very important person)* de GAO.

GAO, autrement dit « gauche assistée par ordinateur », c'est, assurent ses inventeurs, *« le service télématique de la gauche en campagne »*. VIP, c'est la rubrique qui permet au citoyen « lambda » d'interpeller, par l'intermédiaire de son Minitel, un homme politique qui a accepté d'être mis sur le gril pendant une semaine. Questions ultra-classiques, impertinentes ou saugrenues, mais toujours courtes et directes, réponse, de préférences brèves. L'humour est fortement conseillé.

« Excellent exercice », a jugé le maire de Lille, séduit par cette *« initiative amusante »*, qui montre bien que *« cela n'a pas de sens de mettre en cause la gauche sur le plan de la modernité »*.

Pourtant, ce sont deux rêves bien différents qui ont, curieusement, réuni GAO et l'ancien premier ministre autour du même Minitel. Pour les clubs, il s'agissait d'affranchir les Français du filtre obligé des journalistes pour interpeller les hommes politiques. M. Mauroy, lui, apprécie surtout de retrouver, sous une autre forme, la fraîcheur et la spontanéité des petits meetings d'autrefois. Le Mauroy « moderne » n'a pas tué le Mauroy « archaïque »...

On ne sait qui suivra le maire de Lille. Les promoteurs de GAO, en tout cas, affirment avoir un accord *« de principe »* de MM. Mitterrand et Fabius, étant entendu que le service VIP est limité, de toute façon, aux hommes politiques de gauche. Mais GAO ne se borne pas à VIP. Les clubs ont voulu, pour réaliser *« le mariage de la communication politique avec les nouvelles technologies »*, créer *« un petit univers télématique »*. Ils proposent (pour une consultation d'1 F la minute), cinq autres services au nom plus ou moins évocateur : Niouzes (lisez News), Descrisp, palabres, remue-métinge (RAG), conseil des ministres (CAG)... Ils ont, disent-ils en toute modestie, *« créé le premier parti télématique »*.

J.-L. A.

★ Pour accéder aux différents services du GAO, composer le 36-15-91-77, qui donne accès au kiosque, avant de taper GAO, puis envoi. Chaque « minitéliste » questionneur recevra à domicile, dans les quarante-huit heures, une réponse. Les autres questions et réponses d'intérêt général peuvent être consultées par tous. Pendant les deux premiers jours de l'opération, M. Mauroy a reçu 300 questions...

● *Un ancien maire communiste de l'Essonne condamné pour fraude électorale.* — Le tribunal de grande instance d'Evry a condamné M. Lucien Le Béguec, ancien maire PC de Vauhallan (Essonne), à six mois de prison avec sursis, 5 000 francs d'amende et dix ans de privation de droits civiques pour fraude électorale lors du second tour des élections municipales de mars 1983. M. Le Béguec devra également verser 1 franc de dommages-intérêts à la partie civile, Mme Renée Delattre (div. opp.), qui lui a succédé à la tête de la municipalité en décembre 1983 après un nouveau scrutin consécutif à l'annulation de celui de mars par le tribunal administratif de Versailles.

M. Le Béguec a l'intention de faire appel de ce jugement.

RASSEMBLEMENT DANS LE CALME A NOUMÉA

Les anti-indépendantistes bouderont M. Joxe

De notre envoyé spécial

Nouméa. — M. Justin Guillemard a fière allure. Léger collier de barbe soigneusement taillé, nez aquilin, peau brune, ruban tricolore sur une chemise claire avec ces cinq lettres : *« CAP. NC »* (Comités d'action patriotiques de Nouvelle-Calédonie). *« J'ai du sang canaque dans les veines, mais je veux rester français. La France a fait plus ici que n'importe quelle République. »*

Pour le dire à nouveau, l'animateur des Comités d'action patriotiques — une structure créée à la fin de l'année dernière *« au-dessus des partis pour enrayer la mécanique infernale qui mènera à une situation libanaise »*, M. Guillemard est venu samedi après-midi 11 janvier à Nouméa depuis Bourail, où il réside, dans la région centre, au nord-ouest de La Foa. Quelque cinq cents personnes essentiellement européennes, se sont rassemblées autour de lui square Yves-Tual sous un soleil de plomb pour commémorer le meurtre il y un an jour pour jour du neveu du maire de Thio.

L'annonce de la mort du jeune Tual avait été suivie d'une émeute à Nouméa, apaisée le lendemain par l'annonce d'une autre mort, celle d'Eloi Machoro, tué par une balle du GIGN. Le territoire vivait alors ses heures les plus dramatiques.

Rien de tel en apparence aujourd'hui. Certes, chaque camp redoute un incident *« venu d'en face »* qui détruirait ce calme relatif : le dernier numéro de *l'Avenir calédonien*, journal de l'Union calédonienne, principale composante du FLNKS, assure que *« la radicalisation des anti-indépendantistes est le plus gros danger de l'année qui commence »*. Certes, les autorités n'excluent pas de nouveaux attentats à la veille de la visite de M. Pierre Joxe : *« Les attentats ? Des provocations de la DST*, assure M. Guillemard. *L'exemple vient d'en haut : regardez le* Rainbow-Warrior. »...

Mais l'excès semble plutôt dans les paroles que dans les actes. Nouméa vit dans l'attente des élections législatives et de l'élection d'un nouveau maire succédant au charismatique Roger Laroque (RPCR), décédé en novembre dernier. Samedi matin, après avoir déposé des gerbes au square Yves-Tual en compagnie de M. Dick Ukeiwé, président du Congrès, et de M. Jean Lèques, probable successeur du maire défunt, M. Jacques Lafleur, député RPCR, a réaffirmé l'opposition de son mouvement à la venue du ministre de l'intérieur.

Refus sans appel, accompagné toutefois de la dénonciation préventive de *« provocations »* : *« Nous n'appelons pas la Nouvelle-Calédonie, Nouméa, à manifester comme dans le passé. Mais nous marquons notre réprobation en demandant à la population de faire comme si ce pays était mort et en deuil de ce que les socialistes lui ont fait. »* Nouméa devrait donc être *« une ville morte »* mardi 14 janvier, jour de l'arrivée de M. Joxe, et les élus RPCR refusent d'avance toute rencontre avec celui-ci.

Quant au FLNKS, plusieurs meetings sont annoncés, notamment à La Foa, dimanche, pour commémorer la mort d'Eloi Machoro et de son compagnon Marcel Nonaro. Mais la modération domine : les cérémonies coutumières de deuil ont été reportées au 12 avril et, les indépendantistes insistent surtout sur la construction du « pouvoir » dans les trois régions — sur quatre — où ils dominent.

L'entourage de M. Jean-Marie Tjibaou — qui devrait rencontrer M. Joxe dès le mardi — a nuancé les déclarations du dirigeant du FLNKS à *la Croix* du 10 janvier, recueillies il y a trois semaines. M. Tjibaou semblait exclure toute candidature indépendantiste aux élections législatives au nom du refus du *« système colonial »*. *« La décision n'est pas encore prise ; nous attendons*, assure-t-il. *Il y a le pour et le contre. »*

EDWY PLENEL.

● ERRATUM. — A la suite d'une coquille l'omission d'une virgule nous a fait dire, dans nos éditions du 9 janvier, que chacune des quatre régions de Nouvelle-Calédonie avait bénéficié d'une enveloppe de 275 millions au titre du Fonds de développement économique. Il s'agit, plus modérément, d'une somme de 2,75 millions.

SITUATIONS 86

Marne : le PR a l'intention de présenter sa propre liste aux régionales

Faute d'avoir obtenu satisfaction lors de la constitution des listes de l'UDF pour les élections de mars, le PR de la Marne a annoncé son intention de constituer sa propre liste aux régionales. Elle sera conduite par M. Jean-Marie Beaupuy, adjoint au maire de Reims et conseiller général.

Le PR de la Marne, qui conteste les décisions des instances départementales de l'UDF et qui, d'ailleurs, ne répond plus aux convocations de son bureau, a longtemps menacé de se présenter sous sa propre bannière aux législatives. Il revendiquait une place d'éligible derrière M. Bernard Stasi (CDS), député et maire d'Epernay, alors que l'UDF, tant au niveau national que départemental, avait investi M. Jean-Louis Schneiter (CDS), adjoint au maire de Reims. Par cette attitude rebelle, le PR entendait protester contre le *« déséquilibre »* interne à l'UDF : le CDS compte trois sièges de parlementaires (un député, deux sénateurs) et le PR n'en compte aucun.

S'il renonce à présent à ses visées dans *« un souci d'union et pour préserver les voix de l'opposition »*, s'il s'incline devant le choix *« national de l'UDF »*, il s'apprête néanmoins à constituer une liste pour les régionales. Il justifie sa position par le *« refus »* du CDS d'appliquer l'accord national *« prévoyant de rétablir l'équilibre sur les listes des régionales au profit des candidats du Parti républicain »*. L'UDF espérant obtenir cinq ou six sièges de conseillers régionaux, le PR réclamait deux, voire trois places d'éligibles. Le CDS, selon M. Bernard Stasi, qui regrette la *« rupture »*, a jugé *« excessives »* les demandes du PR. Et celui-ci n'a pas accepté qu'on ne lui offre qu'une seule place d'éligible.

D. L.

Bouches-du-Rhône : l'ancien rédacteur en chef du « Méridional » candidat du Front national

De notre correspondant

Marseille. — M. Gabriel Domenech, qui était jusqu'au 31 décembre dernier rédacteur en chef du *Méridional*, a annoncé sa candidature aux élections législatives et régionales du 16 mars sur les listes du Front national conduites respectivement par MM. Ronald Perdomo et Pascal Arrighi. Ainsi sont comblés les « blancs » laissés sur ces listes, en quatrième place pour les législatives et en deuxième pour les régionales.

Dans un article intitulé « Pourquoi je serai candidat » publié dans *le Méridional*, M. Domenech justifie son engagement par un souci d'*« apporter à Jean-Marie Le Pen la caution de quarante ans de journalisme au service de la vérité »*. *« Je n'accepte pas*, ajoute-t-il, *la façon dont Le Pen est diffamé, sali dans sa vie privée, empêché de s'exprimer.* (...) *Le Front national est la seule formation politique répondant aux questions que je me pose comme Français, chrétien, père de famille et grand-père, mais aussi comme journaliste. »*

Enfin, M. Domenech qui souhaite que sa candidature *« favorise l'union de l'opposition »*, est persuadé que *« fort peu de choses séparent »* les têtes de listes UDF et RPR de celles du Front national. — J. C.

Pas-de-Calais : le parachutage de M. Vasseur continue de provoquer des remous à l'UDF

La désignation de M. Philippe Vasseur, journaliste au *Figaro*, comme tête de liste de l'UDF aux législatives dans le Pas-de-Calais, continue de susciter des remous. Après M. Léonce Desprez, maire du Touquet, qui a quitté le Parti républicain dont il était président départemental, c'est M. Jean-Marie Truffier, conseiller général d'Arras-Nord, président de la première circonscription du CDS et de l'UDF, qui vient d'annoncer sa décision de se mettre en congé de ces deux formations.

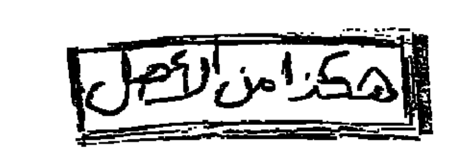
« Après en avoir dénoncé les méfaits et même les ravages, explique M. Truffier, *le CDS du Pas-de-Calais tombe dans le piège de la proportionnelle en entérinant l'ukase parisien au mépris de la volonté démocratique clairement exprimée par la base. Après s'être inquiété de la multiplication des candidatures issues du groupe Hersant, il vient de se ranger derrière un de ses représentants. »*

M. Roger Poudonson, sénateur CDS, qui avait pourtant menacé de démissionner de la présidence départementale de l'UDF pour protester contre l'éviction de M. Léonce Desprez de la liste législative au profit de M. Vasseur, s'est finalement rallié, en effet, aux décisions nationales de l'UDF. M. Truffier a laissé entendre qu'il pourrait être candidat aux élections régionales sur une liste conduite par le maire du Touquet, à condition toutefois que M. Poudonson ne figure pas sur la liste officielle de l'UDF. — *(Corresp.)*

NORD : un candidat UDF quitte le PR

M. Michel Grasset, maire de Nieppe, conseiller général, membre du bureau départemental du Parti républicain, a décidé de quitter cette formation. Dans la lettre qu'il a adressée à M. François Léotard, secrétaire général du PR, il explique qu'il entend ainsi protester contre la place qui lui est faite sur la liste UDF pour les élections législatives dans le Nord.

M. Grasset se trouvait en concurrence pour la sixième place avec M. Gérard Beun, maire CDS de La Gorgue. Le comité électoral départemental s'était, en majorité, prononcé en sa faveur, mais le bureau national de l'UDF devait finalement désigner Gérard Beun pour figurer en sixième position, considérée comme gagnable. *« Les principes de la démocratie libérale que vous défendez sont bafoués »*, proteste M. Grasset dans la lettre qu'il a adressée à M. Léotard. — *(Corresp.)*



DE L'AFFAIRE PERROT A L'AFFAIRE BOUTBOUL

Une enquête à rebondissements

Deux semaines après l'assassinat de l'avocat parisien Jacques Perrot, magistrats et policiers continuent leurs investigations sans privilégier aucune piste. En quinze jours, l'enquête a connu d'étonnants rebondissements qui ont davantage obscurci l'affaire.

L'assassinat de Jacques Perrot a successivement jeté une lumière crue sur un déroutant roman familial puis sur une extraordinaire escroquerie. Rien ne dit que tous ces faits soient liés, mais ils peuvent aussi former un tout. C'est ce que s'efforcent de déterminer les enquêteurs, qui concentrent leur attention sur les trois personnages-clés de cette ténébreuse affaire : Jacques Perrot, Darie Boutboul et Marie-Elisabeth Boutboul, ainsi que sur une institution jusqu'à présent au-dessus de tout soupçon, les Missions étrangères.

• Jacques Perrot : la victime d'un meurtre prémédité

De la villa Scheffer à Paris, où habitaient les Fabius, à l'appartement des Perrot, avenue Georges-Mandel, il n'y pas loin. Condisciples au lycée Janson-de-Sailly, Laurent Fabius et Jacques Perrot étaient surtout des copains de quartier. Vacances communes au Pilat, du côté d'Arcachon, avec la famille Fabius. La route des deux adolescents diverge en 1964 lorsque le futur premier ministre entre au prestigieux lycée Louis-le-Grand, première marche de son ascension. Mais leurs liens subsisteront, intacts. *« Mon plus proche ami »*, confirme aujourd'hui Laurent Fabius, profondément affecté.

Agé de trente-neuf ans, Jacques Perrot est assassiné le 27 décembre dans la cage d'escalier du 29 avenue Georges-Mandel, où il a son cabinet d'avocat. A un autre étage habitent toujours ses parents chez qui il s'est réinstallé depuis qu'il s'est séparé de sa femme, Darie Boutboul.

Meurtre prémédité. Un pneu de sa voiture a été crevé et l'antivol de sa moto bloqué pour l'empêcher de fuir. Après avoir penché pour la thèse d'un « contrat » exécuté par un « professionnel », les enquêteurs ont aujourd'hui des doutes. L'assassin était en tout cas bien renseigné. Par qui ?

Depuis quinze jours la vie de Jacques Perrot est passée au tamis. Passionné de chevaux, cavalier émérite, il fréquentait davantage les concours hippiques que le monde des courses. Il avait néanmoins son opinion sur ce monde-là, une opinion qu'il ne cachait pas, et devait à Laurent Fabius d'avoir siégé dans des commissions de réflexion sur le sport hippique. Menaçait-il, par le rôle ou l'influence qu'on lui prêtait et qui *n'étaient pourtant* pas politiques, des intérêts puissants, et lesquels ?

Ses papiers personnels et ses dossiers d'avocat ont été, eux aussi, examinés à la loupe et n'ont révélé, jusqu'ici, rien que de très classique en dehors d'une confuse et anonyme lettre de menace.

Il avait, en revanche, une vie personnelle agitée et menait, ces derniers temps, trois liaisons de front. Cette piste a, elle aussi, été fouillée, sans résultat.

Les vraies zones d'ombre de la vie de Jacques Perrot, *en même temps* que son anxiété, c'était sa belle-famille. On ne sait pourquoi, il enquêtait sur celle-ci et allait de surprise en surprise : un beau-père prétendument mort mais bien vivant, une belle-mère soi-disant avocate mais radiée du barreau pour escroquerie. Jusqu'où l'aurait conduit le fil qu'il déroulait ?

Cette belle-mère, Mme Cons-Boutboul, prétend aujourd'hui que l'assassinat de son gendre est lié à la *« curiosité »* de celui-ci. Pourquoi Jacques Perrot était-il si curieux ? Fourbissait-il des armes contre sa belle-famille en vue de son divorce, pour obtenir la garde de son fils Adrien, qu'il chérissait par-dessus tout ? Le soir de sa mort, il devait dîner avec sa tortueuse belle-mère pour une explication, peut-être décisive. Celle-ci décommanda à la dernière minute, prétextant un contretemps subit qui ne l'était pas. Entendue à *deux reprises* par les policiers, Mme Cons-Boutboul n'a pas été inquiétée davantage.

• Darie Boutboul : casaque grise et bande rose

La tête et les jambes. Si l'émission existait encore, Darie Boutboul, vingt-sept ans, 1,56 mètre, 46 kilos, aurait fait les belles heures de la télévision, comme Laurent Fabius en 1970, déjà tête d'œuf et à l'époque champion de jumping. Admissible à Centrale, diplômée en histoire de l'art et en russe, Darie Boutboul est surtout la première femme jockey à avoir gagné une course de tiercé, casaque grise et bande rose, le 1er avril 1984.

Elle se marie le 30 avril 1982 à l'église Notre-Dame de Passy avec Jacques Perrot, de quinze ans son *aîné*.

La vie tumultueuse du couple est suivie d'une séparation, cette fois définitive, qu'elle supporte mal, même si c'est elle qui garde pour l'instant l'enfant.

Entre-temps, Darie Boutboul est devenue célèbre. Un livre chez Robert Laffont, *la Casaque de la chance*, un disque qui s'est mal vendu et « Les grosses têtes », l'émission de Philippe Bouvard, sur RTL, où elle démontre, malgré une forte concurrence, qu'elle a la langue bien pendue.

L'opinion, qui, après l'assassinat de son mari, a d'abord compati au drame, s'est lassée de ses sanglots au micro de Christine Ockrent (RTL) ou devant les caméras toujours présentes de Pierrette Brès (Antenne 2).

Darie Boutboul avait un père, mais celui-ci se faisait passer pour mort, voulant mener sa vie sans attaches ni devoirs. Lui aussi s'est prêté à la scène des retrouvailles, filmée par Pierrette Brès, déjà présente avec *son équipe dans l'appartement*, lorsque Darie Boutboul en a franchi la porte pour se jeter dans les bras de son père.

Si Darie Boutboul est tombée de haut (un mari assassiné, une mère escroc, un père ressuscité), les amis de Jacques Perrot n'ont été ni surpris ni fâchés lorsqu'il s'est séparé de sa femme, qu'ils n'appréciaient guère. Question de caractère mais aussi de fidélité : les amis de Jacques Perrot, qui étaient aussi ceux de Laurent Fabius, voyaient, étonnés, Darie Boutboul siéger à la commission sports du RPR... Question, surtout, de barrières sociales : *Darie Boutboul et Jacques Perrot* n'appartenaient pas exactement au même monde, lui BCBG, elle la fille de quelqu'un qu'une amie commune percevait déjà comme une *« aventurière »*.

• Marie-Élisabeth Cons-Boutboul : une « fan » exclusive de sa fille

Avant de voir en elle un redoutable escroc en jupon, les Missions étrangères de Paris ont trouvé Mme Cons-Boutboul *« séduisante »*, et fort serviable. D'autres, amis de son gendre ou habitués des champs de courses, ont été plus réticents, face à *« ce petit bout de femme sec, qui se tenait toujours très raide, l'air sur le qui-vive, derrière ses grosses lunettes. »* Les lèvres minces, la coiffure blonde toujours impeccable, elle accompagnait sa fille sur les champs de courses, où l'on a pu, un temps, l'admirer en Bentley conduite par un chauffeur. *« Ce n'était pas une joueuse, mais un supporter »*, la « fan » exclusive de sa fille Darie, mise en selle au sortir du berceau.

Avocate, inscrite au barreau en 1949, Mme Cons-Boutboul n'a guère laissé de souvenir au Palais de justice de Paris. Rares sont les avocats de sa génération qui se la rappellent, *« au vestiaire peut-être, sûrement pas lors d'une brillante plaidoirie »*.

Entre 1966 et 1968 — moment où elle commence à « travailler » pour les Missions étrangères, — elle avertit l'ordre des avocats que provisoirement elle n'entend plus exercer son métier. *« Pour raisons de santé »*, aurait-elle expliqué à certains. *« Parce que j'exerce d'autres activités incompatibles avec la profession d'avocat »*, aurait-elle dit à d'autres. Autre incident de parcours : avant sa radiation en 1981, Mme Cons-Boutboul, qui a repris sa robe d'avocate, est l'objet — déjà — d'un avertissement de l'ordre, pour une affaire mineure, semble-t-il.

La société d'encouragement des courses l'autorise, en 1971, à avoir ses couleurs de propriétaire agréé. Elle choisit la casaque bleu clair à chevrons et toque grise. Comme c'est l'usage, la brigade des courses et des jeux des renseignements généraux a, à cette époque, fait une enquête et vérifié la « moralité » de la postulante ; contrôlé aussi si elle disposait de revenus suffisants pour entretenir des chevaux. Mme Cons-Boutboul commence à courir en 1972, avec un cheval. Elle n'en aura jamais guère plus de trois ou quatre, ce qui, à raison de 8 000 F environ d'entretien par cheval et par mois, exige toutefois de confortables revenus. Malgré cela, elle paie fort peu d'impôts.

A partir de 1981, date de sa radiation, elle diminue nettement les effectifs de son écurie, et s'associe avec Mme Raymonde Deschamps, *une propriétaire de chevaux établis* à New-York où elle est membre du Jockey-Club, et qui a la double nationalité américaine et française. Mme Boutboul loue les chevaux de Mme Deschamps, procédure tout à fait régulière.

Quant à ses propres chevaux, ils ne coûtent plus très cher à l'ancienne avocate, puisque, souvent victorieux, en course, *« ils gagnent leur avoine »*.

Catholique pratiquante (dans son dossier de radiation figure une lettre — authentique ? — du Vatican, qui la *félicite de défendre si bien les intérêts* des Missions), Mme Cons-Boutboul s'est défendue avec vigueur devant le conseil de l'ordre. Elle était assistée de Me Pierre Delphy, *« un ami de trente ans »*, chez qui, d'ailleurs, elle dînait, en compagnie de sa fille, le soir de l'assassinat de Me Perrot.

Devant ses confrères, elle a reconnu avoir détourné les sommes que lui ont versées les Missions, mais *« pour le compte d'un tiers »*. Elle a cherché à faire valoir que *« les apparences étaient contre elle »*, mais qu'elle n'avait, en fait, rien fait de mal et qu'elle ne pouvait révéler le nom de ce tiers, qui était *« un prêtre, mort depuis »*.

Mme Cons-Boutboul s'est abstenue de faire appel de sa radiation. Le parquet général de Paris, qui aurait pu et dû engager des poursuites pour faux et escroquerie, n'en a rien fait. La Société d'encouragement n'a pas été avertie de cette radiation

BERTRAND LEGENDRE et AGATHE LOGEART.

Le mécanisme d'une escroquerie

« Nous ne sommes pas fiers de nous être fait escroquer. » Le Père Rossignol, adjoint au supérieur général des Missions étrangères de Paris, qui avait réuni, vendredi 10 janvier, une conférence de presse, résume ainsi, presque penaud, l'affaire qui, à son grand dam, apporte depuis deux semaines à son association une publicité dont elle se serait bien passée. De naïfs missionnaires victimes d'un redoutable escroc, Mme Marie-Elisabeth Cons-Boutboul. C'est l'image que les bons Pères, longtemps fort discrets, ont décidé de donner d'eux, à grand renfort de communiqués. Les choses ne sont peut-être pas si simples. Selon le récit des missionnaires, il faut aller à Hongkong, en 1920, pour remonter *aux sources de cette affaire*.

Cette année-là, meurt brusquement l'un des dirigeants de la Banque industrielle de Chine, M. Rouet de Journel. Sa famille endeuillée demande à un missionnaire, le Père Robert, de régler la succession. Celui qui, de 1935 à 1945, sera le supérieur général des Missions n'est alors qu'un simple prêtre *« réputé pour sa probité et son habileté financière »*. Mais, toujours selon les Missions, la situation du banquier était désespérée. Ses héritiers, loin de Hongkong et ignorant ses difficultés, découvrent la situation avec stupeur. Au deuil de leur parent s'ajoute celui d'un héritage envolé.

En 1956, le Père Robert meurt, et il faut attendre 1965 pour que les Missions entendent parler de cet héritage. Des intermédiaires, affirmant agir au nom d'ayants droit de la famille de Journel (ils habitaient alors le Danemark), prennent contact avec les Missions. Ils mettent le Père Robert en accusation : par des indélicatesses, il aurait grugé la famille Journel, profitant de l'éloignement et du désarroi d'une famille en deuil. Embarrassante *situation qui risque, à la fois, de* salir la mémoire d'un digne missionnaire, *« connu des milieux de l'UNESCO et ami de plusieurs ministres »*, et de coûter cher.

Il faut traiter l'affaire avec doigté et discrétion. L'aide idéale s'appelle Mme Cons-Boutboul : un prêtre des Missions qui enseigne le catéchisme à sa charmante petite-fille Darie, l'a présentée au supérieur général, le Père Queguiner. Très vite cette femme *« séduisante »*, très pratiquante, *gagne la confiance des missionnaires. « Elle donne des conseils juridiques, négocie une propriété en province. »* Elle est *« délicate, compétente, gentille »*. Sa carte de visite impressionne : *« Docteur en droit, lauréate de l'institut de criminologie, jurisconsulte international* (un titre qui n'a aucune valeur), *présidente du Cercle international féminin, présidente d'honneur de la Confédération mondiale des ligues et associations féminines »*.

Quand elle accepte de se charger du *« dossier Hongkong »*, Mme Cons-Boutboul précise qu'il ne peut être question d'honoraires entre elle et les Pères. Pour une avocate « internationale », c'est une louable générosité. Il est vrai que ses démarches, au départ, ne consistent qu'à vérifier, *après les Pères, que les réclamations* des héritiers Journel sont infondées.

Peu à peu, pourtant, les Pères sentent que quelque chose ne va pas. *« Votre dossier est moins solide, que vous ne l'avez cru. Il faut faire des recherches approfondies »*, aurait-elle expliqué.

Voyages

Mme Cons-Boutboul voyage donc pour le compte et sur le compte des Missions : Hongkong et le Danemark où elle doit rencontrer les membres de la famille *plaignante. Et cela prend du temps.* En 1970, Mme Cons-Boutboul demande, pour la pre*mière fois, à être défrayée*. Elle présente une note de frais de 572 279 F.

Tout au long de ses « démarches », elle ne présente jamais, insistent les Missions, de justificatifs tels que billets d'avion ou notes d'hôtels, mais simplement des récapitulatifs des sommes déboursées par elle. Les Missions paient rubis sur l'ongle, parfois en liquide, mais, le plus souvent, en créditant le compte suisse de leur grande amie, par l'intermédiaire de l'association sœur des Missions à Genève. Dès 1969, Mme Cons-Boutboul intente, dit-*elle, une première action en justice « auprès de la Cour international de La Haye »*. Première instance, appel, cassation, jugements à Paris, à Rennes : Mme Cons-Boutboul fait des comptes rendus périodiques, une fois par an. Elle communique la *« substance »* des décisions judiciaires. Mais il y a des aléas : la mort imaginaire d'un membre de la famille Journel, son propre état de santé, de nouvelles pièces embarrassantes qui surgissent en 1974, *« des enfants naturels »* jusqu'alors inconnus qui *« réclament leur part... »*

Et les Pères continuent de payer. *« Au point où vous en êtes*, leur explique leur conseillère, *il faut aller jusqu'au bout pour récupérer les sommes que vous avez engagées et être lavés de tout soupçon. »* Le Père Queguiner a tenu le conseil des Missions au courant : ils sont quatre à tout savoir. Les autres membres auraient tout ignoré de l'affaire. *En 1974, un nouveau supérieur*, le Père Ronsin est nommé.

En 1980, enfin ! il apprend avec joie que les *Missions* ont gagné la bataille judiciaire : elles vont être blanchies. Les pièces compromettantes auraient toutes *« été placées sous scellés »* et les tribunaux donnent raison aux Missions. Au Père Ronsin succède le Père Bayzelon. *« On m'a alors présenté Mme Cons-Boutboul*, raconte-t-il. *Devant témoin, elle me donne les numéros des prétendus scellés et m'explique qu'il reste une dernière petite somme, quelques milliers de francs, à régler »*.

Mme Cons-Boutboul sent-elle que le vent tourne ? Elle continue à vouloir donner le change en affirmant être chargée *« de dossiers compromettants pour le Vatican »*. *Le Père Bayzelon* vérifie : le Vatican ne la connaîtrait pas. Mme Cons-Boutboul présente alors un *« double carbone »* autrefois signé par le Père Queguiner dans lequel le père s'engageait à verser un reliquat d'honoraires de 560 000 F. Le Père Bayzelon décide de se rendre lui-même à La Haye, le 13 juin 1981, où il découvre la supercherie. *Mme Cons-Boutboul n'y a jamais* plaidé et n'a jamais engagé d'action devant la Cour internationale qui n'est *d'ailleurs* pas compétente...

« Le 8 juillet, après des refus répétés, Mme Cons-Boutboul finit par me recevoir, raconte le Père Bayzelon. *Elle a perdu contenance, n'a pas cherché à se disculper. Elle a seulement affirmé n'avoir gardé pour elle que la moitié des sommes que nous lui avons versées, l'autre ayant servi à faire taire la famille plaignante »*.

Aussi, pendant douze ans, les Missions se seraient-elles fait soustraire *« moins de 10 millions de francs »*, affirment-elles aujourd'hui (et non plus 14 millions environ comme elles l'ont *d'abord admis*).

Complicité ?

« Nous avons eu le tort d'être trop naïfs, de faire confiance », plaident les Missions. Mais est-ce là leur seul tort ? Elles ne portent pas plainte ; elles se contentent de saisir le conseil de l'ordre des avocats. *« Mme Cons-Boutboul n'était pas solvable*, explique le Père Bayzelon. *Nous n'aurions jamais récupéré l'argent. »*

Les Pères redoutaient également la publicité : aujourd'hui, ils soulignent, laborieusement, sans apporter la preuve, que les « défraiements » de Mme Cons-Boutboul *ne provenaient pas des* dons faits aux Missions mais des revenus du travail et des biens des associations installées à l'étranger. *« Une petite rizière achetée il y a cent cinquante ans prend de la valeur lorsqu'elle est vendue en 1980. »* Une manière comme une autre de rassurer les nombreux donateurs des Missions qui seraient en droit de s'étonner *qu'on dilapide leur obole* avec tant de légèreté.

Mais cette extrême discrétion ne cache-t-elle pas autre chose ? S'il paraît évident que la structure des Missions étrangères leur permet de faire circuler des fonds à travers le monde en se passant *d'intermédiaire*, on peut se demander comment l'escroquerie menée par l'ancienne avocate a pu être menée à bien sans complicité à l'intérieur des Missions, sans que quelqu'un « couvre » l'engagement de telles dépenses. Mais alors qui, et dans quel but ?

Ag. L.

L'AFFAIRE DU CORAL AU TRIBUNAL DE PARIS

Les enfants, les parents et le policier

D'une phrase, le commissaire principal Patrick Riou a tout résumé : *« J'ai eu le sentiment d'avoir affaire à des soixante-huitards qui, sous prétexte qu'il est interdit d'interdire, refusaient de voir la réalité. »* Etonnant, ce commissaire, remarquable même. De ce centre d'accueil alternatif pour enfants et adolescents difficiles, baptisé le Coral, il n'hésite pas à dire qu'il s'agit d'une *« expérience merveilleuse »*. Mais il n'hésite pas non plus à signaler les actes de pédophilie sur lesquels il a enquêté, en 1982, à Aimargues, dans le Gard (*le Monde* du 11 janvier).

Patrick Riou est un consciencieux, un méthodique. Cet ancien chef adjoint de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme distingue, devant les juges de la 10e chambre correctionnelle, quatre types d'adultes qui fréquentaient alors le Coral : les individus au-dessus de tout soupçon se consacrant avec une immense générosité à la rude tâche qui est la leur ; ceux mis en cause pour leur pédophilie par des enfants et des adultes et le reconnaissant plus ou moins ouvertement ; ceux, accusés par des enfants, *« qui ne pouvaient ignorer ce qui se passait »* : et ceux, enfin, pédophiles proclamés qui venaient passer des week-ends à Aimargues.

Ce fut alors un beau chahut, mais bref. Car si le policier dit ce qu'il avait à dire, ce fut bientôt au tour des adolescents de lancer contre leurs tourmenteurs d'hier leurs accusations. Didier, dix-neuf ans, âgé de treize à quinze ans au moment des faits, a raconté comment Jean-Noël Bardy, éducateur, *« l'a enfilé »* sous une tente. Lui et Norredine, quinze ans aujourd'hui, douze à l'époque, ont expliqué que Claude Sigala, responsable du Coral, a voulu *« leur tirer des pelles »*. Ils ont des phrases courtes. Leurs déclarations sont bourrées de points de suspension.

Norredine raconte que Jean-Pierre Lanez, qui élevait des reptiles, s'était mis nu : *« Il a voulu se frotter contre moi. »* Son frère, Farid, affirme qu'il a dû quitter la tente de Bardy pour pouvoir dormir tranquillement. Pierre, dix-huit ans, quatorze à l'époque, explique que Lanez lui a proposé de coucher avec lui : *« Je suis parti voir Sigala. Il m'a dit, ici, c'est normal. »*

Sigala a bondi. Ce fut le seul. Il avait prévenu au début de cette deuxième audience : *« Je suis un bélier. »* A chaque fois, il entame un dialogue qui tourne court :

« Tu n'as plus de papa ni de maman. Il se peut qu'un jour tu aies senti de ma part un baiser plus bizarre que d'habitude. Moi, je ne me souviens pas. Par contre, je sais que je t'ai embrassé souvent comme un enfant ». Didier maintient sa déclaration.

Avec Pierre, il s'énerve. Il lui rappelle qu'il l'a recueilli, fugueur, en déroute. *« Je t'ai sorti de la merde. »*

Michel, quatorze ans à l'époque, l'un des principaux accusateurs, n'est pas là. La défense, conduite notamment par Mes Christian Charrière-Bournazel et Jacques Vergès, proteste. Aurélien, cinq ans au moment des faits, accueilli au Coral après un séjour de huit mois en hôpital psychiatrique, n'est pas là non plus. Nouvelles protestations. Mais deux audiences sont prévues les 16 et 17 janvier prochains au cours desquelles ils témoigneront peut-être... Des quatre témoignages entendus, disons simplement, pour le moment, qu'ils apparaissent crédibles.

Restent les parents. Non pas ceux des accusateurs, mais les autres, beaucoup d'autres, sûrs, certains que le Coral n'a pas fauté. Plusieurs *ont été appelés* à la barre. Des hommes respectables, loin, très loin de la pédophilie, écartant ce qu'ils considèrent comme de sales rumeurs avec dédain, encore surpris de ce qu'ils appellent une *« campagne de presse »*. Eux ne retiennent que l'expérience alternative du Coral, cette possibilité pour leurs enfants de ne pas vivre enfermés — dans des hôpitaux psychiatriques — mais en « milieu ouvert », à la campagne, en « famille » et de faire des progrès.

Ainsi le procès du Coral, au terme des deux premières audiences, a-t-il la particularité d'être considéré comme *« nauséabond »*, pour reprendre un mot largement utilisé tout à la fois par la *défense* et par l'accusation.

LAURENT GREILSAMER.

• *Un administrateur provisoire pour la société Aldo and Co.* — Le tribunal de commerce de Poitiers a désigné, vendredi 10 janvier, un administrateur provisoire, M. Patrick Martin d'Angers, afin de protéger les intérêts des employés de la société Aldo and Co dont les responsables ont été écroués, jeudi, pour abus et recel de biens sociaux. Lors de l'audience, Jean-Pierre Juan, cinquante-cinq ans, alias Charles Baumann, repris de justice qui a organisé l'escroquerie portant sur plusieurs millions de francs, a avoué qu'après la reprise de la société Billai, de Chatellerault (Vienne), il avait entrepris d'étendre ses activités à trois unités de production textile dans l'Indre (*le Monde* du 11 janvier).

• *L'assassin du policier de Saint-Ouen-l'Aumône avait un complice.* — William Bennobol, vingt-trois ans, qui a avoué, mercredi 8 janvier, l'assassinat du gardien de la paix Christian Dedieu dimanche à Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise), avait un complice. Il s'agit de Jean-Marc Ledu, vingt-trois ans, domicilié à Mantes-la-Jolie (Yvelines). Interpellé jeudi, il a avoué sa participation au meurtre. William Bennobol a été inculpé, vendredi 10 janvier, d'assassinat par Mme Tinseau, juge d'instruction au tribunal de Pontoise.

• *Hold-up à Marseille : un mort.* — Claude d'Angelo, quarante-neuf ans, directeur d'un magasin spécialisé dans les soldes, a été tué de plusieurs balles, vendredi 10 janvier, vers 19 heures, à Marseille, par deux malfaiteurs. La victime se trouvait dans son bureau au moment où les gangsters casqués et armés ont mis en joue le caissier du magasin pour s'emparer du contenu du tiroir-caisse. L'un des malfaiteurs a tiré sur lui à quatre reprises au moment où il tentait de s'interposer.

LA REPRISE DU CHAMPIONNAT DE FOOTBALL

Eponger et recruter

Après trois semaines de trêve, le championnat de France de football a repris le 11 janvier, à sa vingt-sixième journée, pour se conclure dans quatre mois, le 25 avril, afin de permettre à l'équipe nationale de préparer le Mundial.

Dans les tribunes, le loto sportif devrait entretenir l'intérêt pour une compétition dont l'issue semble acquise, selon tous les experts, en raison de l'avance prise par le Paris-SG. Dans les vestiaires, la situation financière des clubs et le montant des prochains transferts devraient surtout retenir l'attention.

Ce samedi, Bastia reçoit Metz. Combien seront-ils, les supporters corses, dans le stade Furiani, délabré et hypothéqué ? Neuf cent quatre-vingt-quinze comme dans le match contre Brest, ou mille quarante-huit comme pour le dernier rendez-vous à domicile des Bastiais contre Laval ?

L'existence de ce club criblé de dettes (23 millions de francs) se jouera le 30 janvier sur terrain neutre : dans l'enceinte du tribunal de grande instance de Bastia, les créanciers se prononceront sur le projet de concordat proposé par le syndic. Puis les juges arbitreront : liquidation de biens, ou poursuite du règlement judiciaire. Carton rouge ou carton jaune. Dans un cas, le vieux club insulaire disparaît. Dans l'autre, il peut espérer terminer la saison.

Profitant de la période des fêtes pour se mettre au régime, il a sérieusement dégraissé ses effectifs. Aux départs volontaires de l'international polonais Mlynarczyk (à Porto) et de Lacuesta (à Monaco), se sont ajoutés les licenciements économiques de Gérard Soler et de Patrick Cubaynes, reclassés à Lille et à Strasbourg. En acceptant une réduction de 20 % de leur salaire, les autres, sans grade, difficilement recasables, ont repoussé provisoirement la perspective de l'ANPE.

L'heure des comptes

Pendant la trêve, les autres équipes professionnelles en difficulté ont eu recours au traditionnel placebo : le changement d'entraîneur. Marcel Domingo a été « démissionné » à Nîmes, et Roger Garcin remercié à Grenoble. Quelques jours auparavant, le RC-Strasbourg, à la dérive en queue de première division, avait subi son intervention chirurgicale annuelle : Francis Piasecki devenant le sixième entraîneur du club en six ans. A Toulon, un coup de scalpel maladroit du président Michel Leterreux avait provoqué un tollé *(voir l'article de notre correspondant)*.

Les clubs en difficulté règlent leurs comptes. Les autres font les leurs, avant de se lancer sur le marché des transferts. Car voilà le véritable enjeu de cette seconde partie du championnat : recruter !

Pour les trois clubs qui ont fondé l'essentiel de leur politique sur l'achat de joueurs (Bordeaux, Paris-Saint-Germain, et Racing-Club de Paris), le choix cette année, est royal. Pas moins de neuf joueurs susceptibles d'aller au Mexique avec l'équipe de France, arrivent en fin de contrat : les Bordelais Léonard Specht, Patrick Battiston, Thierry Tusseau et Jean Tigana ; les Nantais William Ayache et José Touré ; le Lensois Daniel Xuereb ; le Parisien Luis Fernandez ; et bien sûr, Michel Platini, le Turinois.

Libres de tout engagement avec leurs clubs actuels, ces stars peuvent négocier sans contrainte les contrats les plus avantageux. Elles ne s'en privent pas et n'en font pas mystère.

« Pendant huit ans, on ne m'a pas fait de cadeau. Je n'en ferai donc pas. J'irai au plus offrant », confiait récemment Luis Fernandez, le capitaine du Paris Saint-Germain. *« Pour l'instant, les offres du club ne me satisfont pas. Le Racing me propose le double, et il y a aussi Bordeaux... »*.

Francis Borelli (PSG), Jean-Luc Lagardère (Racing), et Claude Bez (Bordeaux) chassent sur les mêmes terres. Outre Fernandez, ils ont tous trois dans leur collimateur José Touré et l'attaquant yougoslave Zlatko Vujovic. Ils ont aussi un rêve commun : Michel Platini. Inaccessible ? Avant de faire connaître sa décision définitive, le capitaine des « Bleus » a fait savoir qu'il ne jouerait ni en France ni en Suisse la saison prochaine. Mais quelle que soit sa destination, on parle de milliards de centimes pour le « Turinois ».

La France du football attend, dans le même temps, la décision de Bernard Tapie. Candidat à la reprise de l'Olympique de Marseille avec un budget de 100 millions de francs, il deviendrait immédiatement, avec Michel Hidalgo, ancien directeur des équipes de France, comme entraîneur, un quatrième interlocuteur pour les divas françaises du ballon rond.

Lorsque, le 1er avril prochain, s'ouvrira officiellement la période des transferts, il ne restera plus qu'à signer les documents longuement discutés, par le truchement d'hommes d'affaires. *« Ce sera mon premier gros contrat. Je n'ai pas le droit de me tromper »*, dit Luis Fernandez. Même souci chez José Touré, qui ne souhaite pas signer pour plus de deux ans. Pour d'autres, ce sera au contraire le dernier gros contrat. Raison de plus.

Rappelant opportunément que la Fédération française de football encourage la formation, plutôt que le recrutement, son président, M. Jean Fournet-Fayard criait récemment casse-cou : *« La surenchère n'est pas toujours supportable »*.

Un club comme le Football-Club de Nantes, dont les éléments sortis du centre de formation sont régulièrement débauchés a en effet des raisons de se révolter. Mais, au plan économique, où est la démesure ? Au Racing CP, filiale de Matra, qui propose 300 000 francs par mois sur un an à Maxime Bossis, ou au SEC Bastia, sous tutelle depuis juillet 84, qui a fait signer des joueurs de second plan, pour 100 000 francs par mois ?

JEAN-JACQUES BOZONNET.

LA CRISE DU SC TOULON

Une montée sur une mauvaise pente

De notre correspondant

Toulon. — Certains dirigeants du Sporting Club de Toulon (SCT) ont-ils « aidé » la montée du club de football varois en première division en soudoyant les joueurs de Grenoble lors d'un affrontement décisif avec cette équipe le 22 mai 1983 ? Le président de la Ligue nationale de football, M. Jean Sadoul, a dépêché dans les deux villes des enquêteurs. Ils devront rendre leurs conclusions le 24 janvier. Y verra-t-on alors plus clair dans cette affaire qui a débuté le 26 décembre dernier. ?

Ce jour-là le président du SCT, M. Jacques Leterreux, mécontent de la situation du club, décide de retirer la responsabilité de l'entraînement à Christian Dalger, l'homme auquel est habituellement attribué le mérite de la montée du club en première division. Le lendemain, Paul Orsatti est désigné pour le remplacer. Mais le 28 décembre le comité de gestion du club refuse d'entériner la décision du président Leterreux. Christian Dalger est alors rétabli dans ses fonctions ; de son côté M. Jacques Leterreux donne sa démission et passe aux confidences : *« On dit que c'est grâce à Dalger si Toulon est monté en première division, mais avant lui deux dirigeants s'en étaient assurés* [de cette montée en première division] *et avaient fait le déplacement à Grenoble. Je ne veux pas vous dire leurs noms, mais en droit français certaines erreurs sont communément appelées abus de biens sociaux, manœuvres frauduleuses, trafic d'influence, chantage, corruption, malversations. »*

Puis, quarante-huit heures après ces révélations à RMC le 3 janvier, il se rétracte. Trop tard. La Ligue est en alerte, l'opinion toulonnaise en émoi, car il est clair que les deux anciens présidents du club, MM. Sudre et Bonetei, sont mis en cause.

Autour de la rade, on évoque les possibles imbrications politiques de cette affaire sportive et financière. Président du SCT, M. Leterreux est conseiller municipal RPR de la ville, dont le nouveau maire UDF, M. Trucy, était chargé des finances au moment du match contre Grenoble.

JOSÉ LENZINI.

ÉNERGIE

Un accord sur la fusion thermonucléaire

La coopération internationale en matière de fusion thermonucléaire contrôlée s'organise. A Bruxelles, la Commission européenne vient en effet d'annoncer que la CEE, les Etats-Unis et le Japon vont signer, le 15 janvier, un accord qui devrait permettre un échange de chercheurs travaillant autour des trois principaux réacteurs expérimentaux de fusion thermonucléaire que sont le JET (Joint European Torus, installé à Culham, en Grande-Bretagne), le TFTR (à Princeton, Etats-Unis) et le JT60 (au Japon). La coopération devrait en outre conduire à la mise au point de programmes de recherche communs et à l'organisation de colloques.

La fusion thermonucléaire — qui consiste à faire fusionner des noyaux d'atomes légers (deutérium et tritium) — semble actuellement une technique de production d'énergie très prometteuse. Les Américains, les Européens et les Japonais, qui, de même que les Soviétiques, travaillent d'arrache-pied pour tenter de maîtriser la fusion, envisageaient depuis quelque temps d'unir leurs efforts dans un domaine où la recherche est longue et onéreuse. Ce pourrait être, très prochainement, chose faite.

ENVIRONNEMENT

La volte-face des chasseurs

Surprise au ministère de l'environnement : les chasseurs refusent aujourd'hui ce qu'ils acceptaient hier, à savoir la création de conseils départementaux de la chasse et de la faune sauvage. Le ministère est d'autant plus surpris que ce sont les chasseurs eux-mêmes qui souhaitaient la décentralisation du Conseil national de la chasse, afin notamment que les dates d'ouverture et de fermeture ne soient plus décidées à Paris mais dans chaque département. Mais l'Union nationale des fédérations départementales de chasseurs estime dans un communiqué que ces conseils ont été mis sur pied *« dans la précipitation »* — en fait, c'est la composition de ces conseils qui ne lui agrée pas. En conséquence, l'Union refuse ces comités départementaux qui viendraient *« se superposer »* à leurs fédérations, *« dont les présidents sont en matière de chasse les conseillers officiels du préfet »*.

ESPACE

Columbia : le coût des ratés

Septième faux départ pour la navette spatiale américaine *Columbia* qui est une nouvelle fois restée clouée au sol, vendredi 10 janvier. Les responsables de la NASA ont reporté le tir en raison des très mauvaises conditions météorologiques qui régnaient non seulement à Cap-Canaveral, noyé sous des pluies diluviennes, mais aussi à Moron (Espagne) et à Dakar dont les pistes pourraient être utilisées pour un atterrissage d'urgence. La nouvelle date du lancement a été fixée au dimanche 12 janvier à 6 h 55 (heure locale, soit 12 h 55 heure de Paris). Ce septième report depuis le 18 décembre, date initialement prévue, ajouté au fait que l'équipage a pris place quatre fois pour rien dans *Columbia*, constitue un record dans l'histoire des navettes américaines. Autre record probable : le surcoût de 1,2 million de dollars (environ 9,6 millions de francs) qu'imposent tous ces reports de lancement. La somme peut paraître importante, mais elle ne représente qu'à peine 1 % des 125 millions de dollars (1 000 millions de francs) du coût total de la mission. — *(AFP.)*

POLLUTION

L'essence sans plomb se vend bien en RFA

Depuis le 2 janvier, en Allemagne fédérale, la taxe sur les carburants a été diminuée de 3 pfennigs par litre pour l'essence sans plomb, ce qui rend ce carburant moins cher que l'essence ordinaire — alors qu'il revient plus cher à fabriquer au raffineur. En quelques jours, les ventes de l'essence sans plomb ont monté en flèche, passant de 7,5 % à 13 % des ventes totales.

Il existe en RFA quelque cinq mille stations qui vendent cette essence sans plomb *(« bleifrei »)*, destinée aux automobiles munies de pots d'échappement à filtre catalytique. Il existe d'autre part une détaxe sur le prix de vente de ces voitures *« propres »*.

En France, la vente d'essence sans plomb est beaucoup plus discrète : une centaine de pompes réparties entre Elf, Total et Esso, sont destinées aux mêmes automobilistes allemands ou suisses.

Les images du Paris-Dakar en liberté conditionnelle sur Antenne 2

La première chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Pierre Drai, a rendu, vendredi 10 janvier, un arrêt qui permet à Antenne 2 de diffuser toutes les images du Rallye Paris-Dakar à la condition de faire suivre chaque reportage laissant apparaître une publicité en faveur du tabac d'un texte indiquant qu'elle n'a été guidée que par un souci d'information.

En s'appuyant sur la loi du 9 juillet 1976 relative à la lutte contre le tabagisme, qui interdit *« de faire apparaître, sous quelque forme que ce soit, à l'occasion ou au cours d'une manifestation sportive, le nom, la marque ou l'emblème publicitaire d'un produit du tabac »*, la Ligue contre la fumée du tabac en public avait saisi le juge des référés pour faire supprimer la diffusion par Antenne 2 des images de véhicules ou de concurrents ayant pour sponsors des marques de tabac ou de cigarettes.

Le 4 janvier, Mme Geneviève Angibault, vice-présidente du tribunal, donnait satisfaction à la Ligue en imposant à la chaîne une astreinte de 5 000 F par plan-séquence constituant une infraction. Placée devant l'impossibilité de remplir pleinement sa mission d'information, la société de télévison interjetait l'appel, et, le 8 janvier, Me Thierry Levy demandait à la cour d'infirmer l'ordonnance. Le bâtonnier Mario Stasi, pour la Ligue contre la fumée du tabac en public, demandait au contraire que l'astreinte soit portée à 50 000 F par plan-séquence, compte tenu des tarifs publicitaires en vigueur à la télévision, et le bâtonnier Pettiti, conseil du Comité national contre le tabagisme, qui s'était joint à la Ligue dans la procédure d'appel, insistait pour faire confirmer la mesure d'interdiction.

Dans son arrêt, la cour constate d'abord que *« l'apparition sur les écrans de télévision (...) d'images révélant le nom, la marque ou l'emblème publicitaire d'un produit du tabac (...) constitue, comme l'a justement relevé le premier juge, une contravention à la disposition prohibitive énoncée en l'article 10 de la loi du 9 juillet 1976 »*. Les juges ajoutent : *« Il importe peu qu'il s'agisse, en l'espèce, d'une contravention commise de façon intentionnelle ou non ou d'une forme de propagande ou de publicité indirecte ou clandestine en faveur du tabac ou des produits du tabac. »* Après avoir affirmé que l'apparition des images incriminées *« constitue un trouble manifestement illicite auquel il convient de mettre un terme »*, M. Pierre Drai, qui avait déjà montré, alors qu'il était président du tribunal civil de Paris, un goût certain pour la procédure de référé, si riche en facultés de conciliation, observe : *« Cependant, pour assurer un meilleur équilibre entre le strict respect d'une disposition légale incontestable et le droit fondamental du journaliste de rendre compte librement d'un événement de l'actualité sous la forme spontanée que lui révèle son objectif, la cour estime que la défense faite par le premier juge à la société Antenne 2 doit, en la présente espèce, se voir substituer* [une] *mesure d'information au public. »*

Aussi la cour précise que Antenne 2 devra faire suivre chacune des séquences filmées du rallye laissant apparaître *« sous la moindre forme que ce soit »* les inscriptions publicitaires d'un produit en faveur du tabac du texte suivant : *« La société Antenne 2, consciente que certaines images de son reportage comportent un aspect de publicité en faveur du tabac interdit par la loi, affirme n'avoir été guidée que par le seul souci de donner d'un événement d'actualité une information directe et spontanée. »*

MARC PORTEY.

Sur le rallye Paris-Dakar, lire également notre supplément le Monde *aujourd'hui.*

● *Rallye Paris-Alger-Dakar : Véronique Anquetil accidentée.* — Largement en tête de la coupe féminine dans la catégorie motos, Véronique Anquetil a lourdement chuté, vendredi 10 janvier, au cours de l'étape Dirkou-Agadem. Souffrant d'une fracture du coude et de contusionS au visage, elle a été rapatriée d'urgence. Le Français Cyril Neveu (Honda) reste leader du classement des motos malgré la victoire d'étape de l'Italien Gian Paolo Marinoni. Seulement douzième de cette spéciale remportée par Patrick Zaniroli (Mitsubishi), la Porsche de René Metge a conservé la tête du classement des autos.

● *JO de 1988 : rapprochement entre les deux Corées.* — Réunis à Lausanne (Suisse) les 9 et 10 janvier, les responsables des comités olympiques de Corée du Sud et de Corée du Nord ne sont pas parvenus à un accord sur un éventuel partage de l'organisation des Jeux olympiques de 1988, prévus à Séoul. Toutefois, M. Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique, a fait état *« de progrès significatifs et constructifs »*. La Corée du Nord aurait reculé sur son exigence d'organiser la moitié des épreuves tandis que celle du Sud revenait sur son refus de discuter tout partage. L'éventualité d'organiser des courses cyclistes sur le territoire des deux pays à la fois aurait été évoquée. Les délégations doivent se rencontrer à nouveau en juin à Lausanne.

Carnet

Naissances

— Yvette
et Mario-Louis CRAIGHERO,
Coline et Ombline,

ont la joie de faire part de la naissance de

Victor,

le 28 décembre 1985.

44, rue Mahieu,
02200 Soissons.

Décès

— Mme veuve Elise Benzakine
et ses enfants,
M. Gilbert Bourens
et ses enfants,

ont la douleur de faire part de la mort accidentelle de

Claudine BOURENS,
née Benzakine,

survenue le 9 janvier 1986.

Les obsèques auront lieu le lundi 13 janvier, en fin d'après-midi, au cimetière de Rosny-sous-Bois.

— Le Père provincial de la Compagnie de Jésus,
Les Pères de sa communauté,
Le comte de La Barge de Certeau,
La comtesse Jean de La Barge de Certeau,
Le comte et la comtesse Hubert de Certeau,
ses neveux et ses nièces,

ont le regret de faire part du décès, le 9 janvier 1986, dans sa soixante et unième année, de

Michel de CERTEAU,
jésuite.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, à Paris-6e, le lundi 13 janvier, à 10 h 30.

15, rue Monsieur,
75007 Paris.
236, route des Monts-Dessus,
Chambéry.

— Luce Giard,
Daniel Mercadier,
Pierre Lardet,

qui l'ont accompagné dans sa bataille lucide contre la maladie, et tous ses très nombreux amis,

ont la grande tristesse d'annoncer la mort de

Michel de CERTEAU,

survenue à Paris, le 9 janvier 1986.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, à Paris-6e, le lundi 13 janvier, à 10 h 30.

« O Seigneur, donne à chacun sa propre mort,
la mort issue de cette vie,
où il trouva l'amour, un sens et la détresse. »

(Rilke.)

L. G.,
9, rue Eugène-Gibez,
75015 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Le président,
Le bureau,
Le conseil d'administration,
Le conseil scientifique,
Ses amis,
Et le personnel de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,

ont le regret de faire part du décès de

Michel de CERTEAU,
directeur d'études.

Un service religieux aura lieu le lundi 13 janvier 1986, à 10 h 30, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres

(Lire page 9.)

— M. Louis-Etienne Dupont,
M. et Mme Guy Alapetite
et leurs enfants,
Mme Francine Dupont,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Louis Dupont et Bechaux,

font part du rappel à Dieu de

Gabrielle DUPONT,
de la communauté
Saint-François-Xavier,

endormie dans la paix du Seigneur, le 9 janvier 1986, dans sa soixante-douzième année.

La messe d'enterrement sera célébrée en l'église de Noisy-le-Roi, le mardi 14 janvier, à 9 heures.

60, avenue du Roule,
92200 Neuilly.

— Ses fils d'Afrique reconnaissants

ont la profonde douleur d'annoncer le décès de

M. Yvon GOUET,
jurisconsulte honoraire
de la France d'outre-mer,

survenu à Saint-Malo, le 26 décembre 1985, dans sa quatre-vingt-unième année.

— Les familles Sebbah, Caillot, Chevalier,
Parents et amis,
ont la grande peine de faire part du décès de

M. Ernest SEBBAH,

survenu dans sa quatre-vingt-huitième année.

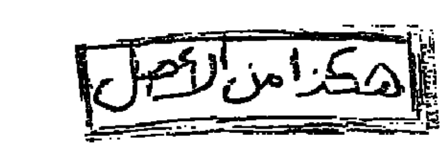
Les obsèques ont eu lieu à Versailles, dans la plus stricte intimité, le jeudi 9 janvier 1986.

Avis de messes

— On nous prie de rappeler qu'une messe sera célébrée en l'église Saint-Philippe du Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris-8e, le lundi 13 janvier, à 18 heures, à l'intention de

M. Jacques BONDOUX.

[Décédé le 19 décembre dernier, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, Jacques Bondoux était président d'honneur de la Fédération nationale des entreprises à commerces multiples et du Groupement d'études des grands magasins. Ancien président de la Fédération internationale des grandes entreprises de distribution, il avait également présidé durant plusieurs années le conseil d'administration de la *Revue politique et parlementaire*. Vice-président du Comité français de la Chambre de commerce internationale, membre correspondant de l'Institut, il siégeait au conseil d'administration de la Société générale de presse. Il était commandeur de la Légion d'honneur.]



CONCERT A DEUX ENSEMBLES

Implacable et tendre Boulez

On ne parlera pas, cette fois, de l'impérialisme de Pierre Boulez : c'est Jean-Pierre Wallez qui lui a proposé de marier, pour trois concerts, son Ensemble orchestral de Paris avec l'Ensemble intercontemporain, afin d'enrichir leurs répertoires avec des œuvres demandant un effectif plus vaste. Boulez, cependant, s'y taille la part du lion.

Cette collaboration ne peut être que bénéfique. Inaugurée en juillet dernier à la Grange de Meslay, elle avait montré alors un certain manque d'homogénéité entre les deux groupes. Vendredi soir, dans une salle Pleyel fort remplie pour un programme apparemment difficile, les membres de l'Ensemble orchestral de Paris semblaient, à cette occasion, sortis du même moule que leurs collègues de l'EIC, expression d'ailleurs impropre tant la direction de Boulez, si elle exige une rigueur d'exécution absolue, libère au contraire le dynamisme interne et la richesse de couleur de chaque musicien.

Ainsi, dans les *Variations*, op. 30, de Webern, chaque timbre, chaque teinte, était comme une confidence montée du fond de l'être, un microcosme effervescent au sein de cette interprétation si lisse et lisible par ailleurs qu'elle ne semblait plus poser aucun problème d'écoute.

Et, dans la *Deuxième Symphonie de chambre* de Schoenberg, si étrange par son lyrisme romantique enchâssant toute la période sérielle (avec ses deux mouvements écrits l'un avant, l'autre après), Boulez révélait une efflorescence instrumentale, une générosité, une vigueur fabuleuses, qui faisaient oublier tant d'interprétations néoclassiques sans saveur.

Ces bras qui portent le flot de la musique avec tant d'élégance et de poids intérieur, ces mains coupantes ou planantes indiquant une nuance, un accent, d'une chiquenaude presque imperceptible, mais impérative, atteignent la perfection dans l'économie, sans l'ombre de sécheresse. Jamais les *Symphonies d'instruments à vent* de Stravinski n'ont eu ce poli de sonorités apolliniennes ; tout brillait avec une irréfutable évidence, une sorte d'innocence et de douceur dignes de cet hommage à Debussy, dans ce langage si proche du *Sacre du printemps*. Avec l'âge, Boulez se laisse même aller à la tendresse...

On n'en finirait pas d'énumérer les merveilles de ce concert : les *Melodien* de Ligeti, où, dans une trame continue allant d'un son filé aux arborescences les plus extrêmes, passait un monde de pensées, d'impressions, de sentiments, comme les « moments » d'une vie contemplée de l'intérieur ; et puis la voix d'une grande mezzo néerlandaise, Jard Van Nes, chaude et chatoyante pour les *Berceuses du chat* et les *Pribaoutki* de Stravinski, flamboyante de lyrisme essentiel dans le Chant du ramier, extrait des *Gurrelieder* de Schoenberg, soutenue par cette orchestration dépouillée, d'une nudité et d'une intensité terrifiantes sous la main implacable de Boulez.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Les deux derniers de ces concerts, dirigés par Pierre Boulez et Jean-Pierre Wallez, auront lieu le 20 janvier au Théâtre du Rond-Point (œuvres de Schoenberg et Boulez) et le 25 janvier salle Pleyel (Messiaen, Schnittke, Stravinski).

HOMMAGE A DELVAUX

L'éternité, la femme

Ce n'est pas une exposition colossale, mais les tableaux et les dessins, bien choisis, des années 30 à 1980, assez variés et souvent peu connus, permettent de se faire une idée plus large qu'à l'ordinaire de l'œuvre de Paul Delvaux : soit de dépasser l'image associative du train et de la femme nue comme moment privilégié de l'érotisme pictural chez le peintre belge.

Cela dit, il faut bien admettre encore que l'essentiel chez Delvaux, c'est la femme. Du premier tableau exposé (à la Permeke, mâtiné de Modigliani et de Gabrielle d'Estrées pinçant sa voisine) au dernier, un peu pâlot, du premier au dernier *plan, de la surface à la profondeur*, la femme, souvent multipliée, est dans le champ, dans la perspective, d'une manière ou d'une autre. Habillée de la tête aux pieds, du col au ras du sol dans une sorte de clochette frisottée comme un dessus de bonbonnière ; ou demi-nue, drapée à l'antique, telles les amazones descendues du fronton d'Olympie ; ou nue, parfois chapeautée et précieuse à la manière de Cranach, parfois plus florentine, souvent ingresque, ou encore préraphaélique...

Bref, du pastiche il y a chez Delvaux, l'inimitable, lequel semble avoir arpenté l'histoire de l'art et ses modèles de nus pour en tirer sans doute la beauté la plus absolue. Quelque chose qui l'a sûrement intéressé plus que de spéculer sur la nature même des images — Delvaux n'est pas Magritte. C'est un subversif presque involontaire qui, visiblement, a le goût éclectique des bourgeois fin de siècle, le respect des valeurs traditionnelles et, à l'égard de la modernité, une grande méfiance qui ne lui permet pas d'aller au-delà de l'électricité, de la locomotive à vapeur et du tramway de son enfance. Une façon de se situer hors de son temps, de nier le temps. Une bonne part de l'insolite de l'œuvre vient de là, de l'accumulation d'anachronismes : par exemple, quand le tramway traverse la perspective de la ville antique reconstituée avec une minutie et un savoir digne de Viollet-le-Duc ou des plus grands décorateurs de péplums. Delvaux, rappelons-le, a commencé par faire des études d'architecture.

Croisements de temps, croisements de gens d'époques différentes, sans plus de raisons apparentes. Les personnages ne se voient pas, du vide les sépare, ils expriment le vide, ce grand vide métaphysique venu à Delvaux par Chirico, qui l'a marqué profondément au milieu des années 30. L'exposition montre justement un tableau où l'on perçoit l'influence directe du peintre italo-grec sur Delvaux : c'est le *Palais en ruine*, sa façade aux fenêtres aveugles, son désert de pierres, les ombres portées, les statues brisées. Il date de 1935, marque l'entrée du peintre dans le surréalisme, et sa sortie d'une peinture d'ambiance expressionniste, dont il garde cependant les images de mort doublement inspirées : par Ensor et le musée Spitzner visité à la Foire de Bruxelles autour de 1930.

Les squelettes bien vifs

C'est un aspect peu public de l'œuvre de Delvaux, dont les belles figées, lointaines, inaccessibles et solitaires ont occulté les squelettes bien vifs, qui discutent entre eux, assis sur des canapés ou des fauteuils rembourrés rouges ; où sont les acteurs de mises au tombeau selon des compositions rappelant les grands triptyques flamands du XV[e] siècle.

Le Delvaux plus ordinaire est là aussi : celui des gares miniatures décrites avec une folie de détails, celui des rues banales et des maisons de briques, le soir, celui du quotidien poussé dans l'étrange par la multiplication des sources de lumière, des lampes au sol, des appliques aux murs, des réverbères, et des jeunes femmes qui sont elles-mêmes sources de lumière. Comme celle de *Chrysis* (1957), nu parfait *sur fond d'architecture industrielle* dans les gris, bleu pétrole et noir, du grand Delvaux, quasi religieux, sans lourdeur, sans naïveté, comme il arrive parfois.

Parmi les œuvres sur papier, plus confidentielles, on retrouve souvent les amies enlacées — conclusion de tous les scénarios du peintre, et de sa mise en scène de l'impossible dialogue entre l'homme et la femme : l'attente de celle-ci, jusqu'à l'enracinement, l'indifférence de celui-là, qui passe, lisant son journal à côté des nymphes. Tout ce sur quoi, depuis longtemps, les lectures « psy » abondent. Vous connaissez l'histoire de la mère possessive qui aurait « *plongé le fils à jamais dans la terreur de la femme* », comme l'a confié un des amis intimes du peintre, et non pas le peintre lui-même, fort peu coopérant lorsqu'il s'agit des interprétations de son œuvre, ses rêves.

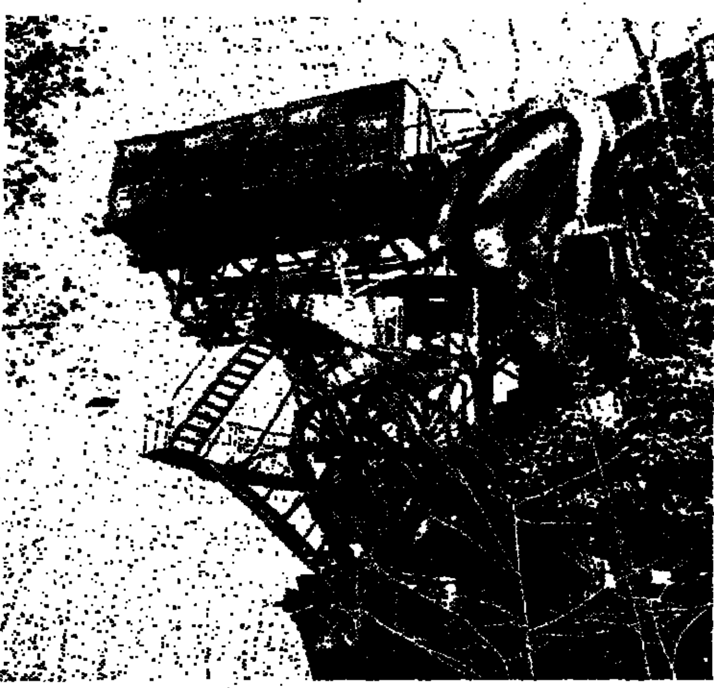
GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Hommage à Paul Delvaux, Centre culturel Wallonie-Bruxelles, piazza Beaubourg, jusqu'au 31 mars. Une monographie de Delvaux, par Barbara Emerson, est récemment sortie chez Albin Michel.

La grande misère des Tuileries

(Suite de la première page.)

Cette solution permettrait au moins de réserver l'avenir en attendant que s'achèvent les deux chantiers qui encadrent le parc. A l'est celui du Grand Louvre, avec la fameuse pyramide de verre et les parkings souterrains du Carrousel. A l'ouest devrait commencer bientôt le réaménagement de la place de la Concorde promis par M. Jacques Chirac pour le premier semestre 1986. Il s'agit de détourner vers l'ouest une partie du trafic passant au pied de l'Obélisque et de faciliter par des feux rouges le cheminement des piétons vers le terre-plein central. Ultérieurement tout stationnement sera interdit sur la place, les *terre-pleins latéraux retrouveront* leurs dimensions du siècle dernier, les candélabres et les colonnes rostrales seront restaurés, tandis que les Chevaux de Marly bénéficieront d'un nouvel éclairage. Ce n'est donc pas avant deux ou trois ans que l'on pourra s'attaquer sérieusement à la rénovation des Tuileries elles-mêmes.



La « Tête » du Tinguely à Milly-la-Forêt

Le problème de la réhabilitation et de l'utilisation des domaines nationaux se pose également pour le parc de Saint-Cloud. Voilà encore un espace vert illustre mais passablement maltraité par l'histoire. Il est aujourd'hui la cible du ministère de la culture, qui veut y installer des œuvres d'art.

Mais ici les associations de défense et les communes riveraines montent la garde. On l'a vu lorsque M. Lang a voulu y planter la gigantesque « Tour aux figures » de Dubuffet. Le ministre a dû renoncer mais il revient à la charge avec un autre projet non moins original. Il s'agit de transporter à Saint-Cloud la « Tête » que le sculpteur Tinguely a édifiée dans la forêt de Fontainebleau, non loin de Milly-la-Forêt : un fantastique assemblage métallique surmonté d'un vieux wagon de marchandises. L'édifice plus ou moins animé et grinçant mesure 17 mètres de haut. Il a séduit, paraît-il, M. François Mitterrand. Mais comme « on ne veut pas d'histoire », l'œuvre serait dissimulée dans un coin sauvage du parc de Saint-Cloud, un ravin entouré d'arbres proche des installions du Stade Français.

Ce dessein mobilise contre lui M. Edouard Bonnefous, sénateur des Yvelines, et les maires des communes environnantes : Marnes-la-Coquette, Sèvres et Ville-d'Avray. M. Jean-Pierre Fourcade, maire de Saint-Cloud, n'est pas enthousiaste non plus. Du coup, un autre projet — plus intéressant et plus ambitieux — concernant également le parc de Saint-Cloud engendre la méfiance des riverains. Le ministère de la culture voudrait créer sur 700 mètres, le long d'un chemin montant du bord de la Seine vers les hauteurs surplombant Sèvres, une sorte de musée en plein air de la sculpture.

En gravissant le coteau de Saint-Cloud, le long du chemin dit de Tranche-Montagne, les promeneurs suivraient douze étapes de la statuaire française, depuis Rodin et Maillol jusqu'aux modernes, comme Christian Boltansky, Bertrand Lavier et Jean-Pierre Reynaud, qui, tous trois, ont reçu commande et sont déjà au travail. Le premier réalisera une « charmille enchantée », le deuxième utilisera une ancienne carrière et le dernier traitera une « ouverture sur le ciel », située au pied du Rond de la Balustrade. L'ensemble sera ordonnancé par le paysagiste Alexandre Chemetov, fils de l'architecte Paul Chemetov, auteur, entre autres, du nouveau ministère des finances. Comme on le voit, M. Jack Lang continue à déborder d'imagination et à déployer une intense activité. Mais que restera-t-il de ses entreprises au lendemain des élections de mars prochain ?

MARC AMBROISE-RENDU.

LA MORT DE MICHEL DE CERTEAU

Un pèlerin des frontières

par PAUL VALADIER (*)

De Michel de Certeau, qui vient de mourir (1), beaucoup ne risquent de retenir que quelques slogans superficiels et discutés : l'éloge de la différence, la prise de parole, une écriture compliquée... A travers lui, cependant, disparaît l'un de ces rares hommes qui, dans l'Eglise, ont tenté de s'avancer très loin dans la prise en compte des rationalités constitutives de la modernité dans le souci de l'autre. Une si lointaine avancée que ses amis, ses frères, ceux qui n'avaient peut-être ni son audace ni sa vocation, avaient parfois l'impression de le perdre de vue depuis quelques années.

Et pourtant rien de plus classique que les débuts de Michel de Certeau, rien de plus enraciné dans la tradition la plus stricte que ses premiers travaux. Rédacteur à la revue *Christus* en 1956, fondée pour redonner force à la spiritualité ignatienne, il publie en 1960 le *Mémorial de Pierre Favre*, l'un des premiers compagnons de saint Ignace, un Savoyard comme lui ; puis, trois ans plus tard *le Guide spirituel* de Surin, autre grand mystique jésuite du dix-septième siècle.

Ces travaux font de Certeau un des spécialistes les plus écoutés de la spiritualité jésuite, donc un homme qui s'est enfoncé dans ce qui paraît comme le moins moderne, le moins accessible, le moins clinquant. Et pourtant ce travail dévoile déjà ses véritables intérêts : à travers Surin, c'est l'environnement culturel qui est étudié, tout ce contexte qui encadre les possédées de Loudun.

Car par sa fréquentation des mystiques, Certeau bouscule plusieurs conformismes intellectuels : il réintroduit dans les études historiques un grand oublié ou un refoulé, le mystique, et grâce à lui la spiritualité retrouve une place qu'elle n'aurait jamais dû perdre dans la compréhension des époques passées ; mais, du même coup, réhabilitant ce marginal qu'est le mystique, Certeau s'intéresse aussi en lui et autour de lui à ce qui apparaît comme le plus étrange ou le plus occulté, le plus incompréhensible : les phénomènes de possession, la démonologie...

Avec ces premières œuvres, s'affirme un souci constant et tellement caractéristique de l'homme et du religieux jésuite : la rencontre de l'autre, le passage vers celui qui diffère, vers l'étranger. L'extraordinaire faculté de relation de Michel de Certeau, son aptitude à entrer en contact et à nouer des amitiés profondes avec les hommes les plus éloignés de lui par leurs convictions, émanaient d'une attitude intellectuelle et spirituelle profonde. Ce formidable goût de la relation conduisit sa recherche vers la rencontre d'autres civilisations : ce qu'il fit très concrètement sur le terrain, par exemple en Amérique latine ou aux Etats-Unis ; mais ce qu'il fit aussi en s'enfonçant dans la littérature des missionnaires jésuites de l'Amérique latine. Cette rencontre décisive ouvre en quelque sorte une nouvelle phase de son œuvre, car il s'interroge alors tout naturellement : qu'est-ce que rencontrer autrui quand cet autre est le plus lointain, qu'est-ce que le comprendre et à quelles conditions le faire ?

D'où ses recherches en épistémologie, en linguistique, son intérêt pour la psychanalyse et Lacan (il appartint à l'école freudienne de Paris), l'attention prêtée aux travaux de Michel Foucault auquel il consacra un article remarqué dans la revue *Etudes* en mars 1967. Ces textes ont été rassemblés dans plusieurs volumes : *L'Etranger ou l'Union dans la différence* (1969), *L'Absent de l'histoire* (1973), *la Culture au pluriel* (1974), *l'Ecriture de l'histoire* (1975)... Ils témoignent à leur façon à la fois d'une boulimie intellectuelle insatiable, d'une aptitude à s'avancer sur des terres nouvelles, à toujours se tenir sur la frontière pour voir au-delà. Recherche proprement mystique qui ne se satisfait jamais de l'acquis, mais vise toujours plus loin, plus haut, plus avant.

Car Michel de Certeau n'a, pendant ces années-là, nullement abandonné son intérêt pour la spiritualité. *La Fable mystique*, publiée en 1982 et dont on attendait un second volume, poussait à l'extrême son analyse des mystiques comme de ceux et de celles que n'apaise aucune institution établie, aucun dogme fixe, aucune certitude acquise, mais qui passent toujours plus loin. Il était difficile de ne pas lire dans leur itinéraire quelque chose de sa propre démarche ; il pensait pouvoir s'avancer très loin dans la recherche intellectuelle qui était toute sa vie ; il semblait déserter l'institution et les cadres bien dessinés, et ce passant donnait l'impression de ne laisser que des traces imperceptibles ou sur lesquelles peu pouvaient s'aventurer à leur tour. Et il est vrai que nous le regardions parfois de loin, stupéfaits de ses audaces, surpris de son style si travaillé, aux limites de l'ésotérisme, incapables d'adhérer à certaines de ses positions.

Mais ceux qui le connaissaient savaient qu'il restait fidèle à la démarche de toute sa vie : homme de foi, de fraternité avec tout homme, homme des frontières, Michel de Certeau, très typique en ce sens des missionnaires jésuites qu'il avait tant étudiés, ne restait pas en repos dès qu'un horizon inconnu s'ouvrait devant lui. Victime il y a une quinzaine d'années d'un très grave accident d'automobile où il avait failli perdre la vue, il avait stupéfié tout le monde par son acharnement à reprendre le travail intellectuel, à se replonger dans une lecture devenue difficile, à écrire.

« Pèlerin jamais arrivé, pèlerin jamais arrêté », avait-il écrit de Pierre Favre. En réalité, ce trait va au cœur de la vocation de Michel de Certeau. Nous croyons en effet qu'il n'est pas *« arrêté »*.

(*) Directeur de la revue *Etudes*.

(1) *Le Monde* du 11 janvier. La messe de funérailles du Père Michel de Certeau sera célébrée le lundi 13 janvier à 10 h 30, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, à Paris.

LE FESTIVAL DU FILM FANTASTIQUE

« Peur bleue », à Avoriaz

Peur bleue — Silver Bullet — film de Daniel Attias d'après Stephen King, sort le 15 janvier après avoir concouru au Festival du cinéma fantastique qui se tient à Avoriaz du 11 au 20 janvier.

Depuis que Brian de Palma a tourné *Carrie*, en 1976, les enfants maléfiques de Stephen King ont inspiré bien des cinéastes, dont Stanley Kubrick avec *Shining*, qui reste une œuvre à part.

Dans *Peur bleue*, l'histoire encore une fois se passe dans une petite ville à tendances poujadistes. Elle est vue à travers deux adolescents, un gamin paralysé des jambes et sa sœur aînée, qui en a assez de cette infirmité et de la culpabilité familiale. Sans culpabilité, pas de mal, donc pas de fantastique.

Mais Stephen King s'amuse à tracer des fausses pistes. Le mal qui sème la terreur ne vient pas de cette famille, pas même de l'oncle, alcoolique bourru, marginal, sympathique. Il ne vient pas non plus du sexe, ou plutôt si, mais du côté de la frustration... *« Le mal est parmi nous »*, disent les bourgeois de la petite ville. Mais où ? Et qui donc, les nuits de pleine lune, se transforme en loup-garou ?...

A vrai dire, on le devine rapidement. De façon assez gauche, le film juxtapose deux histoires. La première, réussie, celle de la famille, son climat tendu, l'affection hésitante du frère et de la sœur. Puis, l'attirail des effets spéciaux : brumes des profondeurs forestières, rugissements sauvages dans la nuit, cris terrifiés, poursuites terrifiantes, rude fourrure qui envahit le corps humain... Le mal qui sème la terreur est un vrai loup-garou, comme au temps du noir et blanc.

L'épouvante retrouve ses classiques — vampires, créatures artificielles, médecins, savants et ingénieurs fous. On rencontre juste quelques robots, un peu de contamination chimique, trois survivants néo-zélandais sur la terre déserte. Et la mort, toujours. La mort doucereuse qui se glisse dans les rêves, qui fait battre la campagne, s'impose brutale, viscérale, indéniable derrière les masques du grotesque. Plus les masques sont dérisoires, plus ils brûlent et réveillent les irrépressibles angoisses enfantines.

Cette année, il y a du rétro anglo-spielbergien *(le Jeune Sherlock Holmes)*, du rétro purement britannique (*The Doctor and the Devils*). Mais il serait vain d'attendre un nouvel *Eraserhead*, ou un autre *Mad Max*. La production est moyenne. Mais le Grand Guignol renaît, et Avoriaz inaugure une section : la peur.

COLETTE GODARD.

● La Vie *et Bayard-Presse prennent le contrôle de la SPER.* — La Société des publications et éditions réunies (SPER) est désormais contrôlée par le groupe la Vie et le groupe Bayard-Presse. A la suite d'un accord avec les deux groupes catholiques, les associations détentrices leur ont cédé une partie de leurs actions. Le Mouvement chrétien du monde rural à cédé 35 % à *la Vie* et ne garde que 5 % ; l'association Les Amis de la SPER a cédé 7,875 % à Bayard-Presse et conserve 22,125 % ; l'Association des personnels de la SPER de même. Le groupe la Vie obtient donc 35 % du capital et le groupe Bayard-Presse 15,75 %.

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

VINCENT OU L'AMIE DES PERSONNALITÉS, Athénée (47-42-67-27), sam. 21 h ; dim. 16 h.

CHER VIEUX TROUBADOUR, Athénée-Berard (47-42-67-27), sam. 20 h 30.

TUSS-Cité, Resserre (45-89-38-69), sam. 20 h 30.

VOYAGE D'HIVER, Cité, Galerie (45-89-38-69), sam. 20 h 30.

LA FEMME ASSISE, Dix-Heures (46-06-97-08), sam. 20 h 30.

LA DISPUTE-Epicerie (42-72-23-41), sam. 20 h 30.

TUEUR SANS GAGES, Neuilly ; Athletic (47-47-89-03), sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.

DIDEROT ET L'ABBE BARTHELEMY, Petit Rond Point (42-56-60-70), sam. 18 h 30.

LA NUIT D'IRLANDE, Jardin d'Hiver (42-55-74-40), sam. 21 h.

COMEDIENNE D'UN CERTAIN AGE, Petit Odéon (42-25-70-32), sam., dim. 18 h 30.

JULIETTE OU LA MISERABLE, Ivry Théâtre des Quartiers (46-72-38-43), sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.

LES AUTRES, Bondy, salle Malraux (48-47-18-27), sam. 21 h ; dim. 15 h.

LA VIE DE PAOLO UCCELLO, Bastille (42-57-42-14), sam. 20 h ; dim. 17 h.

LA FORCE DE L'HABITUDE, Tempête (43-28-36-36), sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.

IMPASSE 14, Théâtre Noir (43-46-91-93), sam., dim. 20 h 30.

LORENZACCIO, Saint-Denis, TGP (42-43-00-51), sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.

LES DEUX COUSINES, Beaubourg (42-77-12-33), sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), sam., dim. 20 h 30 : l'Impresario de Smyrne ; dim. 14 h 30 : le Balcon.

☞ **CHAILLOT** (47-27-81-15), Grand Théâtre : sam. 20 h 30, dim. à 15 h : Lucrèce Borgia.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), sam., dim. 18 h 30 : Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoïevski, d'E. Radzinski.

☞ **TEP** (43-64-80-80) : sam. à 20 h 30 ; dim. à 15 h : les Tourlourous ; Cinéma : dim. à 20 h : Paris 1900, de N. Vedres ; Moulin Rouge, de J. Huston (v.o.).

BEAUBOURG (42-77-12-33). Débats-Rencontres : sam. 21 h : Rencontre avec Jeanne Sigée. Cinéma-Vidéo : Nouveaux films BPI : sam., dim. à 13 h : l'Orchestre noir, de S. Lejeune ; 16 h : Albert Cohen, de M. Soutter ; 19 h : Televessel. Prod. Pologne/Belgique. Vidéo-Musique : sam., dim. 13 h : Claude Nougaro, de R. Crible ; 16 h : Madame Butterfly, de Puccini ; 19 h : Ram Narayan, de J.C. Bonfanti ; Sa Re Ga, de M. Kabir, G. Mahn. Cie Laurence Février : sam. à 20 h 30 ; dim. à 16 h : les Deux Cousines, d'Italo Svevo.

Cinéma : AUTEURS, ACTEURS DU CINÉMA DE TRIESTE, Centre G.-Pompidou, salle Garance (42-78-37-29) : sam. 17 h 30 : la Segretaria privata de G. Alessandrini ; 20 h 30 : Paprika, de C. Boese ; dim. 14 h 30 : Allemagne, année zéro, de R. Rossellini ; 17 h 30 : Dimanche d'août, de L. Emmer ; 20 h 30 : Les Fiancées de Rome, de L. Emmer.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Black season : sam. à 16 h et 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 et 18 h 30 : Black and Blue - Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : dim. 18 h 30 : Academy of Saint-Martin in the Fields (Haendel, Britten, Mozart, etc.) : Th. de la Ville au Th. de l'Escalier d'Or sam. 20 h 45, dim. à 15 h : le Saperleau.

☞ **CARRÉ SILVIA MONFORT** (45-31-28-34), sam. 20 h 30, dim. à 16 h : Bajazet.

Les autres salles

☞ **ANTOINE-SIMONE BERRIAU** (42-08-77-71), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

☞ **ARCANE** (43-38-19-70), sam. 20 h 30 dim. 17 h : les Femmes savantes.

☞ **ARTS HÉBERTOT** (43-87-23-23), Dim. 15 h, Sam. 17 h 30 + 21 h : le Sexe faible.

☞ **ASILE CULTUREL** (45-74-56-58), sam. 21 h, Dim. 17 h : Etranger dans la nuit (dern. le 12).

☞ **ATELIER** (46-06-49-24), 21 h, sam. 18 h + 21 h dim. 15 h : Deux sur la balançoire.

☞ **ATHÉNÉE** (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, sam., 20 h 30 : Cher vieux troubadour. – Salle L.-Jouvet, sam. 21 h, Dim. 16 h : Vincent et l'amie des personnalités.

BASTILLE (43-57-42-14) Sam. 20 h, Dim. 17 h : la Vie de Paolo Uccello.

☞ **BOURVIL** (43-73-47-84) Sam. 20 h, 16 h: Pas deux comme elle, Sam. 17 h 30 + 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

☞ **CAFÉ DE LA DANSE** (48-05-57-22) Sam. 20 h 30, Dim. 17 h : le Monologue d'Adramelech.

CARTOUCHERIE, Tempête (43-28-36-36), Sam. 20 h 30, Dim. 16 h : la Force de l'habitude.

☞ **CITÉ INTERNATIONALE** (45-89-38-69), La Resserre Sam. 20 h 30 : Tuss. – Galerie Sam. 20 h 30 : Voyages d'hiver.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) Sam. 21 h, Dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

☞ **COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES** (47-20-08-24) Sam. 18 h + 21 h, Dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

☞ **COMÉDIE ITALIENNE** (43-21-22-22) Sam. 20 h 30, Dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ **COMÉDIE DE PARIS** (42-81-00-11) Sam. 20 h 30, Dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.

DAUNOU (42-61-69-14) Sam. 21 h, Dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

☞ **DÉCHARGEURS** (42-36-00-02) Sam. 18 h 30, Dim. 16 h : la Petite Marchande d'allume-êtres ; Sam. 20 h 30, Dim. 17 h : Secrets du crépuscule.

☞ **DIX HEURES** (46-06-07-48), sam. 20 h 30 : la Femme assise.

EPICERIE (42-72-23-41) Sam. 20 h 30 : la Dispute.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00) Sam. 21 h, Dim. 17 h : le Vent coulis.

☞ **ESPACE KIRON** (43-73-50-25) Sam. 20 h 30, Dim. 16 h : Vendredi, jour de liberté.

☞ **ESPACE MARAIS** (42-71-10-19) Sam. 20 h 30, Dim. 18 h 30 : la Baie des anges.

☞ **ESSAION** (42-78-46-42), Sam., Dim. 17 h : Il était une fois... un cheval magique.

FIAP (45-89-89-15), Sam. 20 h 30 : Cuatrotablas.

GALERIE 55 (43-26-63-51), Sam. 20 h 30 : The Fantasticks.

HUCHETTE (43-26-38-99), Sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), Sam. 21 h : la Nuit d'Irlande.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), Sam. 21 h : la Voisine.

☞ **LUCERNAIRE** (45-44-57-34), Sam. I. 18 h : les Gouttes (dern.) ; Sam. ; 20 h : C'est rigolo : Sam. 21 h 45 : Garcimore (dern.). – II. 18 h et 20 h : Pardon M'sieur Prévert ; Petite Salle, 21 h 30 : Piano Solo.

☞ **MADELEINE** (42-65-07-09), Sam. 18 h + 21 h, Dim. 15 h : Comme de mal entendu.

☞ **MARAIS** (42-78-03-53), Sam. 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ **MARIE-STUART** (45-08-17-80), Sam. 18 h 30 : Bienvenue au club, Sam. 20 h 15, Dim. 15 h 30 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute surveillance.

MARIGNY (42-56-04-41), Sam. 20 h 30, Dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. – Petite salle (42-25-20-74), Sam. 21 h, Dim. 15 h : Lorna et Ted.

☞ **MATHURINS** (42-65-90-00), Grande Salle Sam. 21 h : Du rififoin dans les labours (dern.).

MICHEL (42-65-35-02), Sam. 18 h 45 et 21 h 40, Dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

☞ **MOGADOR** (42-85-45-30), Sam. 16 h 30 et 21 h, Dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger ; Dim. 14 h : les Aventures du cochon en Amazonie.

☞ **MONTPARNASSE** (43-20-89-90), Grande Salle, Sam. 17 h 30 et 21 h 15, Dim. 15 h 30 : les Gens d'en face.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), Sam. 20 h 30, Dim. à 15 h 30 : Gigi.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), Sam. 18 h 45 et 21 h 30, Dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Sam., 20 h 30, Dim. 16 h : le Grand Meaulnes.

☞ **PALAIS DES SPORTS** (48-28-40-90), Sam. 20 h 30, Dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Jules César.

PENICHE-OPERA (42-45-18-20), Sam. 21 h : A la recherche du temps forain.

PLAISANCE (43-20-00-06), Sam. 20 h 30 : les Solitaires.

☞ **POCHE** (45-48-92-97), Sam. 21 h, Dim. 15 h : l'Ecornifleur ; Sam. Dim. 19 h : Esquisses viennoises.

POTINIÈRE (42-61-44-16), Dim. 15 h, Sam. 18 h + 21 h : Mimie en quête d'hauteur.

QUAI DE LA GARE (47-07-77-75), Sam. 20 h 30 : le Roi de Patagonie.

RENAISSANCE (42-08-18-50), Sam. 18 h + 21 h, Dim. 15 h : les Voisins du dessus.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), Sam. 18 h + 21 h, Dim. 15 h 30 : A cinquante ans elle découvrait la mer.

☞ **TAI TH. D'ESSAI** (42-78-10-79). I. Sam. 18 h et 22 h, Dim. 17 h, : l'Ecume des jours. – II. Sam. 18 h et 22 h, Dim. 17 h : Huis clos ; Sam. 20 h 30 : Toi et tes nuages.

☞ **TEMPLIERS** (48-77-04-64), Sam. 20 h 30 : la Guéguerre.

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), Sam. 20 h 30, Dim. 16 h : Fefou et ses amies.

☞ **THÉATRE D'EDGAR** (43-22-11-02), Sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; Sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ **THÉATRE 3 SUR 4** (43-27-09-16), Sam. 20 h 30, Dim. 17 h : le Tigre.

TH. NOIR (43-46-91-93), Sam., Dim. 20 h 30 : Impasse 14.

☞ **TINTAMARRE** (48-87-33-82), Sam. 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ **THÉATRE 33** (48-58-19-63), Sam. 18 h 30 et 20 h 30 : l'Enfant mort sur le trottoir - le Motif : Dim. 18 h 30 et 20 h 30 : J. Cocteau.

☞ **THÉATRE DU ROND-POINT** (42-56-70-80), Grande Salle, Sam. 20 h 30 : le Cid ; Dim. 15 h 30 : Oh ! les beaux jours. – Petite Salle, Sam. 20 h 30, Dim. 15 h : Retour à Florence ; Sam. 18 h 30 : Diderot et l'abbé Barthélemy. – Maison intern. de th. Sam. 21 h, Dim. 15 h et 18 h 30 : le Ramayana.

☞ **TOURTOUR** (48-87-82-48), Sam. 18 h 30 : Fabulatori Due ; 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru ; 22 h 30 : Classées X.

☞ **TRÉTEAUX** (45-83-13-84), à 21 h : la Porte, ou les Loisirs d'une Vierge. Un nu déconcertant..

☞ **ZINGARO** (48-03-11-32), Sam. 21 h : Spectacle équestre et musical.

Les concerts

SAMEDI 11 JANVIER

Salle Gaveau, 20 h 30 : A. Brasil (Villa-Lobos, Mozart, Schumann).

La Table verte, 22 h : A. Thai, B. Porot (Monteverdi, Frescobaldi, Scarlatti...).

Eglise Saint-Merri, 21 h : B. August, A. Abergel (Schubert, Fauré, Poulenc...).

Théâtre 18, 16 h 30 : Quatuor de Jean (Mozart, Roussel, Haydn...).

DIMANCHE 12 JANVIER

Théâtre du Rond-Point, 11 h : M. Maisky (Bach).

Eglise Saint-Merri, 16 h : Ph. Bride, J.-G. Ferlan, G. Fallour, A. Schoenfield, M.-P. Soma (Mozart, Beethoven, Schubert, Franck).

Eglise des Billettes, 17 h : G. Ros, G. Fallour (Berlioz, Ligeti, Ros, Sierra).

Théâtre des Champs-Élysées, 18 h : Orchestre Pasdeloup, dir. : G. Devos (Weber, Ravel).

Salle Pleyel, 17 h 30 : Cantilènes et Chorales de jeunes A Cœur Joie d'Ile-de-France.

Théâtre Cl.-Debussy, Maison-Alfort, 16 h : Atelier musique Jean-Louis Petit (les concertos brandebourgeois de J.-S. Bach).

Samedi 11 - Dimanche 12 janvier

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 11 JANVIER

Hommage à Simone Signoret : 15 h, Dédée d'Anvers, de Y. Allégret ; 17 h, Rude journée pour la reine, de R. Allio ; 19 h, Hommage à E. Lubitsch : la Folle ingénue (v.o.) ; 21 h, Hommage à Jean Negulesco : Nobody lives forever (v.o.).

DIMANCHE 12 JANVIER

Les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, le Reflet de Claude Mercœur, de J. Duvivier ; 17 h, Maria Chapdelaine, de J. Duvivier.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 11 JANVIER

15 h, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : La mort frappe trois fois, de P. Henreid (v.o.) ; Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : 17 h 15, Söderkakar, de W. Hildebrand (v.o.) ; 19 h, Intermezzo, de G. Molander (V.o. s.-t. angl.) ; 21 h, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : Une vierge sur canapé, de R. Quine (v.o.).

DIMANCHE 12 JANVIER

Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : 15 h, The battle of the villa Fiorita, de D. Daves (v.o.) ; 21 h, les Cheyennes, de J. Ford (V.o. s.-t.f.) : Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : 17 h, Carrière, de S. Bauman (v.o.) ; 19 h, Dollar, de G. Molander (v.o.).

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaité, 14e (43-27-95-94).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'ARROSEUSE ORANGE (Hongrois, v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BATON ROUGE (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

BILLY ZE KICK (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (Fr.) (**) : Cinévog St-Lazare, 9e (48-74-77-44).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA CAGE AUX FOLLES N° 3 (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COCOON (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (45-07-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

EXPLORERS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES GOONIES (A., v.o., v.f.) : Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-52-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HAREM (Fr., v. angl.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Chatelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise 11e (47-00-89-16).

KALIDOR (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES LOUPS ENTRE EUX (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

MOI VOULOIR TOI (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50).

MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

NIGHT MAGIC (Can.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-80-25) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA PARENTÈLE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

PASSAGE SECRET (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PIZZAIOLO ET MOZZAREL (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

PROFS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

RAMBO II (A.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

RAN (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-46).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UCG Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-58-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; République, 11e (48-05-51-33).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

ROUGE BAISER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

SANTA CLAUS (A., v.f.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

SCOUT TOUJOURS (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Saint Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TARGET (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-90-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (45-51-99-75) ; Images, 18e (45-22-47-94).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

TONNERRES LOINTAINS (Indien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-63-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

UNE SAISON ITALIENNE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Studio Champollion, 5e (43-26-84-65).

VERTIGES (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

WITNESS (A. v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CAVIAR ROUGE, film français de Robert Hossein, Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'ENCHAINÉ (**), film italien de Giuseppe Patroni Griffi (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

EN PLEIN CŒUR (inédit), film allemand de Doris Dorrie (v.o.) : République, 11e (48-05-51-33).

GARÇON CHOC POUR NANA CHIC, film américain de Bob Reiner (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-77-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'HONNEUR DES PRIZZI, film américain de John Huston (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (45-02-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

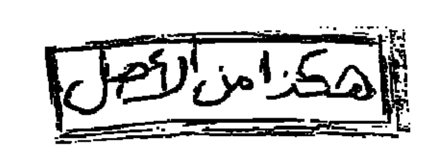
INVASION USA, film américain de Joseph Zito (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE MEDECIN DE GAFIRÉ, film malien-nigérien de Mustapha Diop (v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

ORIANE, film franco-vénézuélien de Fina Torres, Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

OURAGAN SUR L'EAU PLATE, film britannique de Dick Clement (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE SOULIER DE SATIN, film franco-portugais de Manoel de Oliveira, Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bonaparte, 6e (43-26-12-12) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).



A VOIR

Bedos en liberté

C'était un soir de janvier – le 3, peut-être – dans un bistrot de la rue François-Iᵉʳ, et il faisait très froid. Nous avions rendez-vous pour évoquer ses vingt ans de carrière, qu'il fête au petit écran, mais Bedos, le tendre, ne pensait pas qu'à ça. Harlem Désir, son pote, trois mains d'or agrafées à la veste, était à ses côtés, qui parlait, s'excitait, évoquait des souvenirs et achevait de mettre au point une intervention commune « contre tous les racismes ». Le plus vieux et le plus fort engagement de Bedos. Calé au fond de la banquette, les épaules affaissées, les deux mains sur la table jouant avec un verre, il écoutait et riait, détendu, les yeux plissés, les fossettes comme des ondes autour de son sourire. Pour SOS Racisme, il est prêt à bouger, parler, se battre, épaté par la force du mouvement, sa démarche pacifique et la mobilisation des jeunes.

Les Buttes-Chaumont, studio 15, première répétition avant le grand show Bedos. On règle les emplacements, les lumières. Le décor est simple, intime, comme la piste d'un petit cirque, autour de laquelle prendront place les amis, le public, habillés en rouge, noir et blanc, les couleurs de l'artiste. Le voici, justement, le nez enfoui dans un lot de journaux. Une passion, l'actualité. Elle nourrit ses sketches et ses interventions les plus chaudes dans ses spectacles, comme à la télévision, lorsque c'est du direct. « *C'est ce qu'il y a de meilleur à la télévision, l'instantanéité. C'est dangereux, sans filet, excitant et fou ; car tout peut arriver. L'accident, le dérapage... rien à voir avec les émissions enregistrées, sous cellophane, sans odeur et sans saveur.* » On l'appelle pour répéter : le voilà sur la piste, dans un halo de lumière. Il évoque Signoret, et c'est plein d'émotion ; il fustige certains journaux, qui, depuis peu, l'encensent, et c'est plein de mépris. Libre, M. Bedos. « *Il y a quelques années, on n'aurait jamais pu imaginer me laisser en direct pendant une heure quinze sur les écrans. J'étais sous haute surveillance. Mais la tentation de la censure existe toujours et des gens, comme Le Luron, peuvent peut-être se plaindre à leur tour de la télé de Mitterrand.* » Mais alors, pas de changement en cinq ans ? « *Peu, si ce n'est que les journalistes de télévision ont repris la parole. On ne peut plus dire comme avant qu'ils ont appris leur métier à l'école hôtelière et qu'ils posent leurs questions comme on passe les plats. Ils sont meilleurs, plus courageux.* »

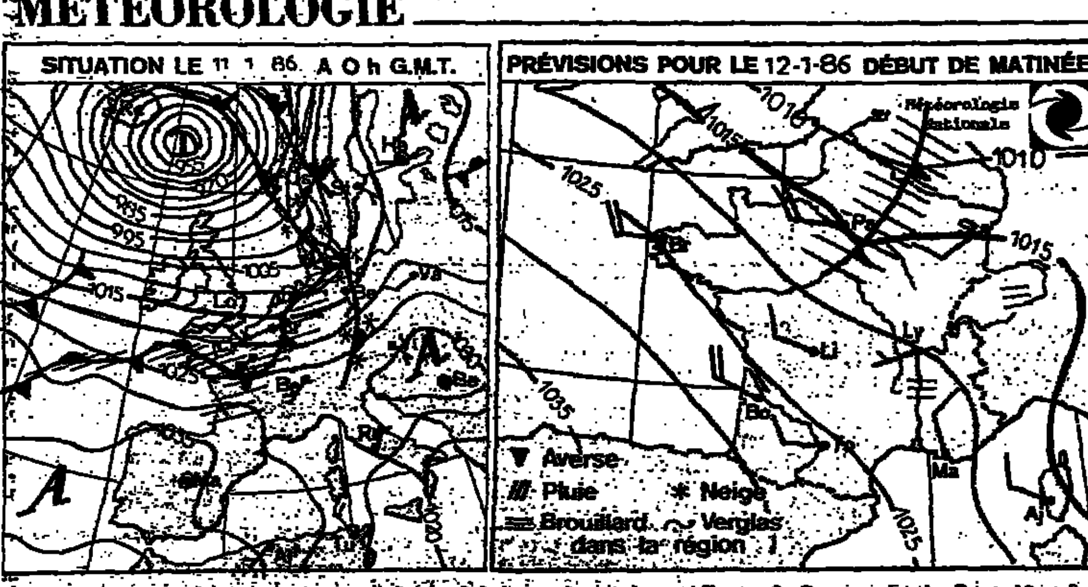
L'influence du privé ne va-t-elle pas ?... « *Vous savez, si le privé c'est Hersant, à qui l'on confierait une chaîne, il faudra renoncer à l'idée d'indépendance de la télévision à l'égard du politique.* » Et Berlusconi ? « *Connais pas. Demande à voir. Certains le décrivent comme favorable à la gauche. Mais qu'est-ce que cela signifie ? Quand le pouvoir a choisi Hervé Bourges, je suppose qu'il n'imaginait pas la politique de programmes que ce dernier allait mener ! La bataille est très politicienne. Camp contre camp, mais une chose est sûre : si Hersant dirige une chaîne, je serai sûrement content de compter sur la « 5 ».* »

Desproges est arrivé, qui l'embrasse et le chasse de la piste. Pas question que Bedos entende son sketch pendant la répétition. Alors l'artiste rejoint sa loge, et songe. « *En fait, je n'aime pas la télévision. On ne peut plus la bouder complètement et il faut avoir vu Le Pen, le débat Fabius-Chirac, et autres moments importants pour ne pas être largué. Mais c'est un instrument que je ne maîtrise pas. Et je vis comme une victoire les soirs où j'ai le courage de la fermer.* » Allons bon !

ANNICK COJEAN.

★ « Ma plus belle histoire d'humour », samedi 11 janvier, 20 h 35, A 2.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 11 janvier à 0 heure et le dimanche 12 janvier à minuit.

Après le passage d'un front froid ondulant samedi, le flux s'orientera au nord-ouest en restant humide.

Dimanche, en début de matinée, on pourra observer des brouillards locaux de l'Alsace au Lyonnais. Par ailleurs, le temps sera instable avec des éclaircies interrompues par des averses, le matin du nord de la Seine au Nord-Est, l'après-midi du Nord-Est au nord des Alpes. Elles tomberont sous forme de neige en montagne et éventuellement jusqu'en plaine en Lorraine et Ardennes. Ailleurs, éclaircies et passage nuageux alterneront. Les nuages deviendront plus abondants jusqu'à couvrir tout le ciel, à partir de la mi-journée en Bretagne pour gagner le Massif Central et le Languedoc. Ils pourront donner quelques pluies en Bretagne.

Le vent s'orientera au nord-ouest. Il sera modéré près de l'Atlantique mais assez fort près de la Manche et de la Méditerranée avec une vitesse moyenne de 40 à 50 kilomètres/heure.

Les températures minimales seront en baisse à l'arrière du front avec 0 à + 2 degrés du Nord-Est aux Alpes, 4 à 6 degrés près de la Manche, 6 à 7 degrés sur les côtes atlantiques, 5 à 6 degrés sur celles de Méditerranée, 2 à 4 degrés ailleurs.

Les maxima atteindront 10 à 11 degrés de la Bretagne à l'Aquitaine, 8 à 10 degrés sur le pourtour méditerranéen, 2 à 4 degrés du Nord-Est aux Alpes du Nord, 5 à 8 degrés ailleurs.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 10 janvier, le second le minimum de la nuit du 10 janvier au 11 janvier) : Ajaccio, 15 et 3 degrés ; Biarritz, 13 et 9 ; Bordeaux, 11 et 10 ; Bréhat, 13 et 8 ; Bourges (n.c.) ; Brest, 12 et 8 ; Cannes, 13 et 5 ; Caen (n.c.) ; Cherbourg, 11 et 7 ; Clermont-Ferrand, 7 et 0 ; Dijon, 3 et 3 ; Dinard, 13 et 7 ; Embrun, 3 et – 5 ; Grenoble-St-M.-H., 7 et (n.c.) ; Grenoble-Saint-Geoirs, 7 et 2 ; La Rochelle, 10 et 9 ; Lille, 7 et 7 ; Limoges, 5 et 5 ; Lorient, 12 et 9 ; Lyon, 5 et 4 ; Marseille-Marignane, 10 et 3 ; Nancy, 2 et 2 ; Nantes, 12 et 12 ; Nice, 13 et 6 ; Paris-Montsouris, 9 et 8 ; Paris-Orly, 8 et 10 ; Pau, 11 et 8 ; Perpignan, 17 et 13 ; Rennes, 13 et 8 ; Rouen, 10 et 10 ; Saint-Etienne, 7 et 5 ; Strasbourg, 3 et 3 ; Toulouse, 8 et 5 ; Tours, 9 et 9.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 5 ; Genève, 2 et 2 ; Lisbonne, 9 et 5 ; Londres, 12 et 5 ; *Madrid, 8 et – 1 ; Rome, 15 et 1 ;* Stockholm, – 12 et – 18.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4138

HORIZONTALEMENT

I. Se ferment en prenant ombrage. Reste donc « sec » ou est bien arrosé. – II. Ne touche pas terre. *Si la pêche n'y est pas interdite, le poisson y est* très surveillé. Travail qui se fait en chambre. – III. Participe à la formation des cadres, monte et descend sur une échelle. – *IV. Elle a vraiment une tête à* faire peur. Avec des taches ou très pure. Peut passer. – V. Interdit le jeu de quilles. Pour lui, la bourse c'est la vie. – VI. Oiseau de bon augure. Est donc à mettre dans la haute fréquence. – VII. Apprécier visiblement, ou détester. Unité étrangère. – VIII. Prénom. Quand il est couché, n'est pas *long à fermer l'œil.* Symbole. – IX. Consommation de foie gras. Tenue de soirée. – X. Ordre de distraire. Abréviation religieuse. N'est donc pas à l'abri des tireurs. – XI. Article. Ne manque pas d'objectifs. Agréable à voir ou difficile à avoir. – XII. Triste retour. – XIII. Bien considéré. Est capable d'assimiler un grand nombre de matières. – XIV. Saint. Dans le doute, on ne s'en abstient pas. A donc droit à certains privilèges. – XV. Fait partie d'un plan bien précis. Se fait d'une manière utile ou d'une manière futile.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I											■				
II				■		■						■			
III							■								
IV						■				■			■		■
V				■											
VI					■										■
VII								■						■	
VIII	■											■	■		
IX									■						
X					■			■		■					
XI			■							■					
XII		■												■	■
XIII								■							
XIV		■					■				■				
XV				■										■	

VERTICALEMENT

1. Rentre après un coup de sonnette. Est bon pour le placard. – 2. Donne la permission de prendre un siège. – 3. A du baume au cœur. Fils d'Epée. – 4. Abréviation. De plus en plus forte. – 5. Si elles ne se partagent pas, elles partagent. Chef de direction. – 6. Comme une rue. – 7. Lettres d'observation. Quelques exercices d'assouplissement avant de faire le boulot. – 8. Nouvelle de dernière heure mais qui a besoin d'être confirmée. Note. Personnel. En Cochinchine. – 9. Ne manque donc pas de motifs de renvoi. Révolue. – 10. Endroit recherché pour faire un tour. Met bien des gens d'accord. En putréfaction. Il travaille la terre ou elle est montée en ville. – 11. Répond à un besoin public. Assure partiellement la protection du globe. – 12. Fut longtemps opposé au nouveau « roman ». Ses témoins sont en général de bonne foi. – 13. L'homme d'une caverne. Fit un démarrage en côte. Est donc à la disposition. – 14. Présente donc un vice de forme. Qui mord ou qui n'est pas à mordre. Négation. – 15. Se dit avec un petit pincement. Comme doublure, elle a le rôle principal. Indication de « jeu ».

Solution du problème n° 4137

Horizontalement

I. Musique. – II. Obus. Bleu. – III. Napoléon. – IV. Ace. – V. Raclées. – VI. César. Sel. – VII. Hit. AR. Un. – VIII. Ida. Ter. – IX. Service. – X. TR. Eviter. – XI. Brefs.

Verticalement

1. Monarchiste. – 2. Ubac. Eider. – 3. Superstar. – 4. Isn. Aa. Ver. – 5. Lucrative. – 6. Ube. Récif. – 7. Eloges. Rets. – 8. En. Eau. – 9. Nu. Usiniers.

GUY BROUTY.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 11 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 40 Série : Julien Fontanes magistrat.
Scénario J. Cosmos, réal. J.-P. Decourt. Avec J. Morel, A. Falcon, D. Russo : Les nerfs en pelote.
Désavoué par la hiérarchie, Fontanes prend en main les négociations avec un jeune terroriste qui utilise le haut responsable au ministère de la justice comme monnaie d'échange contre sa propre liberté et celle de son jeune frère.

21 h 15 Droit de réponse : Les enfants de Pétain.
Emission de Michel Polac.
Avec Mme M.-C. Mendès France, veuve de Pierre Mendès France, C. Rimbaud, historienne, F. Lehideux, ancien ministre du gouvernement de Vichy, M. Berges, historien, S. Combret, ancien résistant FTP, membre du Conseil national de l'ANACR, A. Savary, compagnon de la Libération, ancien ministre de l'Education nationale, R. O'Paxton, historien américain de la France de Vichy, G. Tillion, ethnologue et résistante, Me Pelletier, ancien ministre.

0 h Journal.

0 h 15 Ouvert la nuit.
Série : Les Incorruptibles.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Variétés : Guy Bedos.
Réal. A. Flederick.
« Ma plus belle histoire d'humour » : les meilleurs moments des vingt années de spectacle de Guy Bedos.
(Lire notre article.)

21 h 55 Série : Alfred Hitchcock présente.
« Evasion » : rediffusion d'une série dans laquelle le maître du suspense présente des énigmes réalisées par d'autres.

22 h 25 Magazine : Les enfants du rock. (et à 23 h 45)
Spécial hard rock ; Les Scorpions autour du monde ; à 0 h, le concert de minuit : Iron Maiden, derrière le Rideau de fer ; à 1 h, les clips.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 5 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et de programmes de Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald, et trésors de la soirée, les DTV, les vidéo-clips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années, sans oublier la nouveauté 86 : Davy Crockett, le roi des trappeurs.

21 h 55 Journal.

22 h 20 Feuilleton : Dynastie.
Enfin, Amanda apprend qu'elle est la fille de Blake : un nouveau suspens...

23 h 5 Musiclub.
Quintette en do majeur, *de Mozart, interprété par le Streich Quintet Mozarteum de Salzbourg.*

FR3 – PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 30, Paris kiosque ; 18 h 55, La panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Ciné-star ; 19 h 55, Les recettes de Gil et Julie.

CANAL PLUS

20 h 35, Téléfilm : Music-hall (2e partie) ; 22 h 15, Série : Mike Hammer ; 23 h 15, *The Terror*, film de R. Corman ; 0 h 35, *Les Favoris de la lune*, film de O. Iosseliani ; 2 h 10, *Emmanuelle IV*, film de F. Leroi ; 3 h 55, *Une étoile est née*, film de G. Cukor.

FRANCE-CULTURE

20 h 00 Concert (en direct de l'Alliance française à Jérusalem) : *trois groupes traditionnels*, musiques latino-yéménite et yiddish.
21 h 15 Démarches avec... Jean Mambrino, à propos d'Isaac Singer, auteur yiddish.
21 h 35 Les hauts lieux de Jérusalem la nuit.
23.00 Promenons-nous dans le bois, de Haïm Merrin, avec J.-P. Kalfon et J.-P. Leand.
0 h Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert (donné au théâtre des Champs-Elysées le 7 décembre) : *Septuor en ré majeur pour violon, alto, clarinette, cor, violoncelle, contrebasse, et piano*, de Moscheles, *Symphonie de chambre n° 1*, de Schoenberg, *Quatuor pour la fin des temps*, de Messiaen, *Quatuor pour piano et cordes*, de Strauss, par J.-C. Pennetier, piano, P. Gallois, flûte, M. Portal, clarinette, J.-J. Justafre, cor, R. Pasquier, violon, B. Pasquier, alto, R. Pidoux, violoncelle, G. Lauridon, contrebasse.
23 h Les soirées de France-Musique : archives, chefs d'orchestre français ; à 1 h Champs d'étoiles.

Dimanche 12 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Le Grand Carnaval.
Film français d'Alexandre Arcady (1983), avec P. Noiret, R. Hanin, F. Gélin, J.-P. Bacri, M. Méril, R. Berry.
En 1942, le maire et le cafetier d'une bourgade d'Algérie française accueillent les Américains libérateurs. Scènes pittoresques, folklore pied-noir et aussi vérité humaine de personnages fort bien interprétés.

22 h 45 Sports dimanche soir.
Actualité sportive du week-end.

23 h 45 Journal.

0 h C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Les enquêtes du commissaire Maigret : la Colère de Maigret.
D'après Simenon, réal. A. Levent. (Redif.). Avec J. Richard, M. Beaune, J. Négroni...
Le commissaire Maigret enquête dans une boîte de nuit de Pigalle, avec l'aide d'un nouvel inspecteur qui manque de subtilité.

22 h 5 Magazine : Projection privée.
Marcel Jullian reçoit Michel de Grèce pour un tour d'horizon de l'actualité culturelle.

22 h 55 Musiques au cœur : Kiri Te Kanawa.
Magazine d'E. Ruggieri.
Après des extraits de films consacrés à Baryshnikov, Vladimir Horowitz et Barbara Hendricks, il y aura le portrait de la divine diva néo-zélandaise, qui interprète « La Violette » de Scarlatti, « O del mio dolce ardor » de Gluck, « Bella mia fiamma » de Mozart, des mélodies de Duparc... Des extraits de son récital du 19 décembre dernier à l'Opéra-Comique, et des images d'archives. Un délice.

23 h 40 Journal.

0 h 5 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Archipel Aquitaine : Des eaux mêlées.
Réal. J.C. Bringuier.
Un carnet de voyage en 3 parties sur le sud-ouest de la France. Un simple constat de bonheur, purement contemplatif. Des images un peu lentes, harmonieuses.

21 h 30 Aspects du court-métrage français.
Ultime refuge, de Luc Heripret ; Pair impair, de Carole Marquand.

21 h 55 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : la Tête d'un homme.
Film de Julien Duvivier (1932), avec H. Baur, Inkijinoff, G. Jacquet, G. Manès, A. Rignault (N.).
Le commissaire Maigret démonte le mécanisme d'un « crime parfait » commis par un Tchèque émigré, intellectuel dans la misère, orgueilleux défiant la société. L'atmosphère Simenon à Montparnasse admirablement recréée. Un face-à-face dostoïevskien. Maîtrise de Duvivier dans la mise en scène, les ambiances sonores.

0 h Prélude à la nuit.
« Variations sur une chanson russe » d'A. Sikhra par Marielle Norman, harpe.

CANAL PLUS

7 h, Document : A la recherche des guerriers nouba ; 7 h 50, Cabou Cadin (et à 12 h 30) ; 8 h 15, Tag, le renard intrépide ; 8 h 15, *La Fugue*, film d'A. Penn ; 10 h 10, *La Boum n° 2*, film de C. Pinoteau ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 5, Canaille plus ; 13 h 5, Superstars ; 14 h, Série : Le code Rébecca ; 15 h 35, Les branchés débranchés ; 16 h 20, Football américain ; 17 h 55, *Jeux d'espions*, film de R. Neame ; 19 h 40, Anarchistes, grâce à Dieu ; 20 h 30, *Palace*, film de E. Molinaro ; 22 h 10, Joris Ivens ; 23 h 5, *DOA*, film de R. Mate ; 0 h 25, *Rolling Thunder*, film de J. Flynn ; 2 h, Winchester à louer.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Atelier de création radiophonique : catalogue des accords, les 8 178 accords possibles dans une octave.
22 h 30 Musique : Trois fois un, par M. Legras et J. Erwan. Avec R. Didier, I. Mayereau, Hugo.
0 h Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné à la Philharmonie de Berlin le 20 septembre) : *le Soleil des eaux*, pour soprano, chœur et orchestre, *Improvisation III sur Mallarmé*, pour soprano et orchestre, *Cummings ist der Dichter, pour chœur et orchestre*, de Boulez, *le Prince de bois*, de Bartok, par l'Orchestre du Sudwestfunk, le chœur de Rias de Berlin, dir. P. Boulez, chef des chœurs U. Gronostay, sol. P. Bryn-Julson, soprano.
23 h Les soirées de France-Musique : Ex libris.

LES SOIRÉES DU LUNDI

TF1	20 h 35, Cinéma : *la Soupe aux choux*, film de J. Girault ; 22 h 25, Etoiles et toiles ; 23 h 05, Journal ; 23 h 20, C'est à lire ; 23 h 35, RFE.
A2	20 h 35, Téléfilm : *Nuits secrètes* (2e partie) ; 22 h 25, Pays d'octobre, choses vues dans le Missisipi (2e partie) ; 23 h 15, Journal ; 23 h 40, Bonsoir les clips.
FR3	20 h 35, Cinéma : *les Aventuriers*, film de R. Enrico ; 22 h 30, Journal ; 22 h 50, Albert Cohen ; 23 h 45, Prélude à la nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 12 JANVIER

– *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national, répond aux questions des journalistes au cours de l'émission « Forum », de RMC, à 12 h 30.

– *M. Charles Hernu*, ancien ministre de la défense, est l'invité de l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

– *M. Raymond Barre*, ancien premier ministre, député UDF du Rhône, est le grand témoin de l'émission « Sept sur sept », de TF 1, à 19 heures.

– *M. Georges Marchais*, secrétaire général du PCF, participe au « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures (retransmis en clair sur Canal Plus à 19 h 45).

LUNDI 13 JANVIER

– *MM. Jean-François Deniau*, ancien ministre du commerce extérieur, et *Michel Delebarre*, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, participent au « Face au public », de France-Inter, à 19 h 20.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 11 janvier 1986 :

UNE LOI

● N° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière.

DES DÉCRETS

● N° 85-1527 du 31 décembre 1985 authentifiant les résultats du recensement général de la population de la collectivité territoriale de Mayotte d'août 1985.

● N° 86-34 du 9 janvier 1986 fixant le régime d'importation, d'exportation et de réexportation de certaines marchandises à destination de l'Afrique du Sud.

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 10 janvier :

UNE LOI

● N° 86-29 du 9 janvier 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales.

DES DÉCRETS

● N° 86-31 du 9 janvier 1986 portant modification des tarifs des télécommunications dans le régime intérieur.

● N° 86-32 du 9 janvier 1986 modifiant le décret n° 82-1166 du 30 décembre 1982 relatif aux majorations de loyer consécutives à des travaux d'énergie.

● N° 86-37 du 7 janvier 1986 portant organisation de l'Ecole centrale des arts et manufactures.

● N° 86-38 du 7 janvier 1986 relatif aux mesures de police maritime à l'égard des navires, aéronefs, engins ou plates-formes pouvant causer une pollution marine accidentelle.

DES ARRÊTÉS

● Du 26 décembre 1985 portant modification de la clause type de réduction majoration des primes en assurance automobile.

● Du 23 décembre 1985 fixant les conditions d'application de l'article 4 du décret n° 84-131 du 24 février 1984 portant statut des praticiens hospitaliers.

● Du 23 décembre 1985 portant application de l'article 31 du décret n° 84-131 du 24 février 1984 portant statut des praticiens hospitaliers.

CHAMPAGNE-ARDENNE

L'administration sur télématique

Un centre télématique de l'administration territoriale vient d'être inauguré en Champagne-Ardenne. Créée à la faculté de droit et de sciences économiques de Reims par l'un de ses laboratoires – le Centre de recherche et de documentation administrative sur la décentralisation territoriale, – cette nouvelle banque de données régionales d'informations administratives et juridiques s'adresse en priorité aux maires et responsables locaux des collectivités territoriales et des services extérieurs de l'Etat.

Dans un avenir proche, elle sera placée au service des quelque mille cinq cents communes champenoises. Le premier objectif du système est de répondre aux nouvelles exigences de la décentralisation en mettant à la disposition des élus des informations accessibles par le biais d'un Minitel.

Ce centre télématique a pour autre vocation l'échange d'informations et d'expériences entre les administrations territoriales de la région.

CENTRE

BLOIS. – La mairie de Blois (Loir-et-Cher) vient de signer une convention relative à l'expérimentation du « ticket à mémoire » sur le réseau des transports urbains de la ville. Il s'agit de la première application de la technologie des cartes à mémoire aux transports urbains, le même support plastique cumulant à la fois les fonctions de titre de transport et de moyen de paiement. Ce projet d'expérimentation a été organisé sur l'initiative de la RATP.

ILE-DE-FRANCE

Les gardiens du carrefour

« Il y a le 1 % sur les bâtiments. Pourquoi pas sur les carrefours départementaux ? » Partant de cette idée simple, le Val-de-Marne vient ou va aménager plusieurs points stratégiques du département avec l'installation d'œuvres d'art monumentales. Il s'agit de mettre en valeur quelques sites et de contribuer à renforcer l'identité de cette banlieue.

La première de ces sculptures « Nocturlabe » – dont le nom, la forme (une petite pyramide recevant en équilibre un cylindre ouvert surmonté d'une « forme signalétique ») et la matière (de l'acier inoxydable) évoquent quelque engin spatial – a atterri à Ivry, à l'entrée de l'avenue Maurice-Thorez entre le périphérique et un moulin à vent aujourd'hui transformé en musée. Cette œuvre de Claude Viseux marque l'entrée du Val-de-Marne.

Sept ou huit autres carrefours devraient être aménagés à leur tour, notamment à Maisons-Alfort (carrefour du Petit-Caporal), à Bonneuil (CD 60 - RN 19), à Villeneuve-Saint-Georges (CD 95 - RN 6) et à Vitry-sur-Seine.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Un Zénith à Montpellier

Après le succès du Zénith qui fonctionne à La Villette depuis près de deux ans, des salles conçues selon le même principe par Chaix et Morel seront réalisées dans quelques grandes agglomérations. La première ouvrira à Montpellier où les travaux doivent s'achever à la fin de l'année, pour une inauguration le 6 février.

Des négociations sont en cours avec les collectivités locales en vue de la construction de Zénith, à Mérignac près de Bordeaux, à Lorient et dans la banlieue lyonnaise.

POLÉMIQUE EN SOLOGNE

Une marina chez le Grand Meaulnes ?

LES écologistes sont repartis en campagne en Sologne. En 1982, ils s'étaient opposés en vain à la construction de l'autoroute A 71, relancée par François Mitterrand. Les voici à nouveau mobilisés.

L'ouverture prochaine de cette autoroute entre Orléans et Salbris, qui va mettre le pays du Grand Meaulnes à une heure trente minutes de la capitale, semble stimuler les appétits des promoteurs touristiques. Ceux-ci ont jeté leur dévolu sur la commune qui symbolise le plus la nature à protéger : Saint-Viâtre, dans le Loir-et-Cher, en plein cœur de la Sologne des étangs, classée par les spécialistes « zone humide d'importance internationale » en raison de la richesse de sa faune et de sa flore. L'opération en vue n'est pas mince : il est question de faire surgir sur les bords d'un étang de trente-deux hectares une marina de plus de deux mille lits. Quelque cinq cent cinquante « chaumines » seraient égrenées le long de canaux artificiels. Et toute une gamme d'équipements, en particulier un « centre aquatique équatorial » sous une bulle de plastique, offrirait les loisirs les plus sophistiqués.

« Délirant, c'est une provocation ! », clament les défenseurs de la nature, rassemblés au sein de la FRAPEC (Fédération régionale des associations pour la protection de l'environnement du Centre). D'autant plus que le plan d'aménagement rural (PAR) Sologne préconise un tourisme *« diffus ».* Les chasseurs parlent de faire cause commune avec les écologistes.

Pour la municipalité de Saint-Viâtre, qui soutient le projet, c'est *« la chance à saisir »,* et moins de chômage dans la région : cent quatre-vingts emplois permanents seraient créés.

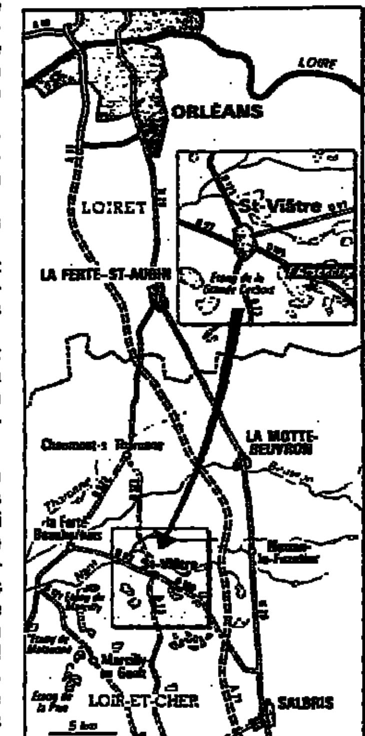
250 millions de francs

Le ministère de l'environnement a déjà refusé à la fin de 1984 une autorisation de défrichement, et Huguette Bouchardeau s'était exprimée clairement : *« Je suis prête à aider des projets,* déclarait-elle, *mais celui-ci risque d'être dévastateur pour l'environnement et de nuire à la bonne renommée touristique de la Sologne... ».* Un refus auquel les élus de Saint-Viâtre avaient répondu par une lettre ouverte.

La volonté de ces derniers de faire aboutir le projet, soutenus par le Syndicat des communes de Sologne (le SMADES que préside M. Roger Corrèze, député (RPR) de Loir-et-Cher, place le ministère dans une situation difficile. Sur le terrain, la procédure, jugée trop lente par certains élus, et, semble-t-il, réactivée par le nouveau préfet du Loir-et-Cher, progresse. Depuis le 26 octobre, à la mairie de Saint-Viâtre, une enquête publique est ouverte en vue de créer une ZAC sur le domaine de l'Arsendrie, où doit s'édifier la base. Le dossier comprend, outre une maquette et des plans du complexe, une étude d'impact. Les Solognots peuvent juger sur pièces de l'ampleur du projet. Et ils ont eu jusqu'au 28 *décembre dernier pour se prononcer.*

Néanmoins, on continue à s'interroger en Sologne sur les investisseurs d'un tel projet, qui sont restés jusqu'ici d'une totale discrétion. Le coût des aménagements est estimé à 250 millions de francs. A ce jour, une seule société, la SCI du Galop – du nom de l'étang au bord duquel doit s'étendre la base, – au modeste capital de 10 000 francs, a vu le jour. Les financiers attendent sans doute les résultats de l'enquête publique pour se manifester.

RÉGIS GUYOTAT.



Sur le trajet de l'autoroute A 71, entre Orléans et Salbris.

LIMOUSIN

LIMOGES. – Campagne massive d'affichage depuis quelques semaines en Limousin : la région travaille à l'amélioration des transports collectifs ferroviaires et routiers et le fait savoir.

Une convention, signée le 21 juin dernier, entre la SNCF et le conseil régional, avait prévu l'amélioration des dessertes omnibus, principalement vers la capitale régionale. Onze liaisons ferroviaires destinées à créer une sorte de « RER limousin » ont commencé à se mettre en place, et la SNCF, d'ici à 1988, renouvellera entièrement le parc d'autorails en circulation dans la région. Ces nouveaux autorails arboreront le logo régional.

L'Institut de formation permanente de la chambre de commerce et d'industrie de Limoges vient de lancer, avec la collaboration des autres CCI de la région (Brive, Tulle-Ussel, Guéret) et de diverses instances publiques, un cycle de formation spécifique de six mois pour les postulants créateurs d'établissements hôteliers ou de restaurants.

(Chambre de commerce et d'industrie de Limoges, 16 place Jourdan, 87000 Limoges).

MIDI-PYRÉNÉES

Les faisceaux de l'Aveyron

Le hasard des vacances et la beauté des lieux peuvent-ils faire mieux que les volontés décentralisatrices de la DATAR ? C'est en tout cas la séduction des lieux qui a attiré M. et Mme Pottier à Saint-Georges-de-Luzençon, dans l'Aveyron, fondateurs de la SODIELEC (Société de diffusion pour l'électronique). Trois personnes il y a six ans, dix aujourd'hui..., et une position de leader dans un secteur où il n'existe parfois même pas de concurrent. Une belle collection de titres aussi : champion de l'innovation ANVAR-BNP en 1982, prix de la technologie pour le tiers-monde du SITEF 83, mention au concours « Innover pour exporter » du Crédit lyonnais en 1983.

La SODIELEC, c'est à la fois un bureau d'étude et une unité de fabrication. Une de ses spécialités : les micro-faisceaux hertziens. Chaque fois qu'il est difficile ou trop onéreux d'établir des liaisons par câble, qu'il s'agisse de téléphonie, de vidéo ou de données informatiques, la SODIELEC et ses produits RANAL sont susceptibles d'intervenir, en France ou dans le monde.

TOULOUSE. – En mars 1986, la place du Capitole, à Toulouse, deviendra la première carte du ciel peinte par quarante plasticiens. L'idée émane du Centre de promotion culturelle de l'université du Mirail. Le projet n'est jamais que l'une des manifestations prévues pour les Cinquièmes Rencontres internationales de poésie contemporaine associant le CNRS, les conseils régional et général et la ville de Toulouse. Des rencontres placées, en 1986, sous le signe de la comète de Halley.

Le centre du Mirail ambitionne de toucher tous les publics. Ses interventions dans tous les domaines de la culture tentent de sortir celle-ci du ghetto universitaire et de provoquer le public à la rencontre des arts de ce siècle.

RODEZ. – Mélodie est le nom d'une entreprise très performante installée sur le plateau du Larzac. Elle a gardé ce nom d'une époque où elle travaillait pour le CNET sur un projet dénommé « Concerto ». Elle emploie huit ingénieurs, dont l'âge moyen tourne autour de la quarantaine.

Actuellement, Mélodie s'est spécialisée dans le logiciel. Quelques exemples : un programme d'aide au dépannage d'un ordinateur, un système de surveillance qui pourrait servir dans une centrale nucléaire. Elle s'est installée dans l'ancienne gare de L'Hospitalet-du-Larzac, que, d'ailleurs, les ingénieurs ont eux-mêmes aménagée.

JUSTICE TROP LENTE

Les avocats provençaux créent une « chambre arbitrale »

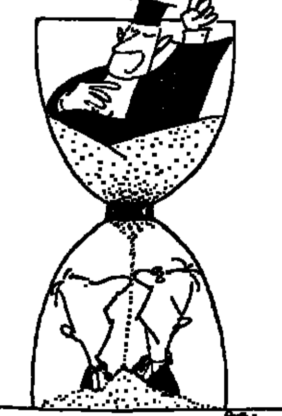
LE premier grief que font les Français à leur justice est la lenteur de ses procédures. Pour en terminer avec les procès interminables, le barreau de Marseille et les barreaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur du ressort de la cour d'appel d'Aix-en-Provence mettent en place une « chambre arbitrale », sorte de « juridiction parallèle » qui a, selon le bâtonnier Roger Malinconi, pour but de désengorger les tribunaux.

Le fonctionnement est simple : deux parties (individus ou sociétés) qu'un différend oppose peuvent d'un commun accord décider de recourir à la chambre arbitrale au lieu de suivre la procédure classique du dépôt de plainte devant le tribunal.

L'ordre des avocats commence à recruter des magistrats en retraite ou en fonction, des juges consulaires, des juristes, mais aussi des médecins ou des techniciens qui seront les arbitres des affaires qui leurs seront soumises.

Les deux parties désignent chacun un arbitre qui eux-mêmes en nomment un troisième, et c'est devant ce « tribunal » de trois sages que plaideront les avocats. Le renvoi de l'affaire, source de lenteur, est exclu, mais le recours aux experts est prévu.

Seul impératif, la « sentence » doit être rendue en six mois maximum. D'autre part, s'il y a eu, au préalable, acceptation par les deux parties d'un verdict définitif, l'appel devient impossible.


PESSIN.

Un arbitrage simplifié est envisagé pour les petits litiges. Pour les sommes inférieures à 30 000 F, le jugement sera définitif. Les affaires pénales échappent naturellement à la compétence de la chambre arbitrale. Mais elle peut intervenir dans les affaires prud'homales.

L'ordre régional des avocats affirme que les juges ne voient aucun inconvénient à cette procédure parallèle. L'exécution de la sentence reste du ressort du président du tribunal de grande instance.

Seul le tribunal de commerce, par la voix de son président, Jean di Cara, émet des réserves : *« Cette chambre n'est pas gratuite, alors que nous le sommes »,* fait-il remarquer, et le magistrat met en doute l'impartialité des futurs arbitres, qui sont, selon lui, *« plus ou moins liés aux parties, ce qui ne manquera pas de poser problème ».*

JEAN CONTRUCCI.

★ RENSEIGNEMENTS : Maison des avocats, 49, rue Grignan, 13006 Marseille, tél. : 91-54-92-99.

NORD - PAS-DE-CALAIS

Des élèves bilingues

Depuis la rentrée 1 500 élèves répartis dans une soixantaine de classes pré-élémentaires et primaires dans sept villes différentes du Nord - Pas-de-Calais reçoivent un enseignement bilingue. Le néerlandais est venu s'ajouter aux langues déjà enseignées : anglais, allemand, italien et portugais. Un peu plus tard cette palette devrait s'élargir à l'arabe et au japonais. Dans un an les élèves commenceront à accéder au niveau secondaire et pourront à terme se présenter au « baccalauréat français à option internationale ». L'enseignement international intéressera alors quelque 4 000 élèves de la région. On envisage aussi de créer à Lille un centre d'accueil où les élèves seraient hébergés à partir de la sixième.

LILLE. – En France, plus de deux millions d'enfants utilisent chaque jour les cars de ramassage scolaire. Les élèves du département du Nord sont les plus nombreux à bénéficier de ce mode de transport : on en compte plus de 100 000. Les départements du Pas-de-calais (71 000 enfants transportés), de la Loire-Atlantique (60 000) et du Rhône (50 000) possèdent aussi un important réseau de transports scolaires.

En revanche, indique le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA), dans certaines régions moins peuplées ou mieux pourvues en transports collectifs, peu d'enfants ont recours au ramassage scolaire (1 780 à Paris, 2 480 dans les Hauts-de-Seine, 3 570 en Corse-du-Sud).

BOULOGNE-SUR-MER. – L'ancien casino de Boulogne-sur-Mer, sera transformé et agrandi, selon le projet de Jacques Rougerie, lauréat d'une consultation nationale lancée en 1984. Lieu d'information du grand public sur la vie dans les mers et l'exploitation de leurs ressources, lieu de formation destiné aux pêcheurs professionnels, le Centre national de la mer sera aussi un outil de recherche et d'expérimentation pour les scientifiques.

Les travaux menés par la Ville doivent commencer en janvier prochain et s'achever en juillet 1988, pour une ouverture en janvier 1989.

HAUTE-NORMANDIE

OISSEL. – Restructuration et lutte contre la pollution. C'est le double pari de l'entreprise anglaise ICI-Francolor (700 salariés) installée à Oissel, près de Rouen.

Rachetée au groupe français PCUK en 1983, cette usine de colorants avait le triste privilège d'être le second pourvoyeur de rejets polluants en Seine entre Rouen et Le Havre. Un retard considérable avait été pris sur l'échéancier fixé par le secrétariat permanent de lutte contre la pollution industrielle entre 1978 et 1982, entraînant des injonctions administratives.

A Oissel, ICI-Francolor développe maintenant une station d'épuration d'un coût de 23 millions de francs subventionnés par l'agence de bassin. *« Un gros effort,* explique la direction de l'usine, *au moment où nous appliquons un plan de restructuration entraînant la suppression de 178 emplois. ».*

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

MARSEILLE. – Une mission conduite par M. Michel Pezet, président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, et composée de vingt PDG d'entreprises dont le siège est en Provence, vient de passer une dizaine de jours en Chine.

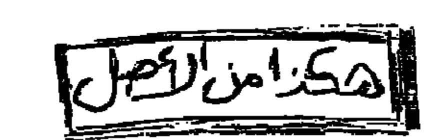
Représentant les secteurs chimie, pétrochimie, machinisme industriel, bâtiment et travaux publics, ingénierie et tourisme, les chefs d'entreprise provençaux ont rencontré les responsables chinois des provinces de Hunan, Shenzen et Canton, qui font partie des « zones économiques spéciales » offrant des avantages intéressants aux investisseurs étrangers. Un protocole d'accord a été signé entre la Guangdong Commission (province de Canton) et le conseil régional.

RHONE-ALPES

LYON. – A côté du château de la famille Lumière à la fois musée, lieu d'exposition et cinémathèque, un terrain de 5 000 m² acheté par la ville de Lyon doit accueillir un Institut audiovisuel dont la réalisation est prévue par une convention signée en 1982 par la ville et le ministère de la culture. Un centre de production et de création doit s'y développer en même temps qu'un centre de recherche, d'expérimentation et de formation.

A la réflexion de ce projet sont associés actuellement l'Institut lyonnais de l'audiovisuel et l'Institut Lumière pour l'audiovisuel et le cinéma présidé par Bertrand Tavernier. Une consultation d'architectes devrait être lancée au printemps prochain.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Etienne Banzet, Georges Chatain, Jean Contrucci, Louis Didier, François Gouge, Jean-René Lore, Yvon Puech, Gérard Vallès.



Économie

REPÈRES

Automobile : seconde mauvaise année en France

Les ventes d'automobiles en France n'ont crû, en 1985, que de 0,6 % *par rapport à la mauvaise année que fut 1984, selon les* statistiques définitives de la Chambre syndicale des constructeurs. Sur le total de 1,77 million de véhicules vendus, Renault et Peugeot SA ont *perdu du* terrain (1,12 million, soit un recul de 0,6 % sur 1984) face à leurs concurrents étrangers (646 000 ventes, *représentant une progression de* 2,5 %). *La* pénétration étrangère du marché français a donc atteint 36,6 % sur l'année (contre 35,9 % en 1984). Une perte qui s'explique par l'impuissance du groupe Peugeot (612 000 voitures vendues, soit une progression de 5,2 %) à conquérir toutes les parts du marché français perdues *par Renault* (508 000 *voitures, soit une chute* de 6,8 %).

Assurances : *une commission d'enquête sur les Lloyds*

Le gouvernement britannique a annoncé qu'il allait constituer une commission indépendante d'enquête pour étudier le fonctionnement et la réglementation des Lloyds, le grand marché londonien de l'assurance ébranlé par de nombreux scandales au cours des dernières années. La direction des Lloyds avait adopté, depuis 1982, une trentaine de réformes destinées à renforcer son contrôle sur les activités de ses membres, et la répression des irrégularités. Le gouvernement avait estimé, pour sa part, qu'il n'était pas nécessaire d'étendre à ces assurances les mesures destinées à renforcer *la surveillance des* banques et du marché boursier. Mais la récente démission de M. Ian Davidson, le secrétaire général mis à la tête des Lloyds par la Banque d'Angleterre pour redresser la situation, a accentué le malaise, et le gouvernement britannique a décidé de prendre les choses en main pour éviter de se voir reprocher éventuellement sa carence dans cette affaire.

Etain : l'Indonésie a autant exporté en 1985 qu'en 1984

En dépit de la crise du marché de l'étain, l'Indonésie, deuxième producteur, membre du Conseil international de l'étain – derrière la Malaisie, – a réussi à maintenir, en 1985, les exportations de ce *métal au même niveau qu'en 1984, soit 22 100 tonnes, indique* l'agence Antara. Pour sa part, la production indonésienne s'est élevée à 22 950 tonnes en 1985, dont 80 % proviennent de la société d'Etat, selon Antara. Toutefois, en valeur, les exportations auront été inférieures à celles de 1984 (273,1 millions de dollars). *Les prix de l'étain sont actuellement de 8 500 dollars la tonne,* contre 12 500 dollars avant la crise qui a éclaté le 24 octobre. – *(AFP.)*

SELON UN RAPPORT DE L'INSTITUT DE L'ENTREPRISE

Davantage de libertés pour vaincre le chômage

Sur une suggestion de M. Yvon Gattaz, président du CNPF, l'Institut *de l'entreprise* a *réalisé* un rapport sur l'emploi qui a été présenté, ce vendredi 10 janvier, par M. Jacques Lemonnier, PDG d'IBM-France.

« Le chômage n'est pas une fatalité », répète, après d'autres, le rapporteur. Selon lui, les causes principales de la situation sont le coût du travail, avec les salaires et les charges sociales, le coût des rigidités, *« les entraves à la liberté des entreprises »*, la prise en compte insuffisante des nouvelles technologies et l'inadaptation de la formation professionnelle initiale qui doit être *« complètement repensée avec les entreprises »*.

Les remèdes employés jusqu'à présent ont été inopérants. La relance de la consommation, le traitement social du chômage *« coûteux »* – la réduction uniforme de la durée du travail – *« suicidaire »* – ne correspondent pas aux caractéristiques de la situation de l'emploi.

Pour M. Jacques Lemonnier, il convient au contraire de *« changer les mentalités »* en prenant trois mesures *principales : la liberté des* prix, la modernisation fiscale et la simplification administrative pour les entreprises de moins de cent salariés. Pour mettre fin *« au scandale du chômage des jeunes »*, il faut *« moduler »* le SMIC, alléger les charges, supprimer l'autorisation administrative de licenciement, favoriser l'emploi précaire (contrat à durée déterminée, l'intérim, le temps partiel) et *« accroître la flexibilité du temps de travail dans un cadre annualisé »*. En outre, le rapport préconise un effort en faveur de la formation. Enfin, et à propos des salaires, il convient toujours selon le rapport de répondre à la diversité des situations et, en conséquence, de développer des systèmes de rémunération liés *« à la performance individuelle et à la performance de l'entreprise »*.

Au nom de l'emploi...

Un travail de six mois et le rassemblement *de nombreux témoignages* ont été nécessaires au groupe réuni par l'Institut de l'entreprise pour aboutir à des conclusions qui, finalement, ne se distinguent pas par leur originalité. On y retrouve des thèmes et des propositions qui fleurent *bon le libéralisme, dans sa version* en vogue il y a encore quelques semaines. On y observe plus que des convergences avec les arguments développés au CNPF, et à peine édulcorés ces jours-ci.

Ici ou là, pourtant, le trait apparaît bien grossi dans ce qui pourrait être un programme de déréglementation tous azimuts. La négociation avec les partenaires sociaux passerait de la *branche à l'entreprise et « parfois »* se déroulerait au niveau de l'établissement. Individualisé, le salaire serait lié aux compétences personnelles et aux résultats de l'entreprise, mais son minimum, sans SMIC, se définirait lors de négociations très décentralisées. *Les* syndicats pourraient certes intervenir, mais l'on convient *aisément que « le principal, c'est l'adhésion de l'opinion publique ».* Comme si l'on pouvait, en élaborant la politique sociale à coups de sondages, mettre en difficulté des centrales ouvrières, soupçonnées d'être définitivement archaïques. Le rapport *de l'Institut de l'entreprise assure, en* contrepartie, qu'il y aura de l'emploi puisque l'on part du principe que ce qui est bon pour l'entreprise l'est nécessairement pour les chômeurs. Des postes seront créés, moins dans l'industrie et les secteurs de pointe que *dans « les activités à faible valeur ajoutée »*. Combien et *comment ? Il n'est pas question de* s'engager formellement. Membre du groupe de travail et auteur, *« pour son propre compte »*, d'un ouvrage intitulé *le Chômage guéri... si nous le voulons* (*le Monde* du 4 janvier). M. Gelinier a affirmé pour sa part *qu'« on arrivera à 200 000 chômeurs de moins par an »*, soit 2 millions en dix ans.

Querelle de chiffres ? Pas seulement. *Au nom de l'emploi*, en s'appuyant sur la mauvaise *conscience que provoque la seule* idée du chômage, les ultra-libéraux veulent faire admettre la nécessité de n'importe quel traitement, y compris de choc.

Mais il y a plus. On ne peut en effet faire appel à la compétence de son personnel, vouloir mobiliser l'intelligence dans l'entreprise ou même gérer les ressources humaines, et, tout à la fois, refuser *d'offrir des compensations aux* efforts demandés, soit sous forme de nouveaux pouvoirs dans l'entreprise, soit par la voie d'une responsabilité accrue ou d'une participation plus forte. *Rien de tel n'existe dans le* projet de l'Institut de l'entreprise. Il n'y a pas le moindre habillage par une politique sociale novatrice dont pourtant témoigne l'expérience de M. Jacques Lemonnier, rapporteur du document et président d'IBM-France. On se demande où est passé le discours selon lequel les entreprises les plus modernes, celles qui réussissent le mieux, sont également celles qui ont su associer leur personnel *à leurs objectifs, à leur culture*, et cela en faisant preuve de témérité.

Là, au nom de l'emploi, on ne propose ni ne garantit rien. Un tel pro*gramme est-il capable de mobiliser* les imaginations ?

ALAIN LEBAUBE.

Bocaviande, numéro deux français de l'industrie de la viande sur le fil du rasoir

Bocaviande, numéro deux français de l'abattage et de la transformation de la viande, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 4,5 milliards de francs en 1984 (et subirait un déficit de 80 millions de francs en 1985), vit des jours difficiles. Un éventuel dépôt de bilan aurait des conséquences graves pour les deux mille salariés du groupe comme *pour les éleveurs des quatre zones :* Normandie, Bretagne, Pays de la Loire et Est de la France.

Le vendredi 10 janvier, le pool bancaire conduit par la BNP ainsi que le Crédit agricole (lequel aurait assuré la paie du mois de décembre) a décidé des mesures pour assurer la trésorerie de l'entreprise. Deux *sociétés d'assurance, le* GIPAC (Groupement d'assurance pour le secteur alimentaire) et la Société française d'assurance et de crédit (SFAC) ont retiré leur garantie sur les achats d'animaux. Si ces deux sociétés ne rétablissaient pas leur ligne de crédit dès lundi 13 janvier, Bocaviande se retrouverait sans approvisionnement.

Ces mesures pour le très court terme, indispensables pour la survie de la société, pourraient passer dans le cadre d'un règlement amiable, *selon la nouvelle législation* des entreprises en difficulté. Mais la restructuration en profondeur, sur laquelle les banques et les pouvoirs publics devront s'engager, se fait attendre.

Bocaviande est un groupe coopératif avec une société financière holding, dont le président-directeur général était M. Lecardonnel. A la mi-octobre, l'état-major, jugé insuffisant pour un groupe de cette taille, était renforcé par l'arrivée comme directeur général de M. Alain Holette, *précédemment directeur* adjoint à l'office des viandes. Celui-ci mettait en place un plan de restructuration se traduisant notamment par deux cent soixante suppressions de postes.

A la mi-novembre, une mission d'audit était confiée à M. Parent, du cabinet Lebard, dont la première conclusion aura été une modification de structure : Bocaviande est devenue depuis le 1er janvier une société à directoire et conseil de surveillance. M. Parent est président du directoire et M. Lecardonnel est devenu président du conseil de surveillance. En fait, les banques et autres partenaires sollicités sont dans l'attente de propositions de *restructurations industrielle et* financière.

Selon les milieux spécialisés, les difficultés de Bocaviande sont dues à des erreurs stratégiques aggravées par une conjoncture défavorable. Selon l'Office des viandes, la consommation française de viande de bœuf a diminué en 1985 de 0,5 %, et celle de viande de veau de 3,4 %. Les résultats des entreprises de viande, dont la marge brute *d'autofinancement oscille autour de* 1 %, ressentent très fortement une variation même faible du volume d'activité.

J. G.

● **La CGT dénonce des licenciements chez Renault.** – La CGT de Renault a dénoncé le mercredi 8 janvier le licenciement de cinq salariés de Billancourt : un ouvrier algérien accusé d'avoir volé un bidon d'huile, qui, pour protester, s'est installé dans une caravane à l'intérieur de l'usine, un travailleur yougoslave emprisonné sept mois dans son pays et trois autres travailleurs pour des *problèmes de santé, selon la CGT.* D'après la direction, ces derniers ont été licenciés pour des absences très nombreuses, l'ouvrier algérien est responsable de *« vol prémédité »*, et le cas du salarié yougoslave, qui a demandé sa réintégration, est actuellement examiné.

● **Révocation de trois mineurs CGT d'Alès.** – La direction générale des Houillères du Centre-Midi a *décidé*, le vendredi *10 janvier*, le licenciement de trois représentants du *personnel* CGT, *dont* M. Francis Iffernet, secrétaire du comité d'entreprise des Houillères des Cévennes, tenus pour responsables d'incidents violents durant la grève des mineurs de *Ladrecht, dans le bassin* d'Alès, à l'automne dernier. L'autorisation de licenciement avait *été* accordée, mercredi, par le directeur régional de l'industrie et de la recherche, qui déclarait que *« des faits graves ont été commis par les trois agents concernés »*. La Fédération CGT du sous-sol a appelé les mineurs à une journée d'action lundi et, notamment à une grève de vingt-quatre heures dans les Houillères du Centre-Midi. Le Comité intersyndical du Livre parisien CGT a appelé à la *« solidarité agissante »* et organisera mercredi une visite aux mineurs de Ladrecht.

● **La FNSEA tiendra son prochain** ***congrès à Brest, du 9 au*** **11 avril.** – La tenue de cette réunion dans le Finistère intervient deux ans après le retour de la fédération départementale dans le giron de l'instance nationale, après plusieurs années de dissidence.

● **Le Venezuela baisse ses prix de pétrole brut.** – La Compagnie nationale des pétroles du Venezuela a annoncé une baisse des prix de ses bruts lourds de 80 cents à 1,30 dollar le baril, avec un effet rétroactif au 1er janvier. *Ces catégories ne sont* pas soumises aux accords de l'OPEP. Cette baisse s'explique par celle analogue des prix mexicains décidée le 1er décembre. Les deux pays sont concurrents pour l'approvisionnement des Etats-Unis.

COURRÈGES DÉCHU

Les capitaux nippons ont mal réussi à Courrèges. Le 8 janvier, trois ans après le rachat de la prestigieuse maison par Itokin, le deuxième fabricant de prêt-à-*porter japonais, le nom de* Courrèges a été rayé de la liste des vingt-trois maisons de haute couture française où il était inscrit depuis 1962.

La commission de *« classement de la haute couture création »*, composée de professionnels et de fonctionnaires, n'a fait qu'appliquer la loi. C'est en effet un texte législatif de 1945 qui précise les conditions de l'attribution du label *« haute couture, couturier, couture-création »*. Les conditions sont très strictes : une présentation de deux collections, d'abord (*soixante-quinze modèles chacune*), en janvier et juillet aux journalistes et au moins quarante-cinq fois par an aux clientes, témoignages de *contrôleurs à l'appui. Un minimum* de vingt couturières dans les ateliers, les « petites mains », ensuite.

Or, en janvier de cette année 1986, comme en juillet dernier, aucun mannequin de Courrèges ne défilera sur la piste du salon professionnel. Deux absences consécutives, la faute est grave. On ne donne aucune explication chez le couturier, profitant de l'absence de la direction, en déplacement aux Etats-Unis.

Les professionnels soupçonnent Itokin de vouloir pousser Courrèges vers le prêt-à-porter. Le *groupe nippon a un chiffre* d'affaires de 4 milliards de francs, dont 70 % sont réalisés grâce aux ventes de produits Courrèges au Japon. Plus précisément, on accuse le japonais, qui détient 75 % du capital de la maison, de ne pas donner au couturier les moyens financiers de la création. On connaît aussi les coups de tête de M. André Courrèges, qui, en 1965, s'était *absenté des défilés, manifestant* sa révolte contre les carcans rigides de la profession.

Une seconde chance

La sentence est tombée, lourde de conséquences. Courrèges perd son rang. Mais surtout il pourrait être contraint de revoir ses contrats de licences à l'étranger. Rien que sur le mar*ché national, la perte de prestige* pourrait réduire les succès du prêt-à-porter. Aujourd'hui, le chiffre d'affaires de Courrèges est au total de 500 millions de francs.

Ce n'est pas la première fois qu'une maison de haute couture déchoit – Serge Lepage a ainsi disparu puis reparu sur la liste des « grands ». Mais Courrèges est une des maisons les plus *fameuses de la création française*. Au point qu'exceptionnellement la commission a décidé de lui donner une deuxième chance, sans attendre sa prochaine *réunion*, qui, normalement, a lieu dans un an. Elle se réunira dans six mois, en juin. Le temps pour Itokin de faire les comptes. Et pour Courrèges de se remettre à ses étoffes et ses épingles, pour préparer la collection de l'*hiver* 1987.

D. B.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 6 au 10 janvier

Le choc amorti

« B comme Bourse... », annonce en titre l'éditorial de *l'Humanité* du 10 janvier avant de fustiger ces *« nouveaux seigneurs »*, les *« maîtres de l'argent »*, responsables du *« malheur de tant de siècles »*. Le propos est de François Mitterrand, et l'éditorialiste maison de l'organe central du Parti communiste se fait un malin plaisir de le rapprocher des déclarations faites cette semaine par Laurent Fabius lors de l'émission télévisée « L'heure de vérité ». *« On imagine que la lecture à haute voix de cette saisissante envolée faite aujourd'hui du haut de la passerelle qui surplombe la corbeille de la Bourse ferait mourir de rire tout le monde. On a, en effet, entendu mercredi soir le premier ministre de François Mitterrand exalter les orgies de profits, dont la Bourse a fait un spectacle quotidien »*, écrit notamment Claude Cabanes.

Si l'on en juge par le comportement du marché cette semaine, le quotidien communiste, selon lequel le gouvernement a clairement choisi « entre *smicards* et *spéculateurs* », pourra s'offrir, dès lundi prochain, un nouvel éditorial intitulé, par exemple, « P, comme profit... ». En effet, en dépit du coup de froid intervenu en milieu de semaine à Wall Street et qui a rapidement contaminé les autres marchés jusqu'à faire chuter de 3 % les cours à Paris jeudi, les valeurs françaises ont tout de même mis 1,7 % à leur actif à l'issue de ces cinq séances. A l'instar de New-York et Francfort, le volume d'activité était tel (entre 1,1 et 1,4 milliard de francs pour le seul marché parisien à règlement mensuel) que les charges d'agents de change ont dû dépêcher en toute hâte des renforts au palais Brongniart où l'horaire normal de la clôture (14 h 30) était systématiquement prolongé d'au moins une demi-heure.

Ce volume d'affaires important — qui reste l'un des meilleurs garants de la bonne santé du marché parisien, trouve une nouvelle confirmation dans les derniers chiffres relatifs à la capitalisation boursière, laquelle permet d'évaluer la richesse d'un marché. Calculée à partir du cours de Bourse d'une action et du nombre de titres de la société inscrits à la cote, cette capitalisation a atteint environ 620 milliards de francs fin décembre 1985 (et quelque 645 milliards compte tenu du second marché) contre 398 milliards l'année précédente à la même époque.

Du jamais vu... *« Je suis parti en vacances fin décembre, à peine une dizaine de jours, et j'ai l'impression de m'être absenté pendant un an »*, s'exclamait ce familier de la corbeille au retour d'une pêche au gros sous les tropiques et qui n'en revenait pas du niveau atteint par les cours pendant cette escapade. Il est vrai qu'il avait retrouvé le parquet lundi lorsque le marché explosait littéralement. Une bonne quinzaine de valeurs au bas mot (Darty, Radiotechnique, Leroy-Somer, Via banque...) étaient réservées à la hausse sous le poids des ordres d'achats, et l'indicateur instantané s'envolait pour gagner près de 3 % en clôture.

Le lendemain, ce baromètre du marché parisien indiquait un temps plus incertain (– 0,7 %), mais ce n'était qu'un rideau de fumée qui cachait encore de très belles performances (La Redoute, Pechelbronn), tandis que Signaux donnait quelques signes de faiblesse. Celle-ci devait s'accentuer le lendemain, le titre Signaux étant réservé à la baisse cette fois-ci, et les boursiers, à qui cette langueur n'avait pas échappé, en trouvaient ultérieurement la justification dans un communiqué de la Chambre syndicale des agents de change indiquant que la Compagnie des signaux et entreprises électriques avait cédé à la société Coficem la participation de 22,23 % du capital qu'elle détenait jusque-là dans Sagem.

La nouvelle avance de la cote mercredi (2 %), encouragée par Wall Street qui avait inscrit la veille au soir un nouveau record, ne laissait aucunement présager le *brusque accès de faiblesse constaté le lendemain sur le* marché new-yorkais. Etant donné que Londres, Tokyo, Hongkong, Amsterdam, Zurich, Francfort, pliaient *l'échine par solidarité avec le grand frère américain, il n'y* avait pas de raison pour que Paris échappât à la déprime. Docks de France, Fives-Lille, Radiotechnique, Poclain, *payèrent notamment leur tribut à la baisse, mais* celle-ci fut de courte durée, et, vendredi, à l'issue d'une séance marquée par une hausse sensible des cours de l'or et des mines aurifères motivée par les préoccupations que suscite la crise surgie entre la Libye et les Etats-Unis, le marché parisien repartait de l'avant.

Les valeurs pétrolières figuraient en tête de cette reprise de 0,5 %, confirmant le diagnostic de ce spécialiste pour qui le récent effritement de ce secteur ne pénalise en rien un mouvement général de hausse qui s'annonce important et durable. *« Face à quantité d'autres valeurs qui affichent un ratio cours/bénéfice de 14 ou 15, ce qui est actuellement la moyenne du PER (price earning ratio) à Paris sur la base des résultats 1985, les actions des sociétés pétrolières sont encore en retard, avec un rapport cours/bénéfice inférieur de moitié, assure-t-il. A l'heure actuelle, toutes les mauvaises nouvelles possibles sur le front pétrolier ont été intégrées dans les cours de ces valeurs tels qu'ils ressortent à la cote, et les espérances de gain l'emportent largement sur un risque quasi nul. »*

Délaissant pour le moment le bâtiment, après avoir empoché au passage le bénéfice des grands contrats en vue (lien fixe trans-Manche, Eurodysneyland, TGV, etc.), allégé ses positions sur les grands noms de la distribution, la Bourse de Paris se cherche de nouvelles locomotives, ce qui ne l'empêche pas de jeter sporadiquement son dévolu sur tel ou tel groupe promis à un bel avenir, selon elle. Tel Peugeot, qui a grimpé à 560 F vendredi dans la perspective d'un résultat bénéficiaire dès l'exercice 1985, un profit de 1,5 à 2 milliards de francs étant escompté cette année pour le « lion de Sochaux ».

Parmi les petits événements qui ont marqué cette semaine boursière, *il faut citer, outre les nouveaux* rebondissements de l'affaire Providence *(voir ci-dessous)*, la suspension de cotation des titres participatifs 1984 de la *Banque Indosuez dans l'attente d'« un projet d'opération* financière ». Du côté de la banque, on ne pipe mot sur cette affaire, et il a fallu aller prospecter du côté des *milieux financiers (une formule bien pratique quand on ne* veut pas citer ses sources...) pour apprendre qu'il s'agit d'une opération d'échange contre des certificats *d'investissement. Celle-ci doit encore recevoir* l'approbation du Trésor et celle d'un conseil d'administration de la banque, convoqué pour le 20 janvier. *Des esprits malins voient dans cette opération un moyen de* proposer à l'investisseur du « papier » moins cher — pour la banque de M. Jean Peyrelevade — que les titres *participatifs. Mais d'autres ont tôt fait de la rapprocher du* scrutin de mars 1986 et de voir là une amorce de « cohabitation » en préparant, en douceur, le terrain pour *une future dénationalisation. Ce n'est là qu'une libre* interprétation d'une décision à caractère purement financier...

SERGE MARTI.

Bâtiment, travaux publics

	10-1-86	Diff.
Auxil. d'entreprises	1 430	– 155
Bouygues	1 070	– 8
Ciments Français	505	– 35
Dumez	1 148	+ 7
GTM	323,50	– 0,50
J. Lefebvre	390	+ 2
Lafarge	785	inch.
Maisons Phénix	174,80	– 10,20
Poliet et Chausson	890	inch.
SCREG	115,50	+ 17
SGE-SB	59	– 2

Pétroles

	10-1-86	Diff.
Elf-Aquitaine	215	+ 16,80
Esso	516	+ 50
Exxon	409	– 7,50
Francarep	347	– 33
Petrofina	956	– 24
Pétroles B.P.	100,20	+ 1,20
Primagaz	405	+ 29
Raffinage	82	+ 1,50
Royal Dutch	501	+ 20
Sogerap	527	+ 40
Total	314	+ 22,60

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	10-1-86	Diff.
4 1/2 % 1973	1 480	– 2
7 % 1973	7 792	+ 492
10,30 % 1975	99	– 0,70
PME 10,6 % 1976	98,95	+ 0,25
8,80 % 1977	121,60	+ 1,35
10 % 1978	98,70	+ 0,35
9,80 % 1978	98,30	+ 0,85
8,80 % 1978	99,55	+ 0,45
9 % 1979	95,55	+ 0,35
10,80 % 1979	100,60	+ 0,10
12 % 1980	100,11	– 0,06
13,80 % 1980	106	+ 0,28
16,75 % 1981	109,78	inch.
16,20 % 1982	118,31	– 0,14
16 % 1982	118,75	+ 0,05
15,75 % 1982	115,75	+ 0,20
CNE 3 %	4 170	+ 20
CNB bq. 5 000 F	100,60	– 0,10
CNB Paribas 5 000 F	104,40	+ 2,88
CNB Suez 5 000 F	104,40	+ 1,70
CNI 5 000 F	100,58	– 0,12

Mines, caoutchouc, outre-mer

	10-1-86	Diff.
Charter (1)	22,35	+ 0,65
Géophysique	485	– 49
Imétal	82,10	+ 3,10
INCO	102,50	+ 3,40
Michelin	1 720	– 70
Min. Penarroya	67,50	+ 2,60
RTZ	58,10	+ 2
Zambia	1,40	– 0,04

(1) Compte tenu d'un coupon de 0,40 F.

Valeurs diverses

	10-1-86	Diff.
Accor	325	+ 14
Agence Havas	1 055	+ 55
Arjomari	1 130	inch.
Bic	528	– 15
Bis	748	+ 14
CGIP	1 016	– 69
Club Méditerranée	493	– 3
Essilor	2 400	+ 150
Europe 1	1 155	– 50
Hachette	1 570	+ 70
L'Air Liquide	644	– 4
L'Oréal	2 960	– 120
Navigation Mixte	632	+ 24
Nord-Est	180	– 8
Presses de la Cité	1 834	– 96
Sanofi	726	– 21
Skis Rossignol	1 305	– 95

Filatures, textiles, magasins

	10-1-86	Diff.
André Roudière	245	+ 9,80
Agache Willot	690	
BHV	435	+ 17
CFAO	1 405	– 20
Damart-Serviposte	1 934	+ 6
Darty	2 280	+ 320
DMC	329	– 4
Galeries Lafayette	935	– 35
La Redoute	2 118	+ 273
Nouvelles Galeries	335	+ 4
Printemps	471,50	+ 32,50
SCOA	141,20	+ 11,20

Métallurgie construction mécanique

	10-1-86	Diff.
Alspi	210	– 14,9
Avions Dassault-B.	1 260	– 30
Chiers-Châtillon	66,90	– 3,90
De Dietrich	1 010	– 64
FACOM	1 551	+ 131
Fives-Lille	400	+ 24,9
Fonderie (Générale)	124,90	– 5
Marine Wendel	415	+ 10
Penhoët	1 179	+ 29
Peugeot SA	559	+ 25
Poclain	102,50	– 3,20
Pompey	222	– 13
Sagem	2 300	+ 36
Valéo	360	– 21
Vallourec	227	– 5

Alimentation

	10-1-86	Diff.
Béghin-Say	363	+ 20
Bongrain	1780	+ 50
BSN G.-Danone (1)	2860	– 30
Carrefour	3210	– 170
Casino	1140	– 70
Cédis	768	– 7
Euromarché	1350	– 150
Guyenne et Gasc.	526	+ 1
Lesieur	721	– 29
Martell	1732	+ 129
Moët-Hennessy	2355	– 10
Nestlé	33150	– 1750
Occidentale (Gle)	721	– 2
Olida-Caby	223	– 11,90
Pernod-Ricard (2)	885	+ 34,50
Promodès	1206	+ 36
St-Louis-Bouchon	320	+ 6
C.S. Saupiquet	467	– 3
Source Perrier	517	+ 4
Veuve Clicquot	3610	+ 300

(1) Compte tenu d'un coupon de 20 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 9,50 F.

Banques, assurances sociétés d'investissement

	10-1-86	Diff.
Bail Équipement	380	inch.
Bancaire (Cie)	899	– 11
Cetelem	1 120	+ 120
Chargeurs SA	757	+ 49
CFF	952	+ 4
CFI	360	+ 25
Eurafrance	2 190	+ 262
Hénin (La)	574	+ 23
Imm. Pl.-Monceau	672	+ 14
Locafrance	507	+ 22
Locindus	936	– 54
Midi (1)	4 620	– 351,20
Midland Bank	351	+ 23
O F P	1 260	– 10
Paris rées	1 450	inch.
Prétabail	1 375	– 35
Schneider	402	+ 1
UCB	455	– 15

(1) Compte tenu d'un droit de 18,80 F.

Produits chimiques

	10-1-86	Diff.
BASF	896	+ 8
Bayer	906	– 14
Hoechst	910	Inch.
Imp. Chemical	82,20	– 16,80
Institut Mérieux	2 378	– 42
Laboratoire Bellon	1 359	– 111
Norsk Hydro	151	+ 6
Roussel-Uclaf	1 650	+ 95

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Ampold	+ 31	Euromarché	– 10
Harmony	+ 27,4	Aux. entr.	– 9,8
East Rand	+ 23,3	Crouzet	– 9,2
Gentor	+ 21	Géophysique	– 9,2
Driefontein	+ 16,9	Francarep	– 8,7
Mines Salsigne	+ 18,9	Synthé labo.	– 7,9
Sireg	+ 17,3	Précis. Labinal	– 7,7
Frxe State	+ 16,7	Labo. Bellon	– 7,6
Darty	+ 16,3	Simnor	– 7,5
Pechelbronn	+ 15,9	Midi (Cie)	– 7
Gén. Biscuit	+ 14,8	Skis Rossignol	– 6,8

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Midi (Cie)	45 759	222 800 460
BSN	70 394	204 396 175
Peugeot	350 208	190 058 903
Pernod-Ricard	167 264	149 176 101
Lafarge-Coppee	175 118	142 863 279
Moët-Hennessy	59 246	141 323 877
Carrefour	40 771	135 094 315
Thomson-CSF	141 518	123 933 639
Navigation mixte	184 581	114 834 420
Michelin B	62 876	111 284 080
Dumez	85 491	101 307 480
Martell	89 763	100 443 114
Air Liquide	148 598	98 115 640
Source Perrier	187 211	96 183 238
Bouygues	80 743	89 153 513

(*) Du 6 au 10-1-1986.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 3 janv.	Cours 10 janv.
Or fin (kilo en barre)	79 400	82 300
— (kilo en lingot)	79 600	82 300
Pièce française (20 fr.)	534	527
Pièce française (10 fr.)	505	498
Pièce suisse (20 fr.)	521	531
Pièce latine (20 fr.)	481	485
● Pièce tunisienne (20 fr.)	480	470
Souverain	619	641
Souverain Elisabeth II	630	636
● Demi-souverain	400	402
Pièce de 20 dollars	3 370	3 370
— 10 dollars	1 960	1 910
● — 5 dollars	1 345	1 300
— 50 pesos	3 100	3 145
● — 20 marks	587	586
— 10 florins	506	508
● — 5 roubles	364	366

La bataille pour La Providence SA

Huit jours après le lancement par la Compagnie du Midi de M. Bernard Pagezy d'une offre publique d'échange sur les actions du groupe d'assurances La Providence SA, le groupe AXA de M. Claude Bébéar a annoncé son intention de surenchérir. On s'en doutait un peu, car M. Bébéar est un homme tenace, comme l'est aussi M. Pagezy, qui, tout à fait certainement, *« fera ce qu'il faudra »*, lisez qu'il surenchérira à son tour.

Une belle bataille en perspective, qui constituera une novation dans la pratique boursière française, *puisqu'on se battra*, très vraisemblablement, à coups de titres offerts en échange, comme le font depuis pas mal de temps les Anglo-Saxons, à New-York et à Londres. A coups de titres, c'est-à-dire avec des actions ou, le cas échéant, des obligations, convertibles ou non, ou des espèces, ou une combinaison de l'un ou l'autre de ces ingrédients. Les cours de Bourse des titres offerts feront référence avec, très sûrement, d'âpres discussions sur leur valeur réelle.

Ainsi, se penchant sur ces grimoires que sont les fameux états A-10 et B-10 de la direction des assurances au ministère des finances, les analystes compareront, *s'ils le peuvent*, car la tâche est difficile, les fonds propres et les provisions des compagnies *d'assurances en présence, en y* ajoutant, pour faire bonne mesure, le montant des primes, *les bénéfices avoués ou avancés* (avec ou sans réévaluation des actifs mobiliers et immobiliers), *la valeur des fonds de commerce* et des réseaux de distribution.

Ils vont certainement le faire après le 14 janvier prochain, date à laquelle M. Bébéar annoncera les modalités de son offre *d'échange*. Très vraisemblablement, il devrait proposer, au nom d'AXA, des actions de la filiale Drouot assurances (ex Groupe Drouot IARD) actuellement négociées au marché hors cote de la Bourse de Paris à 3 400 F (cours du 30 décembre 1985) et qui, après division par dix, vont bientôt être introduites au second marché, comme devraient l'être *prochainement* celles des AGP SA.

Se posera alors le problème des *références* pour la surenchère du groupe AXA, qui doit, réglementairement, être supérieur de 5 % à l'offre de la Compagnie du Midi. La difficulté, dans ce genre d'offre publique « à géométrie variable », c'est, précisément, que le prix d'offre varie chaque jour, en fonction du cours de l'action offerte à l'échange. Ainsi ceux des titres AGP SA (sept pour cinq La Providence SA) sont passés de 1 260 F lors de leur première *cotation* à 1 500 F *puis* à 1 465 F (au 10 janvier 1985), ce qui a fait passer le prix offert *pour chaque action La Providence* de 1 764 F à 2 100 F puis 2 051 F. Le code des OPA stipule que *la chambre syndicale* des agents de change *« se réserve d'apprécier le caractère significatif des éléments retenus »* (article 191 du règlement). Quoi qu'il arrive, une chose est sûre : les batailles boursières vont se sophistiquer et, très probablement, se multiplier à la Bourse de Paris, car les gens vont avoir des idées, et des appétits. En ce cas, une grande prudence sera nécessaire, car, la bataille achevée et les surenchères épuisées, il faut faire les comptes. Gare à la casse !

F. R.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	6 janv.	7 janv.	8 janv.	9 janv.	10 janv.
RM	1 276 876	1 383 239	1 420 583	1 027 925	981 139
Comptant					
R. et obl.	3 674 121	5 127 464	4 047 656	3 672 289	4 525 285
Actions	147 701	228 483	290 133	216 622	234 125
Total	5 098 698	6 739 186	5 758 372	4 916 836	5 740 549
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)					
Françaises	106	105,8	107,8	105,2	–
Etrangères	104,9	103,9	104,9	102,6	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1984)					
Tendance	108,6	106	108,2	104,9	105,4
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	277,5	278,5	282,3	276,2	275,3

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Le choc

Wall Street est passé de l'euphorie à la panique, la semaine dernière, dans un marché actif, en raison d'une soudaine remontée des taux d'intérêt *hors banque*. L'indice des valeurs industrielles a terminé sur le déclin hebdomadaire le plus accentué depuis la semaine achevée le 21 septembre 1984, soit 35,66 points par rapport à la clôture de vendredi dernier, pour s'établir à *1 513,53*. *Une brusque* progression des taux d'intérêt hors banque faisant suite à la diminution du chômage — lequel est passé à *6,9 %* en décembre contre 7 % en novembre — a fait avorter la reprise considérée à la Bourse comme l'une des plus rapides et solides. L'indice des industrielles a en effet gagné plus de 265 points de la fin septembre au 7 janvier. *Les déclarations* de l'éminent économiste Henry Kaufman, selon lesquelles la Fed n'avait plus de raison de diminuer son taux d'escompte puisque les statistiques du chômage démontraient que l'économie progressait de *façon satisfaisante*, ont accru la consternation des milieux boursiers. Leurs dégagements précipités ont alors entraîné une chute record de l'indice, dépassant celle intervenue le 28 octobre 1929, passé dans l'histoire sous le nom de « mardi noir ».

	Cours 3 jan.	Cours 10 jan.
Alcoa	38 1/8	38 3/4
ATT	24 3/4	23 3/4
Boeing	53 1/4	48
Chase Man. Bank	73 1/8	73
Du Pont de Nemours	66 3/4	63 5/8
Eastman Kodak	51 1/8	46 5/8
Exxon	55	54
Ford	57 1/8	55 5/8
General Electric	71 3/4	69 3/4
General Motors	71 5/8	70 1/4
Goodyear	30 7/8	30
IBM	154 3/8	148 3/8
ITT	38 1/8	37 3/4
Mobil Oil	30 1/4	32
Pfizer	50 3/8	49
Schlumberger	36 1/4	36 7/8
Texaco	31	30 1/8
UAL Inc.	48 3/4	46 1/4
Union Carbide	75 3/8	74 1/8
US Steel	26 1/2	25 5/8
Westinghouse	44 1/2	42 5/8
Xerox Corp	59 1/2	57 7/8

LONDRES

Vif repli

Une dépression profonde s'est abattue sur le Stock Exchange cette semaine à la suite d'un relèvement d'un point à 12,5 % des taux d'intérêt de base britanniques et du grand plongeon de Wall Street, mercredi. *La* démission du ministre de la défense, Michael Heseltine, à cause de l'affaire Westland, des *inquiétudes concernant l'évolution* des prix du pétrole et une nouvelle aggravation du chômage après plusieurs mois d'amélioration n'ont *fait* qu'accentuer le déclin.

Indices « F.T. » : industrielles, *1 119,8* (contre *1 149,6*) ; mines d'or, 298,4 (contre 257,6) ; fonds d'Etat, 81,45 (contre 82,51).

	Cours 3 janv.	Cours 10 janv.
Beecham	353	333
Bowater	308	285
Brit. Petroleum	558	543
Charter	196	190
Courtaulds	195	195
De Beers (*)	490	545
Free State Ged. (*)	19 1/8	21 7/8
Glaxo	15 37/64	15 11/32
Gt. Univ. Stores	950	910
Imp. Chemical	761	749
Shell	668	673
Unilever	14 3/32	13 19/64
Vickers	303	308
War Loan	35 1/4	34 7/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

En hausse

La bonne année boursière 1985 semble bien décidée à continuer en 1986, où, en cette deuxième semaine de janvier, des explosions de cours ont été enregistrées.

	Cours 3 janv.	Cours 10 janv.
AEG	270	301
BASF	284	275,50
Bayer	296,50	283
Commerzbank	366,50	344
Deutschebank	920	881
Hoechst	296	289,50
Karstadt	336	358
Mannesman	292,90	294,80
Siemens	760	754,50
Volkswagen	499,5	537,50

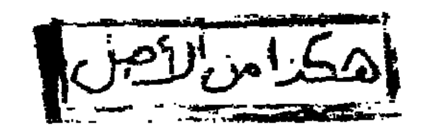
TOKYO

En baisse

Après avoir inscrit un record lors de la première séance de l'année le 4 janvier, la Bourse de Tokyo a évolué à la baisse depuis, l'indice Nikkei terminant la semaine à 12 998,21 yens vendredi, contre 13 113,22 yens le 28 décembre, dernier jour de transaction pour 1985.

Selon des statistiques communiquées vendredi par le Tokyo Stock Exchange, les ventes nettes effectuées en 1985 par les non-résidents sur les Bourses de Tokyo, Osaka et Nagoya ont atteint quelque 5,3 milliards de dollars, contre 9,9 milliards l'année précédente.

	Cours 6 janv.	Cours 10 janv.
Akaï	–	375
Bridgestone	–	517
Canon	1 120	1 100
Fuji Bank	–	1 530
Honda Motors	1 200	1 190
Matsushita Electric	1 340	1 240
Mitsubishi Heavy	372	363
Sony Corp.	4 060	4 000
Toyota Motors	1 220	1 250



Crédits-Changes-Grands marchés

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK — Le choc

LONDRES — Vif repli

FRANCFORT — En hausse

TOKYO — En baisse

L'euromarché

Une correction sévère mais nécessaire

L'effondrement, *mercredi*, à New-York du marché américain des capitaux n'est pas surprenant. Après trois mois de hausse ininterrompue, une correction apparaissait nécessaire. Elle a été d'autant plus sévère qu'elle a mis du temps à s'opérer. Elle s'est avérée d'autant plus spectaculaire qu'elle est *intervenue* le lendemain du jour où, pour la première fois depuis très longtemps, les coupons sur les émissions euro-obligataires à taux d'intérêt fixe étaient repassés en dessous de la barre des 9 %.

Comment un investisseur sérieux qui, en l'espace d'*un trimestre, avait* réalisé un gain de 7 % sur le cours de l'emprunt à plus long terme du Trésor *américain et*, lorsqu'on ajoute les intérêts, bénéficiait d'un rapport de 16 % pouvait-il espérer percevoir indéfiniment une manne aussi miraculeuse ? Quelle que soit la raison qu'on ait voulu donner à la baisse enregistrée à New-York au cours de ce mercredi noir, un seul facteur explique ce phénomène : plus forte et plus longue avait été la hausse, plus dure devait être la chute. Ni le recul du *chômage aux Etats-Unis* durant le mois de décembre, fondé sur des statistiques dont on peut mettre en doute la précision, ni le refus persistant du Fed d'abaisser le taux d'escompte, ni la décision de Paul Volcker de limiter les émissions d'obligations « bidon » *(junk bonds)* destinées à financer l'avalanche d'OPA outre-Atlantique n'expliquent l'ampleur du séisme. Après des mois d'*achats massifs*, tout le monde s'est mis à vendre en même temps. La correction une fois faite, *le marché devait repartir sur de nouvelles bases*. Les taux d'intérêt sont encore à la baisse aux Etats-Unis et devraient le rester tout au long du premier semestre. Après juin, ce sera une autre affaire. En attendant, c'est peut-être le marché international qui, en fin de compte, va sortir gagnant de ce grand remue-ménage. La baisse ayant été plus forte à New-York que sur le marché euro-obligataire, ce dernier va se retrouver dans une situation plus concurrentielle qu'avant le déclenchement de la petite crise actuelle.

L'ironie du sort a fait que le vent *s'est retourné alors que, las de subir* la concurrence de New-York qui retenait prisonniers les grands emprunteurs *américains dans* la cage dorée de coupons très bas, le marché international des capitaux s'était finalement décidé à réagir en lançant dès lundi des euro-émissions dotées de coupons inférieurs à 9 %. On imagine aisément la déroute qui s'est ensuivie. La première à s'être *lancée dans l'aventure a été* la province canadienne de Manitoba qui a *offert au pair* 125 millions de dollars sur cinq ans avec un coupon annuel *de 8,75 %* et une commission bancaire totalisant 1,875 %.

Le jour du lancement, ces conditions étaient alignées sur celles de New-York, puisqu'elles équivalaient *pour l'emprunteur à un coût de* 50 points de base supérieurs au rendement des bons du Trésor américain de même durée. Malheureusement, au moment où le marché euro-obligataire commençait à s'adapter à ce nouveau niveau de coupon, la baisse déferlait de l'autre côté de l'Atlantique et les *notes* canadiennes étaient envoyées au tapis du marché gris avec une décote frôlant 3 %.

Dans la foulée du Manitoba, la Finlande, forte du « AAA » dont est qualifiée sa dette extérieure, décidait immédiatement de faire mieux en proposant à un prix de 99,50 et sur cinq ans, 100 millions de dollars dotés d'un coupon de seulement 8,50 % pour donner un rendement de 8,63 %. Compte tenu de la traditionnelle commission de 1,875 %, cela ne représentait plus, le jour du lancement, que 39 points de base de plus que les bons à cinq ans du Trésor des Etats-Unis. Vendredi, le papier finlandais était affecté d'une décote de 2,30 %.

Norsk Hydro, enfin, choisissait d'améliorer le score de la Finlande en sortant une émission à un coût supérieur de seulement 30 points de base au rendement des bons du Trésor américain. Ce faisant, la société norvégienne a, paradoxalement, été le débiteur qui s'en est le mieux sorti. Ses 100 millions de dollars d'euro-obligations offertes sur cinq ans à un prix de 99,75 avec un coupon annuel de 8,50 % pour procurer un rendement de 8,56 % se traitaient, en fin de semaine, à la limite de la commission globale de 1,875 %.

Cette chère Suisse

Au milieu de ce que certains ont décrit comme *« un bain de sang »*, un emprunt euro-obligataire a réussi à surnager imperturbablement. Sa structure même d'euro-émission *convertible en actions montre* bien que l'effondrement tant de Wall Street que du marché américain des capitaux ne tient pas aux raisons évoquées par beaucoup. Lorsque la qualité du débiteur est au-dessus de tout soupçon, et c'est le cas de l'Union de banque suisse (UBS), toutes les autres considérations sont balayées. Mardi, l'UBS a lancé au pair un euro-emprunt sur sept ans de 300 millions de dollars doté d'un coupon de 5,50 %, qui sera convertible en certificats de participation de *la grande banque suisse*. A chaque euro-obligation sont attachés 4 warrants de série « A » pouvant être exercés entre le 1[er] mars 1986 et le 30 novembre 1989, et 4 warrants de série « B » dont la période d'exercice s'étendra jusqu'à fin janvier 1992. La prime de conversion sera de l'ordre de 2 % à 5 % sur la série « A » et de 10 % à 14 % sur la série « B ». Le succès s'est avéré aussi ample que rapide. Vendredi, les euro-obligations cum-warrants se traitaient à 106-107, et l'escalade est *loin d'être terminée.*

Le secteur de l'euromarché libellé en deutschemarks est sorti renforcé de l'épreuve à laquelle New-York s'est trouvée soumise à partir de mercredi. Il est, dès lors, infortuné qu'aucune émission nouvelle en deutschemarks n'ait vu le jour cette semaine. L'intérêt des investisseurs s'est du coup concentré sur les deux autres devises fortes : le franc suisse *et le yen. La forte activité* dont fait preuve le marché suisse des capitaux est à la mesure de son optimisme. La devise helvétique s'étant au cours des dernières semaines trop repliée vis-à-vis du deutschemark, les *investisseurs internationaux* jouent une reprise qu'ils considèrent comme inévitable. Le succès, pour *ne citer que celui-ci, de l'emprunt* d'Air Canada est éloquent. La compagnie dont les ailes s'ornent d'une feuille d'érable a, jeudi, réussi à placer en l'espace de seulement quelques minutes 200 millions de francs suisses par le truchement d'une émission perpétuelle dont le coupon sera de 5,75 % l'an. Il y a moins de trois semaines, le même débiteur avait réalisé un premier emprunt *perpétuel dont la libération n'interviendra* que le 22 janvier prochain, à partir d'un coupon de 6,25 %. Un abaissement du taux d'intérêt de 0,50 % en l'espace de moins d'un mois en dit plus qu'un long discours sur la bonne orientation du marché suisse.

Le marché de l'euro-franc français se comporte, lui aussi, fort bien. Le Conseil de l'Europe, qui a été le premier débiteur à le solliciter cette année, s'en est très bien trouvé. Non seulement son euro-emprunt s'est placé aisément et rapidement, mais il est maintenant offert au-dessus de *son prix d'émission. D'un montant* de 450 millions de francs français et d'une durée de sept ans et demi, il a *été lancé* mardi à un prix de *100,375* sur un coupon de 10,50 %. Il se traitait, vendredi, à 100,375-100,875. Dès la semaine prochaine, l'Aéroport de Paris offrira 350 millions de francs sur sept ans. Si le climat actuel reste inchangé, l'opération, qui ne sera pas garantie par l'Etat *français, pourrait voir le jour au pair* avec un coupon de 10,625 %.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Un dollar discuté

Jusqu'où est-il convenable, et utile, que le dollar baisse dans l'immédiat ? A cette question essaieront peut-être de répondre les ministres des finances des cinq pays les plus industrialisés du monde (Etats-Unis, Allemagne, France, Grande-Bretagne et Japon) qui vont se réunir à Londres les 18 et 19 janvier prochains.

Si un accord peut-être trouvé sur *des cours quelconques, il n'est guère* vraisemblable que des indications précises soient données sur le niveau *choisi. A la dernière réunion des* Cinq, le 22 septembre dernier, à New-York, il avait été décidé de faire baisser le dollar, sans aucune indication de cours.

Cela mis à part, *on sait déjà* que le Japon va plaider pour une baisse générale des taux d'intérêt. Le premier *ministre nippon, M. Yasuhiro* Nakasone, a indiqué, au cours d'un entretien télévisé : *« S'il y a un point sur lequel tout le monde peut se mettre d'accord, c'est que les pays avancés doivent s'efforcer de faire baisser leurs taux d'intérêt. »*

On comprend le sens de la plaidoirie de M. Nakasone, à usage interne et externe. En raison de la hausse du yen et du ralentissement de la croissance des États-Unis, Tokyo ne peut plus compter sur les exportations pour soutenir l'activité économique *du pays. La plus importante* banque nippone, Dai Tchi Kangyo, voit la progression des exportations revenir *à 0,9 % en 1986, loin des 4,6 % de* 1985 et, surtout, des 15,8 % de 1984. Le Japon va donc devoir relancer sa demande intérieure, essentiellement par une baisse des taux d'intérêt et du coût du crédit.

Mais une telle baisse, effectuée isolément, risquerait de faire remonter le dollar et d'affaiblir le yen en favorisant l'exportation des capitaux japonais, déjà en forte progression l'an dernier, plus *100 %, cela* en raison de l'attrait exercé par des taux américains plus élevés. Si le dollar remonte, les exportations japonaises de biens et de produits seront, elles *aussi, favorisées, à la grande fureur* des États-Unis, dont les penchants protectionnistes se donneront libre cours. Cela, le gouvernement de Tokyo ne le veut à aucun prix, pas plus, il faut le dire, qu'un glissement du dollar au-dessous de la barre des 200 yens.

Si on ajoute que la Banque du Japon avait fait brutalement monter le loyer de l'argent à court terme de plus de 2 points le 15 octobre dernier pour supprimer l'écart entre les taux à Tokyo et aux Etats-Unis, et les aligner à 8 %, on mesure pleinement dans quelle situation délicate *se trouve le Japon. Au reste, la* Banque centrale a depuis lors fait rebaisser ses taux, dont le niveau a *été progressivement réduit de un* point à un point et demi. On comprend que le Japon veuille être imité par ses partenaires, surtout les États-Unis.

Or, *les Américains, selon toute* apparence, ne semblent nullement disposés à le faire. La Réserve fédérale et son président, *M. Paul Volcker*, ne veulent en aucune façon courir le risque d'un gonflement supplémentaire de *la masse* monétaire que provoqueraient une baisse des taux et l'extension consécutive du crédit. Seule la menace d'une récession leur ferait assouplir leur politique en ce domaine. Or, la diminution du chômage aux Etats-Unis, qui vient d'être annoncée, les renforce dans leurs dispositions actuelles. C'est ce qu'a bien noté M. Henri Kaufman, le gourou de Wall Street, qui n'attend plus de baisse du taux d'escompte fédéral dans l'immédiat.

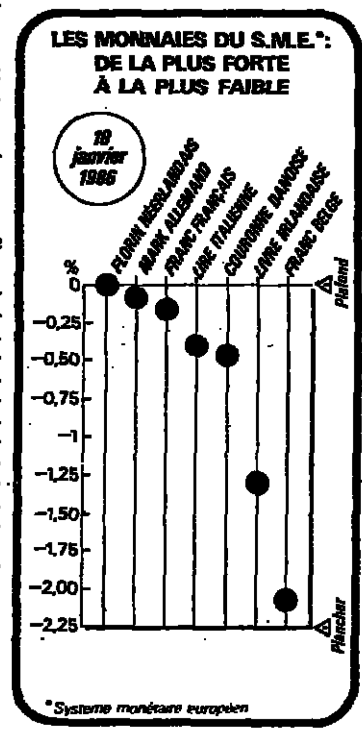
Ajoutons, enfin, et ceci entre dans le cadre des discussions lors de la prochaine réunion *des Cinq, que* M. Volcker ne souhaite sans doute pas la poursuite de la baisse du dollar.

En attendant la réunion des Cinq, les cours du dollar ont fluctué assez vivement entre 7,59 F et 7,45 F à Paris et entre 2,48 DM et 2,43 DM *à Francfort, au fil des événements.* Le « billet vert » a d'abord monté sur la déclaration de M. Kaufman précédemment évoquée, puis a rechuté vendredi matin au lendemain des mesures prises par le président Reagan à l'encontre de la Libye, notamment le gel des avoirs libyens aux Etats-Unis. Les rumeurs de représailles de la part des pays arabes prêts, disait-on à vendre leurs dollars, ont couru, secouant les marchés et faisant tomber la devise américaine à 2,4250 DM et 7,43 F. Puis, une déclaration rassurante d'une banque arabe a revigoré le dollar, vendredi soir, à New-York.

Un événement marquant a été le relèvement des taux d'intérêt en Grande-Bretagne, un point complet *pour le taux* de base des banques, porté de 11,5 % à 12,5 % soit à son niveau de juillet dernier. Cette décision a été prise sur l'initiative de la Banque d'Angleterre et du gouvernement britannique, inquiets pour la santé d'une *Livre sterling* déprimée par la baisse des prix du pétrole. Par ailleurs, le gonflement des crédits bancaires, jugé trop rapide et susceptible de faire déraper la masse monétaire, a légitimé ce relèvement. Du coup la livre s'est raffermée de 1,4380 dollar à plus de 1,46 dollar et à Paris se rapprochant des 11 F.

Au sein du Système monétaire européen, les rumeurs de réalignement ont disparu, du moins pour l'instant. Le franc français a commencé par se raffermir, prenant la tête du SME, pour, ensuite, fléchir un peu vis-à-vis du mark, dont le cours a remonté de 3,0640 F à 3,0690 F. Ce léger glissement du franc ne serait pas pour déplaire à la Banque de France, car elle préférerait laisser au *mark, revenu* en tête du SME, le soin de soutenir le franc belge, qui s'affaiblit à nouveau.

FRANÇOIS RENARD.



*Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 6 AU 10 JANVIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,4565	–	13,2988	48,0538	40,7996	1,9956	36,2450	0,0598
	1,4420	–	13,2362	48,3676	40,6091	1,9884	36,0750	0,0595
Paris	10,9587	7,5240	–	361,55	306,97	15,0149	272,70	4,5053
	10,8943	7,5550	–	365,41	306,80	15,0228	272,54	4,5010
Zurich	3,0309	2,0810	27,6586	–	84,9041	4,1528	75,4258	1,2461
	2,9813	2,0676	27,3665	–	83,9593	4,1111	74,5251	1,2317
Francfort	3,5698	2,4510	32,5764	117,77	–	4,8912	88,8365	1,4676
	3,5509	2,4625	32,5945	119,10	–	4,8965	88,8347	1,4670
Bruxelles	72,9852	50,11	6,6600	24,0797	20,4447	–	18,1623	3,0005
	72,5181	50,29	6,6565	24,3240	20,4223	–	18,1421	2,9961
Amsterdam	4,0184	2,7590	36,6703	132,58	112,56	5,5058	–	1,6520
	3,9972	2,7720	36,6918	134,87	112,56	5,5120	–	1,6514
Milan	2432,35	1670	221,96	802,49	681,35	33,3266	605,29	–
	2420,40	1678,50	222,17	811,85	681,62	33,3764	605,51	–
Tokyo	294,43	202,15	26,8679	97,1487	82,4765	4,0341	73,2693	0,1210
	291,28	202	26,7372	97,7825	82,0304	4,0167	72,8715	0,1203

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 10 janvier, 3,7219 F contre 3,7401 F le vendredi 3 janvier.

Les matières premières

Sensible hausse du platine

La hausse des cours des métaux précieux, surtout le platine, consécutive à un regain de tension internationale (conflit Etats-Unis-Libye) et sociale en Afrique du Sud (grèves et licenciements d'ouvriers noirs), a constitué le fait marquant de la semaine avec le coup d'arrêt à la hausse sur le marché du café.

MÉTAUX. — *Une reprise prochaine des cotations de l'étain sur le marché de Londres semble désormais exclue. Il faut plutôt s'attendre à un certain durcissement assorti de suites judiciaires. Le gouvernement britannique est pressé de dénouer cette crise, alors que d'autres pays de la CEE (Allemagne, France et Pays-Bas) se font plutôt tirer l'oreille sur le plan financier. Les transactions effectuées au Metal Exchange de Londres ont enregistré de sensibles diminutions. La chute du chiffre d'affaires en 1985 par rapport à 1984 va de 4,5 % pour le cuivre à 17 % pour l'aluminium, 25 % pour le zinc, 40 % pour le plomb, 48 % pour le nickel et jusqu'à 61 % pour l'argent.*

Petite flambée des prix du platine qui viennent d'atteindre leurs meilleurs niveaux depuis un an et demi. La dégradation du climat social en Afrique du Sud avec la grève des trente mille ouvriers dans les installations d'Impala, groupe qui couvre un peu plus du tiers des besoins mondiaux, a mis le feu aux poudres. Ce métal est de plus en plus demandé par l'industrie automobile. L'once de platine se traitait en mars 1985 à 244,75 dollars et, au commencement de l'année 1980, au niveau record de 1 030 dollars.

Légère avance des cours du cuivre à Londres. Le conseil intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre prévoit en 1986 une amélioration des cours, certes modeste, car la demande mondiale devrait encore surpasser l'offre de 100 000 tonnes au lieu de 165 000 tonnes en 1985.

DENRÉES. — *Pour la première fois depuis plusieurs semaines, une petite détente s'est produite sur le marché du café. La récolte brésilienne est estimée officiellement à 16,7 millions de sacs pour la saison 1986-1987, en diminution de 45 % sur celle de 1984-1985. Toutefois, les estimations sont plus pessimistes et ne tablent que sur une prochaine récolte comprise entre 13 et 14 millions de sacs. Le Brésil a pratiquement doublé ses prix à l'exportation. Les pays africains producteurs de robustas sont décidés à calmer le jeu de la spéculation. Ils assurent 30 % de la production mondiale.*

Les cours du sucre n'ont enregistré que de faibles fluctuations. L'Inde et le Nord-Yémen seraient intervenus comme acheteurs sur le marché mondial. La Bourse de commerce de Paris a accru son volume d'affaires de 26 % en 1985 pour le sucre, le cacao et le café. Une diminution de 20 % a été enregistrée à Londres durant la même période, et l'augmentation à New-York a été de 20 %. Le volume traité en sucre blanc a progressé de 28 %.

LES COURS DU 9 JANVIER 1986

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 974,50 (958,60) ; à trois mois, 1 001,50 (982,50) ; étain comptant (8 458) ; à trois mois (8 460) ; plomb, 260,50 (263,40) ; zinc, 440 (480,20) ; aluminium, 774 (765,70) ; nickel, 2 865 (2 840,50) ; argent (en pence par once troy), 409,20 (400,40). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 65,05 (63,70) ; argent (en dollars par once), 6,12 (5,75) ; platine (en dollars par once), 365,60 (341,30). — Penang : étain (en ringgit par kilo) (29,50).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, mars, 62,61 (62,28) ; mai, 62,53 (62,32). — Sydney (en cents par kilo), laine peignée à sec, mars, 626 (612). — Roubaix (en francs par kilo), laine, mars, 42,50 (44).

CAOUTCHOUC. — Kuala-Lumpur (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), inch. (178,50).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 2 189 (2 307) ; mai, 2 242 (2 345) ; sucre, mars, 5,60 (5,55) ; mai, 5,82 (5,81) ; café, mars, 261,86 (258,66) ; mai, 266,62 (247,09). — Londres (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, mars, 148,60 (148,40) ; mai, 153,60 (153) ; café, mars, 2 774 (2 930) ; mai, 2 832 (2 975) ; cacao, mars, 1 729 (1 795) ; mai, 1 734 (1 807). — Paris (en francs par quintal) : cacao, mars, 1 860 (1 938) ; mai, 1 866 (1 950) ; café, mars, 3 100 (3 100) ; mai, 3 195 (3 040) ; sucre (en francs par tonne), mars 1 283 (1 273) ; mai, 1 311 (1 300). Tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne), mars, 158,10 (152,10) ; mai, 159,90 (154,20). — Londres (en livres par tonne), février, 137 (129,30) ; avril, 137 (131,30).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mars, 335,20 (339,40) ; mai, 310,20 (315,60) ; maïs, mars, 249 (247,40) ; mai, 253,20 (251,60).

INDICES. — Moody's, 978,10 (947,50) ; Reuter, 1 860,70 (1 775,50).

Marché monétaire et obligataire

L'emprunt d'Etat porté à 32 milliards de francs

Le Trésor a lancé son premier emprunt de l'année comme nous l'avions laissé pressentir. Il lui fallait honorer ses obligations d'un mois de janvier très chargé, comprenant *le remboursement de* l'emprunt obligatoire de juin 1983 (près de 18 milliards de francs) et de l'emprunt d'État de janvier 1980 (12,5 milliards de francs). A cela s'ajoute le paiement des coupons du 7 % 1973, du 4 1/2 % 1973 et des obligations indemnitaires *des caisses nationales de* l'industrie et des banques. Plus de 40 milliards au total.

C'était également l'occasion d'« éponger » les liquidités ainsi prodiguées sur le marché.

Enfin, le Trésor se devait de garnir ses caisses par une dernière émission massive, avant les élections législatives, période traditionnelle d'abstinence en ce domaine. Il a donc frappé un grand coup, lançant un emprunt de 25 milliards de francs, *record* historique, porté à 30 milliards de francs à la veille du week-end, avec au surplus une rallonge spéciale de 2 milliards de francs, selon des modalités très particulières.

L'opération a suscité une très forte demande. Il faut préciser qu'à l'instar de l'emprunt d'Etat lancé, à la *fin novembre* 1985 (25 milliards de francs) et dont le succès fut grand, cette émission, dirigée par le Crédit lyonnais et la Caisse des dépôts, a été dotée d'une garantie contre une remontée éventuelle des taux.

A l'heure actuelle, seule une garantie de ce genre est susceptible d'assurer aux émissions du Trésor le bon accueil des scrutateurs. Notamment les gérants de SICAV *court terme, dont le* souci principal est de se prémunir contre le risque d'une baisse en *capital qui* provoquerait immanquablement une remontée des taux.

Cette fois-ci, l'innovation a été l'apparition d'un bon, accompagnant les obligations à taux fixe (9,70 % nominal – 10,20 % de remboursement actuariel) de la première tranche, et permettant d'échanger tous les ans ses obligations contre des obligations à taux variable (TRE). Le tout à échéance de 1997.

L'originalité de ce bon est qu'il est détachable et négociable séparément. Alors que l'emprunt précédent comportait seulement une option d'échange, non détachable. On a donc étendu aux obligations d'Etat la pratique des bons d'échange, généralisée par ailleurs, ce qui constitue une remarquable nouveauté.

Encore plus sophistiquée a été l'émission d'une deuxième tranche à taux supérieur (9,80 % nominal – 10,35 % actuariel), sans bon d'échange, mais qui pourra, elle aussi, être échangée contre les obligations à taux variable. *Cela se fera* au moyen de l'achat d'un des bons attachés à la première tranche, acquisitions qui contribueront à en faire monter le cours. De cette façon, l'Etat *réduit le coût d'un échange* éventuel avec des titres d'un remboursement plus élevé. Subtil, non ?

La première tranche a, très logiquement, été plus recherchée que la seconde, dans la proportion de deux tiers/un tiers.

Pour l'émission des deux autres milliards de francs, la Banque Stern s'est jointe au Crédit lyonnais et à la Caisse des dépôts, pour imaginer une formule de tranche à découper, « stripping », que l'on peut souscrire isolément, pour une année donnée (onze au *total), avec un taux fixe de* 9,80 %. Si on souscrit par exemple la huitième tranche annuelle, le coupon ne sera versé que dans huit ans. Ce qui revient à la doter d'un coupon *zéro, formule* appliquée par la Banque Stern il y a un an, pour le compte du Gaz de France.

On n'arrête pas le progrès !

F. R.

Le Monde

APRÈS LE RACHAT DU JOURNAL PAR M. HERSANT

Le personnel du « Progrès » a reçu son salaire de décembre

Les mille deux cent cinquante salariés du *Progrès* de Lyon ont reçu leur bulletin de salaire, comprenant le salaire du mois de décembre et le treizième mois (déduction faite des avances consenties par l'ancienne direction en décembre dernier). Ce paiement intervient alors que le tribunal de commerce de Paris doit statuer sur la désignation, ce samedi 11 janvier, d'un administrateur provisoire, à la requête du parquet. La nouvelle direction du *Progrès* informe en outre le personnel que les salaires seront dorénavant versés le 11 de chaque mois afin de pouvoir retarder le versement des cotisations sociales.

Les réactions continuent cependant : vendredi 10 janvier, à France-Inter, M. Jack Lang, ministre de la culture, a violemment critiqué M. Robert Hersant. *« M. Hersant est un malfaiteur, au sens propre, qui se met en infraction des lois »*, a-t-il déclaré.

En dénonçant les dangers des monopoles en matière de presse, le ministre de la culture a comparé *France-Soir Magazine* et *le Figaro Magazine*, deux hebdomadaires du groupe Hersant, à la Pravda, l'organe du Parti communiste soviétique : *« Seule, la pensée du maître, une pensée volontiers raciste, très extrémiste, très proche de M. Le Pen »* peut s'y exprimer. M. Lang a fait également allusion aux *« quelques sympathies »* nourries par M. Hersant pour le régime de Vichy et *« à son flirt, à l'époque, avec l'occupant nazi »*.

Du côté de la presse, soixante-dix des cent journalistes de *France-soir*, quotidien contrôlé par M. Robert Hersant et dirigé par son fils Jacques, ont adopté, le 9 janvier, en assemblée générale, une motion dans laquelle ils reprochent implicitement à M. Robert Hersant de ne pas favoriser les investissements dans leur journal, au moment où il achète le *Progrès* de Lyon. Le ton ironique de la lettre — *« Monsieur, nous appartenons à un journal qui, bien géré et bien distribué, pourrait être une excellente affaire. Pourriez-vous vous en rendre acquéreur ? Ce serait pour vous un bon investissement (...) »* — a suscité le sourire des uns et l'irritation des autres, à la tête du groupe.

La Fédération nationale de la presse française (FNPF) a publié, quant à elle, le 10 janvier, une motion à la suite du rachat du *Progrès*. *« Diverses transactions concernant des journaux attirent l'attention de l'opinion*, indique la motion, *la plupart d'entre elles traduisent les difficultés que rencontre la presse écrite pour maintenir son équilibre financier, face à la concurrence des médias audiovisuels soutenus par l'Etat. (...) Depuis des années, les pouvoirs publics n'ont pas pris conscience du processus de dégradation des entreprises de presse. La loi du 23 octobre 1984 (...) n'a pas tenu compte des réalités économiques. »*

Le Syndicat de la presse hebdomadaire parisienne a publié aussi un communiqué dans le même sens, et réclame une action de fond pour sauvegarder le pluralisme de la presse, notamment *« en favorisant d'indispensables investissements, en accordant des franchises sérieuses aux journaux, au double plan postal et fiscal »* et en faisant en sorte *« que le marché publicitaire ne soit pas déstabilisé par des mesures hâtives et discriminatoires en faveur de la télévision »*.

M. Jean-François Kahn a confirmé, quant à lui, son intention de se retirer de tous les organismes professionnels liés à la FNPF pour protester contre une position jugée *« déplorable »* sur l'affaire du *Progrès*.

Enfin la Fédération française des sociétés de journalistes (FFSJ) *« conteste l'affirmation »* selon laquelle *« M. Robert Hersant bénéficie de l'immunité parlementaire en qualité de député européen »*.

« Le protocole sur les privilèges et les immunités des Communautés européennes, en date du 8 avril 1965, déclare en effet dans son article 10 que « l'immunité ne peut être invoquée dans le cas de flagrant délit », souligne la Fédération.

M. JOSPIN : « Il vaut la peine de faire un effort... »

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, interrogé vendredi 10 janvier lors de l'émission de FR 3 « Face au public », a estimé qu'un gouvernement socialiste n'a pas vocation à *« bâtir des groupes de presse »*, mais doit *« essayer d'empêcher des concentrations excessives, (...) moraliser et (...) protéger le pluralisme »*. M. Jospin a ajouté à ce propos : *« Pour le pluralisme politique, il vaut la peine de faire un effort afin que les douze cents salaires* [du *Progrès* de Lyon] *soient assurés, y compris si la transaction ne se fait pas, puisqu'elle est illégale. Par un pool bancaire ou d'autres repreneurs. Je demanderai même au gouvernement qu'il fasse en sorte que soit assurée la paie des douze cents travailleurs du* Progrès *de Lyon, si cela fait tomber l'argument économique hypocrite qui sert à justifier une opération illégale et qui va contre le pluralisme et contre la démocratie. »* M. Jospin a suggéré de confier une réflexion sur les statuts de la presse à des personnalités telles que M. Hubert Beuve-Méry, fondateur du *Monde*.

● *M. Carignon et le rachat du « Progrès ».* — M. Alain Carignon, maire RPR de Grenoble, qui s'exprimait publiquement pour la première fois depuis le rachat du *Progrès* par M. Robert Hersant, a estimé, vendredi 10 janvier, que *« le gouvernement devait faire son métier et donc faire appliquer la loi »*, même si lui-même la désapprouve. M. Carignon s'est, d'autre part, interrogé sur le comportement du gouvernement en cas d'annulation par la justice de la vente du quotidien lyonnais au patron de la Socpress. *« Est-ce au gouvernement de prendre des mesures pratiques pour sauver cette entreprise ? »*, a-t-il indiqué, soulignant d'autre part que le Crédit lyonnais, banque nationalisée, et l'agence Havas, contrôlée par l'Etat, *« ont laissé tomber* le Progrès *»*.

Frère du ministre de la culture

CLAUDE LANG SORTIRA DE PRISON DEUX ANS PLUS TOT SUR GRACE PRÉSIDENTIELLE

Claude Lang, condamné en octobre 1983 par la cour d'assises de Meurthe-et-Moselle à douze ans de réclusion pour homicide volontaire avec préméditation, a bénéficié, le 14 novembre dernier, d'une grâce présidentielle réduisant la peine d'emprisonnement de deux années. L'information vient d'être confirmée à notre correspondant de Nancy par Mᵉ Dominique Noël, l'un des défenseurs de Claude Lang.

Claude Lang, frère du ministre de la culture, a poignardé dans un bar, le 1ᵉʳ juin 1981, un consommateur qui avait tenté de s'interposer dans une querelle l'opposant à un tiers. Arrêté peu après, il avait 2,60 grammes d'alcool dans le sang. Claude Lang, récupérateur de métaux, souffre de troubles psychiques depuis son retour d'Algérie en 1961 qui l'avaient obligé à cesser tout travail en 1977 (*le Monde* daté 23-24 octobre 1983).

L'affaire Barbie

DOUZE AVOCATS RÉPONDENT A Mᵐᵉ SIMONE VEIL

Douze avocats, défenseurs des parties civiles contre Klaus Barbie, *« regrettent profondément »* dans un communiqué, les propos récemment tenus par Mᵐᵉ Simone Veil, *« compte tenu des responsabilités éminentes de leur auteur et de sa qualité de magistrat »*.

Mᵐᵉ Simone Veil, qui a quitté la magistrature en 1974 pour entrer au gouvernement d'alors, avait indiqué le 6 janvier sur Europe 1 où elle était l'invitée de Jean-Pierre Elkabbach qu'elle aurait préféré que *« Barbie fut exécuté sommairement plutôt que jugé »*.

Pour ces avocats, *« c'est l'honneur d'une société démocratique de reconnaître à chacun, quelles que soient la gravité des crimes et les difficultés rencontrées, le droit au procès équitable »*.

Les avocats signataires sont : Mᵉˢ Pierre-Alain Gourion, Bernard Grelon, Hugo Iannucci, Alain Jakubowicz, Serge Klarsfeld, Charles Korman, Charles Libman, Henri Noguères, Joe Nordmann, Roland Rappaport, Michel Zaoui et Richard Zelmati.

Au Liban

L'UN DES OTAGES FRANÇAIS SERAIT TRÈS MALADE

Beyrouth *(AFP.)* — L'organisation clandestine du Djihad islamique a annoncé vendredi 10 janvier que *« l'un des otages français qui s'était relativement rétabli après les soins intensifs et continus qu'on lui avait prodigués a accusé une nette dégradation de son état de santé qui pourrait menacer sa vie »*.

Dans un communiqué dactylographié et remis à une agence de presse étrangère à Beyrouth, le Djihad indique que ce message est adressé *« au gouvernement français, notamment au président François Mitterrand personnellement »*, qui est accusé de *« lenteur et d'atermoiements »* dans les négociations qui semblent avoir été engagées entre les ravisseurs et des émissaires du gouvernement français.

A la suite d'un appel similaire diffusé le 18 novembre 1985, un émissaire du gouvernement français, Dr Reza Raad, s'était rendu dans la capitale libanaise où il avait rencontré les médecins traitant l'otage malade. Selon les informations disponibles, il s'agissait de M. Marcel Carton, âgé de soixante-deux ans.

Le 6 janvier dernier, des sources bien informées à Beyrouth avaient indiqué qu'un émissaire français était attendu à Damas pour tenter de lever les derniers obstacles à la libération des otages. On avait également souligné, de même source, que les otages avaient été regroupés dans la plaine de la Bekaa, qui est sous contrôle de l'armée syrienne, mais qu'ils restaient toujours aux mains des intégristes musulmans.

A Paris, un porte-parole du ministère des relations extérieures s'est borné à déclarer : *« en toute circonstance, des dispositions ont été et sont prises, y compris sur le plan médical »*.

[Le communiqué du Djihad islamique, dont il est impossible de vérifier l'authenticité, intervient quelques jours après qu'on a cru du côté français être à la veille d'un succès dans les négociations menées pour obtenir la libération des otages.]

APRÈS LES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES

Le gouvernement péruvien s'attaque aux producteurs de cuivre

Lima. — Après avoir *« réglé ses comptes »* avec les compagnies étrangères pétrolières, le gouvernement péruvien s'attaque maintenant à la Southern Peru Corporation, qui produit les deux tiers du cuivre national.

De notre correspondante

La Southern, filiale de l'American Smelting and Refining, est la seule grande entreprise minière installée dans le pays depuis que la Cerro de Pasco Corporation, qui produisait le tiers des minerais, a été nationalisée, le 1ᵉʳ janvier 1974, par le général Velasco.

La Southern effectue annuellement 300 millions de dollars de bénéfice net (après déduction des coûts de raffinage et de transport, des impôts à l'exportation et des commissions de vente), en exploitant les gisements de Toquepala et de Cuajone, dans le sud du pays. La production est par an de 245 000 tonnes de cuivre raffiné, 5 000 tonnes de molybdène et 2,5 millions d'onces d'argent. Le capital investi depuis quinze ans frôle les 2 milliards de dollars, d'après des estimations de la compagnie.

« Nous ne prétendons pas exproprier la Southern, a précisé le ministre de l'énergie, M. Wilfredo Hauyta. *Mais nous souhaitons obtenir des conditions plus avantageuses pour le Pérou. Nous fixerons de nouvelles conditions d'exploitation et de commercialisation du cuivre. »*

Il s'agit de renégocier le contrat signé en 1969 avec le régime Velasco et concernant le gisement de Cuajone : 700 millions de dollars ont été investis depuis la mise en marche de l'exploitation en 1975 et l'amortissement aurait été obtenu en décembre 1985. L'impôt serait porté de 47,5 % à 54,5 % de la production brute.

En précisant qu'il ne s'agissait pas d'exproprier la société transnationale, le régime social-démocrate a pris, une nouvelle fois, ses distances à l'égard de la Gauche unie, la IU, qui fait pression sur le Congrès pour l'adoption d'une telle mesure. Selon la IU, l'entreprise lèse les intérêts péruviens, parce qu'elle *« sous-estime le montant des exportations de* blister (soit une fraude de 72 millions de dollars en huit ans), *gonfle le coût du raffinage (225 dollars la tonne au lieu de 122), exporte clandestinement d'autres minerais, notamment de l'or et de l'argent, octroie des rabais de 20 dollars la tonne en commercialisant sa production à ses associés japonais et anglais, et enfin contamine la région »*.

M. Alan Garcia n'a pas manqué l'occasion de fustiger l'impérialisme et les *« exploiteurs étrangers »*. Les compagnies pétrolières ont *« escroqué »* l'Etat pour des millions de dollars. Le consortium, formé par cinq entreprises étrangères (Japon, Espagne, Grande-Bretagne, notamment), responsable du projet d'irrigation du désert de Majes a été qualifié de *« voleur »* en décembre.

Dans l'énorme bâtisse de ciment armé de la Southern, le climat est pourtant optimiste. Ses responsables sont convaincus que l'agressivité du discours présidentiel est destinée à la consommation intérieure, mais que le réalisme et le pragmatisme primeront lorsqu'il s'agira de négocier un accord qui intéresse les deux parties. Ils citent le précédent des compagnies pétrolières Occidental Petroleum et Oxy-Bridas.

NICOLE BONNET.

Les Noirs ont boycotté la rentrée scolaire en Afrique du Sud

De notre correspondant

Johannesburg. — Très peu d'écoliers noirs ont repris, mercredi matin 8 janvier, le chemin de leurs classes dans les townships proches de Johannesburg et de Pretoria. La rentrée scolaire 1986 n'a pas eu lieu pour eux. Les cours étaient désertés et les élèves déambulaient le long des rues, ou jouaient au football. Des groupes discutaient pour savoir quand et dans quelles conditions ils allaient retourner s'asseoir sur les bancs des écoles. La police et l'armée ont patrouillé dans les cités noires toute la journée. Très peu d'incidents ont été signalés.

Six fois plus d'argent pour un élève blanc

Les premiers mois de cette année scolaire seront déterminants pour l'évolution de la situation dans les townships. Le problème de l'éducation des quelque 6 millions d'élèves noirs est en effet au centre de l'agitation. Déjà, en 1976, il a été à l'origine du soulèvement des jeunes, qui protestaient contre l'obligation qui leur était faite d'apprendre l'afrikaans et contre un enseignement dévalué. Dix ans après, les griefs sont pratiquement les mêmes.

Les jeunes Noirs ne veulent plus d'un enseignement au rabais et réclament en vain la création de conseils représentatifs démocratiquement élus. Ils protestent contre les classes surchargées, le manque de qualification des professeurs et leur nombre insuffisant (un pour 40,9 élèves, alors que la moyenne est de un pour 18,9 chez les Blancs). Ils demandent un niveau d'éducation similaire et la fin de l'enseignement discrédité.

Pour 60 % le budget de l'éducation est consacré à l'enseignement des Blancs. La somme allouée à un élève blanc est six fois supérieure à celle attribuée à un enfant noir. Disparité qui n'est pas près de s'atténuer, malgré les efforts substantiels faits par le gouvernement, en raison de l'augmentation constante du nombre d'enfants noirs scolarisables.

Depuis bientôt deux ans, les critiques contre ce que l'on appelle le système d'éducation bantou n'ont pas cessé. Elles se sont traduites par un boycottage des cours et la destruction totale ou partielle de cent vingt-six bâtiments scolaires, des arrestations massives, l'interdiction, en août dernier, de la principale organisation d'étudiants noirs, le COSAS (Congress of South African Students), dont les dirigeants sont incarcérés. Pour les jeunes noirs, le mot d'ordre est *« révolution d'abord, éducation ensuite »*. Les plus radicaux d'entre eux avaient projeté de faire de 1986, année du dixième anniversaire des émeutes de Soweto, une année sans classe, une année de boycottage total.

Un ultimatum au pouvoir

Plusieurs dirigeants, ainsi que des organisations de parents, se sont inquiétés devant le risque sérieux que la génération actuelle soit une génération d'ignares. De plus, les jeunes refusant d'aller à l'école errent dans les rues des cités, trompant leur ennui en jouant au chat et à la souris avec les forces de l'ordre. Une génération devenue totalement ingouvernable, ne respectant plus aucune autorité, à commencer par celle de leurs parents.

Le comité de crise des parents de Soweto (SPCC) a décidé de prendre le problème en main. A son initiative, 161 organisations représentant des parents, des élèves, des enseignants, se sont réunies pendant deux jours à la fin du mois de décembre et ont lancé un ultimatum de trois mois au gouvernement, lui demandant, outre l'ouverture de réelles négociations, la réinstallation des professeurs suspendus, la libération des leaders étudiants, la levée de l'interdiction du COSAS, l'élection démocratique de conseils d'étudiants, la suppression des punitions corporelles, etc.

Cette conférence a également demandé le report de la rentrée au 28 janvier, afin que les écoles puissent être remises en état et que les élèves aient le temps de s'inscrire. M. Sam de Beer, ministre ajoint de l'éducation, a accordé mardi un délai de dix jours pour les inscriptions, maintenant la date de la rentrée au 8 janvier.

Pour l'instant, celle-ci a été boudée par les écoliers noirs, et nul ne sait s'ils vont reprendre le chemin de l'école dans un avenir proche. Ceux qui y sont finalement retournés l'ont fait sous la protection des parents et des forces de l'ordre. Des cas d'intimidation ont été signalés. Pour le SPCC, les autorités n'ont pas pris conscience de l'envergure du problème ni réalisé la profondeur de la crise.

MICHEL BOLE-RICHARD.

LUEUR D'ESPOIR POUR LE RÈGLEMENT DE LA DETTE DE PRETORIA

Médiateur entre l'Afrique du Sud et ses créanciers, M. Fritz Leutwiler, ancien président de la Banque des règlements internationaux (1982-1987), a fait naître une lueur d'espoir sur l'épineux dossier de la dette de Pretoria. A l'issue de ses premiers entretiens, le vendredi 10 janvier, avec le ministre des affaires étrangères, M. Roloef Botha, le ministre des finances, M. Barend du Plessis, et le gouverneur de la Banque centrale, M. Gerhad de Kock, il s'est déclaré très optimiste sur les chances de parvenir à un plan *« réaliste et constructif »*. Les principales banques créancières de l'Afrique du Sud se réuniraient d'ailleurs à Londres durant la seconde moitié de février.

M. Leutwiler était porteur d'un message pressant de la part des banques qu'il représente, en faveur de réformes de la politique d'apartheid, seules susceptibles de faire avancer les discussions financières. Mais il fallait attendre la fin de la visite du médiateur à Pretoria, dimanche, et les réactions des milieux bancaires occidentaux, notamment américains, pour savoir s'il est possible d'envisager un rééchelonnement concerté de la dette sud-africaine, évaluée actuellement à 24 milliards de dollars.

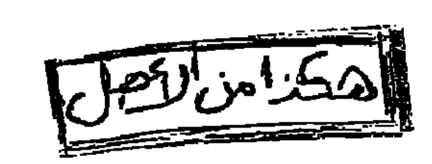
Paralysé par des échéances à court terme représentant 14 milliards de dollars, le gouvernement sud-africain avait unilatéralement décrété un moratoire sur sa dette, fin septembre. Ce moratoire a été renouvelé pour trois mois, soit jusqu'à fin mars, en raison de l'impasse des discussions avec ses créanciers étrangers.

● *La guérilla salvadorienne attaque un village près de la capitale.* — Pour la première fois depuis le début de la guerre, il y a cinq ans, la guérilla salvadorienne a attaqué une bourgade située à une soixantaine de kilomètres à l'ouest de San-Salvador, dans le département de Sonsonate, une région jusqu'alors épargnée par le conflit. Une centaine de guérilleros du Front Farabundo ont investi à l'aube la ville de Juaya. Plusieurs bâtiments publics ont été incendiés et plusieurs personnes blessées. — *(UPI.)*

Le numéro du « Monde » daté 11 janvier 1986 a été tiré à 473 424 exemplaires

A B C D E F G





Le Monde
AUJOURD'HUI

LES VAGUES


PHOTO SYGMA

DU PARIS-DAKAR

Pour autant qu'on puisse en juger par les multiples commentaires et prises de position qu'il suscite, le rallye Paris-Alger-Dakar, huitième du genre, ne laisserait personne indifférent en France où, depuis quelques jours, il a l'heur d'animer un débat assez chaud. Outrepassant largement son statut de simple manifestation sportive, le voilà élevé par les uns au rang de téméraire défi lancé à l'ennui mou d'une fin de siècle sans vrais appuis, désigné par les autres comme l'acte de barbarie le plus répréhensible que des peuplades motorisées, et pourtant dites civilisées, aient jamais perpétré à l'encontre de leurs prochains.

L'affaire est sérieuse, et il n'est jusqu'au plus haut niveau de l'Etat où les avis ne soient assez farouchement partagés. A un François Mitterrand qui avoue : **« Ma femme est contre, et moi je suis pour. J'aime bien cette forme d'exploit où il faut beaucoup de sérieux dans la préparation et d'efforts ensuite »,** *pourrait répondre un Robert Badinter (TF1, « 7 sur 7 », dimanche 5 janvier) :* **« Je ne le ferais sûrement pas, car je penserais à ceux qui regardent passer ces engins et à ce que cela signifie pour eux, avec leurs difficultés, leur misère. »**

Le désert découpé en tronçons par Thierry Sabine, l'organisateur ; la France, elle, recoupée en deux. Diable !

Supplément au n° 12739. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 12 - Lundi 13 janvier 1986.

COURRIER

JUIFS DE FRANCE

Le dossier intitulé « Juifs de France » dans le Monde Aujourd'hui *daté 5-6 janvier a suscité un abondant courrier dont nous commençons à publier des extraits.*

« ÊTRE » JUIF ? »

De cet « être », je n'accepte ni le compliment ni l'insulte – plus précisément l'injure, *injury*, ce qui blesse en faisant sortir de *la loi*.

Avoir été marqué du judaïsme, de sa culture, de son histoire, aussi la plus sinistre : de cela, je me sens de répondre ; de cela je peux et j'ai l'obligation de *faire état*... Sans pourtant en faire *Etat*, ni établissement (dit-on establishment ?).

Acceptera-t-on que ce petit jeu de majuscule/minuscule ne soit pas un exercice gratuit, une intellectualité à la mode ou une facilité de plume ? En effet, « en » avoir été, ce n'est pas « y » résider. Ce travail du judaïsme n'est pas achevé, j'en transporte ma petite part (même à mon insu) sous de nouveaux cieux ; et mes enfants (de mère non juive) en auront aussi quelque effet.

« Juif » (je tiens aux guillemets, pour garder l'attention en éveil), dont la famille et le souvenir propre ont été marqués par le siècle à l'égal de bien d'autres, ayant traversé, *comme bien d'autres aussi*, les illusions révolutionnaires, devenu psychanalyste, donc athée (évidence à rappeler de temps en temps), prémuni autant que possible contre les dogmes, les sectes, les jargons où l'on croit bien s'entendre et les gloses qui se satisfont de leur autoréférence... peut-on me faire *la* confiance élémentaire de prêter attention à ce paradoxe : « En faire état, sans faire *Etat* » ?

LUCIEN MÉLÈSE
(Paris).

OU SONT LES PROBLÈMES ?

On peut, certes, discuter à l'infini du « problème » juif en France, comme y invite le « mois du judaïsme », auquel le président de la République a accordé son patronage. On peut également se demander si ses initiateurs – même si beaucoup ont vécu des drames qui ne doivent pas être oubliés – n'analysent pas leurs réactions avec une complaisance exagérée. Être juif, ou israélite, aujourd'hui en France – s'interroger sur le sens comparé des deux mots est-il d'ailleurs si important ? – ne pose, en effet, que des questions qui dépendent des données intimes de la conscience de chacun.

Les juifs français ne connaissent, en tant que tels, aucun problème : *ils connaissent les problèmes généraux des citoyens qui appartiennent à un groupe minoritaire dans un pays libre, à une époque sans idéal favorisant, dès lors, une violence* qui donne le sentiment de l'insécurité.

Mais, qu'elle soit de droite ou de gauche, la République française permet à tous les juifs qui le veulent – qui ne sont pas toujours ceux qui disent le vouloir – de pratiquer leur religion en étant parfaitement intégrés dans la communauté nationale. La France est, sans doute, le seul pays au monde où aucune école, *aucun cercle et aucune fonction ne* soient fermés aux juifs, pas même – pourrait-on dire sur le mode plaisant – la fonction d'archevêque de Paris...

Que des intellectuels, qui sont parfois d'une très grande qualité, évoquent, pendant un mois, le « problème juif » permet certes des débats animés, il serait cependant inéquitable d'en déduire que ce problème fût aujourd'hui posé. Il serait également injuste que les instances chrétiennes, qui ont tant fait depuis Vatican II pour mettre un terme à l'« enseignement du mépris », eussent le sentiment que leurs efforts *n'ont pas été compris*.

DANIEL AMSON
(Paris).



G. AUFRÈRE

Boîte aux lettres à Zhigatsé, Tibet Chine populaire (1985).

LA LOI DU JUDAISME

Votre dossier permet de mieux comprendre que la culture du peuple juif est une des richesses du monde, mais elle n'est pas la seule et ne doit pas être l'objet d'un tabou qui empêche toute critique. J'ai été particulièrement choqué par un des éléments de votre étude et je tiens à vous en faire part.

M. Marek Halter écrit que le judaïsme a pour ambition d'« humaniser le monde », « commander l'égalité entre les hommes » et est un message de « reconnaissance de l'autre ». Or les autres articles ne font pas apparaître *le respect d'une telle philosophie*. En effet, on peut lire qu'une personne déclarant respecter la loi du judaïsme affirme : « Si mon enfant épouse un non-juif, je ne pourrai l'accepter ». Que dirait M. Halter si j'écrivai : « Si mon enfant épouse un juif, je ne pourrai l'accepter » ? Il dirait que je suis raciste car on doit juger un homme sur sa valeur sans regarder sa couleur de peau ni sa religion. .

Puis-je me permettre de déclarer que M. Deutsch et les personnes qui partagent son opinion sont racistes, sans être voué au bûcher ? A moins que le qualificatif d'homme ne puisse être appliqué au catholique que je suis.

PIERRE LUZY-ARRIGHI
(Paris).

ÉCOLE...

Fidèle lecteur du Monde, j'ai été vivement intéressé par son supplément des 5-6 janvier 1986, et en particulier par l'encadré sur les relations *entre juifs et chrétiens, intitulé* « Le beau fixe ».

Permettez-moi d'attirer votre attention sur un point qui risque, à *la longue, de menacer ce beau fixe* : l'enseignement catholique. En se proclamant explicitement « catholique » – bien qu'étant dans l'impossibilité de décrire de façon précise le contenu de la « spécificité » de cet enseignement, et du « projet éducatif » qu'il prétend promouvoir – un tel enseignement se ferme, en fait, aux enfants juifs issus de familles désireuses de rester fidèles à la foi de leurs pères. En voulez-vous une preuve ? Dans une commune de la banlieue *parisienne qui compte* environ 60 000 habitants, et quatre *établissements « catholiques »* importants, on a publié récemment les différentes proportions des confessions d'où viennent les *élèves : grosse majorité d'enfants* venant de familles catholiques – ou se disant telles, – entre 60 et 70 %.

Environ 12 % d'enfants venant de familles protestantes, le restant venant de familles indifférentes. Et enfin, un seul et unique enfant juif. C'est l'exception qui *confirme la* règle. Si l'Eglise catholique continue à promouvoir une école « catholique », elle va à l'élaboration d'une *culture, et d'une civilisation*, pourquoi pas ? dont tout enfant juif sera exclu, à laquelle il *n'aura* pas pris part : c'est de l'antisémitisme.

Mais *une école*, une culture, voire une civilisation, sont solidaires d'une époque, d'un pays donnés. Le discours tenu dans une école, catholique ou *pas*, est *lié* à un temps, après lequel il est périmé. Au contraire, le Christ dit : « *Mes paroles ne passeront pas.* » Voilà qui devrait faire réfléchir l'Eglise catholique, semble-t-il, dans son engagement pour une école « catholique ».

JACQUES PEYRAUBE,
Saint-Germain-en-Laye
(Yvelines).

« CHEF » DE L'ÉGLISE DE FRANCE

Marek Halter écrit : « Pouvait-on imaginer qu'un jour l'Eglise de France *se donnerait pour chef* Jean-Marie Lustiger, un homme qui se réclame du judaïsme?... ». Il faut lui faire remarquer que l'Eglise de France ne s'est rien donné du tout, et surtout pas un chef : c'est le pape qui a nommé Jean-Marie Lustiger, évêque de Paris, c'est-à-dire pasteur de l'Eglise qui est à Paris. L'Eglise de France, pas plus que celle de n'importe quel autre pays, pas plus que l'Eglise catholique, n'a d'autre chef que le Christ. Il est toutefois remarquable que l'origine juive de Jean-Marie Lustiger n'ait pas été un obstacle à sa nomination comme évêque de Paris. Il ne l'est peut-être pas moins que cette nomination d'un *évêque d'origine juive polonaise ait été décidée par* un pape lui aussi d'origine polonaise (*mais non juive*).

MARC CHAMBOLLE
Cergy (Val-d'Oise).

LIVRE

La référence de l'ouvrage cité dans l'article sur les mariages mixtes (*le Monde Aujourd'hui* daté 5-6 *janvier*) était erronée. Voici l'intitulé exact :

Doris Bensimon, Sergio della Pergola, *la Population juive de France : socio-démographie et identité*, Jerusalem, The Institute of Contemporary Jewry, The Hebrew University, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1984, 436 p.

Chronique

LE DESSUS DU PANIER

par Bruno Frappat

LE *Who's Who* nouveau est arrivé. Cet ouvrage au titre si peu français se veut pourtant le concentré de tout ce qui compte en France. Ou, plus précisément, de tous ceux qui comptent. Notabilités de la politique, de la finance, industriels de haut niveau, professeurs de renom, artistes de talent, fonctionnaires de haut rang, décorés de tous ordres, plumitifs agiles, avocats, architectes, vieux serviteurs de l'Etat, anciens ministres, jeunes maires de grandes villes, pilotes d'essai, *vedettes, gloires du* temps, inconnus influents : ils sont (presque) tous là.

Sagement rangés, par ordre alphabétique, ils se ressemblent tous, à vue d'œil. Ils ont tous quelques lignes, disposent tous de ces abréviations qui ignorent les clivages gauche-droite, de ces définitions fort sèches d'où sont bannis tous les impedimenta de la subjectivité : nul adjectif, pas d'adverbe, et même plus de verbe... depuis l'édition de 1978. Le substantif est roi qui tend à l'objectivité des descriptions sans états d'âme.

Les vingt mille

Carrières non polémiques où les crises, les aléas de l'existence, *les hauts et les bas* n'apparaissent qu'en creux, entre les lignes, balisés seulement par ces dates initiales qui signalent l'entrée dans la fonction et celles – tout aussi neutres – qui signalent qu'il fut, alors, mis un terme à ces mêmes fonctions.

Cette France de papier – et ses vingt mille notices – ne prétend pas résumer la France des profondeurs. Au contraire, elle n'est que la fine pointe de la société, la cime insoucieuse des abîmes où se morfond le commun anonyme. C'est la bible méthodique des élites, froide comme un annuaire du téléphone, sèche comme une inscription funéraire (Untel, 1900-1985), totalement dénuée d'affectivité, indifférente à la poésie.

Le tout, c'est d'y entrer, et d'y rester. *Car le Who's Who* se veut intraitable. Les disparus, d'une édition à l'autre, sont légion. Entre la dernière édition (1984-1985) et la nouvelle (1985-1986), ils sont ainsi plus de neuf cents à être tombés au champ de la notoriété. Victimes de ce phénomène brutal – la mort – qui n'épargne pas plus les notoires que les inconnus : trois cent soixante-quinze décédés entre la dernière édition et le moment où l'on écrit ces lignes. Mais victimes aussi d'une plus insidieuse façon de mourir, socialement, sans mourir physiquement : la fin de carrière, la perte d'influence, le chômage même où l'on voit s'ajouter à l'horreur de n'être plus rien la peine insurmontable d'être gommé sur ce papier. Il y a ainsi, en France, quelques centaines de personnes qui figuraient encore au *Who's Who* la dernière fois et auront la cruelle surprise de ne plus s'y retrouver.

C'est le côté le plus humain du *Who's Who* : cette course inexorable du temps qui vous fait y entrer après des années de mises à l'épreuve sociales et qui vous en fait sortir – discrètement, bien sûr – quand le pouvoir cède sous vos pas. Limite d'âge pour les fonctions qui justifiaient votre présence dans ce Panthéon de papier, arrivée de jeunes pousses qui vous poussent du coude vers l'anéantissement des notices caduques, revers politiques (combien de députés vont bientôt disparaître qui n'auront fait que trois petits tours dans cette Assemblée-là!), ennuis judiciaires même : on expulse les escrocs, on chasse les *criminels*, les *véreux*. Deux fois maudits : par la justice et, dans sa sagesse, par l'incorruptible (et anonyme) comité de sélection du *Who's Who*.

Course contre le temps

Donc, ça va, ça vient. Le temps creuse son sillon, insensible aux plaintes. Et aux délais de fabrication. L'ouvrage de référence n'est jamais complètement à jour. A peine a-t-on fixé, figé, le résumé d'une vie que celle-ci prend un tour nouveau, inattendu, en bien ou en mal. Carrières humaines, trop humaines... Aléas individuels. Et alternances plus globales. A peine sèche l'encre du dernier *Who's Who qu'il faut songer* à l'édition suivante et prévoir qu'en mars – et au-delà – il va se produire dans le microcosme bien des tourbillons. Alors, valseront les notices. Des biographies s'enrichiront, d'autres s'étioleront et s'envoleront au vent de l'Histoire!

On court après le temps. L'équipe de rédaction du *Who's Who*, dirigée par une femme, Mme Eléonore de Dampierre, tente, vaille que vaille, de relever les défis du temps. On a, *in extremis*, tenu compte de l'actualité la plus récente. M. Hernu (Charles) est déjà, pour l'édition présente, « *ancien ministre* », et M. Quilès (Paul) l'a déjà remplacé.

La faucheuse est parfois plus rapide que l'édition : quelques biographés sont morts entre le moment où a été donné le bon à tirer et le moment où l'ouvrage a été commercialisé. René Barjavel, Fernand Braudel, Simone Signoret, Jean Riboud, Mme *Simone sont* encore au *Who's Who*. C'est seulement la prochaine fois qu'ils figureront dans la liste sinistre placée à la fin de l'ouvrage et qui recense (en tout petits caractères) les personnalités décédées entre deux éditions.

Il est *toujours trop tôt* pour sortir du *Who's Who* mais jamais trop tard pour y entrer. Cette fois, parmi les nouveaux *promus, figure un industriel* âgé de quatre-vingt-cinq ans. Que cet exemple soit de nature à rassurer ceux qui piaffent à *l'entrée et à les faire patienter*, voilà qui n'est pas douteux. Mais que chacun médite aussi sur la pénible mésaventure advenue à cet homme qui, à force de travail, de compétence, allait entrer au *Who's Who* mais est mort juste avant. Consolation : « *Il savait*, dit avec un sourire Mme de Dampierre, *qu'il allait entrer au* Who's Who. » Oui, mais il ne savait pas... qu'il n'y entrerait pas !

Bréviaire de la notoriété, condensé des charges et des offices, le *Who's Who* flatte la vanité de ceux qui y figurent autant qu'il vexe ceux qui n'y figurent pas encore. Atténuons la fierté des uns et l'aigreur des autres. Il y a une manière de lire le *Who's Who* qui remet chacun à sa juste place dans la relativité, dans le provisoire, dans le théâtre d'ombres des pouvoirs momentanés : c'est de lire les éditions les plus anciennes. Navrant.

J'y suis, j'y reste

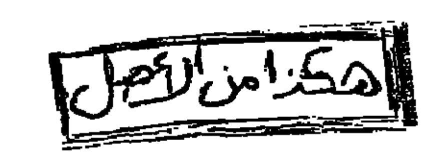
Il y a une autre façon de consoler les absents. C'est de compter les homonymes. Savoir qu'il y a treize Dupont (mais pas un seul Dupond), vingt Fabre, vingt-deux Lambert, vingt-cinq Durand, et, bien sûr, cinquante-quatre Martin, cela fait réfléchir. On n'a rien contre aucun des susnommés, mais il faut bien convenir que, parmi ces fortes escouades, il est des disparitions qui passeront forcément inaperçues, sauf de l'entourage immédiat.

Le mieux, si l'on tient à rester au *Who's Who* jusqu'au dernier de ses jours, c'est d'être promu *grand-croix* de la Légion d'honneur. Ceux-là, on les garde automatiquement. Les « immortels » aussi, cela va sans dire. Si l'on ne peut accéder à aucune de ces deux éminences et si l'on est une femme, tout n'est pas perdu pour autant. Il y a si peu de femmes au *Who's Who* (4,5 %, pour être précis) que celles qui y figurent bénéficient d'une sorte de contrat à durée indéterminée. « *On ne supprime pas les femmes*, dit Mme Guérin, rédactrice et mémoire du *Who's Who*, *c'est déjà formidable quand elles y sont entrées.* » C'est ainsi que Mme Marguerite Cornille, « *fondeur de cloches* », née en 1904, figure encore dans l'illustre ouvrage, bien qu'elle n'ait plus fondu de cloche depuis 1981. On peut lui écrire à l'adresse indiquée : « *9, rue du Pont-Chignon, à Villedieu-les-Poëles (Manche)* ».

Longues ou courtes, linéaires ou chahutées, les carrières deviennent toutes, au filtre du *Who's Who*, des itinéraires balisés, brièvement décrits, sans aspérités, presque logiques. Rien n'y transparaît des conflits, des passions, des tendresses, des échecs : sauf entre les lignes qui sont, au demeurant, fort serrées.

Le *Who's Who* file, d'édition en édition, depuis 1953, sur l'océan des âges comme un navire hautain. Les passagers s'y croient en sûreté. S'ils savaient, les pauvres, qu'à raison de neuf cents disparus à chaque étape de ce voyage (tous les dix-huit mois), cela donne, chaque mois, cinquante hommes (ou femmes) à la mer, ils seraient moins joyeux d'embarquer pour cette peu sûre croisière des carrières. ■

● La dix-huitième édition du *Who's Who in France* (1985-1986) est publiée par les éditions Jacques Lafitte, dont le président est, depuis octobre 1984, M. Antoine Hébrard, qui a racheté l'affaire à la veuve du fondateur. L'ouvrage est tiré à douze mille exemplaires. Le prix public est de 1 380 F. L'éditeur annonce la publication de *Who's Who* régionaux : Rhône-Alpes (janvier 1986), *Aquitaine* (mars 1986) *et Bretagne* (fin 1986).





PARIS-DAKAR



PHOTO DOMINIQUE FAGET-DANIEL JANIN/AFP

6 janvier 1986 : la course est terminée pour Henri Pescarolo (à droite) et Patrick Fourticq, un des équipages favoris du rallye.

ENTRE LA TERREUR ET LA FASCINATION

par Jacques Meunier

15 000 kilomètres de pistes parcourus à bride abattue devant des populations qui ont à peine le temps de comprendre ce que veut leur démontrer au juste cette tornade blanche. Eux, ivres de poussière et de fatigue, s'enfuient vers leur destin, un chronomètre dans la cervelle.

IL y a quelque chose de surréel dans le Paris-Dakar. Quelque chose qui touche à la bande dessinée et à la science-fiction. On fait une course contre la montre dans un espace où le temps n'a pas de sens. On fuit le monde moderne dans la plus moderne des machines. On fait des dépenses somptuaires pour un acte gratuit. PDG, garagistes ou notaires, on va s'encanailler dans les terrains vagues de l'Afrique...

Paris-Dakar, pari stupide ? Certains le disent. Mais il est évident que les tiers-mondistes et les écologistes s'attaquent ici à tout autre chose qu'à la course elle-même. Ils visent d'abord le mythe du progrès.

Je ne sais pas comment les Africains perçoivent le Paris-Dakar. J'imagine qu'ils sont partagés entre la terreur et la fascination. Ils y voient peut-être aussi un grand rituel de gaspillage, du style potlach. La horde motorisée, la tornade blanche, fait partie des maux nécessaires et des calamités cycliques. A toute chose malheur est bon : les plus malins grappillent quelques pourboires, dont ils se serviront pour manger. Les mieux placés obtiendront des pots-de-vin, expression curieuse en pays islamisés. Les plus démunis garderont le souvenir d'un tohu-bohu inhabituel. Les plus sages hocheront la tête en se disant : *« Ils ont la mort aux fesses, ces gars-là ! »*.

Du côté des concurrents, l'Afrique tient du jeu de pistes et du jeu vidéo. C'est un film dont *ils sont* les *figurants* et peut-être, avec un peu de chance, les héros. Le navigateur a le nez plongé dans son *roadbook*, et le pilote lit le paysage à 50 mètres devant le capot. Le cadre noir du pare-brise devient une sorte d'écran de contrôle. Il ne voit pas l'Afrique, il la visionne. Il la visualise. Il est d'ailleurs frappant de croiser le regard de tel ou tel champion du volant : il a l'air sous hypnose. Cela ressemble à l'effet stroboscopique (qui fait que les roues à rayons semblent tourner à l'envers, au cinéma), et, du coup, la voiture la plus puissante devient un caisson de simulation. En paraphrasant Schopenhauer, le « rescapé » du Paris-Dakar pourra ainsi répondre à toutes les questions qu'on lui pose au sujet de l'Afrique : l'Afrique est sa représentation.

Poussière et goût de cendres

Anti-voyage, aventure factice, le Paris-Dakar ne l'est certainement pas, mais il donne l'impression d'un remake. Après la Croisière jaune, la Croisière noire, le Dakar-Djibouti, Le Cap-Paris-Le Cap, Alaska-Terre de Feu, et j'en oublie, le Paris-Dakar fait figure de énième version de l'épopée automobile. Bien sûr, aujourd'hui, l'accent est mis sur la technologie, mais le nuage de poussière *que la* caravane en folie laisse derrière elle a un goût de cendres. Un fumet commémoratif. Même les épaves de l'année dernière jouent un rôle dans cette célébration. A y bien regarder, le cynisme et l'indécence d'un tel spectacle, l'aberration qui consiste à traverser des zones sinistrées dans des équipages dorés, la myopie des participants, obsédés par leurs problèmes techniques, ne sont pas une nouveauté. Ils appartiennent à la tradition néo-coloniale.

L'accusation et la défense seront d'accord là-dessus, sauf que les premiers y verront une circonstance atténuante. *« Au secours, le Paris-Dakar revient ! »*, peut donc s'entendre de deux manières radicalement opposées. C'est la force et la faiblesse de certains slogans : *jugements sommaires*, ils portent en abîme leur revers.

Mais le désert dans tout ça ? Ni vu ni connu ? Juste un terrain pour l'aventure ? Pas sûr, non plus. Demandez à un participant les images qu'il rapporte de ce rallye, il vous parlera de ses pannes ou de son accident. Il fera le portrait d'une fillette entrevue à la sortie d'un village ou vous racontera comment, à la frontière, il a acheté un douanier avec un tee-shirt ou un autocollant. Il évoquera la solitude, le soleil, le simoun. Toutes ces sifflantes ont un dénominateur commun : la vitesse. Les mieux disposés y ajouteront quelques réflexions exotiques du type *« l'harmattan nous avait donné rendez-vous dans le Ténéré »* ou quelques clichés philosophiques du genre *« au-delà de la compétition qui sépare, il y a le désert qui unit »*. Maigres récoltes. Même *le Petit Prince* nous en dit cent fois plus. Cette aphasie pourtant vaut bien des démonstrations et prend, à mes yeux, l'allure d'un sujet de dissertation : le désert n'est pas une dimension objective, on le porte en soi. Le mystère, disait déjà Herman Melville, c'est qu'il n'y a pas de mystère...

Les aventuriers et les militants ne font pas bon ménage. Jean-Paul Sartre l'avait justement remarqué dans sa préface au *Portrait de l'aventurier*, de Roger Stéphane. La protestation des associations contre le Dakar illustre à merveille ce schéma. A des raisons objectives comme le démantèlement des ponts ou le brusque épuisement des stocks d'essence, elles mélangent des arguments moraux. Elles prônent la discipline contre la négativité. Elles opposent l'aventure égoïste au destin collectif des hommes.

Cendrars dans son désert

Et Thierry Sabine de pester contre les *« moralistes de salon »* et d'étaler les fastes qui l'entourent : *« En Mauritanie, on tue le mouton pour m'accueillir ; au Niger, j'ai droit à la cérémonie des trois thés. Ailleurs, c'est un chef de village qui m'offre sa fille en mariage, ou un autre qui me fait cadeau de selles de chameau* (1). » *Deus ex machina* d'un microcosme hiérarchisé (avec les concurrents riches qui logent dans les hôtels de luxe, les concurrents pauvres qui dorment sous la tente et les mécanos, ces damnés, qui travaillent toute la nuit, à même le sol et dans le cambouis), il affirme que, depuis huit ans, il s'est « africanisé ». C'est l'argument de la connivence contre celui de la solidarité.

Les participants du Paris-Dakar sont-ils des chevaliers de l'après-monde ? Pas même. Ce sont les enfants de Don Quichotte et de Coca-Cola. *Déboussolés, ils nous* ressemblent. Leur voyage somnambule au cœur du continent noir doit correspondre à un sentiment profond : la recherche des limites. Mais, personnellement, si je devais aller au désert, j'irais en d'autre compagnie. Avec Michel Leiris, par exemple, et les impressions cahotantes de son *Afrique fantôme*. Avec Edmond Jabès, aussi, qui a fait du désert un lieu privilégié de l'oubli de soi. Avec Théodore Monod, surtout, qui, dans *Méharées, explorations au vrai Sahara*, livre le désert avec son mode d'emploi.

Quant à l'aventure automobile, je choisirais volontiers la dérive contre la tyrannie des *moyennes horaires et du parcours* obligé. Imitant en cela Blaise Cendrars : un jour, il prend sa voiture et part sur la nationale 10. Il roule tout droit, fumant cigarette sur cigarette. Le paysage défile. La nuit, il ne s'arrête pas. Et le matin, sans effort, sans *transport presque, le lecteur* et le narrateur se retrouvent au Brésil, perdus dans les marais du Pantanal ! Cendrars cherche un poste à essence et le trouve finalement dans un endroit absolument désert. Le pompiste ne voit pas deux clients par an et, pour occuper *ses heures creuses, il s'est mis* à sculpter des christs fantastiques. Blaise Cendrars considère alors qu'il est au bout de son voyage : il vient de découvrir la première station-service transformée en sanctuaire mystique...

Mais qu'est-ce que cette histoire a à voir avec le Paris-Dakar ? Rien. Justement. ■

(1) Entretien dans *VSD*.

PARIS-DAKAR

TRAINÉE DE SABLE ET GRAIN D'ÉCRAN

par Jean-Philippe Domecq

LA première impression que reçoivent les gens, du rallye Paris-Dakar, c'est cette image, rituelle pendant vingt-deux jours, d'un véhicule filmé en plongée qui file sur une piste à peine visible, sable sur sable. Le nuage ocre qui traverse l'écran de TV fascine vaguement, le temps que lui consacrent les informations du soir. Le temps qu'il se dépose, *les questions se posent,* à propos de ce rallye.

D'abord parce qu'à cette image se superposent celles qui font partie de la mémoire internationale de chacun, désormais : images de légions d'affamés en Afrique. Et ces *terres vaines,* de sécheresse et famine, sont traversées à toute vitesse par des « vaisseaux du désert » bariolés, criards, affichant la pléthore commerciale d'Occident. A toute vitesse : parce que c'est le principe du sport, bien sûr - mais cette vitesse prend quelque chose de la hâte dès que notre mémoire met en parallèle les séquences de faim et de soif.

Et puis les commentateurs nous apprennent, entre autres, que ces véhicules, parmi les plus sophistiqués techniquement, les voitures qui ont nom Porsche, Mitsubishi, Range Rover, Lada, Opel, Toyota, disposent de budgets qui peuvent dépasser les 5 millions de francs chacune ; que les grandes équipes suivent chaque voiture avec une formidable armada technologique, aéronautique et humaine. Et quand on détaille certaines des trouvailles technologiques dont sont pourvus ces vaisseaux mécaniques — un seul exemple : sur la Porsche à quatre roues motrices, la transmission de puissance dispose de capteurs qui déterminent celui des trains qui a tendance à patiner, et automatiquement le couple se reporte sur l'autre train — alors on se fait la remarque que l'esprit humain a mis *beaucoup de son génie dans ses* « jeux et cirques » modernes, et beaucoup moins dans les techniques d'irrigation, ou de régulation politique internationale, ou dans la mise au point des techniques des flux monétaires.

C'est ainsi que l'Afrique est endettée jusqu'à l'an 2000, parce que la transmission — si l'on permet l'analogie — des investissements, techniques et informations futurologiques en économie grippe, et coince.

Mais quoi : il est amoral de se poser des questions morales sans songer à leurs applications pratiques. En l'occurrence, il n'y aura pas d'aide désintéressée aux pays pauvres ; en les aidant, on leur imposera certaines politiques économiques, qui, à leur tour... etc. Devant ce sempiternel cercle vicieux, on en vient à se dire que, par une de ces étranges « ruses de l'histoire », l'écœurant *potlatch* financier et technologique qu'orchestre le Paris-Dakar a du moins *le mérite de poser et reposer* ces questions par médias interposés. En marge des jeux et cirques, le malheur lointain effleure d'un peu plus près les *consciences tranquilles.* La vertu de ce rallye serait dans les réactions indignées qu'il suscite.

Cela dit, il y a l'éternelle aspiration à l'aventure. *Dans les années 50,* les bolides de la Panamericana remontaient la Cordillère et des « muchachos » se faisaient tuer pour les voir de plus près. Au début du siècle, Michel Leiris participait à l'expédition Citroën, en ethnologue autant qu'en poète. La poésie, on la trouve au détour du carnet de bord de René Metge, un des concurrents les mieux placés du Paris-Dakar :

« *10 janvier : il faudra faire attention à ne pas se retrouver encerclé dans un cirque de dunes.*

12 janvier : on peut facilement se perdre en raison du grand nombre de villages.

18 janvier : s'il y a du vent de sable, les traces disparaissent. On peut rater la bonne vallée, etc. (1). »

C'est un fait que notre mémoire a désormais intégré cette nouvelle représentation de la nature : une forêt, un oued, ou une piste comme un mirage dilué dans le lointain, et là, en tête d'une traînée de poussière, une tache filante de couleurs, un objet - la voiture qui semble apposée comme signature au paysage. La voiture ne dénature pas la nature, mais, par une de ces ruses de l'imaginaire humain, elle souligne ce que l'homme a d'insolite sur cette terre, et ce que la nature a d'insolite quand on y pense, au détour d'une séquence de rallye. ■

(1) Communiqué dans *Sport-Auto* nº 288.

● **Jean-Philippe Domecq, enseignant, écrivain, est l'auteur d'un journal *Affaire de présence* et de deux romans publiés au Seuil : *Sirènes, sirènes,* consacré aux pilotes de Formule 1, et *Robespierre, derniers temps,* qui a reçu le prix 84 au Salon du livre.**



LE DIABLE A CHEVAL VAPEUR

Les protestations s'amplifient au même rythme que le succès. Dès le départ de cette huitième édition du Paris-Dakar, les pétarades automobiles ont été presque couvertes par les sifflets des contestataires. Certains ont même obtenu justice devant les tribunaux.



PHOTOS PRESSE-SPORTS

IMAGES interdites. Pendant plusieurs jours, la publicité pour des marques de cigarettes qui financent certains équipages n'est pas apparue à l'écran. Antenne 2, qui avait acheté l'exclusivité des reportages de la course, a immédiatement tenu *compte de la décision* du tribunal de grande instance de Paris qui, par une ordonnance de référé, donnait, le samedi 4 janvier, satisfaction à une association demandant l'application de la loi anti-tabac du 9 juillet 1976, dite « loi Veil ».

La chaîne a fait appel. Elle devra faire suivre les images litigieuses d'un texte d'explication. *Mais la ligue* contre la fumée du tabac en public a gagné la première manche, donnant ainsi un large écho à l'irritation de ceux qui sont choqués par le côté « caravane publicitaire » de l'entreprise.

C'est l'un des arguments de l'association Pa'Dak, qui regroupe de nombreuses associations afri*caines et européennes d'aide au* tiers-monde et qui demande la « *suppression de cette épreuve pour cause d'indécence* ». Elle est soutenue par plusieurs personnalités dont Simone de Beauvoir, l'abbé Pierre, Philippe Noiret, René Dumont et Haroun Tazieff.

« *Je suis scandalisé* », a déclaré ce même Haroun Tazieff, secrétaire d'Etat à la prévention des risques naturels et technologiques majeurs. « *Par égoïsme, par vanité de nantis que nous sommes, par cupidités diverses et pour leur petit plaisir de faire du sport, les participants au rallye n'hésitent pas à massacrer des valeurs traditionnelles qui permettaient d'équilibrer même un état de pauvreté. Cette irruption remplace la vie traditionnelle par une perte du respect de soi-même, phénomène caractéristique de toutes les sociétés primitives violées par le « grand tourisme* ».

L'automobile crée les bidonvilles

Ayant ainsi violemment condamné, par une déclaration à l'AFP, ce qu'il estime être une « *véritable prostitution touristique* » pour l'Afrique, Haroun Tazieff s'en est tenu ensuite à la réserve imposée aux membres du gouvernement. Après les commentaires réticents de Robert Badinter, garde des sceaux, le dimanche 5 janvier à l'émission d'Anne Sinclair, après le point de vue indulgent exprimé par le président de la République lors des cérémonies de vœux, le lundi 6 janvier, le premier ministre, Laurent Fabius, a regretté à « l'Heure de vérité », mercredi 8 janvier, « *le contraste entre une grande richesse et une grande pauvreté* » et souhaité que « *la compétition sportive serve au développement des pays qu'elle traverse* ».

Plus libre de ses paroles qu'un membre de gouvernement, René Dumont, qui soutient le collectif Pa'Dak, nous a fait connaître plus explicitement les raisons de sa colère. A quatre-vingt-un ans, cet écologiste ne désarme pas contre les dégâts du progrès mal tempéré. L'auteur de *L'Afrique noire est mal partie* (1962) et de *l'Afrique étranglée* (1980) qualifie le Paris-Dakar de « *concentré de tout ce qui détruit l'Afrique depuis trente ans* ».

Qu'est-ce qui indigne tant le candidat des Verts à Paris pour les prochaines élections législatives ? « *Le Paris-Dakar, c'est d'abord l'exaltation de la civilisation automobile. Or l'automobile a ruiné l'Afrique depuis les indépendances. On lui a tout sacrifié. Pour permettre aux hauts fonctionnaires de s'acheter des voitures, on a tué les cultures vivrières et on les a remplacées par des cultures industrielles. On a construit des routes qui ont drainé la population vers les villes et décuplé l'exode rural. L'automobile, indirectement, a créé les bidonvilles.* »

René Dumont est-il donc par principe contre l'automobile ? « *Non, mais je pense que la civilisation de l'automobile n'est pas généralisable. Même aux Etats-Unis, elle a ses limites. Chaque fois que la Californie compte mille habitants de plus, ce sont des centaines d'hectares qui seront neutralisés pour la construction de garages, de parkings, de kilomètres de routes ou d'autoroutes supplémentaires, etc. La Californie, Etat agricole encore très riche, peut se le permettre. Pas l'Afrique, où les sols cultivables sont déjà rares.* »

Mais l'expédition du Paris-Dakar a d'autres défauts : sa caravane publicitaire, outre l'automobile, exalte les plaies qui ravagent déjà l'Afrique. « *Les carrosseries vantent les mérites des grands fabricants d'apéritifs. Quand on connaît les ravages que fait l'alcool parmi les fonctionnaires africains, on ne peut que s'indigner de voir glorifiées des marques qui contribuent à la ruine du continent noir.* » Même la publicité pour les cigarettes inquiète l'agronome du tiers-monde. Non pas tant à cause des méfaits du tabac sur la santé que des dégâts occasionnés à l'agriculture et l'environnement africain. « *La culture du tabac a contribué à ruiner la Tanzanie,* affirme-t-il. *Non seulement elle a remplacé des cultures vivrières indispensables à l'équilibre économique local, mais elle a conduit à déboiser dans des proportions catastrophiques. Dans un pays démuni de devises pour acheter du pétrole, il faut en effet brûler beaucoup de bois pour faire sécher le tabac.*

René Dumont, enfin, ne décolère pas contre les dégâts physiques immédiats entraînés par le rallye. « *Les sols africains sont déjà très fragiles. La couche d'humus, lorsqu'elle existe, est très vulnérable. De deux choses l'une : ou bien ils empruntent les pistes et les démolissent, ce qui handicapera les transports, et donc la vie économique et locale. Ou bien, comme ils l'affirment, ils feront du hors-piste, et ce sont alors les sols qui seront labourés. On peut croire que cela n'a pas d'importance dans le désert et la rocaille stérile, mais cela en a, car le vent ne demande qu'à soulever les éléments fins du sol. Les vents de sable, qui sont la ruine du Sahel, emportent la terre d'Afrique jusque chez nous, et même jusqu'aux Antilles. On a fait des relevés sur les pare-brise qui l'attestent, en particulier le 9 novembre 1984 et le 13 juillet 1985. Les conclusions des experts sont formelles.* »

Le porte-parole des Verts n'admet pas non plus « *cette sarabande de fêtards qui va festoyer chez un pauvre sans même partager, et qui laisse quelques pompes à eau comme pourboires* ». L'inégalité est criante. « *Le motard japonais tué, on a tout de suite donné son nom. L'enfant africain écrasé l'année dernière est resté anonyme.* » La faute aux seuls organisateurs ? « *Hélas, non ! Les élites africaines sont complètement impliquées dans l'affaire — et intéressées. On ne consulte pas les paysans sur place. Le même rallye dans le bocage normand, et ce serait une levée de boucliers des propriétaires d'herbages. Mais, en Afrique, on ne leur demande pas leur avis. Et s'ils le donnent, on n'en tient pas compte.* » ■

SOS-SAHEL

« Le Paris-Dakar, à l'origine, est une course fantastique, *nous a déclaré Harlem Désir, président de SOS-Racisme.* Mais aujourd'hui, cela pose un problème de traverser, avec un tel étalage de luxe, des régions où l'on meurt de faim. Les enjeux commerciaux et financiers ont fait perdre à cette compétition le caractère humain qui est le propre de toute aventure.

» En soi, le rallye n'est pas une chose horrible. Il y a un peu de simplisme, c'est vrai, dans la façon dont on le condamne. Le scandale, ce sont les voitures hyper-sophistiquées, hyper-puissantes, qui passent à côté de gens qui crèvent la dalle.

» Le Paris-Dakar devrait être l'occasion d'autre chose. Ses organisateurs pourraient essayer de changer son image de marque. J'ai entendu dire qu'ils apportent des pompes à eau. S'il peut servir à ça, tant mieux. On ne peut pas aller au Sahel uniquement pour se fendre la gueule. » ■

PARIS-DAKAR

PAS DE « LION » DANS LE DÉSERT

par Claire Blandin

Sans aller jusqu'à bouder ou dédaigner le Paris-Dakar, Peugeot ne pense pas que ce rallye entre dans la catégorie de ceux dont il puisse tirer grand avantage. Les prestations de la marque sur le circuit du championnat du monde sont, à n'en pas douter, autrement plus rentables.

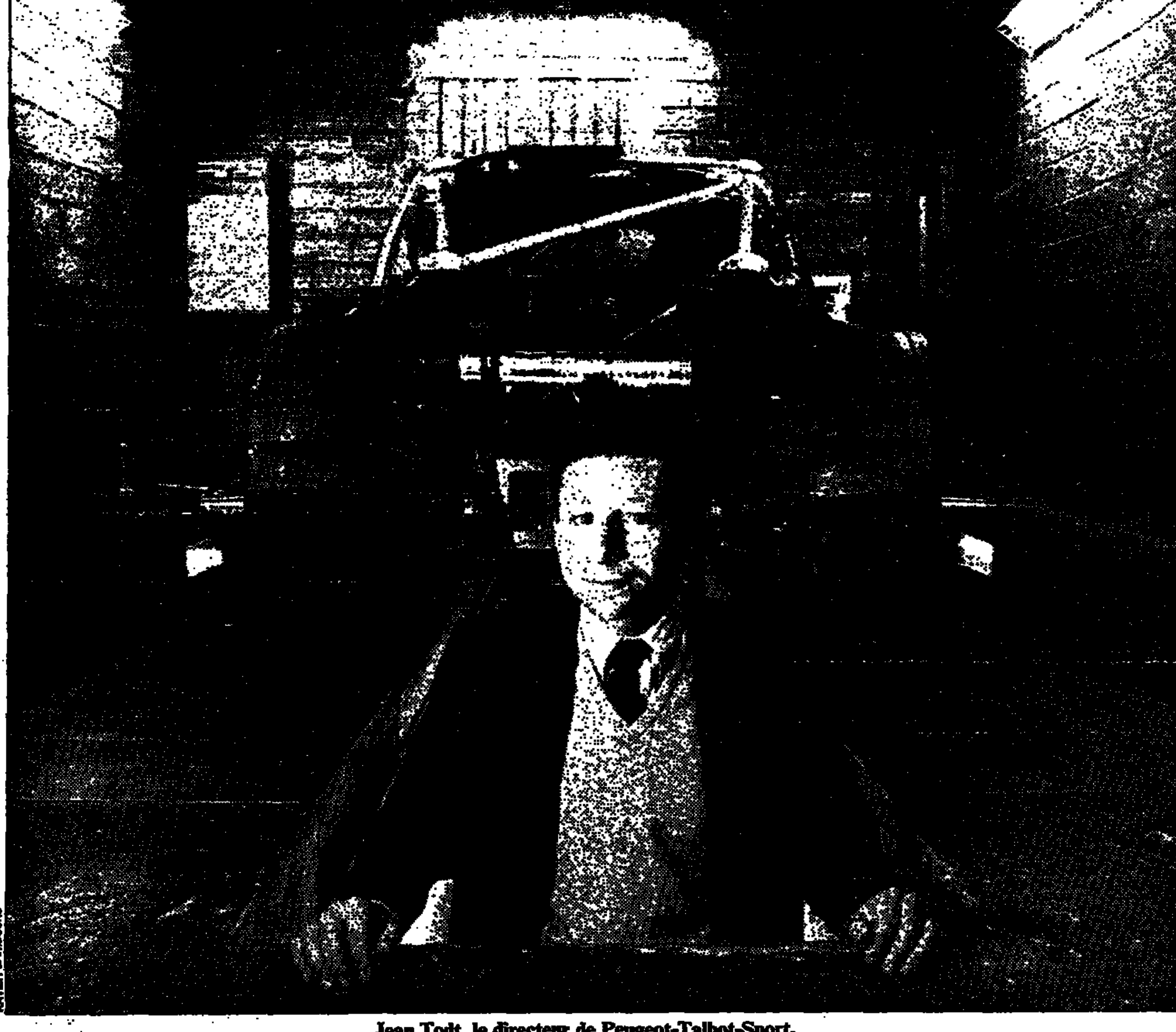
« *COMMENT, vous ne faites pas le Paris-Dakar ?* » Au moment où les Français, saisis par l'hiver, se réchauffent à l'écoute des comptes rendus quotidiens des étapes africaines, il est presque incongru pour un constructeur automobile de ne pas prendre part, d'une façon ou d'une autre, à ce grand raid des sables. L'incongruité paraît d'autant plus grande quand ce constructeur automobile n'est autre que le champion du monde des rallyes 1985, le français Peugeot.

Le groupe de Sochaux aurait-il des états d'âme tiers-mondistes ou écologiques ? A moins qu'il n'éprouve quelque inimitié à l'endroit de Thierry Sabine, l'organisateur du Paris-Dakar... Ni l'un ni l'autre. S'il y a incompatibilité entre Peugeot et le Paris-Dakar, elle *n'est pas vraiment* d'humeur, mais plutôt de calendrier et de produit.

Si, pour la majorité des Français, l'espace de trois semaines, Paris-Dakar est synonyme de rallye, pour Peugeot-Talbot-Sport — la structure « compétition » d'Automobiles Peugeot, créée et dirigée par Jean Todt — le rallye a une tout autre signification, trois cent soixante-cinq jours par an. *« Lorsqu'en janvier 1982,* explique Jean Todt, *Peugeot décide de mettre en place un programme sportif, l'objectif est de participer aux onze épreuves, prestigieuses, du championnat du monde des rallyes, ce que nous avons fait en 1985. La plus prestigieuse d'entre elles, c'est le Rallye de Monte-Carlo, qui se déroulera cette année du 18 au 25 janvier et dont les premières reconnaissances d'itinéraire ont commencé le 15 décembre. Je ne vois pas comment nous pourrions être présents à la fois à Monte-Carlo et au Paris-Dakar.* »

L'absence de Peugeot s'expliquerait donc tout bêtement par un télescopage de dates ? Pas si simple. Jean Todt le reconnaît bien volontiers. *« Même si nous n'avions pas de problèmes de calendrier, nous ne serions pas au Paris-Dakar. C'est une philosophie trop différente de la nôtre. Notre idée de la course est très éloignée de ce raid organisé, de cette aventure, qui est à la limite du phénomène social. »* Et pas question de courir plusieurs lièvres à la fois. Pour des raisons financières, techniques, humaines et... d'image de marque.

« Nous ne pouvons pas nous disperser. La voiture que nous avons mise au point — la 205 Turbo 16 — correspond aux exigences de la forme de compétition que nous avons choisie. » Pour avoir une voiture homologuée pour le championnat du monde des rallyes, Peugeot a dû en construire deux cents exemplaires, en 1984, avant d'avoir droit à la construction des vingt « évolutions » destinées chaque année à la course. Des voitures de course qui coûtent chacune 1,5 million de francs, et dont les caractéristiques techniques n'ont rien à voir avec les voitures *« à la carte et sans contrainte »* qui sont engagées dans le Paris-Dakar.


XAVIER LAMBOURS

Jean Todt, le directeur de Peugeot-Talbot-Sport.

Autrement dit, participer au Paris-Dakar exigerait de Peugeot qu'il mette au point une voiture spécifique. Difficile d'imaginer, par exemple, que les 205 Turbo 16 actuelles, qui consomment de 60 à 70 litres aux 100 km, puissent s'embarquer pour des étapes exigeant 500 ou 600 km d'autonomie. *« Il nous faudrait environ six mois pour l'adaptation et les essais,* estime Jean Todt. *Nous n'avons pas les moyens de le faire »*, ajoute-t-il, sans préciser pour autant le budget compétition de Peugeot, une information apparemment « top secret » dans le milieu.

L'argument de spécificité utilisé pour les voitures vaut pour les pilotes. *« Nos pilotes, c'est leur métier de faire du rallye. Sur le Paris-Dakar, tout le monde peut s'engager. »* Même s'il se défend de toute condescendance, Jean Todt ne tient visiblement pas à être mélangé au tout-venant. Peugot-Talbot-Sport, c'est l'élite, qui tient à rivaliser avec les gens de sa race : Audi, Lancia... *« Ces marques ont la même conception que nous. Les battre, c'est valorisant. Vous ne les trouverez pas non plus dans le Paris-Dakar. Inversement, Porsche, présent dans le Paris-Dakar, n'a pas de voiture homologuée pour le championnat du monde des rallyes »*. Sans compter que les seuls frais de participation aux épreuves du championnat (de 1,5 million de francs pour le Tour de Corse, le moins cher, à quelque 4 millions de francs pour le Safari Rallye au Kenya, le plus coûteux) sont un sérieux obstacle pour Peugeot à une participation simultanée au Paris-Dakar.

Les retombées commerciales

Et les retombées commerciales dont Peugeot pourrait bénéficier grâce au Paris-Dakar ? Jean Todt ne les nie pas. Mais celles d'une victoire en championnat du monde des rallyes ne sont pas minces non plus. Même si elles sont difficilement chiffrables, car elles se conjuguent avec d'autres éléments. *« Le succès à Monte-Carlo l'année dernière n'explique qu'en partie la hausse de 40 % des ventes enregistrée dès le mois de février. Mais il est vrai aussi que les ventes ont doublé en Suède après la victoire de Peugeot dans le Rallye de Suède. Même constat au Portugal. »* Tout au moins peut-on être sûr que le succès en compétition vient renforcer le succès commercial de la 205 de série, et réciproquement. *« Une victoire en compétition sans réussite commerciale n'aurait pas beaucoup de crédibilité »*, reconnaît Jean Todt.

Sur ce plan, le championnat du monde a un avantage sur le Paris-Dakar, surtout connu en France et dans les pays africains traversés : il étend la réputation de Peugeot aux quatre coins du monde (Suède, Grèce, Argentine, Nouvelle-Zélande, Kenya...).

Quant aux enseignements techniques du Paris-Dakar, Jean Todt les relativise. *« Il dure trois semaines avec seulement 6 000 à 7 000 km de parcours très sélectifs. L'épreuve du Safari Rallye, au Kenya, c'est 5 500 km de parcours sélectifs en quatre jours, et les réparations sont prises sur le temps de course. »*

« Toutes les qualités que peut représenter le Paris-Dakar ne suffisent pas à faire changer notre politique sportive », constate Jean Todt. Tout au moins pour l'instant, car le directeur de la compétition de Peugeot-Talbot-Sport ne jure pas que son équipe n'y participera jamais. *« Il faudrait que nous fassions des concessions,* reconnaît-il avant d'ajouter, *mais il faudrait aussi que les organisateurs du rallye en fassent. »* Ce sera la seule critique formulée à l'égard de Thierry Sabine par Jean Todt, qui met en cause, avec vigueur, la conception de l'assistance telle qu'elle est pratiquée dans le Paris-Dakar. *« Pour ravitailler, il faut aller à la pompe. Pour réparer, il faut attendre le mécanicien transporté par le charter de l'organisation. Il y a une dictature de l'organisation que nous ne pouvons accepter. »*

Non engagé en tant que constructeur, Peugeot n'est pas non plus présent par le sponsoring. *« Ce n'est pas notre vocation de donner de l'argent. »* Ce qui n'empêche pas le groupe de récompenser ses clients vainqueurs dans certaines compétitions. Gageons que si l'heureux propriétaire d'une Peugeot se distinguait dans le Paris-Dakar, le constructeur de Sochaux saurait ne pas être ingrat. *« Encore que,* déplore Jean Todt, *dans le Paris-Dakar, on parle beaucoup du rallye, un peu des conducteurs et très peu des marques. »* ■

UN PEU TROP... EXOTISCH

MALGRÉ un nombre impressionnant de victoires des matériels ouest-allemands depuis la création du rallye, dans toutes les catégories — moto, automobile et camion, — le Paris-Dakar est loin d'avoir en Allemagne fédérale le retentissement qu'il peut avoir en France ou en Italie. L'une des raisons le plus souvent citées est l'absence de personnalités ouest-allemandes parmi les participants. Mais on paraît surtout avoir, en RFA, du mal à comprendre une compétition qui sort des sentiers traditionnels du sport de haute compétition tout en étant trop marquée par le show-business pour relever purement de l'aventure.

Mi-fascinée, mi-agacée, la presse ouest-allemande, dont l'intérêt pour l'épreuve s'est quelque peu réveillé au fil des ans, ne reste pas insensible devant les exploits individuels des participants et le côté esthétique de cette course folle en plein désert. Mais elle n'a jamais pu en revanche se départir d'une certaine gêne devant la moralité jugée un peu douteuse de cette débauche de matériels et de grands noms au cœur des zones les plus pauvres du monde.

Thierry Sabine incarne un panache à la française qui n'est jamais totalement exempt de ce soupçon de cynisme qui pèse sur l'âme française. *« Tout droit à travers le désert, les engins foncent dans un spectacle d'horreur. Vraisemblablement, un dixième seulement des partants atteindront le but du rallye Paris-Dakar. Le gagnant est toujours l'organisateur »*, titrait l'année dernière l'hebdomadaire *Der Spiegel* dans son seul reportage sur la course.

Les brefs résumés de la presse quotidienne sont soigneusement contrebalancés par la publication des critiques dont le rallye fait l'objet. Même le quotidien conservateur *Die Welt*, qui reprenait mercredi la condamnation du rallye par Haroun Tazieff, a préféré en rester à des considérations philosophiques prudentes.

Cet aspect ne paraît guère troubler les constructeurs, du moins les deux grands constructeurs ouest-allemands qui investissent dans la compétition : BMW, huit fois présent dans la catégorie moto et quatre fois vainqueur ; Porsche, vainqueur en 1984, qui expérimente en 1985 pour la première fois son modèle quatre roues motrices, et est représenté cette année encore par l'équipage Jacky Ickx-Claude Brasseur.

Au siège de Mercedes, à Stuttgart, on préfère en revanche conserver une certaine distance. Malgré les victoires répétées des camions de la firme et une victoire en catégorie automobile en 1983, le rallye Paris-Dakar, c'est l'affaire de Mercedes-France. La maison mère, qui s'est retirée des compétitions depuis plusieurs années pour consacrer tous ses moyens à la recherche et au développement de ses nouveaux véhicules, suit cela de loin. Si l'on ne crache pas sur les succès de la marque, on y voit surtout un intérêt pour le marché français.

La division moto de BMW, qui a engagé cette année encore trois équipages officiels, consacre au rallye un budget de 0,5 million à 1 million de deutschemarks (3 millions de francs). C'est le point fort de sa saison en dehors des courses sur circuit. L'un des responsables de son département sport, M. Hans Sautter, estime que tout le secret du Paris-Dakar réside dans son mélange d'exotisme, d'aventure et de difficultés pour les machines et les pilotes. *« Pour les firmes,* ajoute-t-il, *c'est une épreuve très intéressante parce que c'est la plus longue et la plus dure du monde. Il ne s'agit pas d'être seulement le plus rapide ; il faut que le matériel tienne. BMW a toujours construit des engins robustes et sans problème, ce qui explique nos victoires. C'est une preuve de qualité. »*

Selon M. Sautter, l'écho trouvé par le Paris-Dakar non seulement en France, mais en Italie, en Espagne et jusqu'au Japon, justifie les moyens engagés. Même en Allemagne fédérale, constate-t-il, la presse a commencé à couvrir l'événement depuis deux ou trois ans, y compris des magazines qui ne suivent jamais ce genre de compétition mais qui sont attirés par l'aspect exotique de la course.

Cet enthousiasme est loin d'être partagé cependant par tous les constructeurs et spécialistes. Si on ne conteste pas chez Audi la difficulté de l'épreuve et les qualités nécessaires pour s'y imposer, on apprécie moins son côté mondain qui la transforme de plus en plus, estime-t-on, en un super-show plutôt qu'en une compétition véritablement professionnelle.

A la veille du Rallye de Monte-Carlo, les fans ouest-allemands de l'automobile se passionnent davantage pour le défi que s'apprête à y relever, cette année encore, Walter Röhrl face aux Peugeot, Lancia et autres Métro. Un défi pour lequel le grand quotidien populaire *Bild*, qui couvre le Paris-Dakar très parcimonieusement, aiguise déjà ses plumes.

HENRI DE BRESSON.

POÉSIE

UN POÈTE BENGALI SOUS L'AILE DE MICHAUX

par Franck-André Jamme

Michaux, « barbare » en Asie, l'avait remarqué. Traduit en français par un disciple de René Char, le poète bengali Lokenath Bhattacharya nous est livré sous ce double parrainage. L'année de l'Inde a été l'occasion de rencontrer celui qui, dans son pays, a transcrit Rimbaud.

« JE suis né dans une famille de brahmanes bengalis très pieux. Personne, à la maison, ne s'intéressait de près à la littérature. Mais j'ai toujours eu envie d'écrire, aussi loin que je me rappelle. Enfant, j'étais très admiratif de Tagore et puis, plus âgé, j'ai lu d'autres choses. Très peu de livres anglais, en fait. Seulement Shakespeare et T.S. Eliot, de temps en temps. Davantage de français, finalement : Rimbaud surtout et, dans ce siècle, René Char, Saint-John Perse et Henri Michaux.

» L'être qui m'a le plus marqué, c'est peut-être Buddhadeva Bose, un poète et directeur de revue de Calcutta. C'était vraiment un homme extraordinaire, une sorte de voyant. C'est lui qui m'a proposé un jour de traduire Rimbaud, en me disant qu'il avait déjà tenté l'expérience avec d'autres poètes bengalis mais que personne n'y était arrivé. Je me suis mis au travail. Buddhadeva Bose a trouvé la traduction à son goût, il l'a éditée, ç'a été d'ailleurs mon premier livre : *Une saison en enfer*. Ensuite j'en ai publié vingt-cinq autres : poèmes en prose, récits, essais, théâtre et d'autres traductions. Mais en fait je n'ai pas d'éditeur attitré en Inde, je n'ai même plus d'éditeur du tout. Je crois qu'au train où sont allées les choses, bien que très inconnu en France, j'y suis presque aussi connu que dans mon pays.

» Mon travail et la France, ce sont en fait des rencontres. D'abord celle d'Henri Michaux. Vous savez, à part Bose, je crois que je n'ai jamais côtoyé un homme aussi exceptionnel, d'une telle profonde compréhension. C'est étrange, la façon dont cela s'est passé. Je revenais de Belgique et j'avais quelques jours à passer à Paris. J'étais en mission officielle ; on m'avait demandé, en tant que poète indien, quel poète français je désirais rencontrer. J'ai répondu Henri Michaux. On m'a alors dit que c'était impossible, que l'homme était inabordable, ne voulait jamais voir personne. *Je me suis résigné.* Je ne sais trop pourquoi, pourtant, j'ai laissé chez Gallimard quelques pages de moi traduites en français, à son attention, ainsi que mes coordonnées de passage.

» La veille de mon départ, il m'a téléphoné à l'hôtel où je me trouvais pour me dire qu'il voulait me voir. Je lui ai répondu que c'était à moi de me déranger. Il m'a dit que non, que c'était à lui, et il a raccroché. Une demi-heure plus tard il était là, dans le hall. C'est très difficile de décrire une telle rencontre. Tout ce que je puis dire, c'est que ce fut inoubliable et que ce qui m'a alors porté est encore là. C'était en 1974, je crois. Par la suite, nous nous sommes revus assez souvent, chaque fois que je revenais à Paris. C'est grâce à lui qu'à cette époque-là certains de mes textes ont paru en revue puis en livre : Fata Morgana, en 1976, a fait de *Pages sur la chambre* vraiment un beau volume.

» *Mais pendant quelques* années, ensuite, il y a eu une sorte de creux ; moi-même, je n'écrivais plus beaucoup, d'ailleurs. Ce n'est que plus tard, en 1983, que j'ai reçu un jour à Delhi la lettre d'une jeune femme, Lucie Ducel. Elle dirigeait, et dirige encore, une très petite maison d'édition, Marchant Ducel, qui avait déjà publié René Char et Henri Michaux. Elle me disait qu'elle venait de découvrir *Pages sur la chambre* et qu'elle tenait à éditer quelques lignes de moi. Je lui ai envoyé *Des aveugles très distingués*. Je crois que c'est ce minuscule volume qui a tout relancé... jusqu'à ce livre chez Granit, *le Danseur de cour*, qui me semble si fin en français.

» Beaucoup plus qu'en bengali, je ne sais pas. Vous savez, je vois assez mal mon travail, je me demande toujours pourquoi en France, si loin de ma terre indienne, on s'intéresse autant à ce que je peux faire, à ces proses qui me viennent si vite, le matin, de façon si naturelle que j'ai l'impression de les vomir — que je relis si peu, que je ne corrige pratiquement jamais. La plupart du temps, je me sens à côté de tout, comme en réserve. La vie, vous savez, me semble si grande, si vaste. Je n'ai toujours pas compris. » ■



UNE ASCÈTE

Depuis que j'ai posé ma main sur toi, depuis l'instant où je l'ai fait, que peux-tu devenir d'autre que l'aimée, l'infini — parcours comme celui de la rivière, vers la confluence ?

« Je serai le néant, le futile, un tas de feuilles mortes dans la forêt de l'hiver », le dirais-tu ?

Les bracelets cliquettent, tintent les anneaux de cheville, le temps s'écoule dans leur son, s'écoule. Les rivages résonnent des vagues impétueuses de la mer. Il y avait un lieu où aller, où j'ai pu, je n'ai pu aller — mais où je peux aller encore. La fin est là, avant même le commencement, des mots se noient dans le silence, des lueurs dans l'obscur.

Ceux qui viennent telles des ombres dans cette brume, leurs visages flottent dans le vent — maintenant, juste là, puis s'évanouissent. Soudain : le coin d'un œil, ou bien le nez, ou la fatigue de leurs pieds.

Les veines scandent un chant d'abandon, une ascète est assise dans le crématorium.

O esprit inondé, passionné, écarte ces déchets, jette-les de côté ! Ouvre grande la porte ! Juste derrière le seuil, frères et sœurs se tiennent dans l'attente. Amis, parents sont arrivés d'un peu partout, ferveur tatouée aux mâchoires, au menton. Et eux aussi restent debout : soleil, lune, étoile, lotus en fleur du lac himalayen — où tu n'es pas allé.

Depuis que j'ai posé ma main sur toi, comment pourrais-tu éviter d'être l'aimée, la rivière de la confluence ?

Invitation pour tous, aujourd'hui, à entendre ce qui, non encore possédé, va être. Tous ces hymnes étouffés, alignés devant nous. Tous ces démons, ces ogres et ces déterreurs de cadavres, non encore dieux mais destinés à l'être, éclaboussant les murs de sombres et sinistres couleurs. Tous ces mots qui cassent, à peine dits — qui allaient être enfilés et d'ailleurs le seront, comme les perles d'un collier. Flûte soudain muette dans une trop vaste étendue.

Que les cloches et les cymbales aient sonné ou non, le culte était et reste prêt. Le fervent est un jeune orphelin, mal informé du rituel, incapable de lancer la prière. Le désir enveloppe encore, telle une mère, toutes les cavités du vide. Les souffles chauds du rêve saturent l'atmosphère.

Qui est venu ou est parti, qui a pris ou n'a pas pris forme ? Quel atelier est-ce donc là, pour quelle création, pour quelle destruction ? Laissons le juge réfléchir à ces choses. A travers ces mains indignes, tout ce que je peux faire — et suis en train de faire — est de m'offrir entier, dans un abandon total.

Les vagues se jettent contre le rivage, le temps s'écoule : les bracelets cliquettent, tintent les anneaux de cheville.

J'ai posé ma main sur toi. Comment peux-tu ne pas devenir l'aimée ?

L'aimée ? Elle aussi se tient là, de l'autre côté du seuil, une parmi les chercheurs de liberté, dans la foule, auprès du soleil, de la lune, des étoiles. Vois maintenant comme s'achève abruptement ce qui pourtant ne va finir, ô esprit inondé, passionné !

LOKENATH BHATTACHARYA.
(Traduit du bengali par l'auteur et Franck-André Jamme.)



JOHN SCHULTZ

Lokenath Bhattacharya, chez lui, à Paris (ci-dessus).
La mousson à Calcutta (ci-dessous).



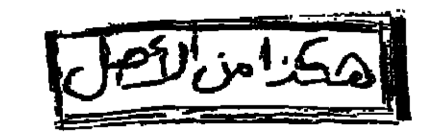
FRANÇOISE HUGUIER (VU)

Lokenath Bhattacharya

NÉ en 1927 à Bhatpara, petite ville du Bengale, au bord du Gange. A publié en bengali près de vingt-cinq volumes : poèmes en prose, essais, récits, théâtre et traductions (du français, dont *Une saison en enfer* et *le Discours de la méthode*). Ami de Satyajit Ray, autre bengali — dont il est d'ailleurs l'un des « sous-titreurs » en français. Directeur du livre indien depuis quelques années (il prend sa retraite ce mois-ci). A été « introduit » en France en 1975 par Henri Michaux, qui avait beaucoup d'admiration pour son travail poétique et qui lui a d'ailleurs dédié le dernier livre qu'il ait publié de son vivant, *Fille de la montagne*. A donné des textes en français dans de nombreuses revues : la *NRF*, *Argile*, *l'Ire des vents*, etc. *Pages sur la chambre* (traduit par France Bhattacharya), son premier livre en France, a été édité en 1976 par Fata Morgana. *Le Danseur de cour* (traduit par l'auteur et Franck-André Jamme), qui vient de paraître chez Granit, est le deuxième.

Franck-André Jamme

NÉ en 1947. A publié depuis 1979 de nombreux textes en revue (poèmes, poèmes en prose et chroniques dans la NRF, *le Nouveau Commerce*, *l'Ire des vents*, *Recueil*, etc.). En 1983, René Char l'appelle pour l'aider à préparer sous sa direction l'édition de ses *Œuvres complètes*, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade ». Deux livres édités à ce jour : *l'Ombre des biens à venir*, des poèmes, chez Thierry Bouchard en 1981 et *Absence de résidence et pratique du songe*, des poèmes en prose, chez Granit il y a quelques mois. Prix Guy-Lévis-Mano 1983, prix Paul-Verlaine (Académie française) 1984, résident 1986 de la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon. *Le Danseur de cour*, de Lokenath Bhattacharya, qui vient de paraître chez Granit, est sa première traduction.



NOUVELLE

LE CHIBANI

par Gilbert Toulouse

NOUS étions montés en Jeep, mon oncle et moi, j'avais quinze ans, de la plaine d'orangers du Tadla sur les hauts plateaux osseux d'Ouaouizahrt où la piste s'égare avant de s'engager dans la vallée d'un oued des Ihansalène au flanc de versants ravinés, parsemés de pins et de thuyas.

Par l'évasement de combes secondaires, des tours inachevées, des rognons, des chicots, des moignons dressés sur des pans de murailles rougeâtres trahissaient la poussée d'un pouvoir encore *mal dégagé* des limbes géologiques, comme si des forces engluées arrachaient à des trompettes primitives des éclats dissonants ou avortés.

« Tu vas voir la Corne-de-Bouc, elle est un peu plus loin. »

En fait de Corne-de-Bouc, nous nous trouvons face à face, fusil braqué sur nous, avec un homme à barbiche blanche, en gandoura couleur de terre, dont les dures lignes du visage se trouvent en insondable accord avec les arbres tordus et les vallons éboulés. Mon oncle, sans presque remuer les lèvres, souffle : *« Abd El Moumen, le Chibani, le Vieux quoi... je le connais... laisse-moi faire... n'aie pas peur... »*

Ainsi c'est lui le fameux tueur, le rebelle, l'assassin de colons et de soldats dont tout le pays parle ! Mieux eût valu une bande de panthères ! Mon oncle aurait dû se douter, ce n'est pas l'époque pour des roumis de se balader dans ces contrées survoltées. Drôle de zèbre quand même. Je m'en suis toujours méfié mais depuis la mort de ma mère, l'an dernier, c'est lui, le mari de sa sœur, qui m'héberge sur ses terres... alors je me tais.

Le bandit, une moitié de la figure plus étroite que l'autre et un œil presque crevé, nous fouille rapidement, il veut simplement nous prendre la voiture et les provisions.

« Tu n'iras pas loin avec ! »

Les soldats le traquaient paraît-il depuis une semaine, il tournait en rond, égaré, affamé et sans autre refuge que ces sites austères.

« J'irai à Ahansal !

– Le commandant du cercle te fera arrêter.

– Il est tout seul contre moi ! C'est pas deux ou trois mokhaznis qui...

– Il appellera l'armée. »

Le vieux se met à glousser d'un rire édenté et signifie du plat de la main qu'il l'aura égorgé avant.

« Allez ! Et ne t'avise pas de me trahir !

– Et comment je ferais ? Sans Jeep il me faut une journée pour atteindre le téléphone, tu seras déjà loin !

– On ne sait pas... je te connais... et puis la parole d'un roumi ! (Il crache de côté.)

– Je vais te dire...

– Tu ne diras rien du tout, tu parles trop, les N'ssranis ont toujours peur de mourir.

– Eh ! Tu n'as pas la main clémente, tout le monde le sait.

– Alors ce que tu peux dire n'y changera rien.

– Mais moi je peux te faire passer la montagne...

– Et pourquoi pas plutôt un petit berger tendre comme un agneau ?

– A ta guise, mais je suis le seul dans cette vallée à connaître le chemin. Je te conduis et on est quitte.

– C'est vraiment que tu as peur, hein, Oreilles rouges ?

– Comme tu y vas ! C'est simplement pour te montrer qu'ici je suis chez moi. »

Quel con ! Pourquoi il a dit ça ? Ils parlent en tamachek, que je connais peu, mais je traduis assez facilement grâce à leurs mimiques quasi rituelles. Et soudain, le Vieux dit avec un geste dans ma direction qui suffit à me faire tout comprendre : si tu me trahis c'est ton neveu qui y passe le premier et je les lui coupe.

« Il paraît que tu en fais collection et que tu les portes attachées à ton mollet, fais voir.

– Pour que je pue ? Tu veux dire que je pue ?

– J'ai parlé de ta renommée, et le lion ne sait pas ce qu'il sent, il s'en moque, il est au-dessus de ces contingences, il est le plus fort, c'est tout. »

Je n'imaginais pas, à vrai dire, que mon oncle tiendrait sa promesse de faire passer la montagne au Chibani, et maintenant que nous voilà contraints à une longue marche, je peste contre lui, mais je pense aussitôt : sans doute n'a-t-il pas les moyens de se dérober, il doit avoir son idée : là-haut, il va s'en débarrasser, le pousser dans un ravin ou alors c'est de l'orgueil, de la forfanterie, m'étonnerait pas...

C'est ainsi que nous nous trouvons engagés en file indienne au fond d'une gorge étroite, précédant le vieux sanguinaire aux aguets, et dans le vertigineux du ciel se dressent sous une lumière accablante d'après-midi des palais au vieil onyx lézardé dont les cartouches, les tambours, les frontons portent, j'en suis certain, dans une langue inconnue et pourtant transparente, les mots de « mort » et de « péché ».

La raison ne m'a en tout cas pas encore sommé de me ressaisir quand nous parvenons dans un cirque désert, de teinte rose litchee et mauve patate douce, où le rare appel des cornes de bouc des bergers doit s'épuiser d'écho en écho le long des murailles que les ombres semblent sceller d'anneaux de bronze pour l'attache d'un troupeau de chimères.

Je suis immédiatement terrassé d'émotion en reconnaissant cette impasse silencieuse, cette butée finale contre une falaise infranchissable dont j'éprouve la vision grandiose si souvent dans l'abîme du sommeil.

« Où tu veux passer là ? s'écrie le Chibani. *Si c'est un piège, ton compte est bon !*

– Assieds-toi plutôt et prépare-nous le thé.

– Pourriture de la Terre ! Mécréant ! » De la crosse de son fusil, il donne des coups dans les reins de mon oncle, mais il allume quand même le feu, puis sort de son capuchon une théière cabossée, une botte de menthe qu'il met aussitôt à rafraîchir dans un ruisseau, enfin le pain de sucre qu'il nous a dérobé auquel il arrache de petits éclats à l'aide d'un silex.

Après la halte, mon oncle nous conduit avec maestria, sans jamais hésiter, je ne sais comment car il n'existe aucun sentier ni traces de mouflons, je comprends que c'est cette adresse, cette assurance qu'il veut montrer au Chibani pour le déconcerter, le provoquer ; il est fou, ma parole !

Ma bouche s'emplit d'un goût acide pareil à celui d'une monnaie antique qu'il était d'usage, jadis, de placer sur la langue pour franchir sous sa protection certains passages difficiles. Mon regard, voilé par les brumes du vertige que je contiens les dents serrées, plonge effaré dans un gouffre jade et pêche, où le soleil darde l'épée des légendes et des chérubins, tandis que, par une savante ironie de la nature, le lancinant pépiement de douzaines de moineaux des murailles accuse notre angoisse.

D'INSTINCT, je me raccroche à mon court passé, pourtant aussi profond que ce précipice, à ce qui me reste, par exemple, de ces paisibles approches de la nuit dans notre villa d'été à Mogador, au *bord de l'océan, où, rompus par* les jeux d'eau, les sens agacés par le vent tiède, nous veillions dans les fauteuils d'osier qui craquent doucement sous les corps amollis, affaissés ; Zénabou, la négresse haratine, vient d'allumer des photophores où de grands moustiques des dunes viennent aussitôt se prendre. Et puis la nuit suinte et déborde de l'œil béant d'un poisson pris aux ouïes, étalé, là, sur la table. Je distingue dans l'ombre ma mère, mon oncle... J'ai cinq ou six ans, pas plus.

Qu'attend-il maintenant pour faire basculer dans le vide le barbichu en train de s'agripper de tous ses orteils aux moindres aspérités de la pierre ? Traître ! Sale type ! Comment pouvais-je haïr mon oncle à ce point ? J'avais depuis des mois tellement bien ganté ma rage de velours que j'en avais oublié la lame acérée qui perçait soudain en étincelant.

Au crépuscule, nous finissons par sortir des parois, fous de soif, mâchant l'air et notre salive épaisse comme s'il s'agissait de morceaux de pastèque juteuse. Nous installons alors notre bivouac dans un azib abandonné fait de branchages et de boue séchée. Mon oncle pointe le doigt vers le ciel. La lune, à l'effigie d'une femme cruelle, poussée d'un doigt invisible, glisse hors de son étui de nuées. El Moumen avance son visage vers le feu et ses lèvres tremblotent : une Targui noire... superbe... elle s'appelle Tanguila...

« Eh ! Chibani, le zouk, le cul, t'intéresse encore ? » Cette façon odieuse, dégoûtante, dont mon oncle a prononcé ces mots ! L'image de la véranda sur la plage réapparaît et un détail que je n'avais pas remarqué à la première évocation me vide en un quart de seconde de ma rêverie : des mains dans l'ombre, les doigts de ma mère et ceux de son beau-frère, mon oncle, se touchent... J'avais enfoui depuis si longtemps ce détail abject dans le fumier de la mémoire ! La villa a été vendue, nous n'y allions plus, je ne voulais pas...

Malgré moi, éreinté, je m'endors, indifférent, jusqu'à ce qu'El Moumen nous secoue en nous injuriant : debout ! Fainéants de roumis ! Il nous désigne les crépines d'or de l'aube. Tout en nous relevant avec précautions, nous observons en silence, nous guettons de tous nos sens, c'est que ces lieux nous sont inconnus, ils appartiennent à la vérité, nous dont l'erreur craint la mort correctrice, l'incertitude et l'inertie luttent dans nos esprits engourdis, la nuit est dans nos os et ne veut plus en partir.

J'attends en grelottant, j'attends la révélation suprême, j'attendrai ainsi des siècles, j'attends autre chose qui soit le prolongement des sensations inconnues de cette nuit, je sais que c'est là, que ça rôde, que ça va venir, que ça vient, que ça monte avec le jour dans un crescendo de spasme, que ça va se déchaîner, se décharger.



AGNÈS LEVY

EN parvenant au col qui nous domine, alors là tout éclate : cette énorme masse blanche, allongée, sortant de la brume de l'autre côté de la vallée ce n'est pas, non, ce n'est pas le djebel Tiferdine annoncé par mon oncle, il se trompe, il le fait exprès, c'est le *Djenné* ou le *Koutoubia*, le paquebot qui nous emmenait aux grandes vacances vers l'Europe !

Sa cheminée noire fume. Des plaques de glace étincellent : les baies vitrées des salons. Les salons où hommes en blanc et femmes en couleurs gaies se congratulent, se sourient, tandis que sur le quai, au *pied de la passerelle*, une *nouba* joue des airs martiaux. L'odeur du navire m'a soulevé le cœur, mais je fais bonne contenance auprès de ma mère très entourée, mon oncle la pilote, puis elle s'est occupée de moi, dans la cabine elle me déshabille et me met au lit pour m'éviter le mal de mer, une vieille habitude.

Mais la nausée est la plus forte, je vomis, là, sur le col devant le Chibani et mon oncle : celui-là, par la porte entrebâillée de la cabine où, à bout de nerfs, je guettais maman, je l'ai vu dans le couloir tenant ma mère qui riait par la taille et ils sont entrés dans la cabine voisine.

A peine ai-je relevé la tête et essuyé ma bouche que je ne distingue plus de paquebot, les nuées se sont refermées sur le djebel Tiferdine. Le Vieux dénoue alors un collier dont chaque perle de *pierre rare, lazurite ou cornaline*, sert de monnaie d'échange dans le désert, il me le passe autour du cou puis, d'une secousse de l'épaule, remet en place la courroie de son fusil et se jette dans la descente.

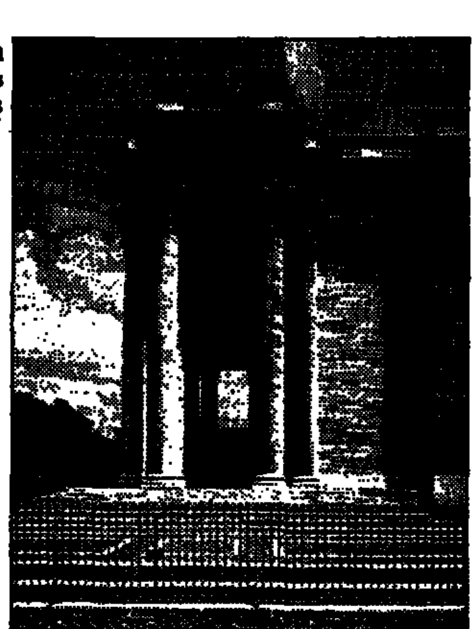
Les breloques du collier me brûlent la peau, mais je me raidis, bien décidé à ne plus me donner en spectacle devant mon oncle, je me crois pénétré par une force obscure et prodigieuse qui m'arrache au cercle ordinaire de ma vie et me fait à jamais oublier qui j'étais.

Quinze jours plus tard le Chibani, le Vieux, était abattu à vue sur un souk. ■

[Né à Rabat (Maroc) en 1927, Gilbert Toulouse est magistrat. Il a publié, chez Belfond, dix romans : *Un été au Mexique* (1964), *le Passage du roi* (1966), *le Prisonnier dans l'île* (1968), *le Centre du monde* (1972), *la Fin des temps* (1972), *Putsch* (1975), *Mont-Perdu* (1977), *Crystal Palace* (1980), *le Mercenaire* (1982), *l'Imposteur* (1985) et un pamphlet, *Contre-Ecriture*. Une nouvelle de lui, « Saintes Ecritures », a été publié dans *Quarante Nouvelles (II)* du *Monde* (juin-1983).



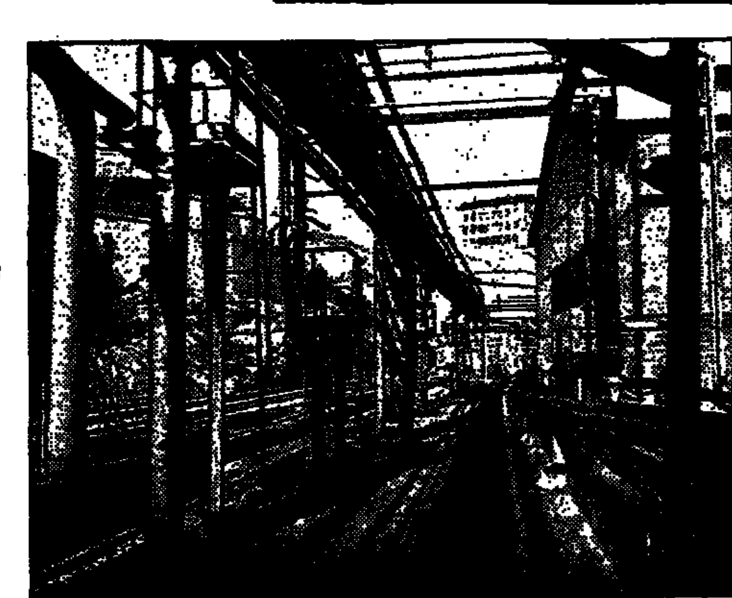
PHOTOGRAPHIE

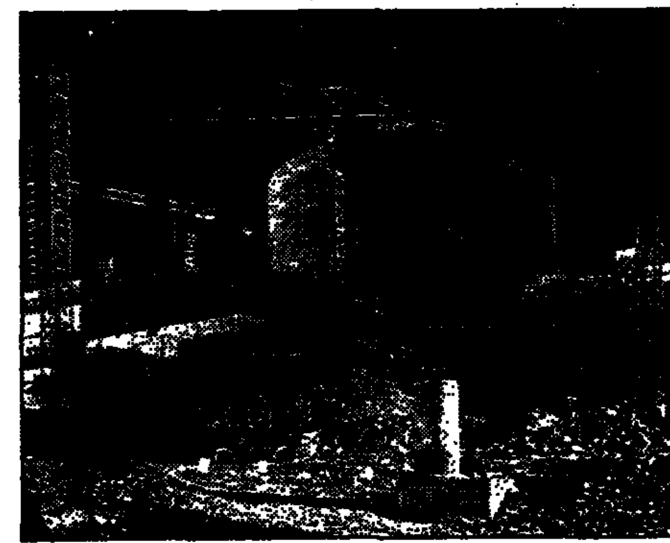


Panthéon
Paris
par François Hers



Route
Sospel-Menton
(Alpes-Maritimes)
par Sophie Ristelhueber





Marseille
par Holger Trülzsch
(ci-dessus).

Centrale nucléaire
de Cattenom (Moselle)
par Gilbert Fastenaekens
(ci-contre).



Comment va la France ? Comment vont les paysages de France ? Seize photographes ont reçu de la Délégation à l'aménagement du territoire, la DATAR, une mission exceptionnelle : photographier la France de 1985. Travaillant sur un thème, libres de leurs mouvements, et de leur démonstration, ces professionnels ont accroché leurs « travaux en cours » aux cimaises du Palais de Tokyo. Pour inventaire.



MIRACLE ! ON A RETROUVÉ DES PAYSAGES EN FRANCE

EN PENSANT A L'OUEST AMÉRICAIN

Il y a quelque chose d'épique et de formidable dans le travail collectif, à l'échelle du territoire national, présenté par la Mission photographique de la DATAR au Palais de Tokyo (1). Quelle mission ! Fixer, en couleurs et en noir et blanc, la France des années 80 : châteaux d'eau, pylônes, routes, zones industrielles, mais aussi bureaux, banlieues, trains, Paris, plages.

Face à une telle ambition, on pense d'abord au passé. Aux deux missions historiques auxquelles la DATAR se réfère : la mission héliographique de 1851 en France, ou les enquêtes de la Farm Security Administration dans les années 30 aux Etats-Unis, et notamment aux images de Walker Evans et de Dorothea Lange, qui ont remarquablement su traduire les « années noires de l'Amérique » (2).

La comparaison s'arrête là. Les photographes américains étaient aussi des reporters-journalistes qui ramenaient continuellement des témoignages en images de la crise. Les photographes français ont choisi des univers qui, à première vue, sont coupés de toute vie sociale. Pour Raymond Depardon, c'est sa région natale, les alentours de Chalon-sur-Saône. Pour Gabriele Basilico, le littoral normand. Pour Robert Doisneau, l'urbanisme contemporain.

En fait, le meilleur modèle du projet DATAR, ce sont les grandes missions de relevés topographiques que le gouvernement américain a confiées dans les années 1860 à des photographes comme Timothy O'Sullivan ou Carleton Watkins, à qui l'on doit les fameux paysages de l'Ouest.

Mais les photographes américains travaillaient dans un cadre et un but bien précis. Avec la DATAR, c'est le contraire, le photographe prenant doublement le pas sur le commanditaire : d'abord en choisissant son « sujet » (ville, campagne, industrie, etc.), ensuite non pas en reproduisant mais en créant des images, le reporter devenant auteur.

Croire donc que l'on peut, en 1986, se faire une idée juste du paysage français à travers une mission de ce genre est pour le moins utopique. Le paysage est trop multiple pour pouvoir être cerné. Les photographes également ne sont plus « maîtrisables », ce qui enlève toute possibilité de cohérence à une démarche au départ collective et débouche sur un résultat forcément inégal. Pensons donc aux images de l'Ouest américain ; pensons-y seulement...

LE PATRIMOINE ÉTAIT EN PLACE...

La France est la capitale mondiale du photojournalisme. On y trouve les plus grosses agences de photos du monde et les représentants les plus prestigieux, comme Cartier-Bresson et Doisneau. La tradition veut donc que la création photographique française, celle qui s'expose, passe d'abord par le reportage et l'illustration.

La principale victime de cet état de fait est la photo de paysage, qui *« a disparu en France depuis la première guerre mondiale »*, pense François Hers, le directeur de la mission. Sans aller jusque-là, il faut reconnaître qu'après Eugène Atget la photo de paysage resplendit surtout aux Etats-Unis (Stieglitz, Weston) et en Allemagne (Sander, Renger-Patzch).

Plus qu'un vide, c'est donc un gouffre que la mission photographie de la DATAR est en train de combler, avec des photographes pour le moins désorientés, avançant à tâtons (et de manière désordonnée, mais commment le leur reprocher ?) sur des terrains multiples et non défrichés, sur les traces d'une tradition oubliée. A tel point que beaucoup d'images exposées ne sont pas représentatives de la France des années 80, mais plutôt d'un patrimoine mis en place il y a plusieurs dizaines d'années, et qui est resté là, figé, en l'état, comme s'il fallait d'abord rattraper un retard, régler un compte avec le passé, avant de s'intéresser aux nouvelles technologies.

Toutes ces images « en retard », il faut apprendre à les regarder. Pas comme on regarde sentimentalement une carte postale. Il faut comprendre les paysages exposés, leur sens, leurs structures. Ce n'est pas évident. *« En France, nous n'avons guère appris à regarder et à faire regarder »*, écrit, dans un très beau texte du catalogue, le géographe Roger Brunet, qui, par ailleurs, plaide pour *« une culture du paysage : la culture du paysage, c'est d'abord l'apprentissage de sa lecture, l'art d'en interpréter les signes (...). La plupart des signes du paysage sont en quelque sorte involontaires. Ils ne « veulent » rien dire. On n'a rien voulu leur faire dire. Et, cependant, que de révélations ! Des structures familiales à l'exploitation capitaliste, de la pauvreté à la puissance, le paysage ne dit pas tout, mais il dit tant. Tant et si bien qu'il vaut la peine de s'arrêter pour le regarder et d'apprendre à le lire (...). L'erreur commune est d'avancer qu'il n'y a plus de paysage. Ni de sens (...). Non, le paysage se refait constamment à mesure que changent ses créateurs, c'est-à-dire les sociétés. En bien, en mal, c'est à voir et ne va pas sans trouble (...). L'enjeu est de déceler, de reconnaître les nouveaux ordres des paysages et ce qu'ils signifient. Des paysages comme création, ou au moins comme résultats (...).*

» La DATAR a raison de dire qu'elle ne constitue pas des archives. C'est beaucoup plus que cela, et pour un apport immédiat. Encore moins s'agit-il d'enregistrer un patrimoine en voie d'extinction, pour l'éducation des générations futures, et avec nos regrets éternels. C'est bien plutôt une collection de témoignages et de représentations, avec les défauts inhérents et le talent des vocations. »

Depardon, par exemple, ne photographie pas en pensant au service rendu à l'historien et au géographe. Il compose ses images, intégrant sans dommage et avec une grande tendresse les éléments les plus rebutants pour former des paysages inspirés de ses souvenirs de jeunesse. Acceptés, le poteau télégraphique dans le champ de blé, le panneau de signalisation, le château d'eau.

Cette « adoption », Jean Rolin l'explique bien dans un texte du catalogue : *« Dans un paysage, tout ce qui fait naître des souvenirs, tout ce qui est accueillant aux significations les plus diverses, et donc invite à la nostalgie ou à la gamberge, est par là même intégré à ce paysage. Ainsi un objet nouveau et incongru, surgissant dans un paysage auparavant homogène, ne suscitera plus l'indignation générale, dès lors qu'il pourra être associé à des souvenirs ou à des significations personnelles. »*

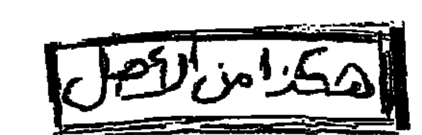
LOIN DU CHOC PRÈS DU SYMBOLE

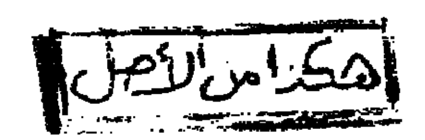
Roger Brunet termine son texte par ces mots : *« En plus, c'est beau. »* En voilà une nouvelle ! La beauté des images n'est pas la priorité du géographe, ce qui donne encore plus de valeur à ce cri du cœur. Et pourtant, il n'est pas évident que le public partage sa façon de voir.

La valeur esthétique des images de la DATAR est en effet le point le plus complexe, le plus controversé de cette exposition, en tout cas le plus difficile à faire passer, tant ces photos ne répondent en rien aux « canons de la beauté ». On est loin, en effet, de la photo « choc » *(Paris-Match)*, de la belle photo d'illustration, avec un sens très pointu du cadrage, du mouvement, de

(1) *Paysages photographiques*, travaux en cours (campagnes 1984-1985). Exposition présentée par la mission photographique de la DATAR, au Palais de Tokyo jusqu'au 26 janvier. Catalogue aux Editions Hazan. Prix : 140 F.

(2) *Amérique. Les années noires.* Farm Security Administration (1935-1942), édité par le Centre national de la photographie. Collection « Photo-Poche ».





PHOTOGRAPHIE



Bray-Dunes (Nord) par Gabriele Basilico

par Michel Guerrin

l'anecdote, du symbole et de l'humour (Cartier-Bresson et l'agence Magnum), ou enfin de la photo esthétisante, avec les couleurs qui pètent, les filtres multiples, le formalisme à outrance et un peu kitsch *(Géo)*. Trois genres qui, tout en n'ayant rien de commun, répondent à des standards sentimentaux.

Avec la DATAR, pas de sentimentalisme. Une usine, un château d'eau, un poteau électrique, quand ils n'ont pas investi des lieux qui nous sont chers, peuvent-ils nous émouvoir ? Pis : mis à part les étonnants portraits figés de Despatin et Gobeli, les photos de la mission DATAR sont vides, sans personnage. François Hers a raison de dire que ce choix « *s'est imposé très vite aux photographes. Nous avons constaté sur les premiers essais que le personnage, à des degrés variables, devenait très vite le sujet même de l'image, reléguant le paysage au rôle d'arrière-plan, de fond ou de décor* ». Il est stupide de reprocher ce vide, tant il est obligatoire. Mais il est difficile à accepter tant il ne correspond pas à nos habitudes.

Le risque pour cette exposition est donc d'être incomprise, offrant des paysages qui, selon l'expression, « *ne méritent pas de photos* » en raison de leur quotidienneté banale.

Avant même de savoir si les images présentées sont réussies, intéressantes, c'est la démarche générale qui sera d'abord acceptée ou pas. Ensuite, tout comme pour le photojournalisme, la photo de paysage possède ses propres références, peu connues celles-là.

Il suffit de regarder dans le catalogue les photos qui illustrent l'analyse historique de Jean-François Chevrier : les vues d'Arles par Charles Nègre en 1852 ; un paysage normand par André Kertesz en 1928 ; le lien que l'on peut faire entre les arbres de Rodtchenko en 1927, de Feininger en 1958 et ceux d'aujourd'hui par Holger Trülzsch ; et enfin la similitude entre tous ces arbres et les cheminées de Renger-Patzch en 1927 ou le fameux pont de Brooklyn en 1929 par Walker Evans. Voilà comment, sous le vocable de paysage, on peut rassembler le littoral normand, des espaces ruraux mais aussi de l'urbanisme contemporain ou des usines.

LES PIÈGES DE L'ESTHÉTISME

Au départ, il n'y a rien dans les photographies de la DATAR pour impressionner le spectateur : seulement des paysages. A partir de là, on trouve du bon et du moins bon dans cette exposition. Le bon : les profondes vues du train par Sophie Ristelhueber, qui a parfaitement su s'investir dans son univers, les doux paysages de Werner Hannapel, les « conversions industrielles » de Suzanne Lafont tournant de belle façon autour de son sujet.

Le moins bon, c'est la recherche effrénée d'efficacité visuelle débouchant sur des travaux parfois « hors concours » tant l'exercice est vain, avec la palme pour Albert Giordan, dont on ne sait comment il va se sortir des multiples dédales d'inscriptions qu'il nous présente. Plus tendres sont les démarches imprégnées de nostalgie d'un Depardon ou d'un Basilico, dont la photo de Bray-Dunes (ci-dessus) est un fort bel exemple.

Il faut surtout souligner le merveilleux accrochage, dû, et ce n'est pas un hasard, à un des photographes les plus novateurs de la mission, Holger Trülzsch, qui a su éviter la pose d'images en rang d'oignon pour se focaliser sur le rythme et des regroupements heureux en compartiments bien définis. Sans oublier des agrandissements appréciables, procurant au visiteur un choc visuel évident.

Devant l'agrandissement représentant une rue vide de Paris, réalisée par François Hers, on pense à ce qu'il écrivait dans *Récit* (3) à propos d'une de ses photos sur la révolution portugaise, où il a eu l'impression que l'image avait été « détournée » de son sens par la presse : « *La photo, je l'ai mise sur un mur de musée, blanc, sans commentaire, en agrandissement géant. C'était une manière pour moi de faire exploser la convention du format 30 × 40, celui de la presse. Je voulais ôter au spectateur toute prise sur l'image ; l'agrandissement géant et la verticalité du mur transforment le rapport physique à l'image. Ce n'était plus du tout l'illustration d'une actualité, la justification d'une légende ; c'était devenu une fiction.* »

DE LA RÉALITÉ A LA FICTION

« *Une fiction* », dit François Hers ; « *c'est beau* », affirme Roger Brunet, qui ajoute aussitôt : « *La France ici peinte est bien sûr trop belle. Comme est beau le camping tapi dans le creux d'une dune, s'il est révélé par Basilico ; comme sont belles les banlieues de Doisneau, les ferrailles de Ristelhueber ou les matériaux de Milovanoff. Allez voir « sur le terrain », vous serez déçus...* »

Derrière la supériorité des images sur le sujet représenté se cache bien sûr la créativité du photographe, lui qui sait à partir d'un cadre anodin saisir une composition judicieuse. C'est le cas d'une photo en couleurs ô combien fascinante de Jean-Louis Garnell. Elle représente le croisement de deux chemins. L'un est blanc, l'autre noir, le ciel est bleu. C'est tout. C'est le genre d'endroit devant lequel on peut passer cent fois sans rien voir. Devant cette image, on reste pétrifié par le moindre détail du cadre. Ou comment l'image créative peut nous aider à comprendre le paysage.

TOUS EUROPÉENS

Ils sont quinze à travailler pour la DATAR. Six sont d'origine étrangère : deux Belges, deux Allemands, un Italien, un Tchèque. La plupart sont nés dans les années 40 (cinq sont nés en 1949). Le plus jeune s'appelle Gilbert Fastenaekens. Il a trente ans et vit à Bruxelles. Il photographie des paysages industriels, généralement de nuit, à la chambre qu'il tient à bout de bras. Il produit peu d'images, et, comme dit sa biographie, « *construit méthodiquement une œuvre* ». Il est pour le moins représentatif de cette nouvelle génération de photographes que Jean-François Chevrier qualifie de « *fanatiques, suivant une obsession* ».

A l'autre extrémité, il y a Robert Doisneau. Belle réussite pour la mission d'avoir intégré dans l'équipe un des maîtres du reportage, qui, par ses images en couleurs d'une banlieue aseptisée, donne l'impression de se lancer dans une nouvelle aventure visuelle, après avoir épuisé tous les charmes du photojournalisme.

LE PAVÉ DANS LA MARE

Enfin, il y a ce fameux catalogue qui est bien à la hauteur de l'exposition, en tranchant avec tout ce qu'il y a de connu et de normalisé en la matière. Joli pavé dans la mare de l'édition photographique que ce « bouquin » de cinq cent vingt pages, d'un format inhabituel de 15 centimètres sur 16 centimètres (petit !), comprenant quatre cents photographies noir et blanc et couleurs, et des textes d'une très haute tenue et dont on peut seulement regretter la mise en pages inégale.

Tout comme l'exposition dans son domaine, on est loin de ces « beaux livres d'images » que l'on regarde une fois et que l'on referme sans trop savoir ce que l'on vient de regarder, puis que l'on range sagement dans la bibliothèque.

Le catalogue de l'exposition, on le tient bien dans la main et on ne le lâche plus. ■

---

(3) *Récit*, par François Hers. Editions Herscher (1983).

DÉCEMBRE 1985 DANS LE MONDE

France


4. – François Mitterrand à la Martinique, avec Aimé Césaire, député, maire de Fort-de-France.

LES TROIS PÉCHÉS

par Philippe Boucher

QUELQUE clameur que fasse encore entendre l'opposition, c'est-à-dire la droite et le PC, l'année 1985, pour la France, ne se termine pas si mal. Les députés socialistes élus en juin 1981 avec le label « Q M » (qualité Mitterrand) peuvent sortir de charge la tête haute. De grands textes ont été adoptés qui sont, maintenant, le plus souvent considérés comme acquis par l'opposition d'aujourd'hui.

Celle-ci ne peut davantage méconnaître les résultats obtenus sur le terrain de l'économie. Si ce n'est pas à proprement parler le nombre des chômeurs qui régresse, c'est au moins, grâce aux TUC, celui des sans-emploi. Et ce n'est pas rien pour celui qui vit le drame de n'être employé à rien. L'inflation a connu, en cinq ans, un recul formidable qui pourrait encore s'améliorer. Le commerce extérieur chemine vers la santé et de fabuleux contrats ont été conclus.

Ainsi la gauche peut-elle lancer un gigantesque pied de nez en direction de ceux qui la jugeaient incapable de gérer. Elle a démontré le contraire. Ne serait-on pas tenté d'ajouter hélas !

Mais ce succès, que certains diront proche du paradoxe, s'accompagne d'un autre. Alors que la gauche ne s'était jamais sérieusement vu disputer son magistère sur le chapitre des libertés et de la culture (le pas de clerc de l'école privée ayant été corrigé), c'est sur ce terrain-là qu'elle trébuche et par trois fois.

Son premier péché est véniel : c'est le Disneyland de Marne-la-Vallée. Si ce n'est pas une porte largement ouverte à l'américanisation tant décriée jadis, cela y ressemble. Fermons les yeux. Le gâteau était trop crémeux pour faire la fine bouche.

Le second péché entrouvre déjà les portes du purgatoire. C'est l'histoire de la cinquième chaîne. Il y a certes des explications, pas toutes illégitimes. Mais l'opération a abouti à faire se dresser contre la gauche jusqu'aux plus incontestables de ses fidèles.

Reste le troisième péché – commis en 1986 mais jouxtant 1985 et qui justifierait qu'on ouvrît grand les portes de l'enfer : c'est le coup de force, lui aussi en forme de pied de nez, dont M. Robert Hersant s'est rendu auteur en acquérant *le Progrès* de Lyon.

Les socialistes demanderont l'indulgence en plaidant que c'est là pécher par abstention. Cela rend-il le péché moins grand ? Pour en être absous, il ne suffit pas d'un acte de contrition. Il y faut le repentir. Un repentir actif, comme disent les juristes, c'est-à-dire de l'action. On s'y efforce. S'il en est encore temps, ce qui est rien moins que sûr.

Qu'à cela ne tienne, si le temps fait défaut aux socialistes, la droite le trouvera. Car le prométhéen M. Robert Hersant ne tardera pas à gêner ses partisans plus que ses adversaires. ■

2. – La loi qui crée des «chambres d'instruction» composées de trois magistrats est définitivement votée par le Parlement (4).

4. – M. Laurent Fabius déclare à l'Assemblée nationale qu'il a été *«troublé»* par la visite en France du chef de l'Etat polonais. Le fait que le premier ministre se démarque du président de la République suscite des critiques au PS, mais M. Mitterrand les fait taire en qualifiant M. Fabius, le 7, de *«bon premier ministre»*, et en affirmant qu'il existe une *«harmonie d'ensemble»* entre eux deux (du 6 au 17).

4-6. – M. François Mitterrand se rend en visite officielle en Martinique puis en Guadeloupe (du 3 au 9).

7. – Deux bombes incendiaires explosent au Printemps et aux Galeries Lafayette, un samedi en fin d'après-midi, alors que de très nombreux clients font leurs achats de Noël. Ces attentats, qui font trente-cinq blessés, ne sont suivis d'aucune revendication crédible, mais la nature des charges incite les policiers à mettre en cause un groupe terroriste étranger (10, 11, 27 et 28).

9. – M. Mitterrand, interrogé par Jean-Pierre Elkabbach sur Europe 1, justifie sa décision de recevoir le général Jaruzelski et affirme, à propos des législatives de mars 1986, qu'il se *«bat pour gagner»* et que son *«hypothèse favorite»* est *«la victoire de la majorité actuelle»* (5 et du 11 au 14).

10. – Mme Georgina Dufoix annonce la création d'une fondation sur les médecines douces, qui devrait permettre l'évaluation de thérapeutiques parallèles ou alternatives (11/XII et 1/I)

12. – M. Jacques Chaban-Delmas assure, sur TF 1, qu'en cas de victoire de l'opposition en mars 1986 le premier ministre ne sera plus *«au service du président de la République»*, mais deviendra un véritable *«chef du gouvernement»* (14).

13. – Le Conseil constitutionnel annule l'amendement «tour Eiffel» de la loi sur les télévisions privées. Le nouveau projet de loi, qui prévoit des garanties pour les propriétaires des immeubles de grande hauteur réquisitionnés, est définitivement voté, le 21, par le Parlement. Cependant, la polémique autour du projet de la cinquième chaîne de MM. Seydoux et Berlusconi se poursuit et l'annonce par le gouvernement, le 30, que le contrat de concession va être soumis à une nouvelle signature, après consultation de la Haute Autorité de l'audiovisuel, n'interrompt pas les contestations. (3, 4, 5, 7, 10, 11, du 14 au 24, 27, 28 et 31/XII, 1 et 2/I).

14. – Le comité directeur du Parti socialiste adopte la plate-forme du parti pour les élections législatives, qui fixe trois priorités : *«développer la solidarité, étendre les libertés et se donner les moyens d'une maîtrise collective de l'avenir»* (du 13 au 17, 20 et 21).

15. – M. Mitterrand, interrogé par Yves Mourousi sur TF 1, *«revendique la responsabilité de ce qui a été fait»* depuis 1981 et invite les Français à ne pas *«se priver des conquêtes sociales»* (du 12 au 17).

15. – M. Raymond Barre souhaite *«un retour aux valeurs qui donnent un sens à la vie et à l'action»*. *«Oui au travail, oui à la famille, oui à la patrie, mais dans une France libre»*, déclare-t-il (4, du 6 au 9, 17 et du 20 au 24).

16. – L'Assemblée nationale adopte en dernière lecture la loi-programme sur le développement de l'enseignement technologique et professionnel ainsi que le plan triennal 1986-1988 pour la recherche et le développement technologique (*1-2, 12, 15-16, 18 et 31*).

17. – M. Paul Quilès critique, dans un entretien au *Monde*, le projet américain de défense spatiale antimissiles («guerre des étoiles») et juge qu'il ne rend pas caduque l'arme nucléaire (18, 21 et 31).


19-20. – Prise d'otages au palais de justice de Nantes.

18. – M. Fabius se félicite devant l'Assemblée nationale de l'*«œuvre législative sans précédent»* accomplie par le Parlement depuis 1981 (20 et 24).

19. – M. Robert Badinter présente son projet de nouveau code pénal, qui vise à remplacer le code de 1810 (20).

20. – Les deux projets de loi qui empêcheront, à partir de 1987, un homme politique de cumuler plus de deux mandats électifs sont approuvés à l'unanimité des votants (les sénateurs PC s'abstenant et les députés RPR ne participant pas au vote) par le Sénat, puis par l'Assemblée nationale. (13, 19, 21, 22-23, 26 et 31).

20. – Une prise d'otages au palais de justice de Nantes s'achève *par l'arrestation des trois* malfaiteurs après trente-cinq heures de négociations avec les autorités, dont le préfet Robert Broussard. Auparavant, les malfaiteurs avaient pu se faire filmer par la télévision et enregistrer des déclarations à la radio (du 20 au 25/XII et 3/I).

20. – La Cour de cassation annule l'arrêt renvoyant Klaus Barbie devant les assises du Rhône, en élargissant la définition des «crimes contre l'humanité» qui sont imprescriptibles (du 19 au 24 et 27).

20. – A Paris, une grève surprise des conducteurs de métro et du RER provoque une paralysie presque totale de la circulation (du 21 au 26 et 29-30).

20. – Un incendie dans l'immeuble parisien de l'épicerie de luxe Fauchon fait deux morts, la présidente de Fauchon et sa fille (21, 22-23 et 25).

27. – Me Jacques Perrot, avocat parisien et ami personnel de M. Fabius, est assassiné (à partir du 31).

27. – Mort de Jean Rondeau, pilote et constructeur d'automobiles (29-30).

31. – M. Mitterrand, présentant ses vœux aux Français, confirme son engagement dans la campagne électorale et sa volonté de rester en fonctions, quelle que soit l'issue du scrutin du 16 mars (2/I).

Economie

5. – **SYNDICATS** : La CFDT, pour la première fois depuis 1970, n'appelle pas à voter pour la gauche aux législatives de 1986 (5, 8-9, 20 et 31).

12. – **SOCIAL** : Le projet de loi sur l'aménagement du temps de travail est considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture. Le gouvernement a engagé sa responsabilité pour s'opposer aux manœuvres d'obstruction des députés communistes. Les journées d'action organisées contre le projet, le 4 et le 19, par la CGT ont peu de retentissement (du 5 au 14 et du 19 au 23).

17. – **CONJONCTURE** : En novembre, le nombre des chômeurs a diminué de 0,5 %, le déficit du commerce extérieur a été de 486 millions de francs et les prix ont augmenté de 0,2 % (12, 19, 20, 25 et 26).

18. – **LOISIRS** : La société américaine Walt Disney Production décide d'implanter le futur Disneyland européen à Marne-la-Vallée, à 30 km à l'est de Paris (20, 24 et 28/XII, 1/I).

18. – **MARCHÉ FINANCIER** : Les premiers «billets de trésorerie», émis par les entreprises pour satisfaire leurs besoins de financement à court terme, sont lancés après l'adoption définitive par le Parlement, le 12, de la loi sur les valeurs mobilières qui donne une existence juridique au marché du papier commercial (10, 14, 20, 22-23 et 26).

18. – **PRIX** : M. Fabius annonce que *«la totalité des prix»* va être progressivement libérée avant la fin de 1986 (20 et 24).

18. – **SALAIRES** : M. Fabius reconduit pour 1986 sa politique salariale : les hausses ne devront pas dépasser celle de 2,9 % prévue pour les prix (26).

19. – **BUDGET** : La loi de finances pour 1986 est définitivement adoptée, par les seuls députés socialistes : le RPR, l'UDF et le PC votent contre. En repoussant, le 10, la première partie du projet, relative aux recettes, le Sénat, où l'opposition est majoritaire, avait refusé d'examiner les dépenses de l'Etat (5, 8-9, 11, 12, 20, 21 et 31).

22. – **RETRAITE** : La loi sur l'abaissement de l'âge de la retraite des agriculteurs est définitivement votée (7, 22-23 et 24).

23. – **EMPLOI** : Une enquête de l'INSEE indique que 48,1 % des chômeurs accepteraient un travail à temps partiel, contre 26,9 % en 1982 (24).

31. – **SOCIAL** : La CFDT réclame la convocation du Parlement en session extraordinaire afin que le projet sur l'aménagement du temps de travail puisse être voté définitivement avant les élections de mars 1986. Le PC, la CGT et FO réaffirment leur hostilité au projet (à partir du 27). ■

Culture

2. – La Société des lecteurs du *Monde* lance une souscription qui permet de recueillir, en dix jours, les 15 millions de francs de l'augmentation de son capital (3, 5, 8-9, 13 et 15-16).

2. – Mort de Philip Larkin, considéré comme le plus grand poète anglais de sa génération (4).

3. – Serge Lentz, pour *Vladimir Roubaïev* (Laffont), obtient le prix Interallié (4 et 5).

4. – M. Mitterrand précise, dans *le Matin de Paris*, qu'il *«ne verrait que des avantages»* à la privatisation des radios périphériques (5, 7 et 11).

6. – Mort de Denis de Rougemont, écrivain suisse (7 et 8-9).

7. – Mort de Robert Graves, écrivain britannique (10 et 20).

10. – Mort de Pierre Nord, auteur de romans d'espionnage (13).

12. – L'Académie française reçoit M. Mitterrand à l'occasion de son trois cent cinquantième anniversaire (13, 14 et 22-23).

12. – Le prix Louis-Delluc est attribué à *l'Effrontée*, film de Claude Miller (11, 13 et 14).

12. – Mort d'Anne Baxter, actrice américaine (14).

14. – *Le Balcon*, mis en scène par Georges Lavaudant, est la première pièce de Jean Genet jouée à la Comédie-Française (12 et 21).

14-15. – La version intégrale de la *Hugo-Symphonie*, de Pierre Henry, est créée à la Maison de Radio-France (17).

17. – M. Mitterrand inaugure la nouvelle présentation des collections permanentes du Musée national d'art moderne, au Centre Georges-Pompidou (20).

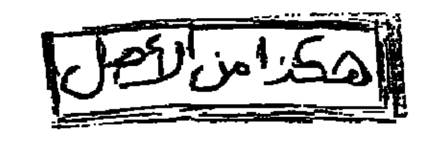
18. – Entrée en service, à Cergy-Pontoise, du premier des réseaux de télévision par câbles prévus par le plan du gouvernement (17 et 20).

24-25. – Cent quarante-quatre objets précolombiens d'une valeur inestimable sont volés au Musée national d'anthropologie de Mexico pendant la nuit de Noël (29-30/XII et 1er/I).

26. – Mort du philosophe François Chatelet (27 et 28).

29. – Pour commémorer les quatre-vingt-dix ans du cinématographe, des films des frères Lumière sont à nouveau projetés dans le Salon indien du Grand Café, devenu l'hôtel Scribe (22-23).

31. – Mort de Sam Spiegel, producteur de films à Hollywood (2/I). ■



DÉCEMBRE 1985 DANS LE MONDE

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

Etranger

par Edouard Masurel

1. — AFRIQUE DU SUD : Trente-cinq syndicats, dont le syndicat des mineurs noirs (NUM), se regroupent en une seule confédération, la COSATU (3 et 4).

2. — CANADA : Au Québec, le *Parti libéral de M. Robert Bourassa* remporte, aux élections provinciales, avec 99 des 122 sièges, une écrasante victoire sur le Parti québécois, au pouvoir depuis *1976, qui n'obtient que 23* sièges. M. Bourassa succède, le 12, à M. Pierre-Marc Johnson, devenu premier ministre le 3 octobre après le retrait de M. René Lévesque (3, 4, 5 et 14).

2. — ÉTHIOPIE : L'organisation Médecins sans frontières est expulsée d'Ethiopie pour avoir *dénoncé les déplacements forcés* de population mis en œuvre par le gouvernement (4, 7, 11, 17, 22-23, 24 et 26).

2. — PHILIPPINES : le général Fabian Ver, chef des forces armées, et vingt-quatre autres militaires sont acquittés : ils étaient jugés depuis le 22 février par un tribunal spécial pour le meurtre de Benigno Aquino, dirigeant de l'opposition assassiné à son retour à Manille, le 21 août 1983. L'opposition réussit à s'entendre, le 11, pour présenter la candidature de Mme Corazon Aquino, veuve de Benigno Aquino, à l'élection présidentielle anticipée que le président Marcos a convoquée pour le 17 février 1986 (3, 4, 5, du 8 au 13, du 18 au 23 et 26).



11. — Philippines : l'opposition unie présente la candidature de « Cory » Aquino à la présidence.

2. — URSS : Mme Elena Bonner arrive en Italie, après avoir été *autorisée à venir se faire soigner* en Occident. Elle se rend le 7 aux Etats-Unis. Les proches de Mme Bonner qui, elle, s'est engagée à ne pas parler aux journalistes, indiquent que son mari, M. Andreï Sakharov, prix Nobel de la paix, a fait deux grèves de la faim d'avril à octobre pour qu'elle obtienne son visa (du 4 au 11, 14, 20, 24).

2-3. — CEE : Au Conseil européen de Luxembourg, un accord est conclu en faveur de la révision du traité de Rome, en dépit des réserves exprimées, pour des raisons opposées, par l'Italie et le Danemark. La réforme des institutions permettra, si elle est ratifiée, d'étendre les compétences communautaires à la coopération technologique et à l'environnement, d'accroître les pouvoirs du Parlement européen et de recourir plus souvent au vote à la majorité, en particulier pour accélérer la mise en place du « grand marché intérieur », espace économique sans frontières qui devra être établi avant la fin de 1992 (du 1er au 6, 13, 15-16, 18 et 19).

4. — ÉTATS-UNIS : Le président Reagan accepte la démission de M. Robert McFarlane, son conseiller pour les affaires de sécurité nationale depuis octobre 1983, et nomme pour le remplacer l'adjoint de M. McFarlane, le vice-amiral John Poindexter (5 et 6).

4. — FRANCE-POLOGNE : Le général Jaruzelski est reçu à l'Elysée par M. Mitterrand, au cours de sa première visite dans un pays occidental, qualifiée de *« très importante »* pour lui, mais qui suscite de vives critiques en France (du 4 au 12).

5. — MÉDECINE : Le docteur Steven Rosenberg et son équipe du National Cancer Institute de Bethesda (Etats-Unis) révèlent qu'ils ont obtenu une régression de tumeurs cancéreuses grâce à l'Interleukine-II, une substance produite par génie génétique, qui *stimule les défenses immunitaires* de l'organisme (7 et 11).

6. — ÉTATS-UNIS : Londres et Washington signent un accord-cadre de coopération sur l'initiative américaine de défense stratégique (« guerre des étoiles »). La Grande-Bretagne est le premier pays allié des Etats-Unis à accepter la proposition faite en mars de participer aux recherches sur l'IDS. Le gouvernement de Bonn réaffirme, le 18, son appui politique à l'IDS et décide d'ouvrir des négociations avec les Etats-Unis afin d'obtenir des assurances sur les transferts de connaissances (7, 8-9, 19 et 20).

7. — VATICAN : *Le synode* extraordinaire des évêques, réuni à Rome depuis le 24 novembre, s'achève après avoir réaffirmé les grandes orientations du concile Vatican II (3, 5, du 7 au 10 et 17).

8. — *CHYPRE* : *Le président* Spyros Kyprianou et ses positions fermes à l'égard de la communauté turque sortent renforcés des élections législatives anticipées (7, 10 et 11).

8. — GUATEMALA : M. Vinicio Cerezo *(démocrate-chrétien)* est élu président de la République. Il succédera, le 14 janvier 1986, au général Oscar Mejia, après trente et un ans de gouvernement militaire presque ininterrompu (du 8 au 11).

9. — ARGENTINE : Le tribunal civil qui jugeait depuis le 22 avril, pour violations des droits de l'homme, les neuf chefs militaires qui ont dirigé l'Argentine de mars 1976 à juin 1982, prononce cinq condamnations, dont deux à perpétuité contre le général Videla et l'amiral Massera. D'autre part, l'état de siège, proclamé le 25 octobre, est levé (11, 12, 13 et 26).

9. — GUYANA : M. Desmond Hoyte est élu président de la République. Il assurait l'intérim *depuis la mort, le 6 août*, de Forbes Burnham. Son parti, le Congrès national du peuple (PNC), obtient 42 des 53 sièges du Parlement. L'opposition dénonce la fraude (13 et 14).

9. — OPEP : L'intention exprimée par les représentants des pays de l'OPEP, réunis depuis le 7 à Genève, de défendre leur part du marché et non plus les prix du pétrole, provoque jusqu'au 11 une chute sans précédent des cours sur les marchés libres (plus de 6 dollars par baril). Les cours remontent ensuite pour se stabiliser aux environs de 26 dollars le baril, contre un peu plus de 30 dollars au début du mois (7, du 10 au 14 et 19).

11. — ÉTATS-UNIS : Le Congrès adopte un projet de loi imposant la suppression progressive, d'ici à 1991, du déficit budgétaire, qui s'est élevé à 211,9 milliards de dollars en 1985 et devrait atteindre au moins 171,9 milliards en 1986 (du 10 au 13).

11. — ÉTATS-UNIS : *General* Electric, en rachetant RCA pour 6,28 milliards de dollars, va devenir le septième groupe industriel américain, spécialisé dans l'électronique, la défense et la communication (13 et 14).

11-13. — FRANCE-AFRIQUE : Le douzième sommet franco-africain, à Paris, est principalement consacré au Tchad. M. Mitterrand confirme que *« la France se refuse à être le gendarme de l'Afrique »*, mais adresse une nouvelle mise en garde à la Libye, dont les troupes occupent toujours le nord du Tchad (du 11 au 16).

12. — CANADA : Un DC-8 d'Arrow Air, une compagnie américaine de charters, s'écrase après son décollage de l'aéroport de Gander (Terre-Neuve). Les deux cent quarante-huit militaires américains et les huit membres d'équipage qui étaient à bord sont tués (du 13 au 16 et 19).

15. — ILE MAURICE : Mort de Sir Seewoosagur Ramgoolam, premier ministre de 1968 à 1982 (17).

16. — BELGIQUE : Quatre personnes sont arrêtées à Namur, dont Pierre Carette, soupçonné d'être l'un des responsables des Cellules communistes combattantes (CCC), qui ont revendiqué vingt-sept attentats terroristes depuis le 2 octobre 1984 (5, 7, 8-9 et du 17 au 19)



27. — Attentat de Rome-Fiumicino : seize morts. *Un des quatre terroristes est arrêté.*

16. — INDE : M. Rajiv Gandhi subit un sérieux revers en Assam où la Conférence du peuple assamais (AGP), le parti des « anti-immigrés », obtient la majorité absolue aux élections régionales (15-16, 20, 22-23 et 24.)

17. — ÉTATS-UNIS : M. Reagan, qui s'est rendu personnellement au Capitole, obtient que la Chambre des représentants revienne sur son refus, voté le 11, du projet de réforme fiscale. Le débat *législatif* se poursuivra en 1986 devant le Sénat (11, 13, 14, 18 et 19).

17. — FRANCE-RFA : M. *Hel*mut Kohl se rend à Paris pour sa dixième rencontre de l'année avec M. François Mitterrand (6 et du 17 au 23).

17. — OUGANDA : Un « accord de paix » est signé à Nairobi (Kenya) entre le gouvernement militaire du général Tito Okello et l'Armée nationale de résistance (NRA) de M. Yoweri Museweni. Mais cet accord n'est pas vraiment appliqué et la guerre civile se poursuit (4, 18 et *19/XII, 5-6/I*).

17-18. — COMECON : Une session extraordinaire du COMECON, *réunie à Moscou, approuve* un « programme de développement scientifique et technique jusqu'à l'an 2000 » (19, 20 et 24).

18. — COTE D'IVOIRE-ISRAËL : La reprise des relations diplomatiques entre Abidjan et *Jérusalem* est annoncée après une rencontre entre MM. Félix Houphouët-Boigny et Shimon Pérès à Genève (20 et 22-23).

20. — LESOTHO : Neuf personnes, dont six réfugiés sud-africains, sont tuées à Maseru. Ces assassinats, revendiqués par l'Armée de libération du Lesotho (LLA), auraient été commis par un commando sud-africain (21 et 22-23/XII, 1/I).

23. — AFRIQUE DU SUD : Un attentat dans un centre commercial près de Durban fait cinq morts, *tous* Blancs. Cette recrudescence du terrorisme dans les zones urbaines confirme que le Congrès national africain (ANC) s'est réorganisé en dépit de la répression accrue (24 et 25).

23-29. — FRANCE-ÉGYPTE : M. Mitterrand, en visite privée en Egypte, rencontre le président Moubarak *(du 25 au 31)*.

24. — ALGÉRIE : Mort de Ferhat Abbas, président du gouvernement *provisoire de la* République algérienne (GPRA) de 1958 à 1961 (26, 27 et 28).

24. — URSS : M. Viktor Grichine, membre du bureau politique depuis 1971, est mis à la retraite et remplacé à la tête du parti pour la ville de Moscou par M. Boris Eltsine qui avait été promu au secrétariat du parti en juillet (25 et 26).

25. — BURKINA-MALI : Un *conflit frontalier entre le Mali et* le Burkina fait une centaine de morts avant l'acceptation, le 29, d'un cessez-le-feu (à partir du 24).

26. — ALGÉRIE : Le congrès extraordinaire du FLN, réuni à *Alger depuis le 24, approuve le* projet de nouvelle Charte nationale, qui sera soumis à référendum le 16 janvier. Ce projet vise notamment à encourager l'initiative privée dans l'économie (3, 5 et du 25 au 28).

26. — RWANDA : Dian Fossey, zoologiste américaine qui vivait depuis dix-huit ans en compagnie des gorilles du mont Visoke, est assassinée, peut-être par des braconniers (29-30 et 31/XII, 1/I).

27. — AUTRICHE ET ITALIE : Deux attaques simultanées contre les comptoirs de la compagnie israélienne El Al dans les aéroports de Rome et de Vienne font dix-neuf morts, dont quatre des sept terroristes, et cent quatorze blessés. La responsabilité de ces attentats est attribuée au groupe palestinien, dissident de l'OLP, dirigé par Abou Nidal, tandis que le soutien de la Libye au terrorisme est dénoncé, en particulier à Tel-Aviv et à Washington (à partir du 28).

27. — PÉROU : Le président Alan Garcia annonce la prise de contrôle par l'Etat péruvien de *tous les actifs de la* compagnie américaine Belco Petroleum, qui avait refusé les termes de l'ultimatum qu'il avait lancé, le 26, aux compagnies pétrolières étrangères (du 28 au 31).

28. — LIBAN : Un accord de paix est signé à Damas par les chefs des trois principales milices combattantes (chrétienne, chiite et druze). Il prévoit la fin de l'état de guerre dans un délai d'un an et l'abolition, après une période transitoire, du confessionnalisme politique (à partir du 27).

30. — PAKISTAN : Le président *Zia Ul Haq annonce* la levée de la loi martiale qu'il avait décrétée en prenant le pouvoir en juillet 1977 (24, 28 et 31/XII, 1/I).

30-31. — JORDANIE-SYRIE : Le roi Hussein de Jordanie se rend en visite officielle à Damas, où il rencontre le président Hafez El Assad pour la première fois depuis janvier 1979 (13, 28, 29 et 30/XII, 1 et 2/I).

31. — UNESCO : La Grande-Bretagne se retire de l'UNESCO, à qui elle reproche d'être mal gérée et trop politisée. Après le retrait des Etats-Unis, à la fin de 1984, l'Organisation se trouve privée de près de 30 % de ses ressources, ce qui va rendre nécessaire le licenciement de centaines de personnes (6, 7, et du 11 au 16). ■

UN CHOIX D'ENQUÊTES ET DE REPORTAGES

FRANCE : *Le Monde* par lui-même (1-2).

ALGÉRIE : Le second souffle (5, 6, 7 et 15-16).

FRANCE : Au secours ! La *campagne électorale commence* (8-9).

CORÉE DU SUD : Les nouveaux défis (11).

BELGIQUE : La montée du terrorisme (17 et 18).

FRANCE : Jacques Chirac, le sabreur au grand cœur (19).

DOSSIERS : Glossaires français et international pour 1986 (22-23 et 29-30).

AFGHANISTAN : Le nouveau visage de la guerre (24).

DOSSIERS : Bilans économiques et financiers (24 et 31).

FINANCES : La ruée des entreprises sur le papier commercial (24, 25 et 26). ■

RENCONTRE

DOUGLAS HOFSTADTER OU LA FUGUE EN MATHÉMATIQUES

par Jacques Attali

Jubilation. Jacques Attali ne trouve pas d'autre mot pour qualifier le plaisir qu'il a pris à la lecture du livre de Douglas Hofstadter, jeune universitaire américain engagé joyeusement sur huit cents pages dans l'étude de la fonction de la métaphore dans la création intellectuelle.

EXTRAORDINAIRE livre, comme on en lit un tous les dix ans. Un de ces textes phares qui marquent par le sujet, la forme et le contenu, qui peuvent occuper plusieurs mois, *et dont on sort transformé, parce* qu'on a compris quelque chose d'essentiel, si l'on a su en éviter les pièges.

Qu'un jeune informaticien, fils d'un célèbre Prix Nobel de physique, devenu professeur de sciences cognitives à l'université de Michigan, écrive huit cents pages sur les rapports entre la musique de Bach, la peinture d'Escher et le théorème de Gödel peut laisser indifférent. Mais que, à côté de dialogues farfelus, de jeux mathématiques inattendus, de récits à la Lewis Carroll, il y soit osé des réponses neuves et passionnantes à des questions aussi vieilles que : « Qu'est-ce que penser? », « La vérité existe- t-elle? » ou encore : « Le monde est-il explicable par des lois accessibles à notre cerveau? », « Une machine peut-elle créer? » et enfin : « Le libre arbitre existe-t-il? », est proprement ahurissant.

Dès la lecture des premières pages, on est pris d'une intense jubilation intellectuelle : on s'amuse, on se divertit, on laisse aller son esprit aux multiples jeux de mots qu'il propose. Dans son texte anglais original, publié il y a six ans, comme dans la version française, établie avec deux merveilleux traducteurs, il nous fait pénétrer dans la formidable jungle de la logique et plonger dans l'abîme vertigineux de la réflexion de l'homme sur lui-même.

Je citerai seulement ces quelques lignes, comme exemple de son style et de son rythme : « *La tortue de Lewis Carroll prétend que toute réflexion, aussi simple soit-elle, fait appel à quelque règle d'un niveau supérieur qui la justifie. Mais comme il s'agit également là d'une réflexion, il faut recourir à une règle d'un niveau encore plus élevé, et ainsi de suite. Conclusion : tout raisonnement implique une régression infinie. Il est certain que quelque chose cloche dans l'argument de la tortue. Pour vous le montrer, je jouerai l'avocat du diable. Etant donné qu'il est bien connu que Dieu aide ceux qui s'aident eux-mêmes, on peut supposer que le diable aide exclusivement ceux qui ne s'aident pas eux-mêmes. Et le diable, s'aide-t-il lui-même?* » Et tout est de cette eau.

On est aussi, dès le début, emporté par l'étrange construction de la démonstration : chaque chapitre est précédé d'un dialogue farfelu entre plusieurs personnages : une tortue, un crabe, Achille, Zénon et d'autres, illustrant la thèse du chapitre qui va suivre. Et, de chapitre en chapitre, on passe de la musique à la peinture, de la biologie aux mathématiques, du jeu d'échecs à l'informatique, de Lewis Carroll à *Magritte*, de Russel à *Einstein*. Avec, en prime, la reproduction d'une centaine de tableaux ou de partitions musicales et, seulement lorsque c'est inévitable, quelques formules mathématiques.

Ainsi *Gödel, Escher, Bach* échappe-t-il à tout résumé, à toute synthèse; et ce qui suit n'en donnera qu'une très faible idée. Je suggère donc de ne l'ouvrir que lorsqu'on aura quelques heures devant soi, et de le lire alors lentement, pour se laisser prendre à l'extrême vertige des mots et des concepts.

Au premier degré, on y verra d'abord une excellente présentation – une des meilleures disponi*bles en français – de la formida*ble aventure des mathématiques depuis les postulats d'Euclide jusqu'au théorème de Gödel et aux découvertes de la génétique fondamentale. Douglas Hofstadter raconte comment on est arrivé à admettre que, quel que soit le mode d'expression choisi, il n'existe aucune description absolument logique de la totalité du monde. Autrement dit que, dans toutes les formes de l'expression humaine, de la science à l'art, il existe des propositions *indécidables*, telles que le caractère de vérité ou de fausseté en est indémontrable, selon quelque logique que ce soit.

« Cette phrase est fausse »

Depuis l'aube de la réflexion sur la connaissance, l'homme cherche en effet à penser le monde comme logique, c'est-à-dire à démontrer qu'une proposition ne peut être qu'exacte ou fausse. Si elle est les deux à la fois, c'est que la langue utilisée pour l'exprimer est trop floue, trop imprécise, et donc inadaptée à l'énoncé de la science. Aussi, un des grands chantiers des mathématiques a été, pendant vingt siècles, la recherche de la syntaxe et de la sémantique de telles langues absolues.

Or on sait, au moins depuis le philosophe crétois Eupéminedes, que les langues naturelles ne permettent pas d'éviter cet écueil ; il y existe des propositions indécidables, tel le célèbre « *Je suis un menteur* », ou, encore plus simplement : « *Cette phrase est fausse.* » L'une et l'autre proposition sont à la fois exactes et fausses, c'est-à-dire indémontrables.

Les mathématiciens ont longtemps pensé qu'ils pouvaient dépasser cette difficulté et construire des langages plus formels, assez larges pour que soit interdit d'y écrire de telles incohérences. Déjà, la géométrie non euclidienne montre qu'il est possible de formaliser une partie des mathématiques en un jeu logique plus vaste que celui de la seule géométrie intuitive. A côté se sont construits, entre autres langages logiques, ceux de Boole, Morgan, Frege, Peano et enfin celui de Russel et Whitehead, qui prétendaient arriver enfin à une perfection du langage formel interdisant d'écrire une proposition indécidable.

Or, en 1931, un jeune mathématicien autrichien de vingt-cinq ans, Kurt Gödel, démontrait qu'il ne peut exister de telles langues « complètes », ce qui revient à dire qu'il existe *dans tout langage*, même dans celui de Russel et Whitehead, une « phrase à double sens ».

Ce théorème est si étrange et si difficile à démontrer qu'il a déconcerté longtemps la plupart de ceux qui étudiaient la science de la connaissance ; et qu'il a poussé ceux qui le lisaient sans trop le comprendre à bien des métaphores absurdes ; à une apologie douteuse de l'à-peu-près et de l'arbitraire comme source du vrai et du juste.

Douglas Hofstadter sait – c'est son grand mérite d'en donner une présentation à la fois rigoureuse et claire. Il sait d'abord l'approcher par de multiples détours vivants et faciles.

Ainsi, pour faire comprendre la différence entre une proposition et son complément, et voir si elles peuvent être simultanément signifiantes, il construit un « dialogue pour Achille seul » où l'on devine ce que dit la tortue qui répond au téléphone. Le monologue d'Achille est la proposition ; la réponse supposée de la tortue, son complément. Il sait aussi donner des versions simples du théorème lui-même, par des images rigoureuses, telles que : « *Pour chaque tourne-disque, il y a un disque qui ne peut pas passer sur lui.* »

Il réussit aussi à exposer, assez simplement, la très difficile démonstration de Gödel, tout aussi importante que l'énoncé du théorème. Elle passe par le choix d'un code numérique, que Hofstadter appelle « *Théorie des nombres typographiques* », TNT, dans lesquels les nombres ont un sens et où les théorèmes sont représentés par des nombres. Il montre alors qu'il existe des théorèmes tels qu'il soit possible de leur opposer un énoncé ayant un « sens » en TNT et qui ne leur soit pas contraire.

Ces propositions indécidables sont dites des « *boucles étranges* », des propositions en « *autoréférence* », car elles renvoient toutes à elles-mêmes et se referment comme un piège sur le lecteur, comme on l'a vu dans les deux exemples cités. Cette constatation permet à Hofstadter d'aller beaucoup plus loin et de montrer que non seulement le théorème de Gödel établit la certitude de l'incomplétude de tout langage, mais encore qu'il permet de redonner une cohérence logique à toute phrase indécidable, en sortant du système logique où elle est écrite pour se placer du point de vue d'un tiers langage... dans lequel il existe aussi une proposition indécidable ; et ainsi de suite à l'infini comme dans l'exemple de la Tortue de Lewis Carroll, cité plus haut, formant ce qu'il appelle les « *brins d'une guirlande éternelle* ».

Ce livre n'est pas le premier à vouloir exposer cet extraordinaire résultat, qui a bouleversé les mathématiques et la logique. La littérature est immense sur ce sujet, à commencer par le célèbre *Gödel's Proof* d'E. Nagel et J.R. Newmann, non encore, à ma connaissance, traduit en français. Mais le *Gödel Escher Bach* a l'avantage sur tous ces autres livres d'être très pédagogique, très progressif et de permettre à un vaste public d'accéder à une démonstration très difficile et à ses applications les plus poussées à la science d'aujourd'hui.

Car, dans la seconde partie, Hofstadter expose les très nombreuses métaphores qu'on peut construire à partir du théorème de Gödel, aussi riches que celles qu'on a pu tenter depuis longtemps à propos du principe d'entropie ou de celui d'incertitude. Il les trouve d'abord dans les tableaux d'Escher, soit parce que la figure et le fond y ont tous deux un sens, soit parce que les paysages dessinés sont à la fois réalistes et impossibles. Puis, dans la musique de Bach, où il détecte des retours en arrière, des renvois, des auto-références, tel le célèbre canon éternellement remontant de l'*Offrande musicale*.

Pensée humaine et pensée mécanique

Son livre est, d'ailleurs, dit-il lui-même, une « *offrande métamusicale* », une « *boucle étrange* », dont la fin renvoie au début.

On aura compris que sa principale richesse est de permettre à chaque lecteur, à partir d'une réflexion sur la logique de l'intelligence artificielle, de réfléchir aux rapports avec sa propre intelligence. Bien des choses ont été dites sur ces sujets, surtout depuis les débuts de l'informatique.

Pour beaucoup de ceux qui ont écrit à son propos, l'intelligence humaine est d'une nature différente de l'intelligence artificielle, parce qu'elle n'est pas créatrice. Et tout le travail des théoriciens de l'informatique et de ceux de la philosophie des sciences a été de cerner les différences entre le travail du cerveau humain et celui de l'automate. Pour von Forster, un père de la cybernétique, le propre de l'homme est le libre arbitre. Pour Alan Turing, la machine ne peut être illogique.

Dès 1936, il a d'ailleurs établi les bases de la théorie formelle des futurs ordinateurs et inventé un test pour détecter la présence de pensée dans une machine. Il a cru montrer qu'une machine ne pourrait jamais générer celles des propositions qui seraient à la fois illogiques et vraies pour des esprits humains. Un peu plus tard, un autre théoricien de l'intelligence artificielle, J.-R. Lucas, a cru, lui, pouvoir déduire du théorème de Gödel que la pensée humaine diffère de la pensée mécanique, en ce que, pour réfléchir sur lui-même, l'homme sort de son système, se contemple, ce que ne peut faire l'ordinateur.

Tel n'est pas le point de vue d'Hofstadter, qui montre que l'intelligence de l'homme, comme l'intelligence artificielle, obéit à des lois *matérielles*. Il expose d'abord, et c'est un passage absolument éblouissant du livre, que le théorème de Gödel constitue une métaphore explicative de la génétique fondamentale, parce que l'autoreproduction de l'ADN est équivalente à la succession des phases de la démonstration du théorème de Gödel, et à l'autoréférence. Il montre ensuite que chaque neurone agit aussi selon les règles de la logique formelle et que le cerveau, étudié comme un système formel fait de millions de neurones, obéit en profondeur aux lois de la logique formelle, c'est-à-dire aux limitations gödéliennes. Mais, comme il est, dit-il, composé de chaînes de neurones inextricables, de « *hiérarchies enchevêtrées* », au-dessus d'un « *fond intouchable* », cela provoque des « *boucles étranges* » dans les images qui se forment dans notre cerveau.

Ces « *hiérarchies enchevêtrées* » sont donc à la fois, soutient-il, les sources du libre arbitre et de la sensation de conscience, le propre de l'homme. Mais « *l'improvisation et la conscience simultanée de ce que l'on fait sont peut-être deux notions incompatibles* ». D'où le fait que les problèmes portant sur la réflexion d'un être sur lui-même, telle la question de savoir si on est sain d'esprit ou celle du fonctionnement du cerveau, sont nécessairement sans réponse, parce que métaphoriquement identiques aux propositions indécidables du théorème de Gödel.

Avec l'apprentissage de la vie et de ses douleurs, l'analogie et la métaphore apparaissent alors comme les seuls caractères propres de l'esprit humain, car lui *seul peut ainsi relier, hors de tout* langage *a priori*, deux systèmes différents et en apparence incohérents, en un autre plus large, qui les dépasse et peut les expliquer.

Remarquable réflexion sur la réflexion, ce livre est donc d'abord une apologie de la fonction de la métaphore dans la création intellectuelle. On y trouve ainsi des références métaphoriques, parfois très hasardeuses, au zen ou à la vie des insectes, qui gêneront sûrement un lecteur sans fantaisie. Certes, il n'accepte pas tout de ce qu'il écrit : en particulier, je refuse le matérialisme quasi extrême qu'il implique et m'interroge sur le sens réel de ce « *fond intouchable* » et de ces « *hiérarchies enchevêtrées* ».

Il y a là un piège très grave, et beaucoup de thuriféraires de ce livre en Amérique y sont tombés : en faire une sorte d'apologie de la science de l'à-peu-près, « *du tout et dans tout et réciproquement* », de l'autoréférence, comme refus d'analyse rigoureuse. Bref, il y a le danger de le mettre du côté de tout ce que je déteste le plus dans cette fausse « science des systèmes », qui va de San-Diego au Luberon sans jamais passer par le réel. Mais nul ne peut contester que Hofstadter ouvre des champs importants à la réflexion, jusque dans les sciences sociales, qu'il évoque à peine et où beaucoup ont travaillé, bien moins sérieusement que lui.

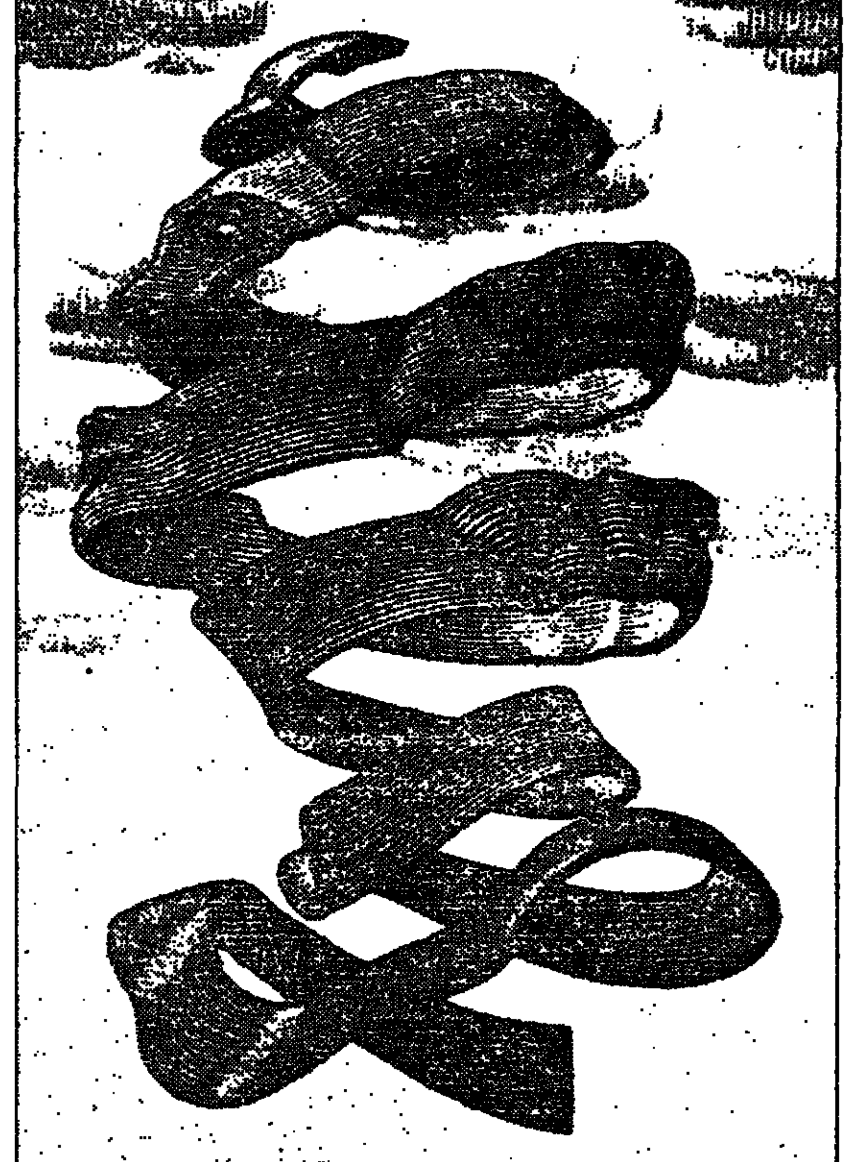
En ces temps, les symboles dominent sur les faits à un moment où la prévision des comportements influe plus que jamais sur les comportements eux-mêmes, en des boucles autoréférentes enchevêtrées. En un temps où l'homme et sa prothèse voient leurs frontières de plus en plus changeantes, et où robotique et génétique ouvrent un champ immense à l'artefact, la question de l'originalité de l'esprit humain est au cœur de toute connaissance de l'avenir. Sans doute peut-on alors s'attendre à voir ce travail ouvrir la voie à beaucoup d'autres très prometteurs.

A moins qu'on ne le considère tout simplement comme une gigantesque pirouette. Tel est peut-être d'ailleurs le désir de l'auteur si l'on s'en tient à l'extraordinaire métaphore littéraire du Ricercar en six parties de Bach, où il fait dialoguer avec lui à la fin du livre, Turing, Babbage, Achille, la Tortue, le Crabe et bien d'autres personnages, qu'il convainc peu à peu qu'ils ne sont que les créations de sa propre imagination, en leur faisant lire ce qu'il écrit sur eux, pour les abandonner ensuite, abasourdis.

Voulant sans doute signifier avec dérision que le propre de l'esprit humain n'est que la capacité d'*humour*, de *distance de soi*, et de *surprise*.

Un peu peut-être comme celle du lecteur de cet article, surpris de lire qu'il se termine par l'évocation de sa surprise à la lecture de cette conclusion. ■

● ***Gödel, Escher, Bach : Les brins d'une guirlande éternelle*, par Douglas Hofstadter, Ed. Inter Editions, 884 p., 245 F.**



***Ecorce*, de M.C. Escher (gravure sur bois, 1955). Photo tirée du livre de D. Hofstadter.**